LE DEVOIR

fais ce que dois

LA NOUVELLE ENCYCLOPEDIE du Livre d'Or EN 15 VOLUMES

PRIX RÉGULIER $269.25

SPÉCIAL TEMPS DES FÊTES EN 5 VERSEMENTS $225.00 OU COMPTANT $199.50

OTTAWA HULL MONTREAL SHERBROOKE TROIS-RIVIÈRES

LIBRAIRIE DUSSAULT

Vol. LXIX - No 277 | Pluie. Maximum 6. | Montréal, jeudi 1er décembre 1977 | Férie | 25 CENTS

La Cour suprême déclare inconstitutionnelle la réglementation québécoise sur le câble

par Lise Bissonnette

OTTAWA — Après plus de trois ans d'une guerilla haute en couleurs, le plus haut tribunal canadien, la Cour suprême, a désigné hier le vainqueur, le gouvernement fédéral, dont elle a reconnu la "compétence exclusive" en matière de câblodistribution.

Malgré la dissidence des trois juges en provenance du Québec, la décision majoritaire de la Cour suprême soutient entièrement le jugement de la Cour d'appel du Québec, rendu le 14 janvier dernier, qui avait déclaré "ultra vires" les décisions de la Régie des services publics du Québec d'accorder en septembre 1974 des permis d'exploitation à deux entreprises de câblodistribution dans la région du Bas-du-fleuve. La Cour d'appel avait affirmé au même moment que la réglementation québécoise excédait sa compétence constitutionnelle.

Le juge en chef, M. Bora Laskin, dans un très bref jugement auquel ont souscrit les juges Martland, Judson, Ritchie, Spence et Dickson, affirme que les entreprises de câblodistribution font partie du système de radiodiffusion, lui-même régi par le gouvernement fédéral. Vouloir partager la compétence constitutionnelle à l'égard de ce système, allègue-t-il, serait étranger tant à l'esprit qu'à la lettre de la constitution qui établit en principe "l'exclusivité de l'autorité législative".

Les réactions à Québec — page 12

Le juge Pigeon, qui exprime l'opinion dissidente au nom de ses deux collègues, MM. Beetz et de Grandpré soutenaient au contraire que les entreprises de câblodistribution diffèrent du système de radiodiffusion puisqu'elles n'utilisent pas les ondes hertziennes, celles-là mêmes qui font le fondement de la compétence fédérale, mais qu'elles s'en tiennent à les retransmettre en utilisant des câbles coaxiaux fournis par les compagnies de téléphone. Or "les compagnies de téléphone relèvent en général de la compétence provinciale", de souligner assez longuement les juges.

Le juge Laskin leur reproche de ne s'intéresser qu'aux moyens techniques, et non à la "question fondamentale", celle de la nature du service fourni.

Quelle que soient les techniques utilisées, écrit-il, ces entreprises "utilisent des signaux de télévision reçus à leur antenne, qui proviennent de l'intérieur comme de l'extérieur de la province".

De là leur dépendance à l'égard des stations de radiodiffusion qui émettent les signaux, ce qui démontre selon lui que la

Voir page 6: Câblodistribution

L'usine La Prade: un ultimatum fédéral

par Gilles Provost

À moins que le gouvernement du Québec ne cède aux pressions d'Ottawa en abrogeant immédiatement le moratoire nucléaire qu'il vient à peine de proclamer, il est maintenant presque certain que l'Energie atomique du Canada Ltée (EACL), propriété à part entière du gouvernement fédéral, fermera dès le premier janvier prochain le chantier de l'usine d'eau lourde La Prade, à Gentilly, près de Bécancour.

Cette usine imposante devait coûter entre $800 millions et $1 milliard et on espérait qu'elle commencerait vers 1982 à produire l'eau lourde nécessaire à la construction des nombreuses centrales nucléaires qui dormaient sur les planches à dessin de l'Hydro-Québec.

Malgré les nombreux obstacles dressés par les Services de protection de l'environnement qui hésitent encore à autoriser sa mise en marché en raison des graves dangers qu'elle représente pour la sécurité publique, la construction est déjà fort avancée. L'EACL y a investi plus de $300 millions et des centaines d'ouvriers spécialisés y effectuent des soudures d'une précision inégalée.

Quoi qu'il en soit, le gouvernement du Québec a tout remis en question il y a environ deux semaines en annonçant que seule la centrale nucléaire Gentilly 3 serait construite avant 1990 et que l'on ne prendrait aucune autre décision avant 1980 sur les remèdes aux besoins électriques du Québec entre 1990 et 2000. En somme, on a décrété un moratoire de deux ans sur le nucléaire, exception faite de Gentilly 3.

A la suite de cette décision québécoise, M. Pierre Trudeau a fait parvenir à M. René Lévesque deux télégrammes pour lui dire que la décision de construire Gentilly 3 ne suffit pas à assurer la rentabilité de l'usine d'eau lourde et que cette usine ne pourra être construite que si Québec s'engage à acheter une proportion importante de la production.

A cela, Québec a répondu qu'il était prêt à assumer "une partie" du risque financier relatif à d'éventuels surplus d'inventaire d'eau lourde si l'usine fonctionne comme prévu et si le Canada ne réussit pas à trouver d'autre client pour ses réacteurs CANDU.

Toutefois, le Québec refuse formellement de signer des contrats fermes pour de l'eau lourde dont il pourrait ne jamais avoir besoin si jamais il réussissait à éviter complètement le recours au nucléaire après 1990 comme le souhaite le ministre de l'Energie, M. Guy Joron.

Lorsque les représentants québécois ont rencontré leurs homologues d'Ottawa, cette semaine, ils ont cependant découvert qu'Ottawa ne se contenterait aucunement de l'offre de Québec ni même de promesses d'achat d'eau lourde.

Ottawa exige en effet la construction immédiate de la centrale Gentilly 3 ainsi que la mise en service de deux autres centrales supplémentaires avant 1990, par exemple Gentilly 4 et 5.

Ottawa dispose d'un pouvoir de marchandage certain dans le contexte économique actuel parce que la perspective d'un investissement fédéral de $1 milliard au Québec, avec les centaines d'emplois que cela implique, intéresse fortement les ministres à vocation économique, M. Jacques Parizeau en tête.

Ce désir de créer des emplois à tout prix est tellement fort que le gouvernement canadien a déjà réussi à affaiblir grandement la position antinucléaire du ministre de l'Énergie, M. Guy Joron, simplement en agitant le spectre de la fermeture du chantier de l'usine d'eau lourde.

C'est cet ultamatum fédéral qui a forcé le cabinet Lévesque à prendre une décision sur l'énergie nucléaire avant que le livre blanc sur l'énergie ne soit même déposé. C'est aussi cet ultimatum qui a profondément divisé l'équipe ministérielle, à tel point que l'idée d'un moratoire n'aura

Voir page 2: La Prade

au sommaire

■ Le commando du Pif: les experts consultés n'ont jamais donné d'avis favorable — *page 3*

■ Ce que les Ontariens en pensent: un éditorial de Claude Ryan

■ Un Proche-Orient en trompe-l'oeil: un commentaire de Georges Vigny — *page 4*

■ Les logements "inoccupés": un bloc-notes de Jean-Claude Leclerc — *page 4*

■ Des enseignants mis à l'amende pour avoir franchi des piquets de grève — *page 11*

■ Le jour J de la francisation pour les entreprises au Québec — *page 17*

C'était hier la St. Andrew, et sur la colline parlementaire plusieurs députés d'origine écossaise avaient revêtu le costume national pour exécuter un pas de danse folklorique. Dans l'ordre habituel: Robert Muir, (PC - Cape Breton - The Sidneys), Flora MacDonald (PC - Kingston - and The Islands), Andrew Brewin (NPD - Greenwood), Jean Pigott (PC - Ottawa), et Dan McKenzie (Winnipeg Sud-Centre). (Téléphoto CP)

Hausse des pensions et des allocations familiales

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a annoncé hier que les pensions de vieillesse et les allocations familiales seront indexées au coût de la vie le premier janvier prochain.

La législation sur les allocations familiales prévoit en effet une augmentation annuelle indexée au coût de la vie. Ainsi, l'allocation mensuelle versée par le ministère de la Santé et du Bien-être social aux enfants de moins de 18 ans passera dans la plupart des provinces et dans les Territoires, de $23.89 à $25.68.

Le montant et le mode de paiement varient au Québec et en Alberta. Les provinces peuvent demander en effet au fédéral de faire varier le taux des versements selon l'âge ou le nombre d'enfants dans une famille, pourvu que les paiements conservent une moyenne de $25.68.

Cette hausse s'applique également aux parents nourriciers, aux agences de bien-être, aux ministères et instituions qui ont la garde d'enfants.

Signalons que le gouvernement central a versé $173 millions par mois en allocations familiales en 1977 alors que chaque famille canadienne recevait en moyenne $49.

Le ministère de la Santé a annoncé, par la même occasion, une augmentation des

Voir page 6: Les pensions

Vorster renforce encore sa majorité au Parlement

JOHANNESBURG (d'après Reuter et AFP) — Le parti national du premier ministre John Vorster pourrait remporter jusqu'à 130 sièges sur les 165 que compte le Parlement sud-africain.

Les projections des ordinateurs basées sur les premiers résultats du dépouillement des élections indiquent que le parti au pouvoir pourrait voir sa majorité s'accroître de 13 sièges.

Au sein de l'opposition, le parti progressiste-fédéral (PFP), anti-apartheid, gagne lui aussi de nombreuses voix, aux dépens des formations centristes. Le PFP paraît ainsi assuré de devenir la nouvelle opposition officielle au Parlement.

A 22 h 15 GMT, le parti national avait enlevé deux des 48 sièges dont disposait l'opposition dans l'Assemblée sortante. La large majorité des victoires du parti national laissait prévoir d'autres gains sur l'opposition.

Dans les quinze premiers résultats connus, le parti national, confronté à l'extrême-droite du "Herstigte Nasionale Party", ou au PFP sur sa gauche, a considérablement accru sa majorité, la doublant dans certains cas.

Au sein de l'opposition, le PFP a remporté deux sièges sur son concurrent, le parti de la nouvelle république (NRP), successeur du parti uni, l'opposition officielle sortante.

Les observateurs estiment que l'avenir du NRP, formation centriste hésitant entre les deux pôles, le gouvernement de M. Vorster et les progressistes, paraît compromis en tant que grand parti d'opposition.

A 22 h 30 GMT, le parti national avait 61 sièges, et le PFP cinq, contre un au NRP et un au parti sud-africain, une autre formation centriste. Dans l'Assemblée sortante, le PN disposait de 116 sièges sur 165.

A Prinshof, dans le Transvaal, le ministre de la Police, de la justice et des prisons, M. Jimmy Kruger, responsable de l'arrestation du dirigeant noir Steve Biko, mort en prison, a remporté une large victoire face à ses opposants progressiste et d'extrême-droite, avec 5,800 voix d'avance.

Le premier ministre John Vorster a accru quant à lui sa majorité d'un tiers dans sa circonscription de Nigel, face à son concurrent d'extrême-droite.

Parmi les tout premiers résultats, ou relève la victoire du parti progressiste fédéral (PPF) dans la circonscription de Hillbrow, à Johannesburg. Le parti national de M. Vorster y a pris la deuxième place suivi du nouveau parti de la république (NPR).

Voir page 2: Afrique du Sud

Bédard entend reconstituer le CAD

Québec renforcera ses "services d'intelligence"

par Jean-Claude Picard

QUÉBEC — Même si l'affaire n'a pas encore fait l'objet d'un accord formel au cabinet, le ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, entend constituer au sein de son ministère "un groupe d'analyse et de coordination" spécialement chargé de veiller à la sécurité de l'État.

Ce groupe, dont on ne connaît pas pour l'instant ni le nombre ni l'étendue des fonctions, sera particulièrement chargé de faire le lien entre le ministère de la Justice et les services de renseignement et de sécurité de la Sûreté du Québec et d'informer les autorités politiques de toute situation mettant en péril la sécurité de l'État québécois, a précisé le ministre au cours d'une entrevue accordée au DEVOIR.

Par ailleurs, M. Bédard, qui estime "être du devoir de son ministère de savoir précisément tout ce qui se passe du côté du renseignement et de l'intelligence politique", désire augmenter substantiellement à compter de l'an prochain les effectifs des services de sécurité et de renseignement de la SQ.

À cet égard, les informations officielles veulent qu'une centaine de policiers soient affectés à ces travaux de cueillette de renseignements relatifs à la sécurité de l'État, ce qui est bien peu sur un effectif global de plus de 4,000 policiers à la SQ. Quoi qu'il en soit, le ministre désire augmenter ce nombre de 20.

Ainsi, et même si M. Bédard refuse de donner plus de précisions sur cette délicate question, il semble évident que le gouvernement québécois, après avoir aboli, prématurément selon certains, le fameux Centre d'analyse et de documentation (CAD) institué sous le régime Bourassa, soit en voie de se donner les instruments nécessaires pour d'une part "être informé de ce qui se passe sur son territoire" et, le cas échéant, être en mesure de parer les coups.

"Il est nécessaire, de dire le ministre, d'instituer un groupe d'analyse et de coordination au sein du ministère de la Justice. La protection de la sécurité de l'État relève d'abord de forces policières efficaces et bien organisées mais il est par ailleurs évident que les fonctions de renseignement et de sécurité ne sont pas le seul apanage des forces policières."

Dans cet esprit, le groupe d'analyse et de coordination, qui sera vraisemblablement mis sur pied dans les premiers mois de 1978, remplira à peu près les mêmes tâches qu'un groupe similaire actuellement attaché au bureau du solliciteur général Francis Fox, soit des tâches de liaison avec les forces policières et d'examen approfondi des dossiers préparées par ces dernières.

Ceci dit, M. Bédard tient toutefois à préciser que le nouveau groupe n'aura rien de commun avec le CAD ou avec une quelconque organisation secrète à la disposition du pouvoir politique.

D'abord et contrairement au CAD qui était rattaché au bureau du premier ministre, le groupe d'analyse sera rattaché à

Voir page 2: Le CAD

ST-LÉGER

Le scotch léger, clair et sec, au goût des Québécois.

La Cour suprême donne raison à Vic Cotroni contre la CECO

OTTAWA (PC) — La Cour supérieure du Québec devra ré-entendre la cause de Vincent Cotroni, condamné à un an d'emprisonnement pour outrage au tribunal, en juillet 1974, à la suite de son témoignage devant la Commission d'enquête sur le crime organisé (CECO).

Dans un jugement partagé, cinq contre quatre, rendu hier, la Cour suprême du Canada a ordonné la délivrance d'un bref d'évocation tel que réclamé par Vic Cotroni.

Il en avait appelé d'une décision de la Cour d'appel du Québec, l'an dernier, qui confirmait la décision de la Cour supérieure refusant l'émission d'un bref d'évocation à l'encontre de la CECO.

On se souvient que M. Cotroni avait été requis "de fournir les raisons pour lesquelles... il ne devrait pas être trouvé coupable d'outrage envers les commissaires en répondant évasivement à de nombreuses questions posées".

"L'accusation d'outrage au tribunal à laquelle l'appelant (Cotroni) a été appelé à répondre devant les commissaires enquêteurs n'a pas spécifié les questions auxquelles il aurait répondu évasivement. On ne l'a pas fait davantage en le décla-

Voir page 2: Vic Cotroni

Salles de réceptions disponibles Solmar

Haute cuisine classique portugaise.

Rui de Mascarenhas

Et d'autres artistes portugais.

Jusqu'au 11 décembre

3699 boul Saint Laurent 844 7748

stationnement gratuit

suites de la première page

LE CAD

une division administrative du ministère de la Justice, celle dite de la sécurité dirigée par M. Paul Benoît.

En second lieu, d'expliquer le ministre, les règles de fonctionnement de ce groupe seront connues publiquement et l'une des toutes premières règles sera le respect intégral de la légalité.

"Il ne doit exister aucune ambiguïté de la part des autorités politiques à l'endroit des forces policières à l'effet que ces dernières doivent oeuvrer dans la légalité, dans le respect des droits et des libertés individuelles", d'affirmer M. Bédard.

Selon lui, des directives ambiguës en ces matières créent des situations dangereuses tant pour les policiers que pour le pouvoir politique, et il est par conséquent nécessaire que les agents affectés à ces fonctions sachent clairement à quoi s'en tenir.

Troisièmement, il faut absolument, d'ajouter le ministre, établir une distinction claire et nette entre l'action politique et l'action policière.

"Je reconnais, de dire M. Bédard, que certaines actions policières peuvent avoir une incidence politique mais le jour où je me préoccuperai de l'impact politique (au sens partisan) de telle ou telle décision en matière de police, ne j'aurai plus ma place au ministère de la Justice."

Le ministre estime enfin que s'il est essentiel que le gouvernement soit bien informé "de certaines situations sociales où il y a des potentialités de danger", il est tout aussi indispensable" de ne pas tomber dans certaines exagérations" qui conduiraient par exemple à remonter le type de fichiers qu'on pouvait trouver au CAD et qui, on s'en souviendra, ont été officiellement détruits le printemps dernier.

M. Bédard affirme de plus qu'il n'est pas indiqué, du moins pour l'instant, que ce groupe d'analyse et de coordination dispose lui-même d'agents sur le terrain et qu'il devra plutôt compter essentiellement sur les rapports fournis par les services policiers.

Quant au travail de renseignement et de sécurité effectué actuellement par la GRC en territoire québécois, le ministre se contente d'affirmer "qu'il a la conviction que la Sûreté du Québec lui transmet toutes les informations utiles à cet égard".

Pour ce qui est enfin de certaines informations voulant que des "agents étrangers" effectuent actuellement du travail d'intelligence politique au Québec pour le compte de leurs gouvernements respectifs, M. Bédard affirme laconiquement "qu'il ne lui semble pas indiqué de nier ou de confirmer ces informations".

VIC COTRONI

rant coupable", a expliquée le juge Louis-Philippe Pigeon, qui a expliqué les motifs du jugement pour le tribunal.

Selon celui-ci, la question fondamentale de la cause restait la suivante: "L'accusation portée contre l'appelant (Cotroni) était-elle suffisamment spécifique pour donner lieu à une condamnation valable?"

La Cour suprême est d'avis qu'étant donné qu'on a refusé de préciser quelle partie du témoignage était évasive, Cotroni ne pouvait se défendre adéquatement.

"Non seulement on a refusé de le faire à l'audition de l'accusation, mais on ne l'a pas fait non plus dans la décision où l'on n'a donné que des exemples, sous prétexte qu'il serait fastidieux de relever toutes les contradictions, les réponses qui se veulent parfois obscures, souvent confuses ou nettement inintelligibles".

Il était nécessaire de préciser afin que l'accusé puisse se défendre, a-t-il fait savoir.

C'est pour cette raison que la Cour suprême a décidé qu'il y a lieu d'autoriser la délivrance du bref d'évocation parce qu'apparemment, la condamnation est basée sur une accusation imprécise.

Par ailleurs, le juge Louis-Philippe de Grandpré a expliqué pourquoi lui et trois autres juges n'ont pas appuyé le jugement final du tribunal.

Selon lui, il était nécessaire de savoir si Cotroni avait été informé du reproche qu'on lui faisait, à savoir d'avoir répondu évasivement dans l'ensemble de sa déposition au point où ses réponses équivalaient à un refus de témoigner.

Le juge de Grandpré est d'avis que les tribunaux du Québec, ayant répondu par l'affirmative à cette question, ont refusé d'émettre le bref d'évocation, et ils avaient raison.

"Je suis convaincu que l'appelant (Cotroni) savait exactement que sa façon de répondre lui causerait des ennuis et il a refusé de la modifier", a-t-il expliqué dans sa décision.

Il précise en outre, qu'il appuie la décision de la Cour d'appel du Québec qui n'aurait pas empêché Cotroni de se libérer de sa peine en offrant de changer d'attitude et de répondre à toutes les questions.

D'autre part, la Cour suprême a été unanime pour rejeter certaines allégations voulant que l'interrogatoire conduit devant les trois commissaires était illégal et irrégulier et que les questions posées n'étaient pas de leur ressort.

Pour ce qui est de la dernière allégation, le juge Pigeon a révélé: "L'allégation que les questions posées à l'appelant lors de son interrogatoire ne relevaient pas du mandat confié à la commission doit être considérée comme futile."

1er décembre

par la PC et l'AP

Il y a aujourd'hui 34 ans, en 1943, le président Franklin D. Roosevelt, le premier ministre Winston Churchill et Joseph Staline mettaient fin à leur rencontre de Téhéran, en Iran. Ils s'étaient entendus sur l'envergure et le synchronisme des opérations destinées à écraser les armées allemandes. Les leaders alliés manifestèrent aussi l'intention de fonder une "famille mondiale des nations démocratiques", une fois la paix rétablie.

Principaux anniversaires historiques:

1976 — L'Angola devient le 146ème membre de l'ONU.

1975 — Le président Gerald Ford arrive à Pékin.

1973 — David Ben-Gourion, fondateur de l'État d'Israël, meurt à l'âge de 87 ans.

1970 — Luis Echeverria devient président du Mexique.

1966 — Kossyguine accueilli à Paris par le général de Gaulle.

1944 — Début de la bataille du bassin de la Sarre.

1935 — Tchiang kai-Chi élu président du Kouomintang.

1934 — Début de la grande purge en URSS: assassinat de Serge Kirov, collaborateur de Staline.

1918 — Les Serbes, les Croates et les Slovènes forment la Yougoslavie.

1825 — Mort du tsar Alexandre 1er. Nicola 1er lui succède.

1821 — La République de Saint-Domingue devient indépendante de l'Espagne.

1813 — Les Alliés décident d'envahir la France.

1640 — Révolte au Portugal qui devient indépendant sous la direction de Jean IV.

AFRIQUE DU SUD

Les électeurs blancs ont voté en plus grand nombre que prévu, en particulier dans les circonscriptions urbaines que le gouvernement tente de ravir à l'opposition. En raison de la forte indifférence des zones rurales, la participation moyenne serait voisine de 60 pour cent selon les premières estimations.

Le parti national détenait les deux tiers des 165 sièges dans l'Assemblée sortante. Il a mené ces élections sur le thème du rejet des pressions extérieures sur l'Afrique du Sud, ce qui devrait lui assurer une majorité encore plus forte.

Les Noirs, métis et Indiens, soit cinq Sud-Africains sur six, ne disposent pas du droit de vote. Le système électoral sud-africain ne comprend qu'un tour.

Des incidents ont marqué en outre cette journée: une trentaine de journalistes noirs ont été arrêtés par la police, alors qu'ils manifestaient en cortège en plein centre de Johannesbourg et passeront en jugement aujourd'hui sous l'inculpation d'infraction à la loi anti-émeute.

Les manifestants entendaient protester contre les récentes arrestations de certains de leurs confrères dont le rédacteur en chef du quotidien africain World, M. Percy Qoboza et contre la mise hors la loi de leur organisation syndicale "l'Union des journalistes noirs".

Un code de déontologie pour les juges

QUÉBEC (par Jean-Claude Picard) — Le ministre québécois de la Justice, M. Marc-André Bédard, entend soumettre la magistrature à un code de déontologie qui constituera autant de normes menant, en cas de conduite indigne, à leur suspension ou à leur destitution.

En fait, M. Bédard, qui a fait part de cette intention au cours d'une entrevue accordée au DEVOIR, a déjà soumis à la Conférence des juges un document de travail donnant les grandes lignes de son projet et indiquant par quelles voies il entend le mettre à exécution.

Lorsque cette consultation sera terminée, il déposera à l'Assemblée nationale, un projet de loi établissant ce code d'éthique et créant, si le besoin en est, un conseil de la magistrature qui aura pleine autorité pour le faire appliquer.

Bien que le ministre refuse de le dire officiellement, il semble que ce soit l'affaire du juge Fabien qui l'ait conduit à conclure à la nécessité d'un code de déontologie pour la magistrature et à un organisme autonome susceptible en cas de besoin de juger le comportement d'un des siens en fonction de ces normes.

Il n'existe actuellement aucune règle précise à ce chapitre sinon la loi des tribunaux judiciaires qui donne au ministre de la Justice le pouvoir de s'adresser au tribunal pour demander la destitution d'un juge dont le comportement serait jugé indigne; en outre ce tribunal ne dispose d'aucun critère pour juger l'affaire s'il s'avère que la conduite de ce juge, toute répréhensible qu'elle soit, ne donne lieu à aucune poursuite concrète.

C'est dans le but de corriger cette lacune de même que pour assurer encore davantage l'indépendance de la magistrature à l'endroit du pouvoir politique que j'entends élaborer ce code de déontologie et soumettre son application à un organisme tout à fait neutre que pourrait être un éventuel Conseil de la magistrature, de dire M. Bédard.

Parmi eux se trouvent une quinzaine de rédacteurs du nouveau quotidien Post, publié par la puissante chaîne Argus après la mise hors la loi du journal World il y a quelques semaines, interdiction qui risquait de priver quelque 160.000 lecteurs africains de leur journal favori.

Les quinze autres manifestants étaient employés au Rand Daily Mail et à son confrère du soir The Star, journaux qui tous deux publient des éditions spéciales quotidiennes destinées au public africain de Soweto et des villes-satellites noires du Transvaal.

Le cortège avait été bloqué par les policiers alors qu'il se dirigeait vers le quartier général de la police, brandissant des banderoles réclamant la remise en liberté des journalistes arrêtés en octobre dernier — dont Percy Qoboza, ancien directeur-rédacteur en chef du World — où qui sont détenus sans jugement depuis plusieurs mois à la suite des émeutes sanglantes de juin-octobre 1976.

Parmi ces détenus figure notamment M. Joe Thloloe, président de l'"Union des journalistes noirs" interdite depuis le 19 octobre dernier en vertu d'une mesure générale de répression, qui avait frappé plusieurs organisations noires ou blanches connues pour leur opposition à l'apartheid.

Quelques jours avant son interdiction il y a près de sept semaines, le World avait publié divers appels réclamant la libération ou le jugement des journalistes noirs emprisonnés. M. Percy Quoboza lui-même a été arrêté par ordre du ministre de la Justice le 19 octobre sans qu'un procès lui soit intenté.

Une centaine de journalistes noirs environ sont actuellement employés par les vingt-deux quotidiens publiés en Afrique du Sud. 45 d'entre eux font partie de la rédaction du Post et le rédacteur en chef de ce nouveau quotidien, M. John Miskelly a marqué sa solidarité avec les reporters de son journal arrêtés hier.

LA PRADE

finalement été qu'un compromis pour repousser la décision de deux ans.

Tout timide qu'il soit, ce moratoire ne plait pas à Ottawa qui a investi des milliards dans la création d'une industrie nucléaire originale localisée surtout en Ontario. Maintenant, on voudrait bien trouver des clients pour les réacteurs CANDU.

Les réacteurs canadiens sont les seuls qui utilisent de l'eau lourde comme modérateur, ce qui permet d'obtenir une réaction en chaîne dans l'uranium naturel sans avoir besoin d'enrichir le combustible à grands frais comme les autres pays dont les réacteurs sont modérés à l'eau "légère".

L'eau lourde est tout à fait semblable à l'eau légère mais les atomes d'hydrogène de ses molécules continnent un neutron supplémentaire, ce qui les rend plus lourdes. On peut toutefois boire cette eau sans danger et même sans y voir la moindre différence: L'organisme n'y verra que de l'eau!

Tout le problème est d'extraire ce petit pourcentage d'eau lourde contenue dans le Saint-Laurent. Le seul procédé rantable d'extraction exige de grandes quantités d'hydrogène sulfuré toxique. Le procédé consiste à faire circuler en sens contraire de l'hydrogène sulfuré et de l'eau en jouant sur les températures pour concentrer peu à peu l'eau lourde.

Il faut évidemment utiliser des quantités considérables et une usine comme celle de La Prade utiliserait des centaines de tonnes d'hydrogène sulfuré à des pressions considérables. Ces gaz corrosifs seraient contenus dans d'énormes cylindres de 300 pieds de hauteur chacun. Une simple fuite d'un pouce de diamètre suffirait pour tuer tout être vivant jusqu'à deux milles de distance.

Aux yeux des experts, une usine d'eau lourde est donc plus dangereuse qu'un réacteur nucléaire même si elle ne met en jeu aucun phénomène radioactif.

L'eau lourde fait en effet partie de la structure d'une centrale nucléaire et on n'a qu'à remplacer les pertes par évaporation et les fuites pendant le fonctionnement. Lorsque le réacteur est trop vieux, on transfère l'eau lourde dans un autre réacteur. La production d'eau lourde contrôle donc la vitesse de croissance de l'énergie nucléaire puisqu'une usine ne peut fournir qu'un certain nombre de nouveaux réacteurs par année.

BLOC-NOTES

Suite de la page 4

au Canada, ont invoqué le manque de... logements dans les centres urbains!

M. Brien soulève toutefois une question plus pertinente quand il s'interroge sur le peu d'enthousiasme manifesté par la SHQ aux offres de la SCHL de lui vendre certains des immeubles locatifs fort nombreux qu'elle possède dans la province. Devant le taux scandaleux de "locataires" au Québec, il faudra bien trouver les moyens de rendre ces résidents propriétaires de leurs logements.

Souhaitons qu'on y réussira mieux qu'à Val-Martin!

Savoir dénicher un chez-soi.

Ce ne sont pas les moyens qui manquent: vous pouvez soit faire la tournée des quartiers qui vous plaisent, soit fouiller les annonces classées, ou soit miser sur un tuyau.

Mais pour trouver cette maison rêvée d'une façon aussi rapide qu'infaillible, il vaut mieux vous assurer la collaboration d'un agent du Trust Royal.

L'agent connaît les propriétés disponibles dans les secteurs qui vous plaisent. En tenant compte du mode de vie de votre famille, il peut, tout en respectant le prix qui vous convient, réussir à vous satisfaire.

En plus de vous proposer une formule de financement à votre mesure, l'agent se chargera de régler une foule de détails qu'entraîne de nos jours une telle transaction.

Il n'en tient qu'à vous de puiser aujourd'hui même à cette exceptionnelle source d'expérience.

IMMEUBLES
Trust Royal
L'ENSEIGNE QUI FAIT VENDRE

Trust Royal
SERVICES IMMOBILIERS

la banque provinciale du canada

Résumé de l'état de l'actif et du passif

au 31 octobre 1977

	1977	1976
ACTIF		
Encaisse (y compris effets en transit)	**$ 868,223,403**	$ 841,084,400
Obligations de gouvernements et autres titres	**480,803,907**	409,769,513
Prêts, y compris les hypothèques	**2,785,263,420**	2,479,624,810
Immobilisations	**22,873,512**	19,005,619
Valeurs de compagnies contrôlées par la Banque et prêts à de telles compagnies	**9,109,475**	3,672,823
Lettres de crédit et autres éléments d'actif	**96,604,383**	50,851,435
Total de l'actif	**$4,262,878,100**	$3,804,008,600
PASSIF		
Dépôts	**$3,986,796,968**	$3,584,068,603
Lettres de crédit et autres passifs	**96,095,726**	56,700,069
Réserves pour pertes	**32,664,398**	28,879,550
Débentures émises et en circulation	**40,000,000**	35,000,000
Capital, fonds de réserve et bénéfices non répartis	**107,321,008**	99,360,378
Total du passif	**$4,262,878,100**	$3,804,008,600

Résumé de l'état des revenus et dépenses

pour l'exercice financier terminé le 31 octobre

	1977	1976
REVENUS		
Revenus des prêts	**$ 303,121,058**	$ 281,168,576
Revenus des valeurs	**34,078,244**	32,166,507
Autres revenus d'exploitation	**25,135,885**	21,173,150
Total des revenus	**$ 362,335,187**	$ 334,508,233
DÉPENSES		
Intérêts sur dépôts et débentures	**$ 227,270,082**	$ 212,249,236
Traitements, contributions aux caisses de retraite et autres prestations au personnel	**64,918,081**	55,642,184
Frais des établissements, incluant les amortissements	**17,438,598**	14,560,087
Autres frais d'exploitation, incluant la provision de $7,625,500 ($6,834,994 en 1976) pour pertes sur prêts d'après la moyenne des pertes au cours des cinq derniers exercices	**26,839,427**	23,777,533
Total des dépenses	**$ 336,466,188**	$ 306,229,040
Solde des revenus	**$ 25,868,999**	$ 28,279,193
Provision pour impôts	**11,500,000**	14,800,000
Solde des revenus après provision pour impôts sur le revenu	**$ 14,368,999**	$ 13,479,193
Par action	**$ 1.89**	$ 1.78

Le président et chef de la direction,
Michel Bélanger

Le vice-président et directeur général en chef,
Jean Machabée

Note — Les états financiers au 31 octobre 1976 ont été redressés pour donner effet à la fusion de La Banque Provinciale du Canada et de l'Unité, Banque du Canada sur la base de la fusion d'intérêts communs, conformément aux dispositions de la Loi sur les Banques et du contrat de fusion.

La Banque possède un réseau de 323 succursales réparties dans sept provinces canadiennes et une filiale bancaire en propriété exclusive, Provincial Bank of Canada (International) Limited, Nassau, Bahamas.

Les expériences du "commando du Pif" au Cégep de Limoilou

Les experts consultés n'ont jamais donné d'avis favorable

par Paul Bennett

QUÉBEC — Contrairement à ce qu'elles affirmaient mardi, les autorités du Cégep de Limoilou n'ont jamais reçu d'aucun expert d'avis favorable à la poursuite des expériences en laboratoire entreprises par le département de chimie sur la fabrication d'explosifs.

Les trois "experts" que la direction du collège dit avoir consultés ont affirmé hier au DEVOIR n'avoir jamais procédé à aucune expertise sur les produits employés au cours de ces expériences de laboratoire et n'avoir jamais donné d'avis favorable à la poursuite de ces expériences.

C'est pourtant sur la foi de ces témoignages que le Directeur général du collège, M. Yvon Hamel, et le Directeur des services pédagogiques, M. Marcel Sénéchal, se sont basés pour permettre le 10 novembre la reprise des expériences en laboratoire, suspendues deux jours auparavant.

Au cours de la conférence de presse qu'il avait donnée mardi, M. Hamel avait déclaré être entré en contact avec la Gendarmerie royale du Canada, l'Institut national de recherche scientifique (INRS) et un chimiste du ministère des Richesses naturelles afin de vérifier si les expériences entreprises la veille étaient réellement dangereuses.

"Ces témoignages recueillis par téléphone ou par contact personnel, soulignait M. Hamel, nous permettaient de croire que les dangers de ces expériences n'étaient pas aussi grands que nous pouvions le supposer".

Une expertise effectuée par trois spécialistes de l'Université Laval a démontré que les produits manipulés par les quelque 175 étudiants qui ont suivi ces cours, comportaient de "graves risques d'accidents", au point où même des étudiants de niveau universitaire n'auraient pu les manipuler.

Quant aux personnes contactées par l'administration du collège elles ont toutes déclaré au DEVOIR n'avoir jamais eu entre les mains les documents nécessaires pour porter un jugement sur les risques de ces expériences.

Ainsi, la section des enquêtes générales de la GRC à Québec dit n'avoir donné qu'un avis légal aux autorités du collège leur indiquant qu'un des produits employés dans une des expériences, le chlorate de potassium, ne pouvait être utilisé en laboratoire qu'avec une autorisation spéciale en vertu de la loi sur les explosifs. Aucun des membres de cette section de la GRC n'est d'ailleurs chimiste ou expert en explosifs.

Quant au deuxième individu consulté, M. Michel Desjardins, de l'INRS-pétrole, celui-ci affirme n'avoir jamais donné d'avis quelconque aux autorités du collège et avoir simplement référé celles-ci au Centre des recherches minérales du ministère des Richesses naturelles.

Au ministère des Richesses naturelles, les autorités du collège communiquèrent avec un chimiste, M. Joseph Gagnon, pour lui demander son avis. Or ce dernier a déclaré hier n'avoir jamais eu en sa possession les éléments nécessaires lui permettant de donner un tel avis et n'avoir jamais rien dit qui puisse être interprété comme un avis favorable à la poursuite des expériences.

"Je ne connais rien là-dedans. Ça fait trop longtemps que je n'ai pas mis les pieds dans un laboratoire", nous a déclaré M. Gagnon. Il se souvient cependant avoir indiqué à M. Hamel que si les produits qu'on venait de lui énumérer au téléphone étaient utilisés en "petite quantité", ça ne pouvait pas "représenter grand danger à première vue".

C'est le 7 novembre, jour où devaient débuter les expériences, qu'un groupe de professeurs du département avaient dénoncé à l'administration les dangers qu'elles comportaient pour les étudiants. Celles-ci furent cependant entreprises le 8 novembre, selon les autorités, annulées temporairement, puis reprises le 10, jusqu'au mardi de la semaine suivante. Elles ne furent formellement interdites que le 25 novembre, à la suite de l'intervention de la Direction générale de l'enseignement collégial.

Par ailleurs, LE DEVOIR a appris hier que le directeur des services pédagogiques du collège, M. Marcel Sénéchal, avait présenté sa candidature à la direction du CLSC-Basse-ville, à St-Roch-St-Sauveur, et que sa candidature était envisagée "très sérieusement" par le conseil d'administration du CLSC.

Selon un porte-parole du conseil d'administration, M. Sénéchal figure sur la liste d'éligibilité retenue par je jury chargé de choisir le prochain directeur général et "la candidature de M. Sénéchal est envisagée très sérieusement", sans égard aux événements qui se sont produits au Cégep de Limoilou. L'ancien directeur général du CLSC-Basse-ville, M. Louis Rivet, a quitté son poste le 1er novembre.

Enfin, le ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, a indiqué hier à l'Assemblée nationale que le ministère ne prendrait aucune mesure dans cette affaire tant qu'il n'aurait pas reçu le rapport de l'enquête qu'effectue actuellement la Sûreté du Québec, en collaboration avec la Sûreté municipale de Québec.

M. Morin a par ailleurs refusé de rendre publics les documents en sa possession afin de ne pas nuire à l'enquête policière. Quant au ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, il n'a pas encore reçu de rapport préliminaire.

Quant aux six professeurs suspendus lundi à la suite des révélations dans les journaux, leur cas sera examiné aujourd'hui par le Comité des relations de travail, un organisme paritaire syndicat-administration, qui devra statuer sur l'opportunité de maintenir ou non leur suspension.

Terre des Hommes

Le RCM réitère sa demande à la CMQ

par Claude Turcotte

Insatisfait des arrangements conçus par les autorités municipales pour la survie de Terre des hommes, le Rassemblement des citoyens de Montréal a fait un nouvel appel à la Commission municipale du Québec.

Les représentants du RCM ont discuté il y a quelques semaines avec des membres de la CMQ, qui dorénavant devra approuver les budgets de Terre des hommes, dont l'administration est confiée à l'Association montréalaise d'action récréative et culturelle.

Le RCM avait gagné ce point de l'approbation des budgets par la CMQ, mais il avait perdu l'autre, c'est-à-dire l'approbation de l'entente proprement dite entre la ville et l'association récréative.

Dans un télégramme envoyé hier le RCM réitère sa demande sur ce second point. De plus il suggère à la CMQ de refuser l'approbation du budget de Terre des hommes tel qu'il a été accepté par le conseil municipal mardi soir. Le RCM veut enfin avoir de nouveaux entretiens avec les membres de la CMQ afin de mieux se familiariser avec les procédures et le fonctionnement de la commission.

Par ailleurs au cours d'une séance du conseil municipal, qui siégeait encore hier après-midi, le RCM s'est opposé au dépôt d'une motion du comité exécutif en vue de faire accepter par le conseil le projet de distribuer gratuitement des visas à tous les Montréalais dont les noms figurent au rôle d'évaluation de la valeur locative.

Le maire Jean Drapeau a souligné que l'approbation du conseil n'était pas nécessaire dans ce cas mais qu'il avait pensé donner l'occasion à tous les conseillers de manifester leur appui à cette idée.

Le RCM n'a pas indiqué d'opposition de principe aux visas gratuits mais avant de se prononcer il aimerait avoir une meilleure connaissance de la politique générale de l'administration de Terre des hommes.

La discussion sur d'autres points inscrits à l'ordre du jour a permis au vice-président du comité exécutif, M. Yvon Lamarre, de promettre les schémas d'aménagement du centre-ville et du centre-sud pour le début de 1978.

Le conseil a aussi voté la subvention de $200,000 à la fondation Macdonald Stewart, qui a entrepris la réfection du Château Dufresne, et qui a déjà dépensé dans ce projet environ $500,000. On prévoit que la restauration complète coûtera plus d'un million de dollars.

En début de soirée, le RCM modifiait son attitude et indiquait dans un avis de motion qu'il favorisait l'accès gratuit pour tous les Montréalais à Terre des Hommes.

Le rôle d'évaluation de la CUM

Montréal-Nord irait devant les tribunaux

La ville de Montréal-Nord pourrait éventuellement étudier la possibilité de contester en cour de justice le rôle d'évaluation de la CUM, si le gouvernement québécois ne donne pas de réponse satisfaisante à sa demande d'une enquête approfondie.

Le 17 novembre, le conseil municipal de Montréal-Nord adoptait une résolution priant le ministre des Affaires municipales de mener une enquête et de prendre les dispositions légales nécessaires pour décréter une hausse uniforme du rôle d'évaluation de 1977.

Hier le maire, M. Yves Ryan n'avait pas encore reçu de réponse de Québec à cette résolution. Il ne s'alarme pas de cette situation et il souligne qu'il faut laisser un délai raisonnable au ministre, M. Guy Tardif pour fournir une réponse.

Toutefois, si la réponse ne vient pas éventuellement ou si cette réponse devait être défavorable, M. Ryan estime que le conseil municipal devrait alors considérer la possibilité d'aller devant les tribunaux, comme l'a déjà fait du

Voir page 6: Montréal-Nord

Même pour le sous-comité du cabinet

La politique de la GRC est de protéger ses sources

par Alain Duhamel

Le sergent d'état major François d'Entremont, de la Gendarmerie royale du Canada, estimait que même le sous-comité du cabinet fédéral sur la sécurité ne devait pouvoir révéler la provenance d'une lettre des felquistes exilés à Cuba.

Témoignant hier devant le commissaire Jean Keable, M. D'Entremont a expliqué que cette lettre, retrouvée dans la bourse de Louise Vandelac lors de la perquisition dans les locaux de l'Agence de presse libre du Québec, avait un contenu suffisamment important pour que le sous-comité du cabinet en soit saisi mais que, compte tenu de la nature de l'opération Bricole, il lui apparaissait essentiel de limiter au plus petit nombre possible de personnes la provenance de ce document.

"La politique de la GRC, a dit le témoin, est de protéger ses sources humaines. On n'en discute pas à l'extérieur à moins qu'on nous le demande spécifiquement... En limitant le plus possible, on venait à limiter le nombre de personnes au courant de la provenance de ce que nous savions".

En protégeant les sources, même devant le sous-comité du cabinet, le sergent d'état major D'Entremont voulait aussi éviter de dévoiler l'opération Bricole elle-même, "parce que c'est une opération illégale", devait préciser le témoin.

Le témoin tentait ainsi de justifier la recommandation qu'il avait faite, en novembre 1972, dans un rapport d'analyse de la lettre de Cuba.

Il avait alors écrit: "Vu cette situation d'ensemble, je suis d'accord avec l'analyste que nous avons plus à perdre qu'à gagner en faisant publier cette lettre. Je suggère que cette lettre soit montrée au Conseil de sécurité du cabinet fédéral en prenant toutes les précautions pour que le contenu ne soit pas distribué à l'extérieur de cet organisme pour protéger la source de cette information. Nous ne devrions pas oublier que deux autres corps policiers sont aussi impliqués avec cette source et qu'ils ne veulent à aucun prix la dévoiler".

Le procureur de la Commission d'enquête, Me Michel Descary, a tenté de savoir si la GRC avait, à l'intérieur de l'APLQ, une source humaine. La question, posée directement au témoin, a suscité une objection de la part du procureur de la GRC, Me Pierre Lamontagne, et du procureur du solliciteur général, Me Réjean Paul. Le renseignement demandé, ont-ils fait valoir, tombe sous le coup d'un affidavit du solliciteur général du Canada. Pour y répondre, le témoin doit pouvoir affirmer qu'il a une connaissance personnelle de la réponse dont l'origine se trouve ailleurs que dans les documents visés par un affidavit.

Le témoin ne pouvait déterminer où il avait appris l'existence d'une source humaine à l'intérieur de l'APLQ et son identité. De plus, le témoin craignait de compromettre d'autres sources, peu nombreuses, qui donnent des renseignements à la GRC. Toutefois, un document manuscrit de l'agent Robert Samson fait allusion à une source contrôlée par l'agent Guy Bonsent.

Le sergent d'état major d'Entremont a révélé que les opérations délicates portaient un nom de code particulier. Ainsi en est-il de l'opération Ham, dans le cas du Parti québécois, et de l'opération Bricole, dans le cas de l'APLQ.

A son avis, l'opération Ham tombait dans la catégorie des opérations Puma, nom générique par lequel la GRC désigne les perquisitions clandestines, à l'insu des victimes. Ce nom de code a remplacé celui d'opération 300.

Toutefois, l'opération Bricole n'entrait pas dans cette catégorie puisque les victimes devaient se rendre compte de la perquisition. Le dossier particulier consacré à l'opération Bricole pouvait tomber dans la catégorie Disruptive Tactics, méthode de perturbation, pour laquelle il existe un dossier particulier que la Commission d'enquête a vainement tenté d'obtenir jusqu'à ce jour.

Le témoignage a pu laisser entendre que d'autres opérations Puma ont eu lieu sur le territoire québécois. Cependant, le témoin a rapidement expliqué qu'il s'était mal exprimé. Son témoignage a permis de confirmer que les opérations Cobra et Vampire se rapportaient à l'interception de conversations téléphoniques dans le premier cas et à l'écoute électronique, dans le second cas.

Un document produit hier révèle que M. John Starnes, directeur général des services de sécurité à Ottawa, aurait préféré que la GRC s'en tienne à un rôle passif dans l'opération Bricole. "Si j'avais été consulté avant, j'aurais probablement recommandé fortement un rôle beaucoup plus passif de la GRC dans cette opération, d'autant plus qu'elle était prévue si peu de temps avant les élections fédérales".

Selon un autre document produit plus tôt dans l'enquête, M. Starnes avait manifesté son mécontentement à l'égard de cette affaire comportant des risques à la veille des élections générales fédérales de l'automne 1972.

Toutefois, M. Starnes ajoute à sa semonce que les autres corps de police auraient compris ce rôle passif et celui-ci "ne nous aurait pas empêcher de jouir des bénéfices, quels qu'ils soient, de l'opération".

Les officiers supérieurs de la GRC à Montréal avaient affirmé qu'ils n'avaient pu prévenir M. Starnes de l'exécution à brève échéance de l'opération puisqu'il était absent. M. Starnes rappelle que l'avis dans ce genre d'affaire deviendrait rapidement inopérant s'il était restreint à seule personne. A l'avenir, ses assistants pourront aussi le remplacer efficacement.

Le témoignage du sergent d'état major François D'Entremont doit se poursuivre aujourd'hui devant la Commission laquelle porte désormais le nom de "Commission d'enquête sur des opérations policières en territoire québécois". L'élargissement du mandat de la Commission pour atteindre plusieurs autres opérations policières, en plus de la perquisition illégale dans les locaux de l'APLQ, a rendu nécessaire le changement de nom.

Projet sur le recours collectif

QUEBEC (PC) — Le ministre d'État au Développement social, M. Pierre Marois, déposera aujourd'hui à l'Assemblée nationale un projet de loi établissant le recours collectif.

C'est ce qu'indique un communiqué émis hier par le bureau du ministre.

Ce projet de loi, qui portera le numéro 39, modifiera le Code de procédure civile et autorisera tout citoyen qui s'estime lésé à se pourvoir en justice en son nom et au nom de toutes les personnes victimes de la même injustice.

Après le dépôt du projet de loi en début d'après-midi, le ministre en expliquera le contenu au cours d'une conférence de presse.

aujourd'hui

À 10 h au YMCA Westmount, 4585 ouest, rue Sherbrooke, l'Institut du yoga intégral présente un festival de l'alimentation naturelle.

●

À 14 h au 3737 est, rue Sherbrooke, assemblée du conseil des commissaires de la Commission des écoles catholiques de Montréal.

●

À 15 h 45 à l'Institut de technologie agricole de Saint-Hyacinthe, M. Jean Garon, ministre de l'Agriculture, prononce l'allocution de clôture de la semaine du cultivateur.

À 17 h 30 au pavillon de Koninck, inauguration des cérémonies marquant le 125ème anniversaire de l'Université Laval, présidée par M. Louis O'Neill, ministre des Affaires culturelles et des communications.

●

Cliniques de la Croix-Rouge, à **Huntingdon**, à la Légion canadienne, de 15 h à 17 h et de 18 h 30 à 21 h; à **Verchères**, à l'école Ludger-Duvernay, de 15 h à 17 h et de 18 h 30 à 21 h; à **Montréal**, au ministère de la Justice, de 10 h 30 à 15 h 30.

Des chapeaux de fourrure, toujours

CRÉATIONS Jeanne Hardy

MAIL ST.-ROCH, QUÉBEC
461 est rue Saint-Joseph
529-5756

VENTE DE NOËL

- BATIK
- CÉRAMIQUE
- ARTS ET TISSAGE

Le Centre Récréatif de Ville Mont-Royal
60 Avenue Roosevelt
Ville Mont-Royal

VERNISSAGE
2 déc. 19.00 à 22.00 hres
Sam. Dim. Lun. 3-4-5 déc.
13.00 à 21.00 hres.

EMPIRE INDUSTRIES INC.
commissaires-priseurs
Pour coincider avec l'exposition régulière de pièces de monnaie et de timbres du Sheraton

IMPORTANTE VENTE À L'ENCHÈRE PUBLIQUE
PIÈCES DE MONNAIE, TIMBRES, PAPIER-MONNAIE, MONTRES DE POCHES
bijoux de succession, oeuvres d'art
DIMANCHE 4 DÉC. 1:00 P.M. inspection: 11 à 1 P.M.
HÔTEL SHERATON MONT-ROYAL, SALON LAURENTIEN

comprenant: Pièces de monnaie de 1858 à 1973. Plusieurs pièces de monnaie canadiennes et étrangères en or, choix de pièces de dix cents canadiennes (Victoria, Edouard, George V et VI) Pièces de papier-monnaie de la Banque du Canada, et plusieurs autres billets de banque. Timbres nos: 50-60, 123-, 124, 130, 132, paire de 136, paire de 137, 155 etc. feuilles complètes. 027, 032 etc. UN MAGNIFIQUE CHOIX DE BIJOUX DE SUCCESSION JUSTE À POINT POUR NOËL.

Plusieurs pièces canadiennes d'oeuvres d'art

Encan dirigé par
EMPIRE INDUSTRIES INC. 482-3801
Les expéditions sont maintenant acceptées pour de futures ventes à l'enchère

COLLOQUE QUÉBÉCOIS
sur l'intervention [illegible]mentale
[illegible]glas
3[illegible]cembre 1977
Aucune inscription à l'entrée
COMPLET

À Ste-Adèle

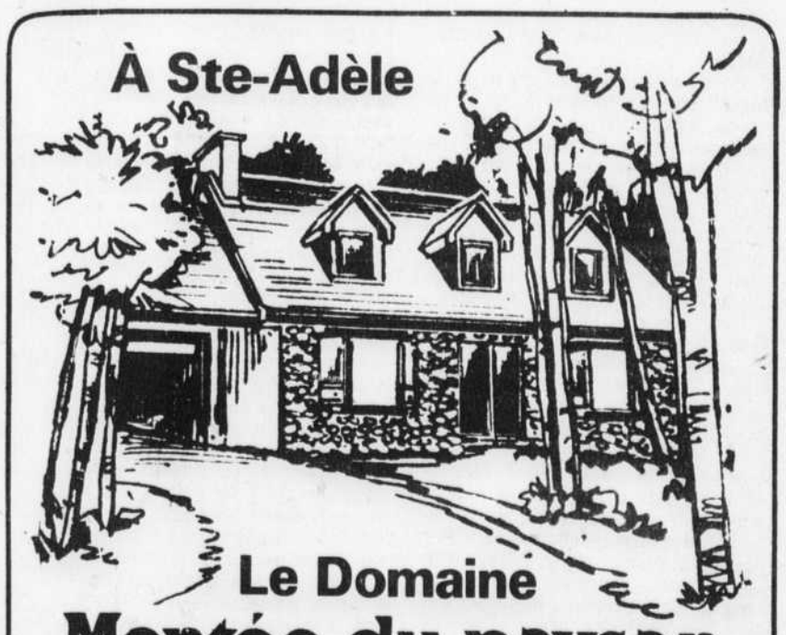

Le Domaine
Montée du paysan
vous réserve tous les bienfaits de la vie à la campagne et les avantages d'une communauté bien structurée.
Avant d'acheter vous vous devez de visiter le NOUVEAU projet de la "Montée du Paysan"

PRIX À COMPTER DE $49,500.
(financement facile)

- Site strictement résidentiel
- Choix de 3 styles de spacieuses maisons: CANADIEN ★ NORMAND ★ SUISSE
- Foyer naturel dans chaque maison
- Terrain paysagé surface minimum: 15,000 p.c.
- Système de chauffage électrique
- Aqueduc et égouts déjà posés

SKIEURS: LE DOMAINE "MONTÉE DU PAYSAN" EST SITUÉ À 5 MIN. DES PENTES.

Comment s'y rendre:
Autoroute des Laurentides, sortie 67. Roulez tout droit jusqu'au 3è feu de circulation, tournez à gauche (rue Morin). Roulez ¾ mille. Voir enseigne à droite.
Téléphonez à Ste-Adèle: 229-5106
Pour rendez-vous, sur semaine appelez 663-0540

éditorial

Ce que les Ontariens en pensent

Lorsqu'on veut savoir ce que les Canadiens des autres provinces pensent des problèmes relatifs à l'avenir constitutionnel du pays, on a coutume de s'en remettre aux sources classiques et faciles d'accès que sont les déclarations des politiciens provinciaux, les éditoriaux des journaux, les revendications des minorités linguistiques et enfin, mais trop souvent, les réactions plus pittoresques mais généralement moins représentatives qu'expriment les lettres ouvertes publiées dans les journaux.

À ce rythme, chacun pige ce qu'il veut. Celui qui a renoncé au projet canadien dévore à pleines dents la lettre du dernier "crackpot" qui a réussi à trouver une place dans la tribune des lecteurs du Toronto Star ou du Vancouver Sun. Celui qui ne peut concevoir l'avenir du Québec en dehors du lien canadien retient surtout, dans les déclarations des hommes publics, celles qui confirment sa vision des choses. Et les monologues se multiplient ainsi, chacun étant convaincu d'avoir raison mais ne parvenant guère à ébranler les certitudes de l'autre.

Par-delà ces sources auxquelles par paresse on se confine trop souvent, il en est toutefois d'autres, encore plus instructives, auxquelles l'actualité donne assez souvent accès mais qui passent davantage inaperçues. Au premier rang de celles-là, il y a les interventions et les prises de position des corps intermédiaires. Du type de réflexion que l'on poursuit par les temps qui courent au sein de ces groupements, l'actualité des derniers jours fournit d'intéressants échantillons, en provenance de Toronto. Ces échantillons sont suffisamment représentatifs pour que l'on s'y arrête quelque peu.

●

Un premier sujet d'intérêt nous vient de la Ontario Federation of Labour qui, à l'instar de la FTQ, tient cette semaine ses assises annuelles. Au programme du congrès, on avait inscrit cette année une importance résolution sur la question québécoise, qui a été adoptée avant-hier à une forte majorité. Cette résolution paraît résumer assez bien l'état actuel de l'opinion chez les travailleurs syndiqués.

Parmi les interventions qui précédèrent le vote, il y eut sans doute les plaidoyers familiers de ceux qui voient toutes choses dans la perspective de la lutte des classes et qui s'en remettraient volontiers aux travailleurs québécois du soin de décider seuls de leur avenir. Mais, s'il faut s'en remettre au compte rendu du Globe and Mail, le sentiment général des délégués au congrès de la OFL s'est révélé plus nuancé.

Suivant en cela le projet de résolution qui leur avait été soumis, les délégués n'ont pas hésité à approuver le principe du français langue officielle de travail au Québec. Ils n'ont pas davantage hésité à proclamer que le Canada devrait se doter d'une nouvelle constitution, fondée sur le principe de l'égalité et conçue de manière à tenir compte des diversités régionales, culturelles et sociales. Ils ont toutefois refusé de reconnaître explicitement le droit du Québec à l'autodétermination.

Déjà, des syndicats importants, tels les United Steel Workers, les United Automobile Workers, la Canadian Union of Public Employees et l'Union canadienne des Postiers, se sont résolument engagés dans l'acceptation du principe de l'autodétermination. L'idée a déjà, par conséquent, cessé depuis un certain temps de faire scandale dans les milieux syndicaux ontariens. Et rien n'indique qu'appelée un jour à se prononcer à ce sujet, l'Ontario Federation of Labour opterait pour une attitude négative. Le contraire est même probablement vrai.

Mais il semble qu'on ait préféré cette fois garder le silence à ce sujet pour une raison compréhensible: on voulait éviter de fournir prématurément des arguments de propagande à ceux qui veulent à tout prix la séparation. Pour l'OFL, il est clair en effet que des problèmes aigus se posent. Mais cet organisme considère que l'on est encore loin d'avoir fait tout ce qui était possible à l'intérieur du cadre politique actuel pour les résoudre. Il veut d'abord que soit tentée à fond cette première démarche avant que l'on parle sérieusement de démarches plus radicales.

En somme, l'Ontario Federation of Labour adopte une attitude foncièrement sympathique aux revendications fondamentales du Québec. Mais jusqu'à nouvel ordre, elle n'est pas prête à conclure qu'il faille briser le pays pour y faire droit. Sans fermer la porte à cette éventualité, elle ne veut rien faire qui aurait l'air de la précipiter ou de la rendre inévitable. Elle veut au contraire qu'il soit connu que sa très forte préférence va plutôt à un réaménagement négocié du système fédéral canadien.

●

Un second sujet d'intérêt nous est fourni par le Board of Trade of Metropolitan Toronto, qui témoignait lundi devant le groupe de travail Pépin-Robarts dans la Ville-Reine. Le Board of Trade du Grand Toronto est probablement le plus important du pays. On y retrouve tout ce que la Ville-Reine compte de puissances financières, industrielles et commerciales. Or, dans ce milieu aussi, il s'est produit une évolution significative depuis les jours où on l'associait volontiers à un refus brutal de tout ce qui pouvait être relié de près ou de loin au fait français ou au Québec.

Une hirondelle ne fait pas le printemps. Il faudra bien davantage qu'une profession de foi du Board of Trade du Grand Toronto pour changer le comportement de ses milliers de membres. Dans le mémoire soumis par cet organisme au groupe Pépin-Robarts, on constate néanmoins une ouverture au changement qu'on n'avait pas l'habitude d'associer aux milieux qu'il représente.

Ainsi, dans le domaine économique, le Board of Trade of Metropolitan Toronto va plus loin, ma foi, que certains organismes anglophones québécois. "Our Board of Trade believes, déclare le mémoire, that the fundamental requirement of preserving Canada intact as a nation involves acceptance of the duality of our society". Cette affirmation est sans doute suivie d'un commentaire quelque peu alambiqué où il est question du Canada "as a country of two founding peoples, with a duality of language expression in a plurality of cultural expression". Mais aussitôt après, le langage du mémoire se raffermit de nouveau: "If we are going to keep Canada together, we are going to have to strive to create a truly equal partnership. Francophones must be able to more fully discharge the responsibilities of top management in the economic system".

Plus loin, le mémoire du Board of Trade reconnaît sans équivoque qu'accepter le principe de deux cultures fondatrices, c'est du même coup accepter le principe qu'il doit y avoir deux langues. Du même souffle, il incite le gouvernement ontarien à pousser davantage ses efforts en vue de procurer l'égalité linguistique à la minorité francophone ontarienne dans des domaines comme les tribunaux, les écoles et les services de santé.

Au plan constitutionnel, le Board of Trade est plus réservé. L'expérience des dernières années ne l'invite pas à un optimisme aveugle quant aux chances de succès d'un remaniement en profondeur de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. Les auteurs du mémoire considèrent néanmoins que la situation présente justifie de nouvelles tentatives dans la voie d'un réaménagement constitutionnel. Ils tiennent, cela va de soi, à conserver un gouvernement fédéral suffisamment fort. Mais la liste des pouvoirs qu'ils jugent indispensables pour ce gouvernement est étonnamment concise: affaires étrangères, défense, monnaie et politique monétaire, réglementation du commerce inter-provincial et international, et les autres domaines où une direction et des politiques nationales sont nettement requises. "La plupart des autres domaines devraient être négociables", poursuit le mémoire.

●

Dans ces propos émanant des milieux syndicaux et patronaux ontariens, rien n'annonce la terre promise. Rien ne garantit non plus qu'une solution est à portée de la main. On doit même regretter un certain manque de précision que l'on retrouve d'ailleurs aussi dans les propos que le premier ministre de l'Ontario, M. William Davis, a tenus mardi devant le groupe Pépin-Robarts.

Mais la sympathie et le désir de comprendre, accompagnés d'un respect réel, ont remplacé le langage dur et intolérant auquel il eût fallu s'attendre il y a une quinzaine d'années à peine. On demeure aussi attaché que naguère à l'idéal d'un Canada uni. Et l'on signale avec une force qui ne devrait pas passer inaperçue au Québec, les coûts économiques très élevés qui risqueraient de découler pour tout le monde, Ontario et Québec compris, d'une rupture du pays. Mais on chercherait en vain les appels arrogants au "One Canada" d'il n'y a pas si longtemps. L'esprit de recherche est entré dans la place. Il s'exprime avec un souci évident de ne pas blesser inutilement mais aussi de ne laisser tomber prématurément aucun morceau de l'appareil en place. Lorsque M. William Davis tiendra le même langage, on saura mieux qu'il est loin d'être le seul à penser ainsi dans sa province. Cela accroît les chances d'un dialogue constructif.

Claude RYAN

Le conflit de la CTCUM

Il faut rétablir au moins partiellement le service

La Chambre de Commerce

■ Dans une lettre ouverte qu'elle a adressée mardi à M. Lawrence Hanigan, président de la CTCUM, la Chambre de Commerce de Montréal soutient que le temps est maintenant venu de penser à la population. Elle réclame en conséquence le rétablissement au moins partiel du transport en commun au moins sur les grands axes de circulation. Voici le texte de la lettre de la Chambre, signée par son président, M. J.V. Raymond Cyr.

Monsieur le président de la CTCUM,

Les Montréalais sont privés de leur transport en commun depuis maintenant une semaine. Les grévistes de la CTCUM ont donc pu manifester suffisamment l'importance qu'ils attachent à leurs revendications et en faire connaître la nature à un public forcément attentif. Les parties intéressées auront également disposé d'une période utile de réflexion et de démarches exploratoires. Sans se prétendre investie d'un mandat autre que celui de représenter ses membres et de faire valoir leurs points de vue et préoccupations, la Chambre profite de cet "anniversaire" somme toute peu réjouissant pour vous communiquer ses réflexions, estimant qu'il est grand temps de s'occuper de la population qui n'apprécie pas être tenue en otage, comme cela se produit invariablement à l'occasion des grèves dans les services publics.

Si nous n'en étions venus, depuis quelques années, à tolérer que l'intimidation et parfois la violence empêchent des employés dont le syndicat n'est pas en grève d'accomplir normalement leurs propres tâches, vous n'auriez pas eu à interrompre complètement le service dans les 48 heures du début de la grève du personnel d'entretien. Vous avez sans doute alors agi prudemment. On peut comprendre en effet que les autorités de la CTCUM et de la police de la C.U.M. aient voulu éviter de sembler présumer au départ de la commission d'actes de violence en ayant recours à un déploiement considérable de forces, que l'on aurait pu percevoir et interpréter comme provoquant. Mais il faut maintenant penser à la population et exercer tous les recours légitimes pour rétablir au moins partiellement le transport en commun.

Ainsi, ce ne serait certainement pas provocation que de tout mettre en oeuvre pour que la grève se déroule conformément aux prescriptions du Code du travail et non selon l'un ou l'autre des incroyables scénarios que l'appareil syndical a presque réussi à imposer à l'opinion publique comme allant de soi! Comme si la grève des membres d'une unité syndicale d'une entreprise qui en compte plusieurs devait nécessairement faire cesser toutes les opérations, comme si l'employeur n'avait pas le droit, voire la responsabilité de maintenir production et service au plus haut niveau possible, à un coût bien sûr pour toutes les parties en cause. Car c'est justement sur des enjeux économiques et non sur le droit des gens et de tiers non parties au conflit que doit s'exercer le rapport de force prévu par notre régime de relations de travail, qui normalement comporte des risques de part et d'autre.

Dans le conflit actuel, mis à part l'intimidation, on n'a pas encore à déplorer d'incidents regrettables en nombre appréciable; mais ce serait déjà céder au chantage que de ne pas prendre les mesures qui s'imposent pour rétablir au moins partiellement le service au public par crainte d'indisposer les syndicats et de provoquer des incidents. Il n'y a pourtant pas lieu de présumer qu'il s'en produirait fatalement, surtout si toutes les instances en cause prenaient des dispositions adéquates au moment de remettre partiellement en route autobus et métro. Économie des moyens et utilisation optimale des ressources humaines et matérielles disponibles pourraient effectivement atténuer les inconvénients et préjudices sérieux causés à la population durant que se poursuivent et s'intensifient les efforts pour trouver un règlement raisonnable à la grève. Ainsi il devrait être possible de rétablir partiellement les services d'autobus et de métro sur les grands axes de circulation, tant aux heures de pointe du matin et du soir pour la masse des travailleurs que dans l'intervalle pour les personnes âgées et les responsables de ménages et familles qui doivent faire des courses absolument nécessaires. La Chambre de Commerce de Montréal vous demande aujourd'hui de prendre incessamment des mesures de cet ordre, de telle sorte que les pertes économiques appréciables que subissent nombre de Montréalais et les préjudices peut-être encore plus graves que supportent les plus démunis soient allégés et que cessent au plus vite les pressions par victimes interposées.

Dans une perspective de collaboration avec les pouvoirs publics, notamment en ce qui a trait à l'utilisation optimale des ressources et au meilleur aménagement des contraintes, la Chambre demande aux entreprises et aux établissements commerciaux d'étaler les horaires de leurs personnels ou de modifier leurs heures d'ouverture; une telle mesure pourra s'avérer d'autant plus efficace que les milieux d'affaires et le public connaîtront effectivement les caractéristiques des services réduits remis à leur disposition.

Quand on aura fait le bilan de ce Nième conflit dans les services publics, on se rendra compte une fois de plus du caractère odieux et proprement injuste de l'exercice incontrôlé du droit de grève lorsque c'est le public tenu en otage qui en fait les frais. Cette fois il faudra se rendre à l'évidence et cesser de jouer à l'autruche en faisant mine de croire encore à cette vache sacrée qu'est en passe de devenir le droit de grève illimitée dans le secteur public. Une fois le conflit résolu et les séquelles résorbées, nous aimerions voir la CTCUM et ses interlocuteurs syndicaux s'employer à explorer de nouvelles voies, plus conformes à l'intérêt public; il ne faudrait quand même pas devoir recourir à une grève des contribuables pour amener gouvernements, administrations publiques et syndicats à faire l'effort de réflexion voulu, d'urgence, pour trouver une façon plus efficace et plus humaine de déterminer les conditions de travail dans le secteur public.

En attendant, monsieur le président, nous vous réitérons notre demande de prendre immédiatement les mesures nécessaires pour rétablir au moins partiellement le service au public. Comme nous l'avons déjà déclaré publiquement, vous pouvez compter sur l'appui de la Chambre de Commerce de Montréal dans votre détermination de ne pas vous laisser arracher par pression ou chantage un règlement excessif, dont les conséquences néfastes risqueraient de rejoindre, au-delà de la CTCUM, bon nombre de services et d'administrations publics.

bloc-notes

Un Proche-Orient en trompe-l'oeil

On peut maintenant s'attaquer aux fausses évidences qui encombrent le dossier proche-oriental et détruire quelques contrevérités plantées par chacune des parties soit dans un but de propagande soit pour gagner un répit devant l'accélération "post-Opération Sadate".

Il y en a de primaires, qui se désintègrent par elles-mêmes dès qu'on les expose à la lumière. Ainsi de l'outrecuidance qui consiste à dire que Paris "se présente comme médiateur entre l'Égypte et la Syrie". Quand il a fallu tant de tergiversations pour souscrire à la déclaration de la CEE et se rendre compte que l'initiative de M. Sadate était "courageuse", certaines prétentions deviennent irrecevables.

Il y en a de plus raffinées, qui se fondent sur la vraisemblance. Le cas-type de cette contrevérité est ledit isolement de l'Égypte au sein du monde arabe; ou encore, corollaire de cette assertion, les appuis ravageurs qu'attirerait la Syrie dans sa mouvance. Le voyage de M. Khaddam à Moscou vient en fait compléter les indices établissant que la Syrie est non seulement isolée mais qu'elle doit se méfier des appuis qu'elle reçoit. L'incapacité de tenir une réunion anti-Sadate à un rang et dans un lieu déterminés (on aura deux réunions, une à Tripoli et l'autre à Bagdad, avec les mêmes participants pour discuter du même problème) prouve, d'une part, l'incohérence de ce camp et, d'autre part, indique les réticences syriennes à "embarquer" dans la voie du refus.

Damas, qui vient de renouveler inconditionnellement le mandat des Casques bleus au Golan, n'est opposé qu'à la ligne suivie par M. Sadate; jusqu'à nouvel ordre, le président Assad continue de souscrire à la reconvocation de la conférence de Genève; par contre, l'Irak, la Libye et le front palestinien dit "du refus" sont catégoriquement opposés à **toute** solution négociée avec Israël! Le président Assad se trouve aujourd'hui en situation de devoir dire: protégez-moi, Mon Dieu, de mes amis, je m'occupe de mon ennemi... M. Assad risque d'être happé dans un courant qu'il a quitté (sans s'arrêter à l'insurmontable querelle idéologique qui l'oppose à Bagdad) et il a tout à perdre à faire le jeu de ce camp; un camp qui, de toute façon, n'est pas en mesure de l'aider décisivement dans un conflit ouvert contre Israël. Et c'est probablement vrai pour Yasser Arafat aussi...

En face, l'Égypte n'a sans doute pas obtenu l'adhésion spontanée d'une majorité de pays arabes, mais elle a, d'une part, enclenché une dynamique colossale sur le plan mondial et, d'autre part, à des degrés divers, obtenu l'appui du Soudan, du Maroc, de l'Arabie séoudite, du Koweit, des Emirats arabes et même de l'écartelé de toujours, Hussein de Jordanie. Le fait que l'Arabie, la Jordanie et le Koweit n'aillent pas aux réunions de Tripoli et de Bagdad enlève à ces réunions toute importance pratique...

Une autre fausse évidence est celle de la position injustifiable du secrétaire général des Nations unies. On admettra qu'il a consenti à se faire représenter à la conférence du Caire (mais au prix de quelle pression?); toutefois, il n'avait absolument pas à avancer une "suggestion" d'intercaler encore une conférence entre celle du Caire et celle de Genève! Non seulement une telle conférence intercalaire aurait-elle vidé de toute substance celle du Caire, mais encore elle aurait abouti à tout bloquer, à ce niveau artificiel, par les mêmes obstacles qui ont, à ce jour, bloqué le chemin de Genève et poussé Sadate à faire son voyage. C'est encore une de ces initiatives immatures qui, au nom d'une paix mythique, risquent de détruire une concrète initiative de paix. Si le secrétaire général se contentait de vouloir désamorcer des dossiers explosifs plutôt que de susciter de nouveaux problèmes, ce serait déjà un énorme apport.

Et maintenant la position de Washington, telle que redéfinie — et embrouillée — hier par le président Carter. On saura gré au président américain, pour l'histoire, d'avoir dit de belles paroles au sujet de l'événement historique qui s'est déroulé à Jérusalem; on appréciera également au Caire comme à Jérusalem, qu'il ait délégué M. Atherton à la préconférence convoquée par M. Sadate; la présence de celui-ci comme celle du représentant de M. Waldheim éviteront que la rencontre prévue soit strictement bilatérale; on retiendra de même que non seulement M. Carter veut jouer le rôle de médiateur auquel le convient MM. Begin et Sadate mais encore qu'il avance de son propre chef une date que le chef d'État égyptien peut difficilement refuser; et pas seulement parce que la date est approximative: "Vers le 13 décembre" ...Tout ceci démontre bien que l'Administration Carter commence à se remettre de sa surprise et qu'elle entend reprendre l'initiative. Mais qui lui a demandé de ramener les Soviétiques dans le décor?

Aussi bien Israël que (surtout) l'Egypte ont payé assez cher pour les sortir de là, et M. Sadate lui-même a tout fait pour que Moscou refuse son invitation. A quel jeu se livre donc Washington?

La conférence du Caire est une "préconférence" et, de toute manière, il est clair qu'elle aura lieu même s'il n'y avait qu'un face-à-face israélo-égyptien. Jérusalem s'est enfin attelé à préparer "la substance" de la paix (c'est-à-dire les concessions attendues) et M. Sadate attend avec impatience cette réponse concrète à son voyage. Dans ce contexte, pourquoi Washington s'acharne-t-il à ramener des Soviétiques dont les intéressés eux-mêmes ne veulent pas?

Est-ce pour rentrer dans les bonnes grâces du Kremlin en vue d'autres dossiers bilatéraux soviéto-américains?

Pourtant, la leçon du voyage de M. Sadate était claire: le président égyptien entendait discuter directement, mettant fin à l'intolérable situation de pions dans laquelle se trouvaient jusque-là l'Egypte et Israël. On peut même se demander jusqu'à quel point l'intention **d'empêcher** une paix israélo-égyptienne intervient dans la décision américaine de se rendre au Caire! Cette tentative de M. Carter de ramener le monde extérieur à ses propres concepts, démarche propre aux théoriciens qui l'entourent, lui réservera des réveils désagréables: il faut être naïf de croire que ce que sait l'Administration Carter est bien **tout** ce qui s'est dit entre MM. Sadate et Begin.

L'Egypte et Israël se laisseront faire jusqu'à ce que M. Carter lui-même ait ramené la preuve de l'impossibilité de toute autre paix que bilatérale! Il aura alors à se consoler en inscrivant cette paix séparée dans la "perspective" d'une généreuse paix "générale"...

Georges VIGNY

Les logements "inoccupés"

S'il faut en croire une "évaluation préliminaire" des taux d'inoccupation des logements au Québec faite par la Société centrale d'hypothèques, les logements inoccupés ne sont pas exceptionnellement nombreux dans la province, sauf à Hull où l'on constate un "grand surplus".

Dans la région métropolitaine de Montréal, en particulier, le directeur régional de la SCHL pour le Québec, M. Pierre Brien, rapportait le 18 novembre dernier devant les constructeurs d'habitations un "taux très acceptable" de 3,5%.

En réalité, faute de données et d'études sectorielles plus poussées, on ne voit pas encore très clair dans la situation présente. D'après les statistiques dévoilées par M. Brien, il est évident que la SCHL doit déplorer un surplus de maisons unifamiliales. Au prix qu'elles coûtent, en effet, elles sont inabordables pour la grande majorité des ménages qui voudraient les acheter.

Au reste, même si le prix en était accessible, il ne faudrait guère souhaiter une reprise de ce marché-là, même sous prétexte de "relancer la construction", puisque de l'aveu même de la SCHL ce genre d'urbanisation entraîne des coûts de transport, d'énergie et de services municipaux exorbitants.

M. Brien invite donc les constructeurs à renoncer, du moins pour le moment, à un secteur où la surproduction est évidente (la SCHL eût dû le prévoir et corriger la situation il y a déjà plusieurs années). Il les incite plutôt à réfléchir "très sérieusement" sur l'orientation qu'ils pourraient prendre, avec la SCHL et le gouvernement fédéral qui veulent s'engager dans cette voie "avec une ampleur considérable en 1978", dans ce qu'on appelle la "remise en état des logements".

C'est ainsi confirmer la justesse des orientations que la SCHL a refusé d'endosser pendant des années, et que le gouvernement du Québec et la Société québécoise de l'habitation ont commencé de mettre en application cette année, dans le cadre des programmes de stimulation de l'économie et de soutien de l'emploi.

Au cours de la même allocution, le représentant de la SCHL au Québec n'a pas manqué d'invoquer à son tour le climat social québécois et ses effets présumés sur le marché de l'habitation. Il est piquant d'entendre un haut fonctionnaire fédéral déplorer la chute de l'immigration et la baisse de la demande résidentielle à laquelle cette chute contribue, alors que les ministres fédéraux au dossier, justement pour stopper l'entrée des immigrants

Voir page 2: Bloc-notes

Jean-Claude LECLERC

lettres au DEVOIR

Le référendum réglera-t-il le sort du Québec ?

Le Parti québécois a promis de tenir un référendum (vraisemblablement au printemps 1979), sur le statut politique du Québec face au Canada. Certains pensent, en s'appuyant sur des textes de droit international, tel l'acte final d'Helsinki, au bas desquels le gouvernement canadien a apposé sa signature, que les situations juridiques ainsi créées suffiront pour obliger Ottawa à se retirer du territoire québécois suite à un vote en faveur de la souveraineté du Québec. Mais se pourrait-il qu'Ottawa possède, sur le plan interne, et sur le plan international surtout, des munitions cachées susceptibles de retarder, voire d'empêcher, la concrétisation de la souveraineté québécoise?

Sur le plan interne, le jeu pourrait se faire entre le moment du référendum et celui des nouvelles élections générales au Québec. Si Ottawa réussissait à retarder le vote, par l'Assemblée nationale du Québec, de la confirmation des résultats du référendum, et si le P.Q. se faisait battre aux élections générales, on pourrait dire qu'il en sera fait de la souveraineté... Ottawa atteindrait ce résultat en contestant la portée du référendum: il demandera aux Québécois où commence l'association et où se termine la souveraineté? Cette question peut, à elle seule, paralyser pendant plusieurs mois d'éventuelles négociations entre Québec et Ottawa.

Ensuite, le gouvernement fédéral pourrait empêcher le Québec d'agir sur le plan international. On l'a vu récemment, à l'occasion de la visite de M. Lévesque en France. En fait, Ottawa opposera sans doute à la France les règles qu'elle suit en matière de reconnaissance des États, fondées sur la théorie de "l'effectivité", soit de l'**exercice exclusif** du pouvoir par un gouvernement sur un territoire donné. Ainsi, tant qu'Ottawa conservera une part quelconque de pouvoir direct sur les personnes physiques ou morales du Québec, il dénoncera à bon droit une reconnaissance de la souveraineté du Québec par la France, dont l'acte de nature politique serait interprété comme un geste d'hostilité.

Le Québec pourrait regarder du côté des autres géants de ce monde: l'URSS et les États-Unis. On peut douter que ces États, eux-mêmes vastes fédérations, s'empressent de reconnaître un État de fait (ou même un changement juridique internationalement valable, mais critiquable au niveau du droit interne canadien) dans la mesure où une situation analogue risquerait de se produire à l'intérieur de leurs propres frontières. Une reconnaissance hâtive de leur part prendrait valeur de précédent, et leur serait opposable par un quelconque de leurs actuels États-membres, un jour tenté de suivre la voie du Québec...

Du côté des États africains francophones, Ottawa déploie des efforts depuis une dizaine d'années pour leur enlever toute velléité de s'entendre directement avec le Québec. On se souvient de Niamey. Mais on doit aussi considérer sous cet angle le développement de l'aide économique — liée — que le Canada apporte désormais à ces pays (via l'ACDI, par exemple) et l'idée récemment dévoilée de promouvoir une sorte de Commonwealth francophone.

Bref, on aura beau espérer qu'Ottawa honore sa signature au bas de l'acte final de la conférence d'Helsinki, il conserve quand même des moyens politiques sur le plan interne et sur le plan international susceptibles de contrecarrer la réalisation de la souveraineté québécoise, même après un référendum dont le résultat serait favorable à cette option. Et si Québec veut se prémunir contre une telle possibilité, il devra veiller à poser une question référendaire qui évite tout délai d'interprétation.

Jean RÉMILLARD,
Étudiant en droit international.
Paris, le 25 novembre 1977.

"Le français, je le parle par coeur"

Dans sa lettre au DEVOIR du 21 novembre, M. Maurice Watier s'en prend à ce qu'il appelle le "thème" de l'Année du français, et qui, en fait, n'en est que le "slogan". Le thème est "la valorisation de l'usage et de la qualité du français". Le slogan est "Le français, je le parle par coeur". Ce slogan est déjà fort répandu, et je doute qu'on lui prête le sens réduit et littéral que fait valoir l'auteur de la savante exégèse.

On n'apprendra pas à "un publicitaire et professeur de publicité" qu'une touche d'étonnement et d'humour accentue le relief et favorise la rétention d'un message publicitaire. Le slogan mise ici sur un double sens ("parler par coeur" rappelant "apprendre par coeur" et le "par coeur" renvoyant à l'expression "avec coeur"), le tout étant parfaitement compréhensible et ne manquant même pas d'une certaine touche d'ingéniosité.

Non seulement M. le professeur Watier, publicitaire, ne sait pas bien lire un slogan de publicité, mais il ne sait pas lire du tout lorsqu'il déclare que l'Année du français est patronnée par le gouvernement québécois. Où donc, d'ailleurs, aurait-il pu lire ça? En fait, cette campagne est une initiative de la Télé-université, organisme de l'Université du Québec, et elle a été conçue dès l'été 1976 pour répondre à des objectifs auxquels M. Watier semble par ailleurs souscrire très volontiers et avec coeur...

Jean MARCEL
Québec, le 23 novembre 1977

■ *Nous rappelons à nos lecteurs que les lettres adressées à cette rubrique doivent être signées et comporter, de manière lisible, les noms, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Il nous est impossible de publier les lettres anonymes. L'adresse et le numéro de téléphone ne sont pas destinés à la publication.*

LE DEVOIR
Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910
Directeur: Claude Ryan
Rédacteur en chef: Michel Roy
Rédacteur en chef adjoint: Georges Vigny
Directeurs de l'information: Jean Francoeur, Pierre Laignon
Trésorier: Bernard Laracque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $55 par année, six mois $30. A l'étranger: $60 par année, six mois $33, trois mois $21. Éditions du samedi: $15 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe, enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées)

des idées **des événements** **des hommes**

Le projet de loi 53 et l'avenir de la Fonction publique

1) Des reculs qui rétrécissent le champ de la négociation et ouvrent la porte à l'arbitraire et à la politisation

par ALAIN BACCIGALUPO
collaboration spéciale

■ Le projet de loi 53, déposé en douce l'été dernier par M. Denis De Belleval, ministre de la Fonction publique, propose des réformes qui semblent devoir comporter de sérieux bouleversements au sein de la Fonction publique québécoise. Déjà, le Syndicat des Fonctionnaires du gouvernement a fait connaître sa vive opposition au projet de loi. Le grand public reste toutefois peu averti des implications de la réforme De Belleval. Dans cette série de deux articles rédigés spécialement pour Le Devoir, le politicologue Alain Baccigalupo de l'École de Service social de l'Université Laval, spécialiste des questions reliées à l'administration publique, porte un jugement sévère sur le projet de loi.

Le gouvernement péquiste est en train de commettre avec le projet de loi no 53 sur la réforme de la fonction publique, les mêmes erreurs que le gouvernement de l'UN commettait en 1969 et le gouvernement libéral en 1974, avec les lois 63 et 22 sur la langue.

Les francophones n'auraient pas soupçonné que leur gouvernement adopterait la loi 63, pas plus que les anglophones n'auraient pu imaginer que le gouvernement libéral adopterait la loi 22 sur la langue officielle. Or, les fonctionnaires ne comprennent pas davantage aujourd'hui que leur gouvernement puisse les traiter comme le projet de loi 53 voudrait le faire.

Et ils ont raison. Car ce projet de loi est non seulement contestable sur une foule de points, mais il est en outre extrêmement menaçant pour l'intérêt public. Les résultats que produirait ce projet, s'il était adopté et mis en vigueur, seraient en effet à l'opposé même des objectifs déclarés. Ce n'est pas une Fonction publique plus moderne reposant sur le principe du mérite et, partant, plus efficace que l'on créera. C'est une Fonction publique plus partisane, plus politisée, nettement moins compétente et efficiente que celle créée en 1965, que l'on engendrera.

La statue de Duplessis pourra alors effectivement symboliser l'arrivée au pouvoir du PQ!

Ceci paraît être une vision exagérée, déformée de la réalité? J'aimerais bien qu'il en fût ainsi. Mais je ne le crois pas. Et voici pourquoi.

Un procédé d'élaboration maladroit

Le projet de loi 53 est le fruit du travail d'un comité très restreint de techniciens qui ont oeuvré en étroit contact avec le ministre de la Fonction publique. Il semblerait même qu'un organisme aussi intéressé au débat que la Commission de la Fonction publique, ait été, à toutes fins utiles laissé en marge du processus de gestation du texte. Il en fut évidemment de même des représentants des milieux syndicaux de la Fonction publique, qui apprirent la teneur du projet par la voie de la presse le 26 juillet dernier.

Venant d'un gouvernement enclin à favoriser la participation des travailleurs, la surprise est grande... et les désillusions proportionnelles aux espérances d'il y a un an.

Tout cela ne serait rien si le ministre de la Fonction publique n'avait poussé l'outrecuidance jusqu'à déposer son projet de loi la veille de la création par lui-même de la Commission Martin, à qui il confiait le soin de procéder à une vaste consultation en ce qui touche le régime de négociations collectives dans les secteurs public et parapublic.

La moindre décence aurait suggéré, me semble-t-il, d'attendre le dépôt du rapport de la Commission, quitte à ne pas en tenir compte par la suite!

M. Denis De Belleval pourra se défendre, comme il a tenté de le faire en Commission parlementaire, en essayant de faire croire que le mandat de la Commission et le contenu de son projet sont de nature différente. Il n'arrivera au mieux qu'à convaincre... les membres de son propre parti. Car le projet de loi 53 bouleverse de fond en comble la matière même confiée à la réflexion du groupe Martin à savoir les relations de travail dans le secteur public.

Pour couronner le tout, le ministre passe par-dessus la tête des représentants syndicaux et s'adresse directement aux fonctionnaires de l'État pour leur faire part de son projet, tandis qu'il commande parallèlement un sondage auprès des agents de l'État pour tenter de mesurer le degré de connaissance qu'ils ont de cette matière.

Mais, il est vrai que le recours à ces pratiques, couramment utilisées lors de conflits sociaux dans l'entreprise privée, est peut-être ce que certains ministres entendent lorsqu'ils parlent de "gérer le secteur public de façon aussi efficace que le secteur privé".

De deux choses l'une. Ou le ministre est de bonne foi, et alors ses actes sont une succession de faux pas et d'indélicatesses, et nous laisserons à ses collègues et au Premier d'entre eux le soin d'apprécier. Ou bien, il s'agit de pré-manoeuvres, à des fins stratégiques, et alors il ne faut pas s'étonner que les syndicats, devenus à juste raison méfiants, soient maintenant braqués et durcissent leurs positions.

Le résultat premier ne peut qu'être une détérioration du climat social qui nous ramène au "bon vieux temps" du gouvernement Bourassa et présage assez mal de la future ronde de négociations dans le secteur public et parapublic.

Mais, si l'on considère que le PQ est l'incarnation du peuple québécois tout entier, puisque son parti et son programme sont démocratiquement constitués — comme de nombreux péquistes sont de plus en plus enclins à le penser — n'est-il pas vrai qu'il est alors le seul détenteur de ce qui est bon pour le Québec et, partant, pour la Fontion publique? Dans ce cas, les serviteurs de l'État n'ont-ils pas qu'une seule chose à faire: obéir?

Inutile de préciser qu'en ce qui me concerne, je ne puis partager l'idée, ici à peine sous-jacente, qui tend à confondre dans une seule et même conception les termes de "serviteurs" et de "serfs".

Un recul inquiétant au plan des principes

Avant la loi de 1965, la Fonction publique québécoise reposait sur des décisions unilatérales du gouvernement: c'était l'époque du statut. Avec la réforme de 1965 la loi de la Fonction publique introduit le concept de négociations entre l'État et ses agents. S'ouvre alors l'ère contractuelle. Toutefois, l'État reste un partenaire d'un type un peu spécial. Il peut recourir à une loi pour imposer le retour au travail de ses fonctionnaires; les augmentations de salaires accordées aux tables de négociation doivent être approuvées par l'Assemblée nationale pour entrer en vigueur etc... Aussi, parle-t-on alors, d'un système bi-dimensionnel, à mi-chemin entre le statut et le contrat.

Mais le projet de loi 53 réservait à cet égard une surprise majeure. Là où l'on aurait pu s'attendre à la mise en place d'un système plus largement **négocié**, donc plus contractuel encore que celui de 1965, de la part d'un gouvernement bénéficiant de l'appui idéologique des travailleurs, c'est l'inverse qui se produit. Des pans entiers de matières jusqu'ici négociables, sont retirés du domaine de discussion aux tables de négociation. L'article 119 ne laisse en effet subsister que les salaires, les avantages sociaux, les congés et les heures de travail.

Toutes les autres conditions de travail jusque-là négociables: classement, promotion, suspension, congédiement, mutation, sécurité d'emploi etc... ne le seront plus et tombent dans le domaine réglementaire. N'est-ce pas là une regrettable atteinte aux droits acquis?

En outre, l'article 68 de la loi autorisera le ministre de la Fonction publique à soustraire au champ d'application de la négociation, certaines catégories d'employés tels les occasionnels ou le personnel à l'emploi d'un agent ou d'un délégué du Québec à l'étranger. L'article 114 retire en outre, au nom du caractère confidentiel de la fonction, et contrairement à ce qui existait jusqu'à présent, aux employés des services du personnel ainsi qu'aux membres des bureaux des sous-ministres, le droit de se syndiquer.

N'est-ce pas là une tentative discutable pour essayer de limiter étroitement la zone d'influence des syndicats dans la Fonction publique?

En tout état de cause, il s'agit d'un recul au plan des principes. Et d'un recul d'autant plus dénué de fondement qu'il ne repose guère sur des études et une réflexion en profondeur de ce que doivent être les relations de travail dans la Fonction publique. Et pour cause, c'est là le mandat même de la Commission Martin.

Par conséquent, ou bien cette réflexion a déjà eu lieu, et la Commission Martin est inutilement onéreuse, ce qui ne serait guère, de la part d'un gouvernement qui se dit si attaché à promoivoir l'efficacité, un bon exemple à offrir à l'administration. Ou bien cette réflexion est en cours, et alors pourquoi la mépriser au point de refuser d'attendre ses conclusions pour présenter et discuter le projet de loi 53?

Le système du mérite: une marchandise douteuse

L'article 70 stipule que "le personnel de la Fonction publique est recruté et promu par voie de concours selon une sélection établie au mérite" et ajoute que "tout concours donne lieu à l'établissement par un jury de listes classant les candidats par ordre de mérite". Cet article précise aussi que "les nominations et les promotions sont faites **selon cet ordre** parmi ceux qui ont fait l'objet d'une déclaration d'aptitude".

En dehors de cette dernière précision sur l'ordre selon lequel il sera procédé aux nominations et promotions, et que nous avons tenu à souligner, car c'est là un des incontestables mais rares côtés satisfaisants du projet de loi 53, tout le reste appelle de sérieuses réserves.

En effet, il ne suffit pas de déclarer qu'on instaure un système de mérite dans la Fonction publique pour que ce système se développe tout naturellement.

Tout d'abord, qu'est-ce que le mérite? Ce terme recouvre un concept fortement empreint de subjectivité. Faites-en l'expérience. Demandez-vous combien de vos propres collègues vous jugeraient "méritant" dans votre travail. Vous verrez, si vous êtes un tant soit peu observateur, qu'il s'en trouvera sûrement un bon nombre pour émettre sur votre compte des avis pour le moins ... nuancés.

Or, le projet de loi 53 ne donne du "mérite", sur lequel il fait en pratique reposer tout le système de Fonction publique, aucune définition précise.

Peut-être les règlements d'application de la loi nous l'apprendront-ils, mais seulement? **une fois** que la loi aura été votée. Pas avant. D'ici là, faut-il signer un chèque en blanc au ministre de la Fonction publique?

Répondre oui, parce qu'on a confiance dans ce Denis De Belleval et au PQ, n'est-ce pas oublier qu'une loi n'est pas liée à la durée d'un gouvernement? Aujourd'hui, c'est M. De Belleval et le PQ, demain ce sera un autre ministre, peut-être un autre parti, sûrement un autre gouvernement.

En outre, on nous dit que le système du mérite repose sur la technique des "concours". C'est vrai en grande partie. Mais le système de 1965 se voulait lui aussi un système de mérite fondé sur des concours. Cela ne l'a pas empêché de voir éclore plus souvent que de raison mille et un concours "paquetés". A un point tel ces dernières années, que nombre de fonctionnaires ou de citoyens à l'emploi du secteur privé hésitaient même à faire acte de candidature ou y renonçaient d'eux-mêmes, surtout s'ils apprenaient "par la bande", l'existence d'un "intérimaire", en vue du poste mis au concours.

Aussi, si l'on veut revaloriser la technique des concours — comme je ne cesse de le souhaiter depuis plusieurs années — faudrait-il commencer par mieux définir dans la loi ce qu'on entend par là.

D'aucuns penseront que cela ne saurait être du ressort de la loi, car cela relève d'un domaine trop précis. C'est vrai en théorie. Mais en pratique, la loi et son domaine doivent coller à la réalité sociologique d'un pays. Et la réalité québécoise, la triste réalité québécoise, c'est l'histoire même de concours "bidons" aux excès trop connus, aux injustices inadmissibles. D'où, la nécessité de préciser **directement dans la loi,** les quelques grands principes qui doivent régir les concours, et à l'intérieur de la Fonction publique, et pour l'accès à la Fonction publique.

Deux concepts sous-tendent l'organisation des concours: les jurys et les épreuves.

La loi doit préciser ce qu'elle entend par le jury. Outre, cela va de soi, le concept de pluralité caractéristique des jurys, la loi devra préciser ce que doit être la **composition** de ces jurys. On ne saurait trop insister pour que ces jurys soient composés de personnes extérieures au ministère et incluent des personnes compétentes extérieures au gouvernement (universitaires, professeurs de collège, personnes de l'entreprise privée, etc...). La présence d'un représentant syndical à titre d'observateur, ou de membre de plein droit, pourrait éventuellement être envisagée. Ceci afin de garantir l'indépendance du jury à la fois au plan de sa composition et au plan de son jugement.

Quant aux épreuves, elles devraient être pluralistes, c'est-à-dire, porter à la fois sur des écrits et des oraux, et permettre une appréciation convenable des connaissances des candidats. Ceci, afin d'éliminer les entrevues, portant sur des matières sans grand rapport avec les qualifications requises, comme celles qui abordent trop souvent des aspects liés à la vie personnelle des candidats (es).

Dans toute la mesure du possible, les épreuves devront enfin assurer au moins en partie — lors des épreuves écrites notamment — **l'anonymat** des candidats, seul moyen indispensable à la tenue de concours garantissant l'égalité de tous les citoyens à l'accès aux charges publiques, quelles que soient leurs convictions politiques et religieuses ou leurs réseaux de relations.

Enfin, pour un système qui dit vouloir ériger le mérite au rang de valeur fondamentale, on reste quelque peu étonné de voir que le personnel des cabinets ministériels **continuerait** d'échapper au système de mérite.

La loi ne parle pas de la compétence ou des aptitudes que devront posséder les membres de cabinets ministériels. Quand on sait les critiques qui peuvent être adressées aux titulaires de ces postes politiques (voir mes travaux sur le sujet), on ne peut que trouver regrettable une telle omission dans une loi chargée d'améliorer celle de 1965.

Ceci est d'autant plus important, que la loi ne limite en aucune façon le nombre de personnes dont un ministre peut personnellement requérir les services (article 63). Par conséquent, les ministres peuvent s'entourer d'un grand nombre de collaborateurs, les garder un an — le temps requis pour la permanence — puis leur faire accorder le statut de fonctionnaire. Et ainsi de suite...

La seule limite à cette pratique de patronage officialisé est définie à l'article 64, qui exige que le membre d'un cabinet ministériel, non fonctionnaire temporaire au moment de son entrée dans ledit cabinet, soit au préalable déclaré apte par l'office de recrutement. Hélas, on verra plus loin le peu de portée efficace de cet article, en raison du mode de désignation peu satisfaisant du président de l'office de recrutement.

Enfin, lesdits membres de cabinets, dont le nombre risque avec la loi 53 de connaître une progression aussi rapide, sinon plus, que celle que semblent connaître actuellement les postes de conseillers spéciaux, continueront de bénéficier au plan de la rémunération et des affectations d'avantages disproportionnées par rapport à leurs collègues de la fonction publique.

En effet les membres de cabinets jouissant du statut de fonctionnaires permanents pourront au titre de l'article 66 requérir de l'office de recrutement d'être "par priorité" soit affectés dans le ministère où ils oeuvraient, soit mutés dans tout autre ministère ou organisme.

Enfin, en matière de salaires, les membres de cabinets, déjà nettement mieux rémunérés en général que leurs confrères fonctionnaires, ne peuvent subir une perte de salaire supérieure à 15% environ du salaire qui leur est versé, lorsqu'ils quittent un cabinet. On continuera donc à avoir, dans les memes services, des fonctionnaires dont certains percevront, avec les memes années d'expérience et pour le même travail, des salaires supérieurs à ceux de leurs confrères, simplement parce que les premiers auront reçu un coup de pouce "politique" et les autres pas.

Mais n'est-ce pas là, la preuve, inscrite dans le projet de loi lui-même, que le mérite de nos amis politiques est toujours plus grand que ceux de nos ennemis?

La sécurité d'emploi et la carrière

Très bien garanti par la loi de 1965, le concept de sécurité d'emploi et de carrière devient caduc avec le projet de loi 53. Par la rétrogradation et la destitution "pour incompétence professionnelle", la sécurité d'emploi, et donc par voie d'implication le système de la carrière, se trouvent gravement menacés.

Ce concept "d'incompétence professionnelle", comme celui de "mérite", est, non seulement très subjectif, mais il n'est absolument pas défini dans le projet de loi.

Or, chacun sait qu'il est très facile de confier à un agent dont on veut se débarrasser un travail très difficile ou, à l'inverse, de ne lui attribuer qu'une charge de travail très faible, afin de déclarer ensuite qu'il est incompétent.

D'autre part, nous savons tous qu'un tel peut être en toute bonne foi jugé compétent par une personne et incompétent par une autre personne.

Or, la disparition du concept de sécurité d'emploi est d'autant plus contradictoire avec les objectifs déclarés du projet de loi, et grave, que ce concept est, bien plus que le "mérite" lui-même, la vraie garantie d'une Fonction publique à l'abri des pressions politiques et partisanes.

Pourquoi alors retirer la sécurité d'emploi et risquer de voir se développer rapidement, et de haut en bas de la pyramide administrative, une fonction publique sensible aux pressions externes et internes de toutes sortes qui ne sauraient manquer de s'abattre sur des fonctionnaires ainsi rendus craintifs? Ils seront d'ailleurs d'autant plus craintifs que cette insécurité d'emploi ne pourra pas être compensée ou circonscrite par quelque garde-fou que ce soit. L'arbitrage des griefs étant en effet retiré, et la Commission, devenant elle-même peu indépendante du pouvoir, la voie sera largement ouverte à l'arbitraire du gouvernement.

Cela me paraît bien pire que d'héberger dans la Fonction publique les quelques dizaines "d'incompétents" auxquels faisait allusion le ministre de Belleval lors des débats en Commission parlementaire.

Ce "spoils system" que l'on introduit paradoxalement dans la pratique, au nom du "merit system", ne doit pas nous faire oublier que la vie politique est une roue qui tourne. Le PQ ne sera pas toujours au pouvoir. Demain, par un effet de boomerang aussi inadmissible que celui que l'on veut introduire aujourd'hui, ceux-là mêmes qui auront été les bénéficiaires du nouveau système mis en place par le PQ, seront peut-être les premiers à en supporter les inconvénients. Et toute la société québécoise avec eux.

Proctain article: Un ministre et des sous-ministres omniprésents, et des chiens de garde réduits à l'impuissance.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE
TRIMESTRE D'HIVER 1978
Admission
(nouveaux étudiants)
Inscription
(anciens étudiants)
2 DÉCEMBRE
Renseignements: 343-6090

Reid Fourrures Fors Inc.
SIGLE DE LA QUALITÉ
Pour vos fourrures voyez votre "conseiller de confiance" où vous obtenez toujours la plus belle qualité possible pour le prix.
DÉPOSITAIRE DU FAMEUX VISON
Majestic Mink
REID FOURRURES Inc.
1473 rue Amherst, Montréal, 522-3181
STATIONNEMENT À L'ARRIÈRE

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE
HIVER 1978
CERTIFICATS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL (30 CR.)
• Animation
• Coopération
• Criminologie
• Gérontologie
• Information et journalisme
• Loisir
• Nursing communautaire *
• Nursing clinique *
• Organisation des soins et éducation en nursing *
• Publicité
• Relations industrielles I
• Relations industrielles II
• Relations publiques
• Traduction I *
• Traduction II
* S'informer des modalités spéciales pour l'admission à ce programme.
POUR LES ENSEIGNANTS EN PARTICULIER
• Animation de la vie étudiante
• Animation pédagogique des bibliothèques
• Enseignement à l'élémentaire
• Enseignement de l'éducation physique à l'élémentaire
• Enseignement du français, langue seconde
CERTIFICATS CULTURELS (30 CR.)
• Culture et civilisation
• Études québécoises
• Sciences de la communication
— Trois certificats donnent droit à un baccalauréat ès arts ou à un baccalauréat ès sciences.
— On peut aussi obtenir le baccalauréat en seignement (préscolaire et élémentaire) (90 cr.).
ADMISSION ET INSCRIPTION
JUSQU'AU 2 DÉCEMBRE
Renseignements:
FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE
3333, chemin Queen Mary, 6e étage - Tél.: 343-6090

lettres au DEVOIR

Un parti sans vision originale de l'avenir

Les Libéraux québécois ont tenu dernièrement leur congrès d'orientation. Rien de neuf. Reconnaissance d'un Canada uni, d'un système fédéral fort, des droits et libertés individuels au détriment de la collectivité, d'une économie basée sur la libre entreprise etc. En somme, tout pour détruire ce que le Québec a connu de progressiste depuis les années 60.

Nous vivons dans une société en état de crise. Plusieurs autorités scientifiques prédisent que notre société occidentale n'a aucun espoir de s'en sortir. Face à une telle situation, le Parti libéral du Québec effectue un véritable virage à droite et soutient une idéologie conservatrice. Donc, pour les Libéraux québécois, il n'existe aucun remède nouveau à l'état de crise de la société québécoise nord-américaine.

Les Libéraux estiment qu'il est important de redéfinir le fédéralisme et de vivre dans un Canada uni. Depuis plus de cent ans, les fédéralistes font croire aux Québécois qu'ils seront heureux dans un régime fédéral renouvelé. A force de se le faire répéter et surtout de constater que l'Ontario est nettement privilégié par rapport au Québec, les Québécois lucides songent à s'autodéterminer. Nous ne croyons plus à un fédéralisme où les plus forts donnent aux plus faibles... Nous ne croyons plus à une situation économique où les disparités régionales s'accentuent de plus en plus... A moins de ne plus vouloir comprendre rien, il demeure incontestable que le Québec y perd à rester dans une fédération canadienne trop chancelante et trop coûteuse.

Quant à l'aspect économique de notre société, les Libéraux croient qu'un retour à la liberté d'entreprise et à l'initiative privée constitue une position correcte face à la crise actuelle. Il convient, je pense, de leur rappeler que la crise économique et sociale provient justement de ce capitalisme tel qu'ils le formulent. Le capitalisme n'est pas une réponse au capitalisme. Les Québécois n'ont pas de grosse bourgeoisie ni d'argent. Il nous reste donc, pour nous en sortir, à recourir à un État national puissant et vigilant, appuyé sur la masse des Québécois.

Ainsi, le Parti libéral du Québec a effectué un net virage à droite lors de son congrès d'orientation. Plutôt que de rechercher des mesures originales, de tenter d'articuler un véritable **projet** québécois, les Libéraux ont exprimé ce qu'ils sont: des gens qui n'ont pas le sens du défi et de l'avenir.

André GOULET

Valleyfield, le 28 novembre 1977.

La faim du monde
avant la fin du monde
OXFAM

la météo

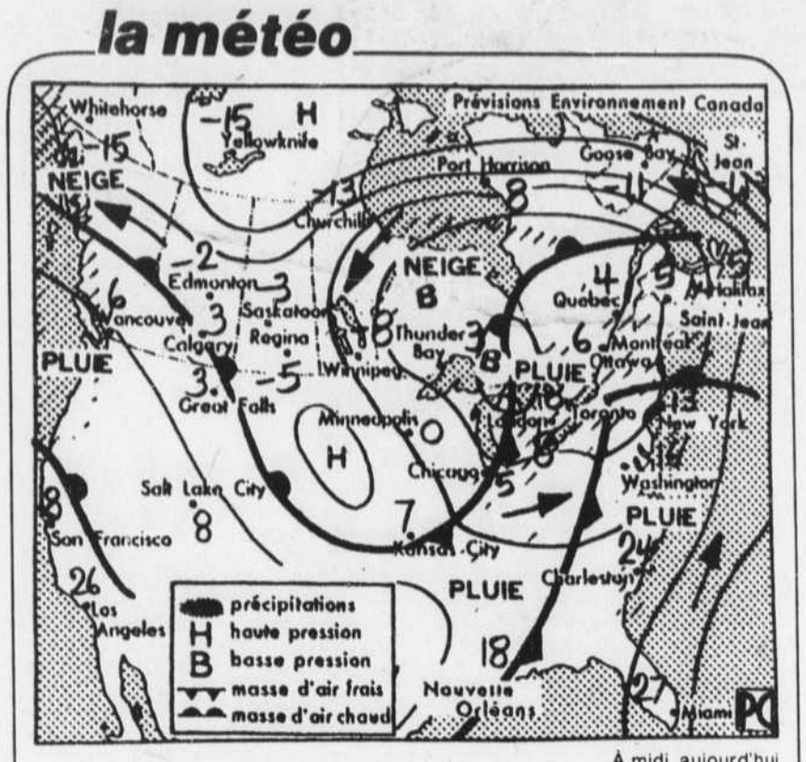

À midi, aujourd'hui

Une importante dépression en provenance du mid-west américain apporte des précipitations sous forme de neige ou de pluie verglaçante d'abord puis sous forme de pluie sur la plupart de nos régions. Pour l'aperçu de vendredi on prévoit un refroidissement avec quelques chutes de neige sur le nord-ouest québécois tandis qu'ailleurs on prévoit des températures au-dessus de la normale avec quelques averses.

●

Nord de l'Abitibi, Chibougamau: neige fondante intermittente. Accumulation de neige de 5 à 10 cm. Vents modérés. Maximum de 0 à 2. Aperçu pour vendredi: nuageux avec chutes de neige.

●

Sud de l'Abitibi, Pontiac-Témiscamingue: neige fondante. Maximum près de 4. Aperçu pour vendredi: nuageux avec chutes de neige.

●

Laurentides, Haute-Mauricie: neige fondante intermittente mêlée de pluie verglaçante. Vents modérés. Maximum près de 4. Aperçu pour vendredi: nuageux avec chutes de neige en après-midi.

Outaouais, Montréal: pluie. Vents modérés. Maximum près de 6. Aperçu pour vendredi: nuageux avec quelques averses et doux.

●

Cantons de l'Est: neige fondante. Vents modérés. Maximum près de 6. Aperçu pour vendredi: nuageux avec quelques averses et doux.

●

Québec, Trois-Rivières, Lac St-Jean: pluie verglaçante. Vents modérés. Maximum près de 4. Aperçu pour vendredi: nuageux avec quelques averses de pluie ou de neige.

●

Baie-Comeau, Sept-Iles: neige fondante débutant en après-midi et se changeant en pluie ou pluie verglaçante en soirée. Maximum près de 0. Aperçu pour vendredi: nuageux avec chutes de neige.

●

Rimouski, Gaspésie: neige fondante débutant en après-midi et se changeant en pluie en fin de journée. Maximum près de 2. Aperçu pour vendredi: nuageux avec chutes de neige.

Le premier ministre sud-africain John Vorster était le premier à voter dans sa circonscription de Nigel (Transvaal) hier matin. Son parti semblait, d'après les premières estimations, sur la voie de remporter quelque 130 des 165 sièges du Parlement sud-africain (Téléphoto AP)

Le vérificateur général dépose aujourd'hui son rapport à Ottawa

OTTAWA (PC) — Les contribuables pourront aujourd'hui se faire une idée de la manière — bonne ou mauvaise — dont le gouvernement a utilisé les $41 milliards qu'ils ont versés au cours de l'année financière terminée le 31 mars.

Le vérificateur général, M. J.J. Macdonell, le comptable le plus discuté du pays, probablement, à cause de son emploi, présente son rapport annuel sur l'activité financière du gouvernement. Ce rapport est déposé dès après la période des questions.

Le rapport de l'an dernier fut un réquisitoire cinglant de la vérification par le gouvernement de ses dépenses et provoqua la colère de M. Robert Andras, président du Conseil du Trésor, et d'autres ministres.

M. Macdonell affirmait alors que le gouvernement "a perdu, ou est bien près de perdre, le contrôle efficace des cordons de la bourse publique".

Presque aussitôt, le gouvernement répliqua en annonçant la formation d'une commission royale pour examiner le gaspillage gouvernemental. Elle enquête plutôt dans l'ombre, mais des fonctionnaires fédéraux disent qu'elle pourrait présenter un rapport préliminaire plus tard cette année.

Une autre révélation du rapport Macdonell, l'an dernier, a beaucoup scandalisé: les honoraires de plus de $10 millions, "insuffisamment documentés", payés par Atomic Energy of Canada Ltd. (AECL) pour la vente de réacteurs nucléaires à l'Argentine et à la Corée du Sud.

On a allégué qu'une partie de cette somme a pu servir à des pôts-de-vin pour encourager des fonctionnaires de l'Argentine à faciliter la vente.

Et comme l'on a continué à commenter l'activité des sociétés de la Couronne, le gouvernement s'est trouvé forcé de publier des directives sur leur comportement. En août, cette année, un livre suggérait un contrôle plus suivi de leurs opérations, et s'ensuivra probablement une loi.

M. Macdonell a encore déplu au gouvernement quand il a suggéré la nomination d'un contrôleur général du Canada, qui aurait le statut d'un sous-ministre et ferait rapport au président du conseil du trésor.

M. Trudeau, M. Andras et autres ont d'abord repoussé cette idée puis ont finalement présenté un projet de loi pour lui donner suite. On en est même à chercher dans l'industrie ou chez les fonctionnaires l'homme qui remplirait ce poste.

Le rapport de cette année contiendra sûrement des exemples de piètre gestion et de gaspillage, mais on ne s'attend pas à ce qu'il soit aussi sévère que le précédent.

M. Lincoln Alexander (PC, Hamilton-Ouest), membre du comité des comptes publics qui étudie le rapport du vérificateur général et interroge les ministères et les fonctionnaires fautifs, est d'opinion que l'on dépense maintenant de manière plus responsable.

Quoi qu'il en soit, M. Macdonell et son personnel d'environ 430 n'ont pas relâché leur zèle depuis 1974 et l'on peut s'attendre à quelques surprises.

Cette année, le vérificateur général et son personnel se sont intéressés à des agences, des sociétés de la Couronne et des territoires dont on n'a pas scruté depuis longtemps les finances.

Depuis son dernier rapport, M. Macdonell n'a plus seulement à décider si l'on a dépensé conformément aux directives du Parlement mais encore si le contribuable en a eu, comme on dit, pour son argent.

LES PENSIONS

prestations de la sécurité de la vieillesse, du supplément de revenu garanti et de l'allocation au conjoint pour la même date, toujours en vertu de l'indexation régulière de ces prestations.

Le nouveau total mensuel pour une personne seule qui reçoit la prestation de base de la sécurité sur la vieillesse et le supplément maximal, s'établit à $261.06.

Pour un couple marié, dont les deux conjoints sont pensionnés, la prestation de base combinée au supplément de revenu portera leur pension à $498 par mois. La prestation de base sera portée de $150.43 à $153.44.

Le supplément de revenu garanti est versé aux pensionnés qui ont très peu de revenus, outre leur pension.

Le montant maximal pour ce supplément de revenu pour une personne seule ou mariée, dont le conjoint n'est pas pensionné, sera haussé de $105.51 à $107.62. Le supplément maximal pour les conjoints bénéficiaires de la pension sera porté de $93.69 à $95.56.

L'allocation au conjoint est accordée quant à elle aux personnes de 60 à 65 ans dont le conjoint retire une pension de vieillesse. Cette allocation maximale sera augmenté de $244.12 à $249.

MONTRÉAL-NORD

Suite de la page 3

reste Ville Mont-Royal.

M. Ryan a précisé enfin qu'il ne faut pas voir son action comme une guerre contre les municipalités de l'ouest de l'île. Il pense en fait que toutes les villes de la CUM ont intérêt à travailler ensemble en vue d'un système d'imposition foncière plus équitable.

On doit noter que récemment la ville de Saint-Léonard a pris une décision analogue à celle de Montréal-Nord et qu'une demande d'enquête a été faite à Québec pour les mêmes motifs.

suites de la première page

CÂBLODISTRIBUTION

câblodistribution "est un simple maillon d'une chaine qui va jusqu'aux abonnés qui reçoivent les émissions à leurs postes de télévision".

Le juge Pigeon n'est pas d'accord avec la majorité des juges de la Cour suprême, dans l'interprétation qu'ils font du principe de "l'exclusivité de l'autorité législative" qui serait inhérent à la constitution canadienne.

Les compétences fédérales, provinciales et locales finissent toujours par se rencontrer quelque part, dit-il. Dans le cas de la câblodistribution, le Conseil de la radiodiffusion et de la télévision canadiennes (CRTC) pourrait selon lui refuser un permis, sans nécessairement amener à déclarer inconstitutionnelle toute législation provinciale dans ce domaine. Il y a là un conflit politique, certes, mais pas nécessairement un conflit légal, disent les dissidents.

Le ministre fédéral des Communications, Mme Jeanne Sauvé, a eu le triomphe prudent et modeste hier à Ottawa, après avoir pris connaissance du jugement. Elle a bien sûr exprimé sa satisfaction de ce que la Cour suprême ait "confirmé la juridiction fédérale sur le câble".

"Mais le problème politique reste entier", a-t-elle aussitôt reconnu. Elle s'est dit disposée à négocier avec les provinces qui réclament toujours un "partage d'autorité" en matière de câblodistribution.

Si c'est le Québec qui a porté en Cour suprême le jugement rendu en janvier sur son territoire par la Cour d'appel, quatre autres provinces sont en effet intervenues pour l'appuyer, l'Ontario, la Colombie-Britannique, la Saskatchewan et l'Alberta.

Mme Sauvé a réitéré sa "sensibilité au point de vue des provinces", notamment à leurs inquiétudes quant au caractère régional et local des services de diffusion. Elle est donc toujours prête à revoir là-dessus son homologue québécois, M. Louis O'Neil.

Mme Sauvé refuse d'accorder trop d'importance au fait que le bloc dissident est constitué des trois juges "québécois" de la Cour suprême. Il ne faut pas oublier que la Cour vient de confirmer un jugement rendu par la Cour d'appel du Québec d'abord, de souligner le ministre fédéral.

Le député conservateur de Joliette, M. Roch La Salle, a témoigné d'une inquiétude frôlant l'angoisse, dès après avoir pris connaissance du jugement. Selon lui, la Cour suprême ne cesse de confirmer l'érosion des pouvoirs des provinces, et il en cite comme second exemple le jugement rendu la semaine dernière à l'encontre de la Saskatchewan dont une loi taxant les revenus des ressources pétrolières a été déclarée inconstitutionnelle.

M. La Salle s'intéresse surtout aux répercussions politiques de cette affaire, et considère que le plus haut tribunal du pays vient de donner au premier ministre québécois, M. Lévesque, une arme de plus dans sa campagne contre la fédération canadienne. La câblodistribution, selon lui, est un instrument essentiel à l'épanouissement culturel des Québécois, quoi qu'en pensent les savants juges.

Enfin le député créditiste de Rimouski, M. Eudore Allard, dans le comté duquel se sont déroulées les premières escarmouches de cette bataille, s'est avoué très satisfait. "J'ai toujours été d'avis que toutes les communications hertziennes et terrestres sont de compétence fédérale", a-t-il dit.

C'est en 1973 que le gouvernement québécois a adopté les règlements relatifs à la câblodistribution, que la Cour suprême vient de juger inconstitutionnels.

Le premier heurt sur le terrain entre Ottawa et Québec date cependant de septembre 1974 alors que la Régie québécoise des services publics, accordait à la compagnie de câblodistribution Raymond d'Auteuil un permis d'exploitation pour Mont-Joli et Rimouski, et à la compagnie concurrente de François Dionne un permis pour desservir Matane et Matapédia. Or le CRTC, à Ottawa, avait lui-même accordé en avril de la même année un permis unique à M. Dionne pour desservir l'ensemble de ce territoire.

On devait dès lors assister à la bataille rangée de Québec-d'Auteuil d'un côté, contre Ottawa-Dionne de l'autre. Les adversaires ne se contentaient pas de s'expédier injonctions et recours judiciaires, mais se livraient à des opérations rocambolesques telles les saisies d'antennes et de matériel et la diffusion pirate.

Le maître d'oeuvre, du côté du Québec, fut d'abord le ministre des Communications, M. Jean-Paul l'Allier, ardent souverainiste culturel de l'ex-régime libéral. Les relations avec Ottawa faillirent s'adoucir sous son successeur, M. Denis Hardy, mais la victoire péquiste du 15 novembre 1976 réchauffait le contentieux, juste avant la décision maintenant confirmée de la Cour d'appel, en janvier 1977.

Ottawa peut supprimer la publicité américaine

OTTAWA (PC) — Le jugement rendu hier par la Cour suprême du Canada, confirmant le droit d'Ottawa de faire supprimer toute publicité américaine des émissions transmises par câble sur les réseaux canadiens, place le gouvernement fédéral en situation délicate vis-à-vis de nos voisins du sud.

En effet, le gouvernement d'Ottawa, ainsi que le Conseil de la radio-télévision et des télécommunications du Canada (CRTC) devront décider si cette politique protectionniste, qui irrite les Américains, va être poursuivie. Ottawa avait pris, en outre, des mesures pour inciter les entreprises canadiennes à ne pas faire de publicité sur les réseaux américains de télévision proches de la frontière. Ce qui avait permis de rapatrier au Canada près de $50 millions que ces firmes canadiennes dépensaient chaque année en publicité sur les réseaux américains captés au Canada grâce au câble.

C'est dans cette perspective qu'il faut voir la réplique de Washington qui avait décidé que les hommes d'affaires américains assistant à des conférences au Canada ou à l'étranger ne pourraient pas en déduire les frais de leur revenu imposable.

Aux États-Unis, toute cette querelle avait jeté l'émoi au Congrès et dans les milieux officiels. M. Thomas Enders, ambassadeur des États-Unis au Canada, avait déclaré en mars 1976 qu'il s'agissait d'une question de principe qui débordait de son cadre commercial.

Ottawa avait alors suggéré de surseoir à l'application de cette politique, ce que le CRTC avait accepté en janvier dernier.

A l'ambassade des États-Unis on s'est refusé à tout commentaire sur le verdict de la Cour suprême.

M. Don Jamieson, ministre des Affaires extérieures, a lui aussi refusé d'en parler, faisant valoir qu'il n'avait pas encore eu le temps d'analyser le verdict.

Mme Jeanne Sauvé, ministre fédéral des Communications, a déclaré qu'il appartenait maintenant au CRTC de trancher.

À Washington, Mme Juanita Kreps, secrétaire au Commerce, avait déclaré dans une lettre adressée à deux sénateurs américains en début d'année, que des pressions étaient exercées sur Ottawa pour qu'il renonce à sa décision concernant la publicité canadienne sur la télévision américaine, en échange de quoi les États-Unis reviendraient sur leur décision concernant l'imposition des frais de participation des hommes d'affaires américains à des conférences tenues au Canada.

Rappelons qu'en 1976, les hommes d'affaires américains venus au Canada pour assister à des conférences avaient dépensé près de $200 millions.

Chez les dirigeants des stations américaines de télévision qui viennent d'être déboutés par la Cour suprême, on n'est pas surpris du verdict.

M. Les Arries, président de la station WIVB Television, de Buffalo, dans l'État de New York, estime que le problème de l'unité canadienne a joué un rôle primordial dans la décision de la Cour suprême, ce qui ne le surprend pas.

"Je suppose, dit-il,... qu'aucun Canadien pensant n'aurait encouragé la sécession d'une province du Canada, ou le renforcement de la juridiction provinciale".

L'appel contre la politique du CRTC concernant la publicité canadienne sur les réseaux américains avait été interjeté par trois firmes américaines: la WIVB Television, la Taft Broadcasting Co et la Capital Cities Communications.

Les employés du Méridien occupent leur cafétéria

Les employés de l'hôtel Méridien, à Montréal, ont occupé hier la cafétéria de cette entreprise et ils se proposent de renouveler leur geste aujourd'hui.

Ces travailleurs, en instance d'accréditation, veulent forcer leur employeur à payer une augmentation de salaire, qui leur serait due depuis le mois de mai. L'employeur refuse de la leur verser sous prétexte qu'il ne peut modifier les conditions de travail tant qu'un commissaire enquêteur n'aura pas tranché le problème de leur affiliation.

Pour les représentants de la CSN, en lice dans cette affaire contre l'Union internationale des employés d'hôtels et de restaurants (FTQ), l'employeur utilise un faux prétexte pour ne pas verser les salaires puisque le code du travail permet en tout temps aux deux parties de s'entendre d'un commun accord sur des changements aux conditions de travail.

Les employés ont décidé de poursuivre leurs actions tant qu'ils n'auront pas obtenu gain de cause.

La CSN a été déboutée en première instance dans ses prétentions de représenter les employés du Méridien parce qu'elle avait déposé sa requête "hors délais". Cette centrale attend incessamment une décision du tribunal d'appel dans cette affaire. Sa rivale est actuellement l'objet d'une enquête de la part de la FTQ. Le secrétaire général de la FTQ, M. Fernand Daoust, notait d'ailleurs hier dans son rapport au 15e congrès de cette centrale que les difficultés rencontrées par la FTQ dans ses investigations avaient empêché le dossier de progresser jusqu'à maintenant.

Vignola s'est fixé une dizaine de priorités pour l'année 1978

par Claude Turcotte

"Merci de donner la chance au coureur", a répondu le nouveau directeur du Service de la police, M. Henri-Paul Vignola, qui, pour la première fois hier soir, comparaissait devant le conseil de la Communauté urbaine de Montréal.

Il répondait ainsi au maire Bernard Benoit de Pointe-aux-Trembles qui venait de lui dire: "Nous vous faisons confiance". En parlant de la chance au coureur M. Vignola a sans doute trouvé une expression de circonstance, puisque la liste des priorités qu'il a énoncées devant le conseil ne lui permettra pas de marcher au ralenti.

comme il l'avait souligné au moment de sa nomination M. Vignola attache la plus haute importance à refaire l'image de la force policière de la métropole, un objectif qu'il compte atteindre par un effort du côté des relations publiques.

Mais de façon plus spécifique, M. Vignola s'est fixé une bonne dizaine de priorités en 1978. Il en a donné la liste aux nombres du conseil.

La première est la mise en marche d'un plan d'utilisation maximale des ressources humaines en regroupant les postes de police actuels. Il y en a 35 présentement, on vise à les ramener à 24, ce qui impliquera une économie d'officiers.

M. Vignola a l'intention de redistribuer le personnel policier à travers tout le territoire en tenant compte de la densité des appels.

En raison du regroupement du personnel, il faudra nécessairement procéder à un réaménagement des locaux.

Il y a par ailleurs un projet d'uniformiser les règlements municipaux à travers tout le territoire. On procède actuellement à la compilation des règlements des diverses municipalités. La prochaine étape sera de faire un modèle qui pourrait être présenté à toutes les municipalités pour étude.

Le directeur du service de la police attache une grande importance à la participation décentralisée du personnel au niveau le plus bas possible en ce qui concerne par exemple le contrôle du budget.

Se disant conscient que les changements qu'il a l'intention d'effectuer peuvent provoquer une certaine résistance, M. Vignola pense qu'il faut considérer avec attention le recyclage du personnel.

Il veut mettre de l'ordre dans les imprimés à l'usage des policiers par une politique de rationalisation. Il préconise l'intégration partielle des communications (radio, etc...) et veut un système intégré d'informations policières reliant Montréal aux autres polices du Canada. Il veut enfin régler ce qui semble être un problème interne réel, le contrôle médical pour blessés en devoir.

M. Vignola ne cache pas que son arrivée à la tête du service a semblé améliorer le moral des policiers. "Les gens vivent beaucoup d'attente et le moral sera d'autant plus fort que nous les impliquerons de plus en plus dans les responsabilités", a-t-il conclu.

En guise d'introduction le nouveau président du conseil de sécurité, M. Yves Ryan, a mentionné que le conseil n'était pas fier de présenter un budget de dépenses de $178 millions, "mais c'est tout de même un budget d'austérité", devait-il ajouter.

Avant d'entreprendre l'étude du budget du service de la police, le conseil de la CUM a complété l'examen du budget de la CTCUM, mais à la demande de la conférence des maires de banlieue le vote a été retardé jusqu'à lundi soir prochain.

au fil des mots

L'averse de quoi ? (bis)

par Louis-Paul Béguin

Ça y est! Ça recommence! On entend de nouveau parler d'*averses de neige*. C'est avec une profonde tristesse marquée au coin par l'ironie que j'entends depuis quelques jours ce brave Alcide Ouellette et les autres météorologues nous prédire des averses de neige qui, pour moi ne sont que des *chutes* de neige. J'en ai parlé l'an dernier. J'ai reçu des tas de lettres m'en félicitant de la part de gens qui savaient leur français et qui ne connaissaient en guise d'averses que celles de pluie, d'autres lecteurs, plus versés dans la science de la météorologie, me démontrèrent par a plus b que, en France et en Navarre, les textes techniques étaient pleins de ces averses de neige et même, ô sacrilège à la langue française, d'averses de pluie; enfin, ce fut la bonne bataille de mots comme nous seuls au Québec savons la bien mener.

L'été revint, et avec lui les beaux jours. Le mot averse, que c'est bizarre, reprit son sens normal. Alcide et ses collègues ne nous parlèrent plus que d'averses, étant entendu qu'il s'agissait, comme au bon vieux temps, de pluie. Ce qui prouvait à mon oreille réjouie que le mot *averse* signifiait bien, dans la conscience collective, de la pluie uniquement, puisqu'il n'était plus nécessaire dans l'esprit de ces gens, qui nous imposaient en hiver averses de neige ou de pluie, de préciser, simplement parce qu'en juillet, la neige est rare.

Novembre nous ramena les premières chutes de neige, qui furent promptement baptisées, juste retour des choses, averses de neige.

M. Yves Espinouse, ex-officier de la marine marchande française, et désormais Québécois, entendit ces jours derniers l'épouvantable expression et s'en indigna. Il me téléphona son émoi, sa surprise, et son inquiétude. "On déforme la langue avec ce pléonasme étrange". J'ai rassuré M. Espinouse: il n'est pas le seul à déplorer cette averse de neige, cette averse de pluie (en hiver seulement), et je lui rappelai les discussions de l'hiver dernier à ce sujet. Qu'à cela ne tienne de dire, très justement M. Espinouse, averse de neige est une expression à bannir. J'en suis bien conscient, hélas. M. Espinouse, en désespoir de cause va écrire au protecteur de la langue française, M. Camille Laurin.

Je lui souhaite bonne chance, et j'attends.

Terminus forestier à Québec ?

QUÉBEC (PC) — Deux compagnies de Montréal et de Victoria seraient intéressées à aménager un terminus forestier à Québec, dont l'implantation pourrait favoriser l'exportation massive du bois de sciage issu des moulins du Québec.

Un tel terminus constituerait un centre d'expédition, de chargement et d'entreposage et serait conçu en fonction du marché nord-américain, et, en second lieu, du marché européen.

L'implantation d'un terminus forestier à Québec faciliterait les choses pour la plupart des moulins de scierie du Québec, en particulier pour ceux du Saguenay-Lac-St-Jean, de l'Abitibi, qui doivent exporter leur bois sur le marché américain à partir de Toronto, et de la Beauce, qui devront bientôt s'approvisionner avec le bois de la Côte nord.

Avant d'investir dans le projet et d'opérer le terminus, les compagnies Westcan, de Victoria, et Matthews Shipping, de Montréal, veulent obtenir des garanties d'approvisionnement des manufacturiers de bois de sciage. Le projet pourrait alors être mis en branle d'ici quelques mois.

DÉCÈS

BARBEAU Evariste Clodomir. — À St-Hubert, le 30 novembre 1977 à l'âge de 66 ans, est décédé, M. Évariste Clodomir Barbeau, autrefois de Verdun. Époux de Lucienne Joanisse, père de Nicole (épouse de Louis Rochette) et Francine Martin. Les funérailles auront lieu vendredi 2 décembre. Le convoi funèbre partira du Salon L. Thériault Inc. No 512 rue de l'Église, Verdun à 1 heure 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame Auxiliatrice où le service sera célébré à 2:00 heures, et de là au cimetière Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLANCHAIN Paul Francis. — À Montréal, le 26 novembre 1977, est décédé, M. Paul Francis Blanchain, époux de Paula. L'enterrement strictement privé a eu lieu le 29 novembre suivant le désir du défunt.

Lévesque ira très volontiers au sommet économique de 1978

par Bernard Descôteaux

QUÉBEC — Parce que la situation économique du Québec est liée au contexte économique canadien, M. René Lévesque est le premier à vouloir participer à la conférence fédérale-provinciale sur la situation économique que se propose de convoquer le premier ministre Trudeau et à vouloir y soutenir les positions du Québec.

C'est ce qu'a indiqué hier le premier ministre du Québec, à l'Assemblée nationale, où la période des questions a donné lieu à un autre de ces débats devenus traditionnels sur l'état de l'économie québécoise.

Le député libéral d'Outremont, M. André Raynauld, avait ouvert le bal en soutenant sur la foi de statistiques de la SCHL publiées dans LE DEVOIR que la détérioration de l'économie québécoise se poursuivait. Ces statistiques faisaient état d'une augmentation de l'émigration ainsi que d'un accroissement du taux de vacances des logements neufs dans les régions de Montréal et Hull.

Cette affirmation de l'ancien président du Conseil économique du Canada a poussé le premier ministre à accuser M. Raynauld de partisanerie.

Non seulement le gouvernement a-t-il travaillé d'arrache-pied pour essayer de corriger au moins "ponctuellement certains des coins les plus douloureux de l'économie", fait remarquer le premier ministre à M. Raynauld, mais ajoute-t-il, la situation économique du Québec fait partie de la situation économique de l'ensemble du Canada.

Contrairement à ce que prétend le député d'Outremont, M. Lévesque soutient qu'au Québec la situation n'est pas pire que celle de l'ensemble du Canada. C'est ainsi qu'il rappelle que comme toujours la situation au Québec est meilleure que dans les Maritimes, que dans l'ensemble, le Québec a eu un taux de croissance des investissements cette année supérieur à la moyenne canadienne et supérieur dans certains secteurs à l'Ontario. Sur le plan chômage, il rappelle que le quotidien anglophone The Gazette, de réputation non péquiste, rabrouait récemment le ministre fédéral des Finances et soulignait que depuis cinq ans il y avait toujours eu la même différence entre les taux de chômage québécois et ontarien.

Certes, affirme le premier ministre, il y a toujours des points noirs sur lesquels on peut "picocher", mais il rappelle à l'intention de l'opposition qu'il faudrait quand même tenir compte de ces faits d'ensemble.

C'est parce que la situation économique est à considérer dans son ensemble que le premier ministre se montre heureux de constater qu'à Ottawa on juge la situation assez urgente pour pouvoir convoquer une conférence fédérale-provinciale sur la situation économique. Aussi se dit-il prêt à y assister pour défendre les positions du Québec, et il invite le député d'Outremont à s'y faire déléguer par son parti.

Dans une certaine mesure, la rencontre qu'auront demain à Québec les deux premiers ministres servira à préparer cette conférence fédérale-provinciale. "La visite pastorale pancanadienne de M. Trudeau", comme l'a qualitiée M. Lévesque, a deux objets: la discussion de l'état de l'économie canadienne et celle des échanges constitutionnels.

Invité par le chef de l'Union nationale, M. Rodrigue Biron, à préciser ses vues sur cette rencontre, M. Lévesque a indiqué que l'ordre du jour appartenait à M. Trudeau puisque c'est lui qui avait demandé la rencontre. Cependant il espère pour sa part aborder avec son homologue canadien certains dossiers économiques qui restent encore en discussion entre les deux gouvernements dans le cadre du programme de relance économique.

Quant aux statistiques sur l'habitation citées hier par M. Raynauld, le premier ministre et le ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif, les ont replacées dans un contexte plus général. Alors que les données de la SCHL faisaient état uniquement du taux de vacances des logements nouvellement construits, M. Tardif a rappelé que le logement neuf représente à peine deux pour cent du patrimoine immobilier de la région de Montréal. Parler d'un taux de vacance de l'ordre de neuf pour cent pour le logement neuf, c'est parler de poussières dans l'ensemble, a affirmé le ministre des Affaires municipales. M. Raynauld s'interrogeait notamment sur la politique d'habitation promise par le gouvernement il y a quelques mois.

M. Lévesque a soutenu que cette politique de l'habitation est toujours nécessaire puisque le surplus de logements se fait sentir surtout dans la catégorie des "bachelors" alors que le taux de vacances pour le logement familial est toujours inférieur à deux pour cent, ce qui est en deça de la norme de quatre ou cinq pour cent qui est le taux normal de vacance permettant une mobilité des locataires.

Au député de Saint-Laurent, M. Claude Forget, qui lui reprochait d'être incapable de présenter des projets pour utiliser la totalité des fonds rendus disponibles par la SCHL pour la construction d'habitations à loyer modique, M. Tardif a affirmé que la Société d'habitation du Québec allait pouvoir utiliser tous ces fonds et tous ceux mis de côté depuis quelques années par la SCHL à l'intention du Québec.

Coupable d'un autre meurtre en deux mois

Pour la deuxième fois en moins de deux mois, un jeune homme de 20 ans, Murray Johnston, a été reconnu coupable de meurtrier hier par un jury des assises.

Le 5 octobre, devant le juge Peter V. Shorteno, il avait été condamné à la prison à vie (et pas de libération possible avant 15 années de détention) pour le meurtre au second degré d'un chauffeur de taxi de Saint-Bruno.

Au moment de ce crime, le prévenu était déjà en liberté sous cautionnement pour le meurtre dont il a été reconnu coupable hier devant le juge B.J. Greenberg.

Soit celui d'un adolescent de 16 ans, Roger Arsenault, qui avait été poignardé et délesté de son veston de cuir, d'une valeur de $35.

Dès hier, le procureur de la Couronne, Me Ronald Schacter, a réclamé la peine maximale contre le prévenu, en soulignant que ce dernier n'avait aucun respect pour la vie d'autrui, et qu'il constituait un véritable danger pour la société.

Le procureur du jeune homme, Me Daniel Rock, soumit qu'il n'y avait pas eu préméditation de la part du prévenu, que ce n'était pas lui qui avait "manié le couteau", et qu'il avait tout simplement fait le guet, lors de l'attentat pour lequel un autre prévenu purge d'ailleurs la prison à vie, avec détention obligatoire de 25 années.

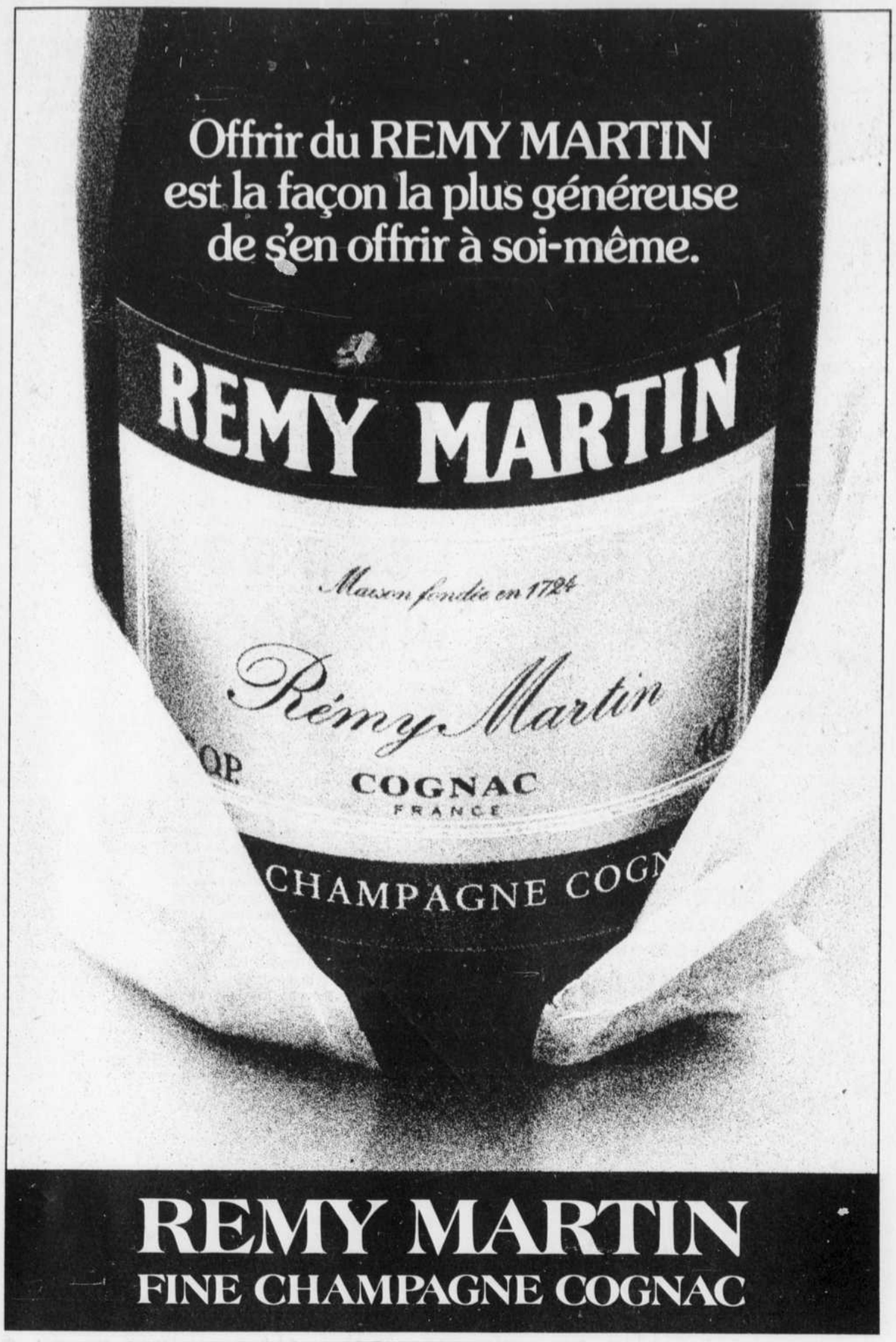

DISCO CLUB CHEZ JACQUELINE & GÉRALD
5018A, boul. Décarie
Du mercredi au dimanche 21 h 30
Nouvelle formule de rencontre et divertissements
L'endroit par excellence ou les dames libérées invitent les hommes à danser
Communication entre gens libérés
Couples ou personnes seules

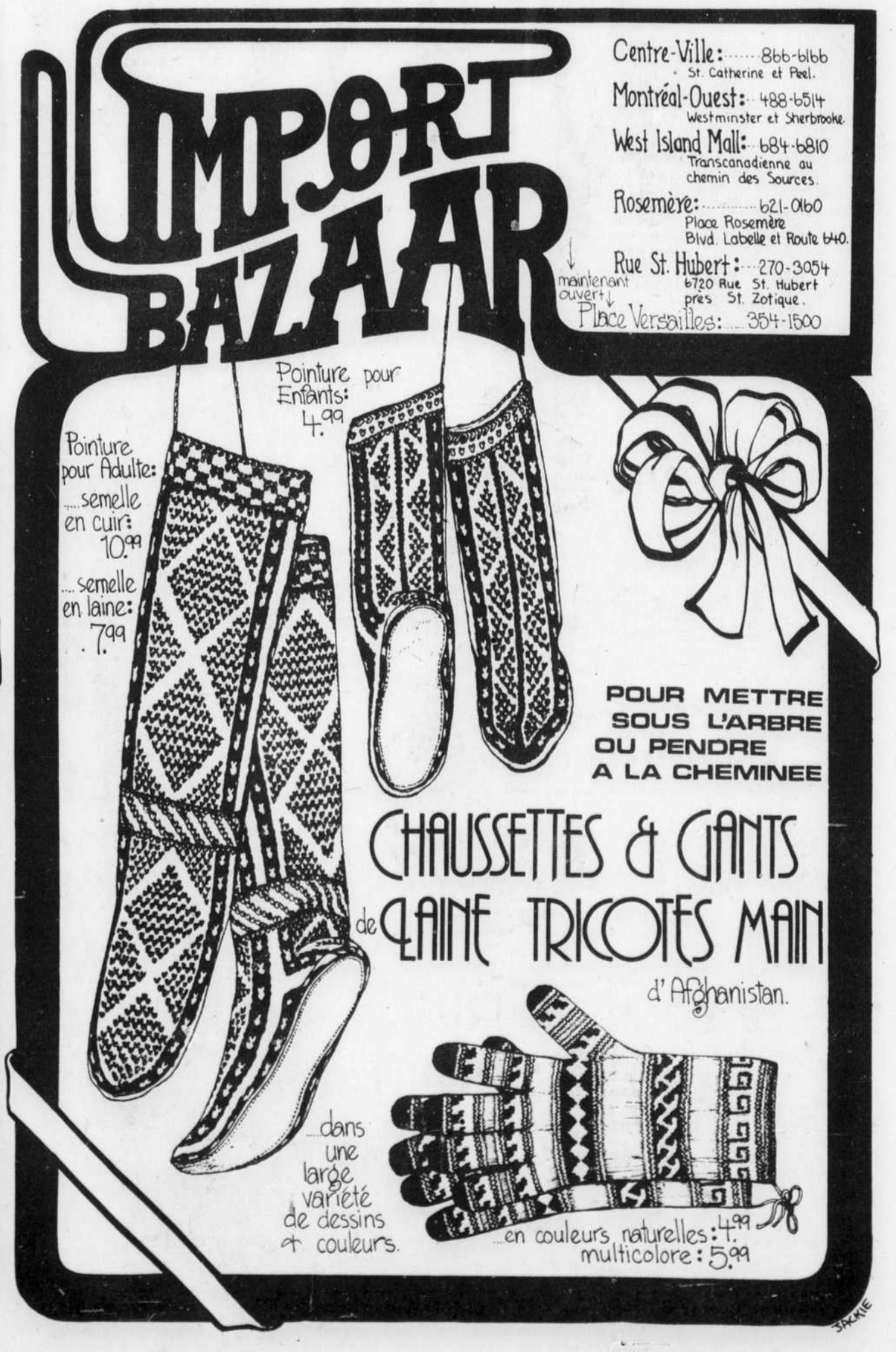

La FTQ interprète à son avantage une résolution du CTC

par
Louis-Gilles Francoeur

Le congrès de la FTQ a décidé hier de se donner le pouvoir d'émettre unilatéralement des chartes aux conseils du travail oeuvrant dans son territoire même si cette responsabilité a traditionnellement constitué une prérogative exclusive du Congrès du Travail du Canada.

Ce faisant, le FTQ voulait prendre les devants et interpréter à son avantage la résolution C-60, adoptée au congrès du CTC à Vancouver en 1974. Cette résolution, votée à la suite d'un long débat sur la marge d'autonomie de la FTQ au sein du mouvement syndical canadien, accordait une "juridiction" à cette centrale sur les conseils du travail québécois. Jusqu'ici, le CTC a continué de payer les quatre permanents affectés "aux régions" à l'intérieur du Québec et la FTQ dirigeait leur action dans le sens de ses politiques.

La décision de la FTQ risque toutefois d'ouvrir au cours des prochaines semaines un nouveau front entre les deux organismes car les dirigeants de la FTQ s'attendent à ce que le CTC interprète comme un privilège exclusif celui d'émettre des chartes aux conseils du travail, limitant la compétence de la FTQ à leurs politiques d'action.

La FTQ s'attend d'ailleurs à ces réactions car elle a soumis une autre résolution aux délégués, leur suggérant de faire amender les statuts de l'organisme pan-canadien à l'occasion de son prochain congrès de façon à ce qu'ils coïncident avec la décision du congrès de la FTQ.

Cette résolution de la FTQ, qui constituait une reconnaissance "de facto" de la compétence du CTC dans ce domaine, a été habilement retirée du rapport du comité des statuts de la FTQ sous prétexte qu'il s'agissait d'un amendement aux statuts d'une autre organisation.

Il existe actuellement 23 conseils du travail au Québec. Ces organismes regroupent aux niveaux local ou régional les différents affiliés de la FTQ. Les conseils du travail assurent ainsi le support technique, moral et même financier aux syndicats en grève. Ils ont aussi pour mandat de prendre position dans les débats politiques. Comme c'est le cas pour les conseils centraux de la CSN, ils semblent appelés à concrétiser de plus en plus la présence des deux centrales dans les régions.

Depuis l'adoption de la résolution C-60 par le CTC à Vancouver, cet organisme n'a émis aucune nouvelle charte au Québec de sorte que personne ne peut dire s'il interprète de "façon limitative" la compétence alors accordée à la FTQ. La décision du congrès de la FTQ permettra donc à cette centrale d'occuper en quelque sorte par voie de précédent le terrain laissé vacant. Jusqu'à la prochaine réaction du CTC, cela va sans dire.

Le congrès de la FTQ a d'autre part appuyé les demandes répétées de son exécutif, qui demande une part de 17% du budget de $2 millions obtenu par le CTC du gouvernement fédéral à des fins d'éducation syndicale. En demandant une part du gâteau proportionnelle au nombre de ses membres, la FTQ se base sur sa compétence exclusive en matière d'éducation. Le CTC, pour sa part, voulait consacrer ce budget à la création d'un service national d'éducation.

Faisant allusion à ces pourparlers FTQ-CTC, le vice-président du CTC, M. Julien Major, a reconnu hier "la lenteur des négociations en cours" et donné l'assurance d'un déblocage prochain. Ses propos ont été qualifiés en marge du congrès de "fort timides" par le secrétaire général de la FTQ, M. Fernand Daoust.

D'autre part, le vice-président du CTC a incité dans son discours les délégués de la FTQ à appuyer massivement le NPD au cours des prochaines élections. Il a stigmatisé les partis libéral et conservateur en les qualifiant de "partis des patrons". Selon M. Major, même si le NPD n'a pas encore admis le droit du Québec à l'autodétermination et s'il ne montre pas d'intérêt particulier pour la problématique du Parti québécois, les péquistes doivent se rappeler "qu'il sera toujours plus facile de s'entendre avec un gouvernement social-démocrate à Ottawa qu'avec les libéraux et les conservateurs".

Quant au secrétaire général de la FTQ, il a fait dans son rapport un bilan des enquêtes dans les secteurs du vêtement et des hôtels, initiées par sa centrale au cours des deux dernières années. Selon M. Daoust, en dépit des difficultés de démarrage, qui se sont même traduites par une coupure des cotisations à la FTQ, de nombreux progrès ont été enregistrés dans les syndicats du vêtement. Il admet toutefois y avoir constaté des comportements à la limite et "parfois en deça" des normes morales et syndicales. Chez les employés d'hôtels, il avoue carrément que l'enquête piétine même si ce syndicat a accepté de rembourser les cotisations qu'il avait cessé de verser à cause de l'enquête.

Les plombiers du 144 lancent une opération anti-péquiste

(par Louis-Gilles Francoeur) — Au moment où le 15e congrès de la FTQ s'engage à fond contre le Parti libéral fédéral, appuie le PQ et amorce prudemment son débat sur le référendum, la section 144 des plombiers de la FTQ-Construction décidait lundi soir "que les membres du 144 votent contre le référendum" éventuellement organisé par le Parti québécois.

La résolution, adoptée par un peu plus de 250 voix au nom de 7,000 plombiers du 144, a été présentée par M. Jean-Claude Surreau et secondée par l'ancien roi de la construction, André Desjardins, devant la mensuelle assemblée de ses fidèles.

La même assemblée a en outre autorisé l'exécutif et les officiers du 144, sur une autre proposition du bras droit de "Dédé", à "mettre à la disposition du comité antichômage les moyens disponibles, tels que papeterie, lettres, etc, pour la bonne marche de ce comité" qui fera parler de lui au cours des prochaines semaines.

Ce "comité antichômage" constitue actuellement au sein du 144 le fer de lance d'une opération anti-péquiste grâce à laquelle on explique aux plombiers les désavantages de l'indépendance éventuelle du Québec. Ce comité, qui n'a jamais été créé par voie de résolution syndicale, selon les tuteurs gouvernementaux du 144, se donne dans sa propagande politique comme siège d'opération le local syndical lui-même.

D'autre part, plusieurs délégués de chantier font actuellement signer des cartes d'adhésion dans la métropole, notamment dans le secteur des raffineries, pour le compte du mouvement fédéraliste Québec-Canada.

Plusieurs plombiers ainsi sollicités sur les heures de travail par leurs représentants syndicaux se sont plaints récemment de ces pratiques aux dirigeants de la Ligue syndicale du 144, un groupe de plombiers mécontents qui s'est voué au "nettoyage" de ce syndicat dirigé par les anciennes vedettes de la commission Cliche. Nombre d'entre eux ont affirmé avoir eu "peur de refuser" le $2 sollicité pour la carte d'adhésion comme ils ont craint l'an dernier de ne pas participer à la collecte illégale des $25.00, qui avait été interdite par les tuteurs parce qu'elle échappait au contrôle des officiers syndicaux responsables des fonds du 144.

Selon l'enquête effectuée par les membres de la Ligue syndicale du 144, un certain André Carlo, grand ami de Desjardins, serait responsable de la vente des cartes dans ce syndicat pour le compte de Québec-Canada. Au moins deux délégués de chantier de la raffinerie Fina ont été formellement identifiés comme revendeurs par la Ligue syndicale. L'opération a brusquement pris fin récemment lorsque le policier Gaétan Lamarre de la SQ est apparu dans les raffineries pour enquêter en rapport avec ces pratiques.

Selon les dirigeants de la Ligue syndicale à l'origine de cette enquête, les trois initiatives précédentes visent deux objectifs, d'après les confidences obtenues des proches d'André Desjardins. Ce dernier aurait en effet décidé de faire patte douce devant les Libéraux fédéraux pour obtenir son pardon, qui lui a été refusé à la suite des audiences de la commission Cliche. De plus, on voudrait provoquer la tutelle gouvernementale et l'amener à intervenir "politiquement" dans cette affaire, qui deviendrait alors une vilaine opération péquiste contre d'honnêtes fédéralistes.

Un tract distribué par le comité antichômage du 144, dont font partie MM. Jean-Paul Provencher et Fernand Baril, deux officiers de ce syndicat, affirme que l'indépendance du Québec priverait les plombiers d'emplois à l'extérieur du Québec et que ces derniers ne pourraient plus récupérer les cotisations des employeurs des autres provinces au titre de leur fonds de pension. A l'heure actuelle, la mobilité des travailleurs québécois, affiliés aux unions internationales, dépasse les frontières canadiennes de l'Office de la construction est sur le point de parvenir à une entente avec les autres provinces sur le repatriement des versements aux fonds de pension. Le trac est cependant muet à propos de ces faits.

La propagande du "comité antichômage" est véhiculée dans le Tuyau d'information, un mini-journal d'origine inconnue, qui se finance grâce à ce qui reste de la cotisation illégale des $25, a appris hier LE DEVOIR d'un agent d'affaires du 144.

Les tuteurs gouvernementaux du 144 ont récemment averti par lettre les 7,000 membres de ce syndicat que le "comité antichômage" n'avait aucune existence officielle même si son adresse était celle du syndicat. Ils ne savent pas pour l'instant ce qu'ils feront devant la montée au 144 du mouvement Québec-Canada et ils espèrent que les propagandistes de ce groupe n'utiliseront pas l'appareil syndical à leurs fins.

Réservez
vos places dès
maintenant pour le
RÉVEILLON
DU NOUVEL AN
LE 31 DÉCEMBRE DE
7.00 P.M. à 2.00 A.M.
•
MUSIQUE DISCO
DANS LA
CAVE LORRAINE
UN CADEAU
toujours apprécié à l'occasion
des fêtes
UNE INVITATION
À DÎNER
CHEZ DESJARDINS
Bons d'achat en vente maintenant
aussi
SALONS PARTICULIERS
pour
PARTIES DE BUREAU
chez Desjardins
1175, MACKAY, MONTRÉAL — RÉSERVATIONS: 866-9741

Ogilvy ouvert ce soir

6.50

Pour être au chaud !

Ne laissez pas tomber vos mains cet hiver et offrez-vous ces gants en daim et tricot doublés d'acrylique. Pointures petit, moyen et grand. Couleurs brun et rouille. Faites vite !

Écrivez ou composez Ogilvy au 842-7711 (frais additionnels de .50 pour toute marchandise payée sur livraison). Comptoir des Gants, au rez-de-chaussée, Centre-ville, Fairview et Anjou.

OGILVY

Grands amis,
grandes soirées,
Grand Marnier

La grande liqueur
française à base de cognac*
*(acquit jaune d'or) origine

McIntosh
LE MOT FINAL

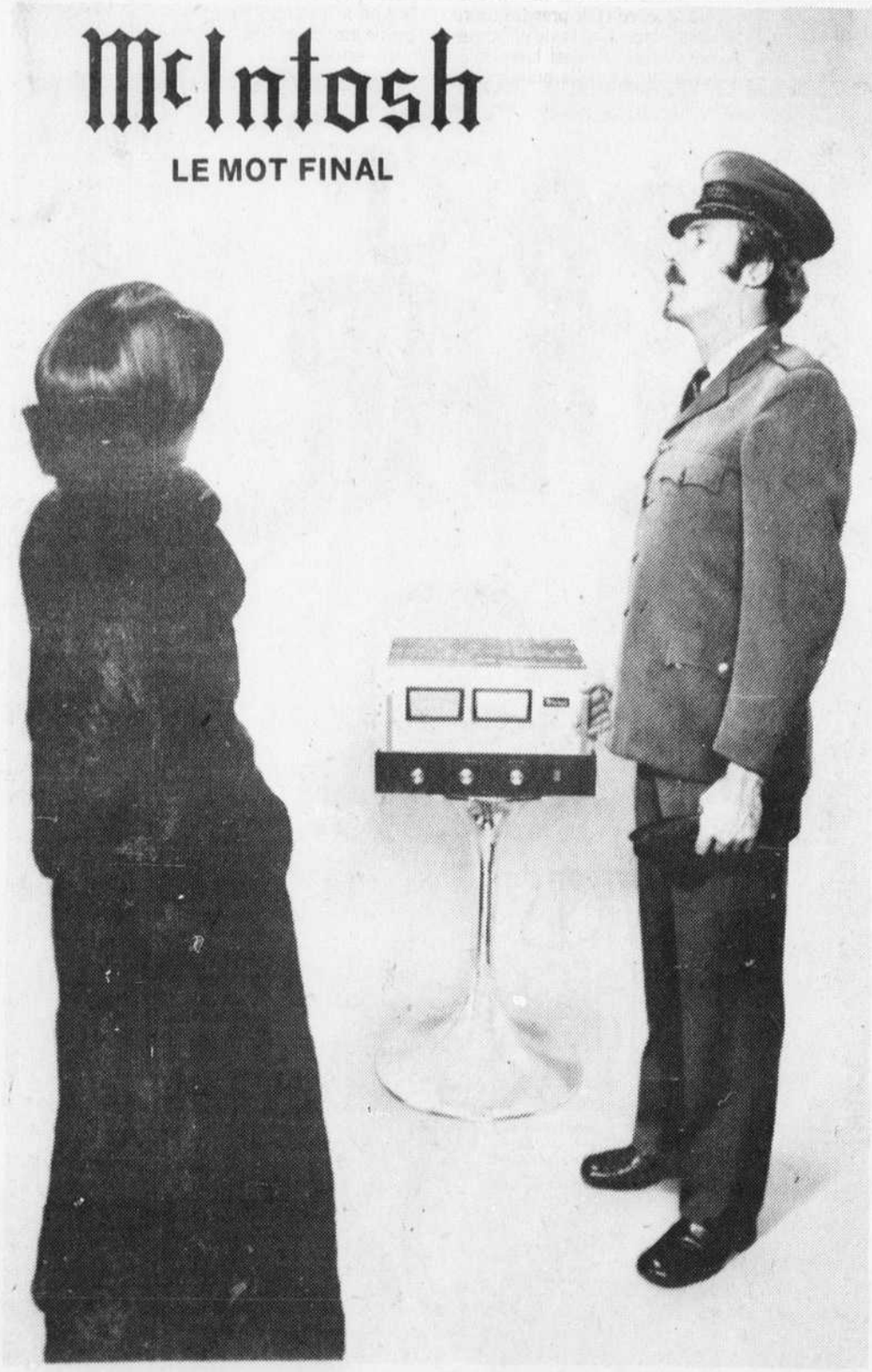

Très noble et fort digne M. de McIntosh grand seigneur le plus grand parmi tout autre déjà existant ou même à venir. Ceci étant d'ailleurs dit sans prétention aucune sachant très bien où je me situe étant ce qui se fait de mieux dans l'absolu de la musicalité qu'il vous sera loisible de vous offrir à mes dépens et à volonté.
Alors et seulement alors pourrez-vous vous adresser à moi en m'interpelant de vocable que j'aime entendre i.e. "Old Chum McIntosh Vieille Branche" vous mes amis que je sais comme moi être de noble souche.
Maintenant la qualité supérieure de perle musicale que je suis ne pouvant dépendre que d'un seul endroit vraiment responsable pour en effectuer le service. J'ai choisi pour ce faire nul autre qu'AUDIO SHOP.
Qui d'autre dites moi.

AUDIOSHOP
1193 de la Montagne
H3G 1Z2 - 871-0091

M. Paul Couture

Garon invite l'UPA à un sommet agro-alimentaire

par André Tardif

QUÉBEC — Le ministre de l'Agriculture du Québec croit que les cultivateurs québécois ne veulent pas d'un ministre qu'ils pourraient "mettre dans leur poche de veste". Mais il ne veut pas pour autant que cela dégénère en un combat entre un patron, lui-même, et un syndicat, représenté par l'Union des producteurs agricoles.

"Il ne faut pas perdre son temps à faire du pétage de bretelles, a dit M. Jean Garon. Il ne faut pas se lancer continuellement des reproches mais se parler de façon directe, car autrement ça risque de nuire à l'agriculture québécoise. On doit tous tirer dans la même direction."

C'est un peu une visite-surprise que le ministre a rendue hier aux représentants de 45,000 agriculteurs, réunis en congrès jusqu'à demain à Québec. On avait prévu sa visite pour ce matin, il avait prétexté un engagement antérieur pour suggérer une visite de courtoisie hier soir, mais il s'est finalement amené en fin d'après-midi, coupant court à un débat sur la protection de l'environnement pour faire un exposé de la première année de son ministère.

Les hautes instances de l'UPA semblaient quelque peu gênées de la présence du ministre. On sait que leurs relations ne sont pas nécessairement au beau fixe depuis quelques mois. Mais les quelque 400 délégués lui ont réservé un accueil chaleureux, même lorsqu'il adressait "sans malice" de petites flèches en direction de leur président général, M. Paul Couture.

Il a entre autres noté, dans le discours que ce dernier avait livré aux congressistes en début d'après-midi, une remarque selon laquelle l'UPA, devant les nombreux projets du MAQ, aurait un travail important de représentation à accomplir au cours des prochains mois: "Mais que dire du travail de mes fonctionnaires impliqués dans tous ces dossiers!"

Dans son tour d'horizon, M. Garon a particulièrement souligné qu'en 1977, selon les derniers chiffres, les investissements au Québec dans le secteur des aliments et boissons devraient atteindre $126.5 millions, soit une augmentation de 46.5% sur l'an dernier.

"Cette montée en flèche des investissements dans le secteur agro-alimentaire démontre une grande confiance à l'endroit des producteurs du Québec et témoigne de notre stabilité économique."

Il a ajouté qu'elle démontrait également l'importance de réunir tous les partenaires dans le cadre d'un sommet agro-alimentaire, que le MAQ prépare pour mars prochain, afin que cette croissance se fasse de la façon la plus ordonnée et la plus profitable possible pour l'ensemble de la population et particulièrement pour les producteurs agricoles.

M. Garon n'a cependant pas tout à fait calmé les attentes des délégués quand il a reproché à l'UPA, "parce qu'elle ne veut pas ou est incapable de faire voter les plans conjoints qu'elle souhaiterait obtenir", de remettre la "patate chaude" dans les mains du ministre en lui demandant de jouer âu pompier et d'éteindre les feux.

La formule du plan conjoint, par laquelle une majorité de producteurs spécialisés accepte de se doter d'une organisme de commercialisation limitant la production en faveur de revenus stables, a été à l'honneur au cours des délibérations jusqu'ici. On y a surtut discuté la décision récente de la Régie des marchés agricoles du Québec d'accorder un plan conjoint mitigé aux producteurs de porc, après que ceux-ci eurent obtenu la majorité lors d'un référendum l'an dernier.

Or, cette décision n'a pas eu l'heur de plaire à personne, puisqu'elle confie l'administration du plan conjoint à un organisme gouvernemental au lieu des producteurs comme prévu dans la loi, et elle l'ampute par surcroît de tout pouvoir de mise en marché. Elle stipule enfin qu'un nouveau référendum devra avoir lieu dans deux ans auprès des producteurs de porc.

Dans une résolution adressée au premier ministre René Lévesque hier matin ("Pourquoi pas à moi?" a ironisé M. Garon), les délégués, tout en acceptant le plan conjoint proposé, priaient le gouvernement d'en confier l'administration à leur Fédération des producteurs de porc du Québec. Car un autre organisme, l'Office des producteurs de porc, composé de dissidents aux politiques de l'UPA, revendique sinon le même privilège du moins un délai dans l'application du plan.

M. Garon a aussi traité de la tendance actuelle à l'intégration, précisant que le gouvernement entendait favoriser le développement d'une "agriculture authentiquement québécoise basée principalement sur des unités familiales de production". Il a cependant demandé aux délégués de l'appuyer dans cette orientation, leur reprochant d'avoir "élu dans le passé des dirigeants clairement identifiés à des politiques d'intégration".

Il a finalement arraché des applaudissements à son auditoire quand, traitant des problèmes suscités pour l'agriculteur par certains règlements des Services de la protection de l'environnement, il a parlé d'une "approche de la réversibilité" dans l'application de ces règlements.

"Concrètement, ça voudrait dire que le nouvel arrivant à la campagne, celui qui, pour fuir la pollution de la ville, achète un lopin de terre et y construit sa maison, n'aurait plus le pouvoir d'empêcher son voisin, producteur agricole, d'améliorer son potentiel et de développer de nouvelles productions."

Dans l'allocution qu'il prononçait plus tôt, M. Paul Couture avait fait un vibrant plaidoyer en faveur de la solidarité professionnelle, seule capable de donner à l'UPA "un pouvoir de représentation et une crédibilité qui rendent son action véritablement efficace".

270-7722
boutique confort 77
1398 rue Beaubien est
Meubles Colonial - Moderne et KEMEUBLEC *
* Meubles d'artisan faits à la main

CHAMPAGNE
Veuve Clicquot
le choix des connaisseurs depuis 1772
La Maison Veuve Clicquot-Ponsardin, Reims, France
Vendu partout au Canada par Les Distilleries Schenley du Canada Ltée.

Alfred aux Néo-Québécois

Québec proposera une "troisième voie"

par Rodolphe Morissette

Entre l'isolement total des groupes variés de Néo-Québécois et leur assimilation lente aux francophones ou aux anglophones, le gouvernement du Québec s'apprêterait à recommander une "troisième voie", celle de la multiplication des échanges au sein d'une culture vraiment québécoise.

C'est du moins ce qu'a déclaré hier le député péquiste de Papineau, M. Jean Alfred, devant quelque 80 personnes qui assistaient à un dîner organisé à l'hôtel Méridien de la métropole par la Société Saint-Jean-Baptiste, section Outremont - Côte - des - Neiges. M. Alfred, qui est d'origine haïtienne, est le premier député de race noire à siéger à l'Assemblée nationale et le seul Néo-Québécois de la députation péquiste.

Faisant allusion au livre blanc sur la politique québécoise de la culture que le gouvernement doit présenter dans un peu plus d'un mois, et notamment à l'un de ses chapitres, qui traitera des "minorités ethniques", le député a souligné l'importance de l'intégration de celles-ci à la vie québécoise.

Avec l'aide du gouvernement, les Québécois francophones devraient y procéder en effet pour deux raisons. D'abord, pour rester une société moderne et ouverte sur l'universel, pour maintenir un ferment de diversité dans les opinions et dans les intérêts et ainsi se prémunir contre la réapparition de l'unanimisme, désuet, d'antan. Ensuite, il importe de corriger le déséquilibre actuel des ethnies diverses qui peuplent le Canada: trop d'immigrants s'assimilent d'emblée à la minorité anglaise du Québec.

M. Alfred a dit que l'intégration souhaitée des Néo-Québécois ne devrait ressembler en rien au "melting-pot" américain ni au "multiculturalisme canadien". Le processus devrait comprendre deux temps. En un premier, les diverses ethnies s'efforceraient de "comprendre le projet collectif" auquel la majorité francophone espère les associer, de vaincre leurs peurs récentes au sujet de l'avenir du Québec et de prendre toute leur place dans la vie politique et culturelle, aussi bien qu'économique, de la province.

Dans un second temps, a poursuivi le conférencier, "les groupes ethniques devraient pouvoir exprimer librement leur sympathie pour un projet collectif" qui leur sera présenté. Allusion à peine voilée au référendum sur l'indépendance, dont le député à dit qu'il serait inquiétant que seuls les francophones y expriment leur compréhension et leur engagement.

Quant au livre blanc sur la politique de la culture, M. Alfred n'en a pas dit plus long, sinon qu'il se situait dans le prolongement de la loi 101 sur la langue française.

Le dîner d'hier fait partie d'une vaste campagne mise en branle récemment par les Sociétés Saint-Jean-Baptiste en vue du référendum sur l'indépendance du Québec. Telle est du reste la priorité qu'ont arrêtée les sociétés lors de leur congrès de mars.

On est actuellement à roder la formule: dîner-causerie, conférence publique en soirée, etc.; parallèlement, on cherche à atteindre ce qu'on appelle des "marchés" divers. lundi dernier, c'était le quartier Notre-Dame-de-Grâce de Montréal (secteur anglophone); mardi, la SSJB s'attaquait à Ville de Laval; hier, c'était au tour des Néo-Québécois (nombreux dans les quartiers Outremont et Côte-des-Neiges). Le 12 décembre, la Société "frappera" à Repentigny un groupe de banlieusards.

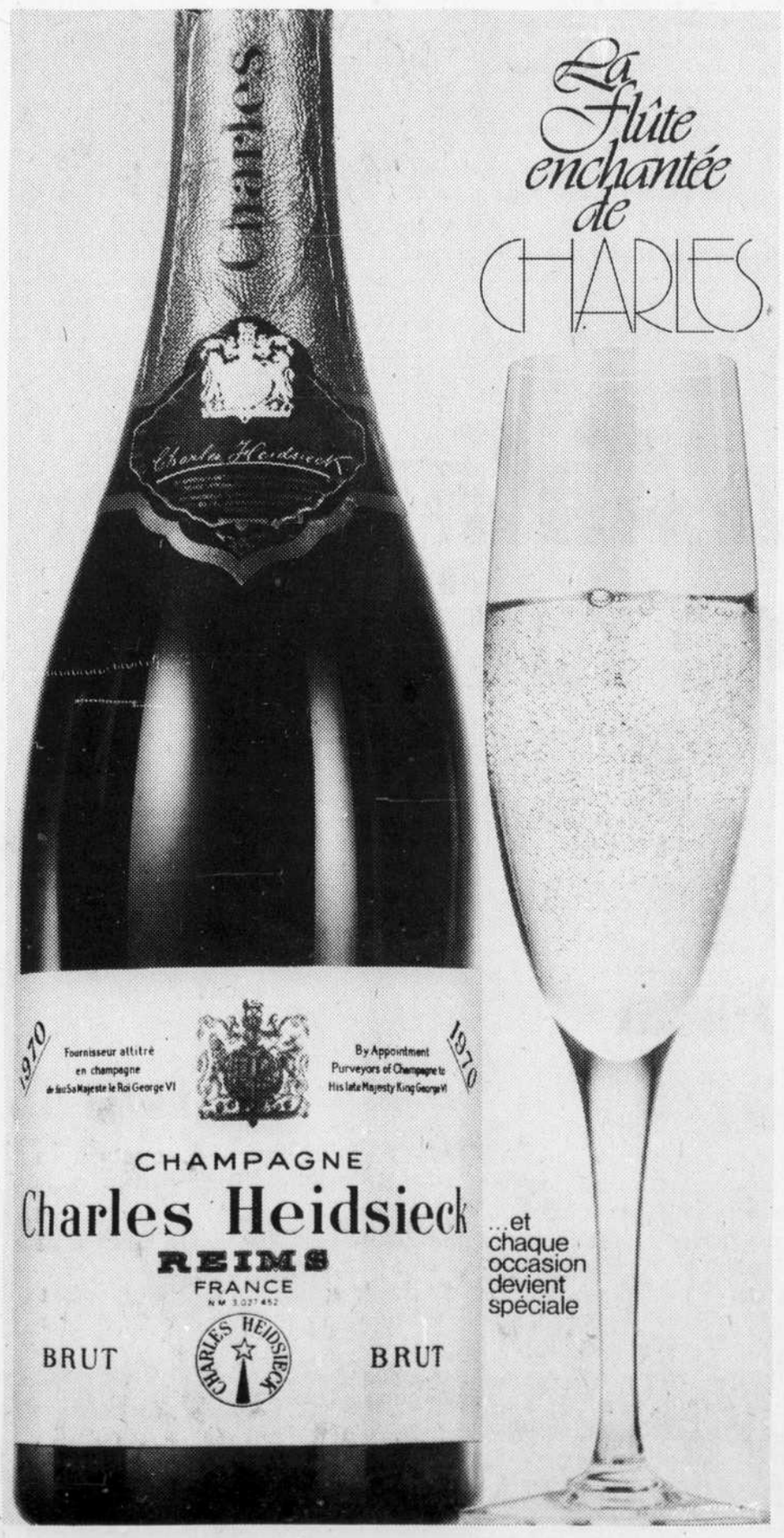

Gestion
revue internationale de gestion

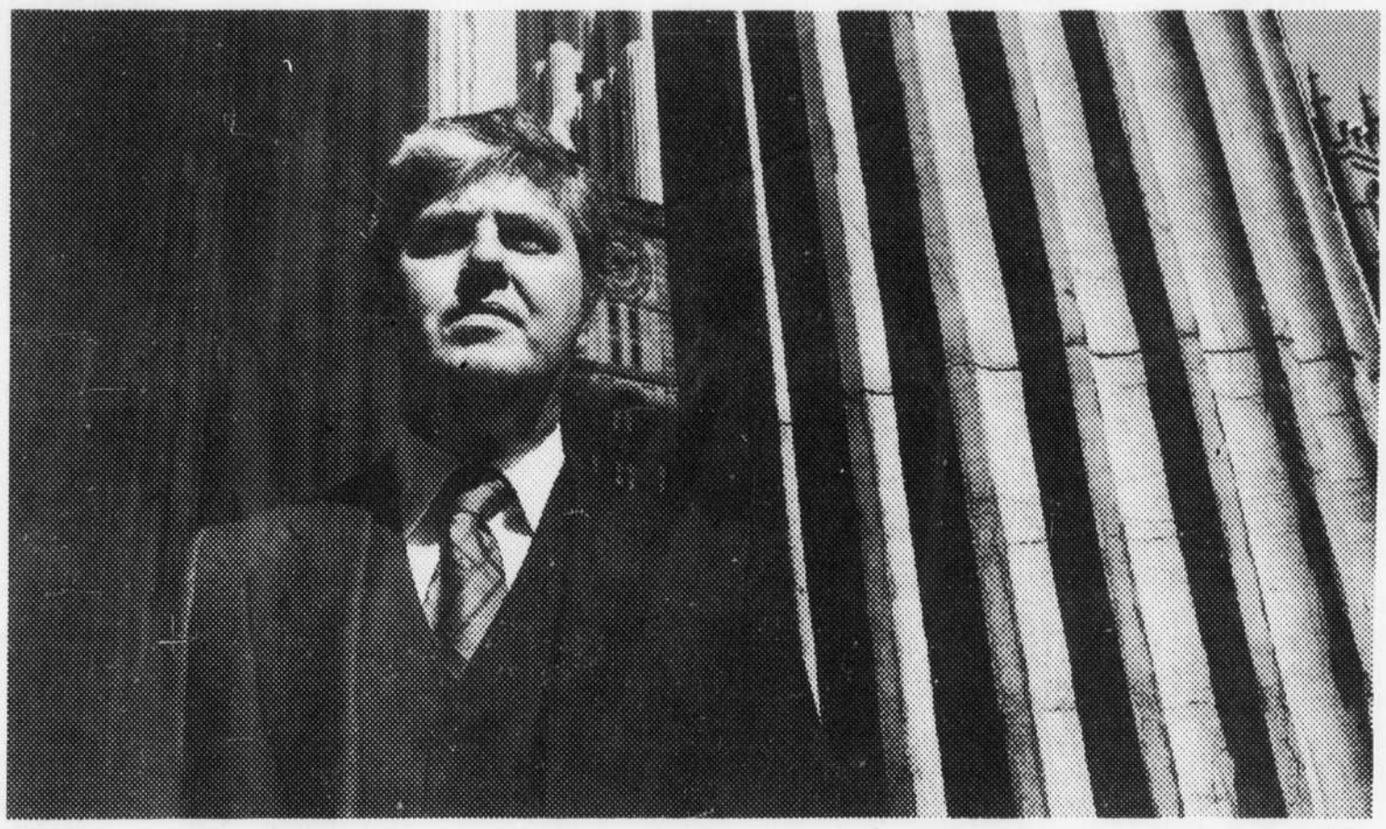

Près de 60% des abonnés de Gestion sont PDG ou cadres supérieurs.

Abonnez-vous. Gestion se tient à la pointe du développement des techniques nord-américaines dans les dix domaines suivants: marketing, finance, gestion internationale, méthodes quantitatives et production, environnement de l'entreprise, contrôle comptabilité, politiques générales d'administration, management des organisations, sciences du comportement et gestion des ressources humaines.

Collectionnez les sommaires de Gestion:
un jour, vous aurez besoin de consulter un article.

▶▶ **À lire absolument dans le numéro de novembre l'article de René Doucet intitulé "le projet de loi 45".**

Gestion est publiée 4 fois l'an.

Pour abonnement découper et retourner à Revue internationale de gestion, 674 Place publique, Ste-Dorothée, Laval, Québec, Canada H7X 1G1.

Je désire m'abonner à Gestion et recevoir les quatre prochains numéros.

☐ Abonnement à servir au Canada $15.00 ☐ Abonnement à servir à l'étranger $20.00

Nom _____

Adresse _____

Pays _____ code postal _____ *Adresse bureau* ☐ *domicile* ☐

Employeur: _____ poste occupé: _____

Genre d'entreprise: _____

Inclure un chèque fait à l'ordre de Revue internationale de Gestion.

Lazure amende son projet de loi sur les handicapés

par Marie Laurier

Chaque entreprise de plus de 50 salariés sera invitée à présenter un projet visant à assurer l'embauche d'un certain nombre de personnes handicapées physiques et mentales.

Cette mesure annoncée par le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, est loin d'avoir les dents et le caractère coercitif de la première version du projet de loi 9 qui fait présentement l'objet d'une étude en commission parlementaire à Québec. Un article obligeait les entreprises à engager 3% de leur personnel parmi les handicapés, ce qui avait provoqué de vigoureuses protestations dans les milieux concernés.

Cet adoucissement à la législation n'en est qu'un parmi plusieurs autres que prévoit déjà M. Lazure. Ce dernier a tenu à préciser, dès avant l'audition des mémoires, que dans son esprit le projet de loi portant sur la protection des handicapés et déposé au mois de juin n'est pas immuable et qu'il est prêt à y apporter d'importantes modifications. Les "mémoires de qualité" qui lui ont été soumis lui indiquent déjà plusieurs changements.

Ainsi, il ne sera plus question d'imposer une carte d'identité aux handicapés pour bénéficier des services offerts. Cette question avait soulevé un tollé tant chez les citoyens concernés que dans les groupements de défense des droits individuels.

Le rôle de l'Office des handicapés qui sera créé dès l'adoption de la loi se limitera surtout à la coordination des services, la promotion des intérêts des handicapés, l'information et la conception de services en collaboration avec les représentants des principaux intéressés. Cette disposition réduit ainsi le pouvoir de l'Office qu'il partagera avec les nombreuses associations des handicapés.

De plus, le législateur reconnaît, à la suite d'une consultation avec le ministère de la Justice, que la Charte des droits et libertés de la personne s'applique aux handicapés et qu'il n'est plus nécessaire de les réaffirmer dans le texte de la loi 9. La reconnaissance aux personnes handicapées des droits et libertés reconnus à tous les individus dans la charte est donc admise implicitement.

M. Lazure a également fait savoir que la scolarisation des enfants handicapés sera assurée avec le concours du ministère de l'Éducation et cela depuis la maternelle jusqu'aux niveaux primaire et secondaire. Le projet de loi prolonge déjà la scolarisation jusqu'à l'âge de 21 ans pour les enfants qui subissent un retard causé par leur handicap.

Le ministère de l'Éducation offre des bourses aux handicapés qui désirent poursuivre des études collégiales et universitaires.

Dans plusieurs des 60 mémoires présentés à la commission parlementaire, on souligne que le projet de loi 9 limite le droit à la liberté d'association en exigeant un certificat de reconnaissance pour tous les organismes de promotion. A cet effet, le ministre des Affaires sociales a expliqué que le projet sera révisé afin d'établir un contrôle des organismes qui recueillent des fonds pour les personnes handicapées afin d'éviter leur exploitation et de protéger le public. Il accorde même un droit d'appel d'une décision de l'Office à l'égard d'un organisme qui serait lésé.

Au chapitre de l'emploi, la législation sera beaucoup moins sévère que dans sa version originale, puisque l'obligation faite aux employeurs d'embaucher un certain pourcentage de personnes handicapées sera désormais une "mesure de dernier recours". Le ministre explique cette décision en ces termes: "Notre volonté est de favoriser au maximum les mesures incitatives avant d'obliger l'employeur à cet effet. Aussi, nous étudions la possibilité d'amender le projet de loi afin que chaque entreprise de 50 salariés et plus présente à l'Office un plan visant à assurer l'embauche de personnes handicapées."

Il y aura également une accélération de l'élimination des barrières architecturales des édifices appartenant au gouvernement du Québec, la période prévue dans le projet était de dix ans et elle est réduite à cinq ans, notamment aux ministères de l'Éducation et des Affaires sociales qui prêcheront l'exemple. Les modalités dans ce domaine portent sur l'adaptation des trottoirs pouvant être accessibles et aux handicapés visuels et aux utilisateurs de fauteuils roulants, des signaux lumineux d'urgence pour les sourds-muets, des places réservées dans les stationnements publics, l'adaptation des téléphones publics, etc.

M. Lazure a annoncé que le ministère des Transports accepte le principe que le transport spécialisé soit sous sa responsabilité et il est à élaborer un plan de développement tant pour ce type de transport que pour l'adaptation des véhicules publics. Le gouvernement subventionne actuellement trois projets à Montréal, à Québec et à Sherbrooke.

D'autres amendements pourront être apportés à la lumière des mémoires qui sont défendus devant la commission parlementaire. M. Lazure s'est dit ouvert à toute autre suggestion susceptible de modifier substantiellement le projet de loi "de façon à le rendre le plus conforme possible aux besoins réels des principaux intéressés".

A la suite des auditions des mémoires, ce projet de loi amendé sera déposé pour une deuxième lecture à l'Assemblée nationale.

Les groupes qui se font entendre aujourd'hui sont les suivants: l'Association des manufacturiers canadiens, la Chambre de commerce de la province de Québec, le Conseil du patronat, le Syndicat de la fonction publique, le Conseil québécois des ateliers de réadaptation. Ensuite les travaux de la commission reprendront mardi.

Ogilvy ouvert ce soir

Code-a-Phone de Philips

Vous attendez plusieurs appels et prévoyez être absent ? Alors, pourquoi ne pas faire appel aux services du Code-a-Phone de Philips. D'installation facile, ce pratique appareil vous évitera bien des maux de tête et rendra votre travail plus efficace.
Modèle 1200, $259.95
Modèle 1400, $395.

Achats en personne.

Ogilvy, Stéréos & Téléviseurs, au quatrième,

Centre-ville seulement.

OGILVY

A: $650, B: $750, C: $525, D: $359, E: $395

Si les souhaits étaient des diamants.

Si les souhaits étaient des diamants, vous ne pourriez souhaiter un choix plus ravissant que celui-ci. En plus l'artisanat expert et minutieux de Mappins est l'assurance que la bague en diamant que vous choisissez aujourd'hui sera chérie pendant toute une vie. Une fois encore, cette saison, nous sommes fiers d'exposer une collection de splendides bagues en diamant, 10 et 14 carats, pour hommes et femmes. Une collection qui vous donne seulement une idée des autres merveilles que nous avons, en magasin pour vous.

Si vous aimeriez réaliser le souhait d'un être cher, venez chez Mappins. Nous aimerions partager nos meilleurs souhaits avec vous.

JOAILLIER Mappins

1,000, ouest, rue Ste-Catherine - Place Vertu - Les Terrasses

A Chicago, American Airlines a la correspondance facile.

American Airlines, c'est la rapidité même pour se rendre à Chicago. Ou en repartir.

Chaque jour, nous avons trois vols entre Dorval et Chicago. Le DC-10 du matin qui continue jusqu'à Los Angeles. Le 707, en début d'après-midi, qui se rend à San Francisco et un 707, dans la soirée, qui vous amène à Dallas.

Avec American, les formalités douanières se font à Dorval, avant de monter à bord. Alors, en arrivant à Chicago, vous pouvez tout de suite reprendre un vol pour Acapulco, Phoenix, Los Angeles, San Francisco, San Diego ou un autre des 21 centres d'affaires et de villégiature que nous relions à Chicago.

Evidemment, vous bénéficiez des petits soins qui ont fait la popularité d'American Airlines chez les hommes d'affaires.

Alors, la prochaine fois que vous irez à Chicago ou plus loin, appelez votre agent de voyage ou American Airlines.

Vous verrez qu'à Chicago, American Airlines a la correspondance facile.

American Airlines, américaine par excellence.

Des enseignants sont mis à l'amende pour avoir franchi des piquets de grève

par Paule des Rivières

Des enseignants de Montréal qui n'avaient pas respecté les piquets de grève dressés par leurs confrères lors des arrêts de travail d'avril et d'octobre 1976 sont aujourd'hui mécontents d'une directive de leur syndicat qui les oblige à verser une amende pour avoir agi à l'encontre de la position de la majorité.

Ces enseignants font partie de la Montreal Teachers' Association, syndicat qui regroupe 2,700 enseignants des écoles de la Protestant School Board of Greater Montreal. Parmi les 200 accusations qu'a portées le syndicat contre les récalcitrants, 60 ont été retenues dont environ la moitié s'adresse à des enseignants francophones. C'est une partie de ce groupe qui crie aujourd'hui à l'injustice et soutient que la MTA a été particulièrement intransigeant à leur égard.

Le porte-parole de ce groupe, M. Jacques Tessier, soutient d'une part que le syndicat a fait preuve de discrimination envers les francophones et d'autre part que des enseignants sont pénalisés pour avoir franchi les piquets durant une grève illégale. Rappelant que le gouvernement a levé les plaintes portées par le gouvernement Bourassa contre les enseignants qui ont continué à débrayer après l'adoption de la loi 23 — qui interdisait les grèves dans les écoles —, M. Tessier se demande s'il est convenable de pénaliser les dissidents.

Or, c'est là que le syndicat et M. Tessier ne s'entendent plus. Le président de la MTA, M. Harvey Wiener, est formel: les pénalités sont strictement limitées aux journées de grève légale.

M. Wiener a précisé que le comité de discipline du syndicat, qui fonctionne à l'occasion comme un véritable tribunal et devant lequel sont comparus les gens concernés, n'avait retenu que les plaintes se rapportant à des jours de grève légale.

"Nous avions 200 accusations et nous en avons retenu 60. C'est donc dire que le comité de discipline a été très sévère et a exigé une déposition écrite par un témoin pour chaque jour de grève avant de retenir les accusations", a dit M. Wiener.

Les enseignants touchés par cette politique du syndicat doivent d'ici le premier janvier verser des amendes allant de $75 à $1,000. Ces sommes iront enrichir le fonds de grève du syndicat. Selon M. Wiener, la somme de $75 par jour est inférieure au salaire quotidien qu'ont touché les enseignants qui ont travaillé durant les grèves.

Les enseignants qui refusent de verser ces amendes et ainsi de "poser un geste démontrant qu'ils sont de bonne foi" seront vraisemblablement exclus du syndicat, perdant ainsi leur droit de vote mais conservant d'autres privilèges accordés à tous.

Le groupe Tessier, s'il admet qu'il ne prise pas particulièrement l'orientation générale de la MTA entend quand même demeurer membre et cela sans payer l'amende qu'on lui somme de débourser. Il a déjà fait part de cette situation au gouvernement et a demandé qu'il intervienne.

Quant aux accusations de racisme que M. Tessier a dirigées contre le syndicat, M. Wiener s'est vivement défendu de pratiquer une telle politique.

"Il est absolument faux de parler ici d'une décision basée sur la langue des enseignants; jamais nous n'avons pratiqué une telle politique", a déclaré M. Wiener.

M. Wiener a par ailleurs ajouté qu'il ne fallait pas mêler les cartes et confondre ce problème avec le sentiment qu'ont les enseignants francophones d'être sous-représentés. Les enseignants francophones sont au nombre de 300 dont environ 60 enseignent dans des écoles françaises; les autres sont professeurs dans des classes d'immersion ou professeurs de français langue seconde.

"C'est normal qu'ils se sentent parfois plus faibles car ils ne forment qu'une petite partie du syndicat".

M. Wiener a aussi déclaré qu'il existait dans certaines écoles une tension entre les enseignants des deux groupes, étant donné que certains sont anxieux de voir s'étendre l'enseignement du français et que d'autres sont inquiets de la place qu'ils auront au Québec comme enseignants anglophones.

Parmi les gestes qui suscitent parfois des tensions, notons une mesure votée par le syndicat provincial, la Provincial Association of Protestant Teachers (PAPT) à la suite de laquelle on a prélevé $15 sur le salaire de tous les enseignants pour défrayer le coût de la campagne de publicité que ce syndicat a organisée contre la loi 101.

Un porte-parole de la PAPT, M. Sheldon Phaneuf, devait pour sa part conclure que les enseignants francophones sont en partie justifiés de demander plus de services en français. Il a assuré que le syndicat provincial a déjà accompli beaucoup de progrès dans ce domaine et a précisé qu'il avait récemment demandé au gouvernement fédéral des fonds pour que la PAPT publie une revue de langue française.

La CSN se dit solidaire des grévistes de la CTCUM

par Claude Turcotte

Le rapport des médiateurs dans le conflit à la CTCUM qui devrait être remis à tous les intéressés aujourd'hui a été précédé hier de déclarations provenant de la CSN et du RCM.

La centrale syndicale et le parti d'opposition à l'hôtel de ville de Montréal ont émis des opinions convergentes et même concordantes sur plus d'un point.

Les remarques du président de la CSN, M. Norbert Rodrigue, au cours d'une conférence de presse ont toutefois été plus incisives et cinglantes particulièrement pour le ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson.

Essentiellement, la CSN est tout à fait solidaire des grévistes de la CTCUM. En outre elle n'accepte pas que le ministre du Travail blâme le syndicat, ce qu'il a fait, faut-il préciser, pas plus tard qu'avant-hier dans une déclaration à l'Assemblée nationale. Il est vrai que M. Johnson adressait aussi des reproches à la partie patronale.

"Nous tenons à réaffirmer, dit la CSN, qu'un conflit de travail se règle à la table des négociations et non pas comme l'expérience passée l'a démontré par des lois spéciales. Si le ministre continuait à laisser planer le doute d'une loi spéciale, on pourrait croire que tout ça a été réglé d'avance dans les officines du pouvoir entre le gouvernement, les médiateurs et Lawrence Hanigan".

La CSN se demande par ailleurs pourquoi M. Hanigan n'a jamais déposé devant les médiateurs l'offre de règlement qu'il avait suggérée à la vielle de la grève.

En revanche, M. Hanigan s'étonne de son côté qu'il y ait maintenant 292 points en litige dans ce conflit alors qu'avant la médiation il n'y en avait que 150. Selon ces informations, les représentants syndicaux ont profité de la médiation pour apporter dans la négociation plusieurs points nouveaux, ce qui lui fait conclure que les syndicats jouent la carte de la surenchère.

Quoi qu'il en soit, toutes ces déclarations faites à la veille du dépôt du rapport des médiateurs pourraient n'avoir aucune suite si les grévistes eux-mêmes décidaient lors de leur assemblée générale de suivre la voie tracée par les cols bleus de Montréal qui n'ont pas retenu la recommandation de leurs dirigeants syndicaux et qui ont accepté les propositions de leur médiateur.

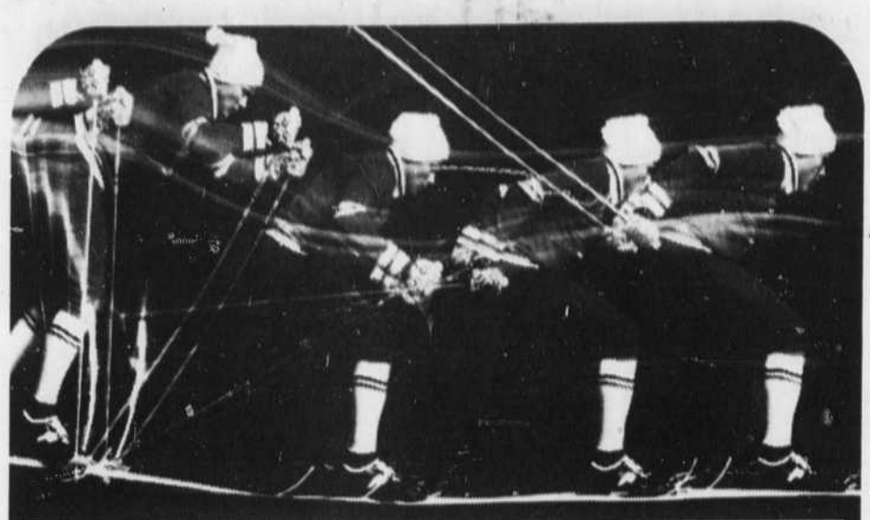

Conçus pour un bon départ

... Performance et durabilité vont de pair

Vous n'avez pas besoin d'être un skieur de compétition pour connaître la différence. Le coeur des skis SPLITKEIN est composé de bois choisis et assemblés à la main pour assurer une cambrure permanente, une action zonée et une plus grande vigueur. Les couches de fibre de verre multi-directionnelle sur le dessus et en-dessous, sur toute la longueur des skis, sont scellées à l'époxy pour rendre les skis plus durables. La robuste semelle de polyéthylène à haute densité moléculaire offre une résistance supérieure à l'usure tout en améliorant vos performances et en augmentant votre plaisir. SPLITKEIN est synonyme de performance et de durabilité. Disponibles aux meilleurs magasins d'équipements de ski de fond.

1 FIBRE DE VERRE 2 URÉTHANE 3 BOULEAU 4 FRÊNE 5 PEUPLIER 6 NOYAUX D'AIR 7 PEUPLIER 8 POLYÉTHYLÈNE

SKIEZ EN DOUCEUR AVEC SPLITKEIN

FABRIQUÉS PAR LES EXPERTS NORVÉGIENS POUR VOUS IMPORTÉS ET DISTRIBUÉS PAR G.D.L. LTÉE, MONTRÉAL

Cette chaîne en or mène une double vie

Avec ses maillons délicats et allongés d'un style original, ce sautoir en or jaune 10 ct se compose en réalité de deux chaînes.

Portées séparément, on a un collier de 24" et un bracelet assorti de 7". Rattachées, c'est un long sautoir de 31".

Collier, prix cour. $240. PRIX SPÉCIAL $160.

Bracelet, prix cour. $75. PRIX SPÉCIAL $50.

Procurez-vous votre Livre Bleu dès maintenant. C'est gratuit.

BIRKS JOAILLIERS

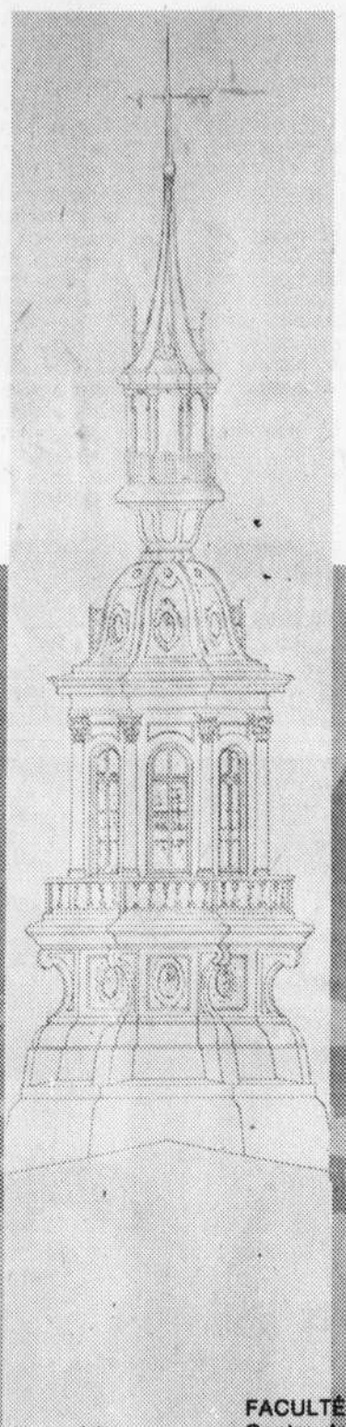

Nous Avons 125 ans...

L'UNIVERSITÉ LAVAL 1852-1977 INVITE LE PUBLIC BIENVENUE À TOUS

SAMEDI ET DIMANCHE les 3 et 4 décembre de 13 heures à 17 heures *

- expositions
- visites organisées
- projections
- démonstrations

ENDROITS

FACULTÉ DES ARTS:
École des arts visuels - exposition, visite d'ateliers, Pavillon de la Faculté des arts et Grand Séminaire.

École de musique - exposition d'instruments anciens - 5, 6 et 7 décembre, 10 h à 12 h et 14 h à 17 h, Pavillon de la Faculté des arts.

CENTRE DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION:
Salle des ordinateurs - visite, démonstration, explication, Pavillon de la Bibliothèque.

BIBLIOTHÈQUE:
Diaporama, visite des différents services - 14 h à 17 h, Pavillon de la Bibliothèque et Pavillon Vachon.

FACULTÉ DES SCIENCES ET DE GÉNIE:
Visite des douze départements de la Faculté qui célèbre son 40e anniversaire, Pavillon Pouliot et Pavillon Vachon.

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION:
Département d'éducation physique - diaporama, 9 h à 12 h et 13 h à 17 h, PEPS.

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION:
Visite guidée au Département des vivres, consultation en diététique et en consommation, Pavillon Comtois.

ÉCOLE DE MÉDECINE DENTAIRE:
Visite, projection, Pavillon de l'École de médecine dentaire.

FACULTÉ DE MÉDECINE:
Centre des ressources d'apprentissage, Musée de pathologie, laboratoires et salles de cours, Pavillon Vandry.

FACULTÉ DE FORESTERIE ET DE GÉODÉSIE:
Laboratoire de photogrammétrie et de télédétection, Pavillon de la Faculté de foresterie et de géodésie, 4e étage.

PAVILLON DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET DES SPORTS:
Visite des lieux, bain libre.

SERVICE DE L'AUDIO-VISUEL:
Visite des studios de télévision et de réparation, des locaux de graphisme et du laboratoire d'apprentissage audio-scripto-visuel, Pavillon De Koninck, niveau 0.

VISITE DU SÉMINAIRE DE QUÉBEC, BERCEAU DE L'UNIVERSITÉ LAVAL:
10 h à 12 h et 14 h à 16 h, entrée côte de la Fabrique, Vieux-Québec.

ÉCOLE DE PSYCHOLOGIE:
Visite de laboratoire, Pavillon de service (coin du Vallon et Hochelaga) et Pavillon de l'est (2180, chemin Sainte-Foy), 10 h à 12 h (samedi 3 décembre seulement) et 13 h à 17 h (samedi et dimanche).

* Sauf exception

EXPOSITIONS:
du 1er au 15 décembre
« L'Université Laval, 1852-1977 »
« Le Québec: la terre, la nature, l'homme »
Pavillon De Koninck.

Presses de l'Université Laval

Exposition de publications du 1er au 8 décembre

RENSEIGNEMENTS:
656-7690
Pavillon De Koninck
Université Laval
Québec

Le jugement sur la câblodistribution

Le PQ condamne, l'UN s'indigne et les libéraux sont réservés

par Bernard Descôteaux

QUEBEC — Tandis que le Parti libéral du Québec restait quelque peu en retrait, le gouvernement Lévesque et l'opposition unioniste ont chacun à leur manière dénoncé le jugement de la Cour suprême du Canada déclarant inconstitutionnels les droits du Québec en matière de câblodistribution.

Pour le premier ministre Lévesque, ce jugement rappelle cette phrase d'un ancien premier ministre du Québec, à propos de la plus haute instance judiciaire du pays: "La Cour suprême, c'est comme la tour de Pise, cela penche toujours du même bord", avait déjà dit M. Maurice Duplessis.

Pour le chef de l'Union nationale, M. Rodrigue Biron, il serait temps que les juges cessent de se prendre pour des politiciens. Selon M. Biron, qui sans succès a voulu présenter une motion pour déplorer ce jugement de la Cour suprême, il faut maintenant que les autres provinces soient solidaires avec le Québec face à Ottawa dans ce dossier.

Tel est l'essentiel des positions qui ont été exprimées hier à Québec à propos de ce long jugement qui met fin à la guerre juridique que se livraient depuis plusieurs mois le Québec et Ottawa pour s'approprier la juridiction en matière de câblo-distribution.

Interrogé en chambre, le premier ministre n'a pas voulu commenter de manière approfondie ce jugement, n'ayant pu l'examiner en profondeur. Il s'est contenté de noter que sur les neuf juges qui se sont penchés sur cette cause, les six juges non Québécois avaient voté d'un même côté, et que les trois juges Québécois avaient pris une position opposés, c'est-à-dire en faveur du Québec.

Cette constatation a amené M. Lévesque à rappeler la citation de M. Duplessis, tandis que le leader parlementaire de l'Union nationale,M. Maurice Bellemare, rappelait de son côté le fondateur de l'Union nationale avait demandé que les juges de la Cour suprême soient nommés par les provinces.

Alors que le premier ministre précisait que ce jugement sera abordé au cours des échanges qu'il aura demain avec M. Trudeau, le ministre des Communications, M. Louis O'Neill, rappelait qu'en portant sa cause devant la Cour suprême, le Québec n'avait qu'une "confiance modeste" de remporter une victoire juridique. Par prudence, il veut lire le jugement avant de le commenter plus avant, laissant entendre qu'à partir de l'analyse qui en sera faite, le Québec pourra préparer de nouvelles propositions à Ottawa. Selon lui, il ne faut pas penser que tout est terminé dans ce dossier de la câblodistribution.

Le chef de l'Union nationale, pour sa part, a pris moins de précautions que les membres du gouvernement pour condamner ce jugement. C'est ainsi qu'il tenta de présenter une motion non annoncée, qui se voulait en quelque sorte. une "motion de blâme". Ce fut en vain, puisqu'il ne put avoir l'accord du Parti libéral pour qu'elle soit débattue.

Cette motion stipulait que dans un esprit de continuité avec tous les autres gouvernements passés du Québec, les députés déploraient vivement et fermement la décision de la Cour suprême et elle demandait aux autres gouvernements provinciaux de faire front commun avec le Québec dans ce dossier.

A l'extérieur de l'Assemblée, M. Biron a souligné que ce dossier aurait dû rester entre les mains des politiciens. Selon lui, il serait temps que les juges cessent de se prendre pour des politiciens. Il serait aussi temps à son avis de réviser la constitution canadienne en matière de communications "si l'on ne veut pas nourrir le PQ de nouveaux dossiers et de nouveaux adeptes".

Quant au Parti libéral, le député de Marguerite-Bourgeois, M. Fernand Lalonde, a dit trouver tout à fait irresponsable le chef de l'Union nationale, lui reprochant d'avoir voulu demander à 110 députés de se prononcer sur un jugement dont ils ne connaissaient que la conclusion et non les motifs. Selon M. Lalonde, maintenant que le dossier de la câblodistribution est fermé sur le plan juridique, il faut prendre les dispositions pour trouver une solution politique, et aller chercher ces droits qui, à son avis, doivent appartenir au Québec.

Assurance-chômage: Broadbent s'en prend aux réformes

OTTAWA (PC) — Selon le leader du Nouveau Parti démocratique, M. Ed Broadbent, les nouvelles dispositions de la loi sur l'assurance-chômage, qui entrent en vigueur dimanche, auront pour effet d'empêcher 226,000 Canadiens de recevoir leurs prestations en 1978.

Par ailleurs, a-t-il affirmé hier aux Communes, ces dispositions imposeront un fardeau financier supplémentaire aux provinces, particulièrement celles de la région de l'Atlantique, qui devront débourser plus au chapitre de l'assistance sociale.

M. Broadbent commentait ainsi la décision du gouvernement annoncée mardi, à savoir qu'il faudra avoir accumulé de 10 à 14 semaines d'emploi assurable avant d'avoir droit aux prestations de l'assurance-chômage. Le seuil d'admission est de huit semaines, actuellement.

Le leader du NPD a demandé au ministre de l'Emploi et de l'Immigration, M. Bud Cullen, ce qu'il entendait faire pour aider les provinces, la région de l'Atlantique, notamment aux prises avec un taux élevé de chômage.

M. Cullen a soutenu que les changements à la loi sur l'assurance-chômage auraient "un impact insignifiant" par rapport aux programmes d'assistance sociale des provinces.

Le ministre a ajouté qu'il existe des programmes de création d'emplois qui sauront combler le vide provoqué par ces changements à la loi.

Dans les provinces maritimes la période d'attente est de 10 semaines et non de 12, a-t-il rappelé, en précisant que les gens de cette région du pays ont suffisamment d'initiative et n'auront pas de difficulté à se trouver un emploi d'une durée de 10 semaines.

A l'extérieur des Communes, M. Broadbent a dénoncé les changements législatifs en expliquant qu'il n'y a pas suffisamment d'emplois disponibles.

Il est insensé, selon lui, de réduire les bénéfices des chômeurs, alors qu'il n'y a que 45,000 emplois disponibles au pays", a-t-il dit.

M. Broadbent a rappelé qu'en 1973, lorsque le taux de chômage était de 5.6 pour cent on avait établi la période d'attente à huit semaines parce qu'une étude avait démontré qu'une personne pouvait se trouver un emploi dans ces délais.

"Cette étude, peut-être juste à l'époque, ne répond plus à la situation actuelle", a-t-il révélé.

$33,555 réclamés pour une permanente ratée

Une femme dans la trentaine, Mlle Gigian Kaire, de l'avenue Atwater, a intenté une poursuite de $33,555 contre le salon Le Cercle, rue Berri, où elle aurait perdu une bonne partie de sa chevelure, après avoir soumis celle-ci à une "permanente électronique".

Selon ses dires, elle aurait payé $50... plus $5 de pourboire pour ce "traitement" qui devait notamment donner une nouvelle vitalité à ses cheveux.

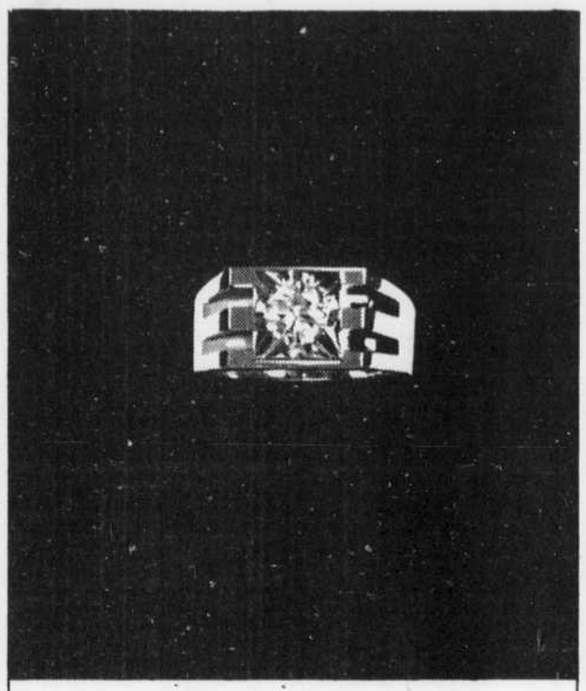

Une vraie bague à diamant pour l'homme viril

Elle est en or et un gros solitaire occupe le centre de la monture sculptée, simple et géométrique.

C'est le genre de bague imposante... aussi convaincante et masculine que l'homme qui la portera.

Un bijou qu'il sera fier de posséder, création en or 14 ct de nos ateliers de joaillerie.

$2250.00

Carré Phillips seulement

Procurez-vous votre **Livre Bleu** dès maintenant. C'est gratuit.

BIRKS JOAILLIERS

le français, je le parle par ♥

Télé-université

BERGER LE PASTIS À SON MEILLEUR SAQ 2131 $8.70

Au Fil de la Mode chez Ogilvy

Belle d'un soir !

L'art du charme et de l'élégance est individuel. Il convient à chacune d'agencer un style particulier à sa propre personnalité. Nous vous présentons cette ravissante blouse en chiffon noir, tailles 8 à 14, $175. Pour l'accompagner, une jupe en taffetas de même couleur, tailles 8 à 12, $275.

Le Salon, au troisième

OGILVY

CHICAGO

"Le temps de signer un contrat et je reviens tout de suite à Montréal."

vols quotidiens sans escale

Départs de Montréal du lundi au samedi: 8h00, 11h45 et 17h45
le dimanche: 11h45 et 17h45

On y va? On y va!

Des correspondances faciles et pratiques vers Denver, Saint-Louis, Minneapolis, Kansas City et Phoenix.
Le service et l'efficacité priment.

AIR CANADA

Détenteur d'un permis du Québec

MEMBRE

Mario Soares posera la question de confiance

LISBONNE (Reuter) — M. Mario Soares a annoncé hier soir qu'il poserait la question de confiance au Parlement sur son programme économique, mettant ainsi en jeu l'existence du gouvernement socialiste minoritaire qu'il préside depuis seize mois.

De sources socialistes, on précise que la motion de confiance sera déposée par le gouvernement sur le bureau de l'Assemblée nationale aujourd'hui. Le vote interviendra la semaine prochaine.

La décision de M. Soares fait suite à l'impossibilité dans laquelle il s'est trouvé d'obtenir le soutien complet des dirigeants de l'opposition à un accord national sur les mesures qu'il juge nécessaires pour résoudre la grave crise économique du Portugal.

M. Soares ne peut compter que sur les voix de 102 socialistes, après une série de défections dans les rangs de son propre parti.

Les sociaux-démocrates (PSD) avec 73 sièges et le centre démocrate (CDS) avec 41 ne pourront renverser le gouvernement qu'avec l'abstention des 40 communistes.

Ceux-ci tiennent donc entre leurs mains le sort du gouvernement socialiste. Si le gouvernement était battu et tombait, le président Eanes pourrait à nouveau faire appel à M. Soares ou demander à un dirigeant de l'opposition de former un nouveau cabinet.

Quel que soit le résultat du vote de confiance, de plus en plus d'observateurs politiques parient sur de nouvelles élections législatives au printemps 1978.

Laos: 7,000 montagnards Méos auraient été tués

BANGKOK (AFP) — Plus de sept mille montagnards méos auraient été tués au cours d'une vaste opération de ratissage déclenchée au nord de Vientiane (Laos) par des forces de sécurité pathet-lao et vietnamiennes fortes d'environ 30,000 hommes, a déclaré à l'AFP mardi, un survivant nommé Van Ly.

Quatre régiments vietnamiens les 116,117,118 et 119 appuyés par des avions, des hélicoptères et de l'artillerie ont pris part à cette action menée dans la région du Phou Bia montagneux au nord-est de Vientiane, PC de la révolte méo), affirme Van Ly.

Selon lui, la région comptait environ 30,000 montagnards méos. "Bombes, napalm, produits chimiques, une poudre blanche qui fait tousser" ont été utilisés au cours de cette campagne qui a commencé en avril 1977, dit le rescapé, l'un des 130 Méos et leurs familles arrivés dans le nord-est de la Thaïlande depuis le 28 novembre et qui ont été désarmés et internés comme immigrants illégaux.

L'ancien partisan affirme d'autre part que les opérations de ratissage n'ont pas épargné les "Méos rouges" qui faisaient partie du Pathet-Lao depuis de nombreuses années.

Un bataillon d'élite pathet-lao formé de Méos qui portait le nom d'un héros de la lutte anti-colonialiste "Chaofa Patchay" aurait été exterminé au cours de cette campagne, dit-il.

"De plus en plus, les Méos qu'ils soient communistes ou nationalistes tournent leurs regards vers la Chine populaire où, disent-ils, leurs frères de race au Yunan jouissent d'une relative autonomie en tant que minorité nationale," affirme encore Ivan Ly.

Dans un appel aux "frères égarés" Faydang Lobliayao, chef des "Méos rouges" vice-président de l'Assemblée nationale confirmant le malaise qui règne parmi cette minorité ethnique, a souligné le 21 novembre dans un message cité par KPL: "Il est dommage qu'un certain nombre de Laosungs (Méos) aient quitté le pays, victimes des manoeuvres mensongères des impérialistes... Je m'inquiète du sort de ceux qui suivent aveuglément la voie des impérialistes, des réactionnaires exilés, des pillards. Je vous demande de vous réveiller et prendre conscience..."

157 réfugiés du Vietnam à Darwin

CANBERRA, (Reuter) — Le Vietnam a demandé hier à l'Australie de lui restituer le chalutier de 120 tonnes à bord duquel des réfugiés vietnamiens sont arrivés mardi à Darwin, amenant avec eux trois soldats communistes qu'ils avaient maîtrisés.

Le département des Affaires étrangères, à Canberra, a indiqué que le ministère des affaires étrangères de Hanoï en avait fait la demande et, de source gouvernementale, on pense que l'Australie fera droit à cette requête.

À Darwin, les quelque 175 réfugiés ont été autorisés à débarquer et emmenés dans un camp à une quinzaine de kilomètres de la côte nord de l'Australie. L'équipage et les soldats communistes sont demeurés à bord. On pense que ces derniers vont être ramenés par avion au Vietnam.

En revanche, indique la police, les membres d'équipage du chalutier, le "Song Be 12" auraient exprimé le désir de rester en Australie.

Parmi les premiers réfugiés débarqués figuraient environ 80 enfants, dont beaucoup en bas âge. La plupart des réfugiés, qui arrivent à peu près démunis sauf quelques bijoux, viennent surtout de Ho-Chi-Minh-Ville (ex-Saïgon). Les services d'immigration ont précisé par la suite qu'il y avait 181 personnes à bord, dont trois soldats communistes, 24 membres d'équipage et 157 réfugiés.

"Ceux qui veulent rester en Australie pourront rester en Australie", a déclaré aux journalistes M. Andrew Peacock, ministre australien des Affaires étrangères. Il répondait à la demande du gouvernement de Hanoï. Mais il a ajouté: "Ceux qui veulent retourner au Vietnam pourront y retourner".

Washington cherche à reprendre l'initiative diplomatique au M-O

LE CAIRE (d'après AFP et Reuter) — Le président Carter tente de reprendre l'initiative dans le grand chambardement provoqué au Proche-Orient par le voyage du président Anouar Sadate à Jérusalem: ainsi a-t-il annoncé hier que la conférence du Caire n'aurait lieu qu'aux alentours du 13 décembre.

Il semble en effet, estime-t-on dans la capitale égyptienne, qu'en donnant un certain recul à cette conférence annoncée samedi dernier par le président Sadate, M. Carter ait voulu donner le temps de la réflexion aux parties invitées. Celles-ci ont, jusqu'à présent, manifesté leur hésitation. La Jordanie par exemple a mis comme condition à sa venue que toutes les parties invitées soient présentes. Le Liban ne s'est pas encore prononcé. La Syrie et l'Organisation de libération de la Palestine par contre ont tout bonnement refusé, de même que l'Union soviétique.

Mardi, de source officieuse, on déclarait que la date du sommet ne serait décidée que samedi, une fois arrivées toutes les réponses des parties invitées et que, sans doute, la conférence pourrait se tenir au début de la semaine prochaine.

Il semble surtout, estime-t-on, que le président Carter, dont l'administration avait dernièrement multiplié les contacts pour tenter d'amener l'Union soviétique à se faire représenter au Caire, en tant que coprésident avec les États-Unis de la conférence de Genève, ait voulu donner à Moscou l'occasion de ne pas basculer trop précipitamment dans le camp du refus.

En fixant la rencontre du Caire au 13 décembre et en lançant un appel à la raison à toutes les parties, le président Carter se donne la possibilité de voir ce qu'il sortira des sommets prévus à Tripoli et à Bagdad pour contrer l'initiative égyptienne. Il espère ainsi que la conférence du Caire, dont il a souligné le caractère "exploratoire", ne sera pas seulement une réunion entre Américains, Egyptiens et Israéliens avec la participation de l'ONU.

Le porte-parole du département d'État Hodding Carter, a déclaré que les États-Unis, conformément à leur rôle d'intermédiaire, informeront toutes les parties concernées des résultats de la conférence. Il a d'autre part confirmé que le niveau de la représentation américaine sera relativement modeste. M. Roy Atherton, secrétaire d'État adjoint pour le Proche-Orient, chargé de représenter les États-Unis, sera en effet accompagné d'une délégation très restreinte dont les membres pourraient être recrutés parmi le personnel de l'ambassade américaine au Caire.

Les États-Unis, a poursuivi M. Carter, entendent simplement "soutenir et faciliter" les efforts d'Israël et de l'Egypte mais n'ont pas l'intention de fixer l'ordre du jour des conversations...

L'absence de l'URSS, de la Syrie, de l'OLP, du Liban et de la Jordanie, que le président Carter a déplorée au cours d'une conférence de presse à Washington, avait incité mardi M. Waldheim à proposer de prolonger la réunion du Caire aux Nations unies, ou en tout autre lieu acceptable par toutes les parties.

Cette suggestion avait été bien accueillie dans les milieux arabes des Nations unies, et avec réserve par les États-Unis. Son rejet hier par Israël a été immédiatement interprété aux Nations unies comme mettant fin aux espoirs du secrétaire général. De source proche de l'ONU, on indiquait que la proposition de M. Waldheim pouvait être considérée comme abandonnée.

Israël a estimé la proposition inutile et souligné sa préférence pour des conversations directes avec les parties au conflit. Cette position a été chaleureusement appuyée par le président Carter, qui a déclaré, au cours de sa conférence de presse, que les États-Unis étaient "très favorables aux négociations entre Israël et l'Égypte".

Après s'être félicité de "l'amenuisement de la méfiance, de la crainte et de la suspicion entre Arabes et Israéliens", le chef de la Maison-Blanche a promis son total soutien à la Jordanie, la Syrie et au Liban, s'ils emboîtaient le pas à l'Égypte en négociant directement avec l'État hébreu.

Au Caire, en recevant une délégation du Sinaï, le président Sadate a réaffirmé hier que son initiative de paix "irait à son terme". Jusqu'à présent l'Égypte s'est défendue de vouloir conclure une paix séparée avec Israël. Mais, à Bonn, où il a achevé hier une visite de quatre jours, le ministre israélien des affaires étrangères, M. Moshe Dayan, a déclaré que son pays était prêt "à tout moment" à une paix séparée avec l'Égypte.

A Washington, le président Carter a laissé entendre que si la Jordanie et la Syrie montraient par leur attitude qu'elles ne voulaient pas la paix, l'Egypte et Israël, qui négocient dans l'espoir d'aboutir à un règlement global, pourraient finalement être acculés à conclure un traité séparé. Mais nous n'en sommes pas encore là, s'est-il empressé d'ajouter.

A Koweit, on indiquait hier de bonne source que, à l'instar de plusieurs autres États arabes modérés, tels que la Jordanie, le Koweit et l'Arabie séoudite ne participeraient pas aux réunions anti-Sadate que la Libye et l'Irak tentent d'organiser.

La Libye a proposé la tenue aujourd'hui à Tripoli d'un sommet des pays et organisations hostiles à la politique égyptienne: la Libye, l'Algérie, l'Irak, la Syrie, le Sud-Yémen et l'Organisation de libération de la Palestine.

De son côté, l'Irak a annoncé un sommet analogue la semaine prochaine à Bagdad avec les mêmes parties, y compris la Syrie, à laquelle il propose de "revenir sur sa politique passée" de recherche de la paix avec Israël.

Tout récemment, la Libye, apparemment pour trouver un compromis avec l'Irak, a proposé de tenir la semaine prochaine une réunion des ministres des Affaires étrangères de la Ligue arabe, suivie du sommet prévu initialement à Tripoli au mois de février.

pour ceux qui aiment le bon BEAUJOLAIS !

DISPONIBLE EN MAGNUM, BOUTEILLE ET 1/2 BOUTEILLE.

LES DISTRIBUTIONS CLÉMENT INC.
MONTRÉAL, QUÉBEC

mobilia

20% À 60%.
VENTE D'ENTREPÔT.

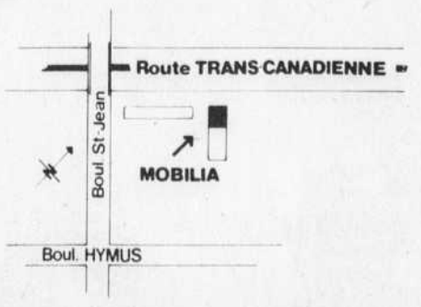

Vente d'entrepôt
Rabais de 20% à 60%
Du 24 novembre
au 3 décembre.
Dix jours seulement.
Meubles modernes et scandinaves.
• Teck • Bois de Rose
• Chêne • Chrome
• Verre • Cuivre
Meubles pour chambre à coucher, salon et salle à dîner.
Accessoires: Lampes, carpettes, etc.

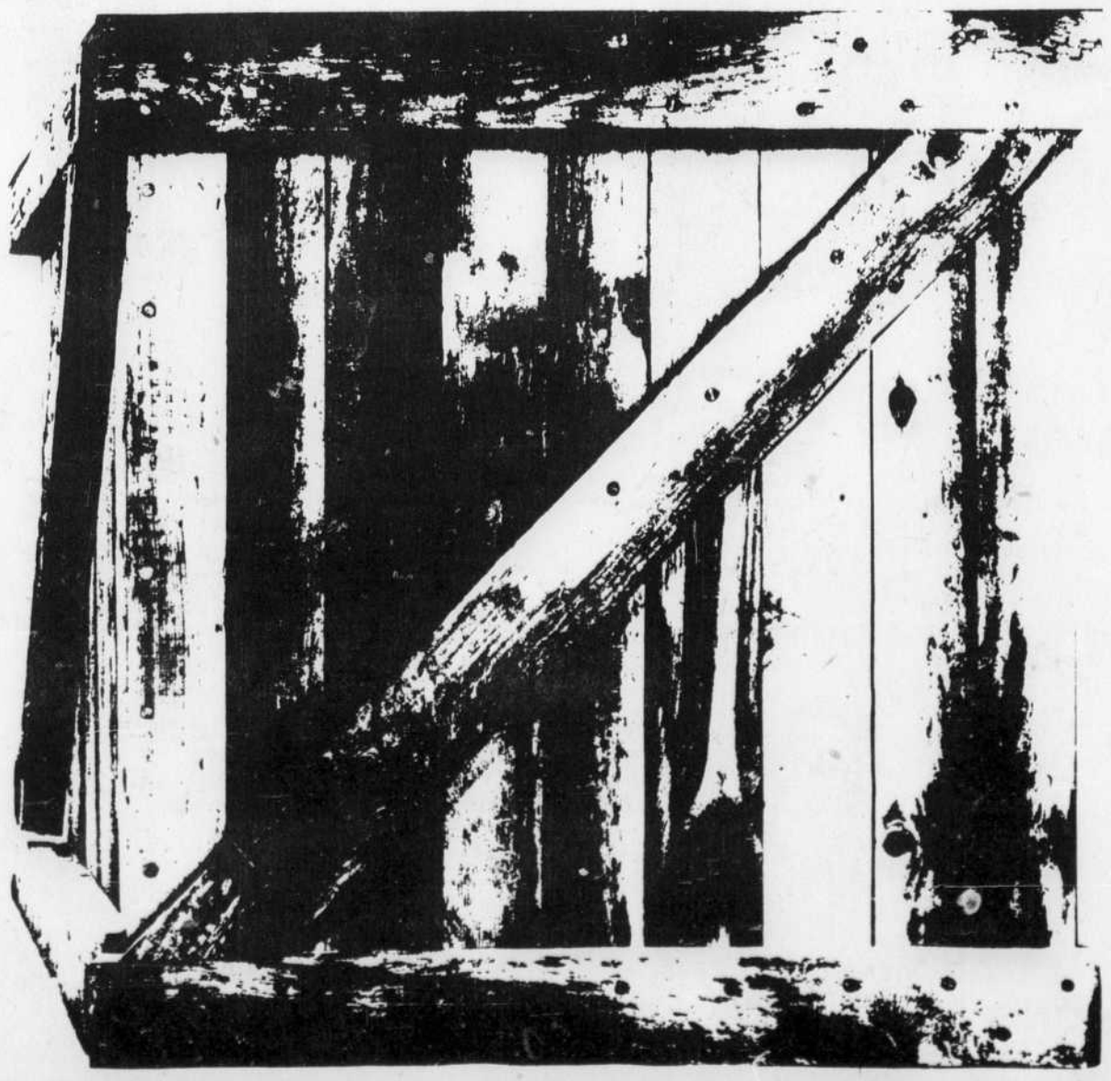

À la veille d'élections générales

Australie: de la prospérité au pessimisme

(Des élections générales auront lieu en Australie le 10 décembre. Susan Poyas, correspondante de Reuter originaire de ce pays fait part des changements qu'elle y a observés après une absence d'une dizaine d'années).

MELBOURNE (Reuter) — Il y a une décennie, l'Australie apparaissait comme la "nouvelle frontière," celle des occasions merveilleuses. La situation présente est beaucoup moins souriante. Un climat de pessimisme tend à se développer, qui remplace les bonnes certitudes d'autrefois.

Le sentiment de découragement qui se répand dans la société australienne apparaît pourtant assez paradoxal car les quatorze millions d'habitants de ce continent aux ressources minérales presque illimitées n'ont jamais été plus riches qu'ils le sont maintenant.

Ce qui frappe et inquiète le plus quand on revient en Australie après une absence de dix ans, c'est l'emprise que les conflits sociaux exercent actuellement sur le pays, à croire que les grèves sont devenues le nouveau sport national.

À Melbourne — la deuxième ville d'Australie avec ses plus de 2 millions et demi d'habitants — il était impossible récemment de savoir si l'électricité ne serait pas coupée et quand, si l'on pourrait se rendre à son travail par les transports publics, et si, de toutes façons, les portes des bureaux s'ouvriraient, et celles des écoles aussi.

Changement spectaculaire par rapport aux années soixante, lorsque les Australiens pouvaient se flatter à juste titre de n'avoir pratiquement pas connu pendant plus de vingt ans ni le chômage ni l'inflation.

Les immigrants affluaient vers le vaste continent australien, quittant une Europe surpeuplée pour rechercher des conditions de vie plus prospères dans un pays au développement viril, isolé de la plupart des conflits internationaux, et qui faisait l'envie d'une grande partie du monde.

Personne ne semble très bien savoir pourquoi les choses ont commencé à mal aller. Toujours est-il que le chômage continue à grimper en flèche vers le chiffre record de 500,000. Mais, en même temps, les journaux sont pleins de petites annonces offrant des emplois aux travailleurs qualifiés et non qualifiés qui restent sans réponse.

La productivité continue à baisser, mais cela n'empêche nullement l'usage soutenu des grèves pour appuyer les revendications de salaires. Les Australiens commencent à imputer leurs maux à ce qu'ils appellent la "maladie anglaise", celle qu'ont importés des leaders syndicalistes communistes venus de Grande-Bretagne.

Les syndicats insistent auprès du gouvernement pour qu'il augmente les allocations sociales. Mais il devient alors presque plus avantageux de se faire inscrire au chômage. Des milliers de jeunes s'aperçoivent qu'ils peuvent très bien s'en tirer en faisant quelques travaux à droite et à gauche sans payer d'impôts et tout en allant toucher leur prime hebdomadaire d'environ 70 dollars.

Ce genre de situation eût été impensable il y a dix ans. L'aide sociale était alors modeste et, surtout, c'était presque se mettre au ban de la société que de ne pas avoir un emploi régulièrement rémunéré.

Une grande part du malaise social est attribuée par les conservateurs à l'interlude assez mouvementé du gouvernement travailliste pendant la présente décennie. Le pouvoir avait alors été prodigue de son argent et l'inflation avait dépassé les 10 pour cent pour la première fois dans l'histoire de l'Australie.

Mais les dirigeants du parti travailliste, eux, rejettent la responsabilité de la situation actuelle sur les vingt-trois années ininterrompues de pouvoir conservateur jusqu'en 1973, lorsque les travaillistes s'étaient retrouvés pour quelque temps au gouvernement.

C'est de bonne guerre, et le parti travailliste mène la présente campagne électorale en tirant à boulets rouges contre le gouvernement conservateur pour avoir restreint tous les budgets nationaux dans la voie sociale et l'enseignement, et aussi pour son hostilité envers les syndicats.

A cet égard, les travaillistes estiment que l'opposition du gouvernement aux syndicats a élargi les divisions entre les classes ouvrières et moyennes et obscurci le rêve autrefois fervent de tous les Australiens de réaliser une société sans distinction de classes.

Mais le gouvernement libéral (conservateur), qui est revenu au pouvoir il y a deux ans après une défaite retentissante des travaillistes, semble impuissant à améliorer la situation.

"Nous avons besoin d'un nouveau Bob Menzies", entend-on souvent répéter.

Sir Robert Menzies — il a maintenant 81 ans — avait gouverné l'Australie en tant que premier ministre pendant près de vingt ans dans les années cinquante et soixante. Pour certains, c'est presque un dictateur, pour ses admirateurs un génie de la trempe de Churchill.

Malgré toutes leurs difficultés, les Australiens continuent à offrir la vision d'une vie très prospère. Les familles avec deux voitures sont chose fréquente. Le grand nombre de magnifiques voitures étrangères que l'on voit circuler sur les autoroutes est l'indice de la richesse qui s'est propagée parmi les classes moyennes.

Aujourd'hui d'ailleurs, l'Australie ressemble de moins en moins à un avant-poste de "l'Empire" britannique et de plus en plus à la Californie: immenses centres commerciaux qui parsèment le paysage autour des grandes cités, tandis que les foyers sont équipés de tous les perfectionnements des arts ménagers.

De plus en plus soucieux de leur identité nationale, les Australiens ont abandonné le "God save the Queen" au profit de "Advance Australia fair" — un hymne national que personne ne semble connaître.

Mais leur démarche s'est arrêtée là. La plupart des pièces de théâtre, des livres et des émissions de télévision sont des produits d'importation. La production originale demeure modeste.

Même en matière de sports — pourtant la gloire australienne dans le passé — le pays languit. Où sont les Rod Laver (tennis), les Dawn Fraser (natation) et les Herb Elliott (athlétisme)?

Biko: blessures "infligées" ?

PRETORIA (AFP) — Des blessures avaient été "infligées" à Steve Biko le 7 septembre dernier à 7 heures du matin (locales), cinq jours avant sa mort, indique un message télex reçu au siège de la police spéciale sud-africaine.

Le message envoyé par le colonel Pieter Goosen de Port Elizabeth (Afrique du Sud) a été lu hier lors de l'enquête publique sur la mort du dirigeant de "la Conscience noire".

Interrogé par l'avocat de la famille de Steve Biko, Me Sydney Kentridge, le colonel Goosen a déclaré que le terme de "blessures infligées" n'était peut-être pas le mot approprié. "Il s'agissait de dire qu'il avait reçu une blessure, a-t-il dit. Et en tout état de cause, je n'avais pas rédigé le message, j'avais seulement autorisé son envoi."

Jusqu'à présent, rappelle-t-on, la police sud-africaine avait toujours répété que Steve Biko s'était blessé à la tête en tombant contre un mur.

En réponse à une question de Me Kentridge, le colonel Goosen n'a pu expliquer le cheminement de l'information au sein des services de police ayant permis à M. Jimmy Kruger, ministre de la Police, de la justice et des prisons, de déclarer à deux reprises que Steve Biko était mort des suites d'une grève de la faim.

Dernier témoin de l'enquête à déposer oralement, le policier Henry Fouche qui était de service dans la nuit du 6 au 7 septembre, a déclaré que le dirigeant noir parlait indistinctement mais qu'il n'était pas évident qu'il était à deux doigts de l'effondrement total. "Je ne suis pas médecin", a-t-il dit.

Vive ces bons vins!
... des bons vins de France!

Passetoutgrain
(Ropiteau Frères)
code-427 G
Bourgogne rouge, vin de qualité, chaud, léger et sec, à prix modique.

Côte de Beaune
(Ropiteau Frères)
code-431 E
Bourgogne rouge, bien sec, corsé et très fruité son arôme est délicat mais bien marqué.

IMPORTATIONS QUÉBEC INC.
5450 Côte des Neiges, suite 520
Montréal, H3T 1Y6, 1 (514) 731-3919

TOUTE UNE AUBAINE CHEZ BIRKS!

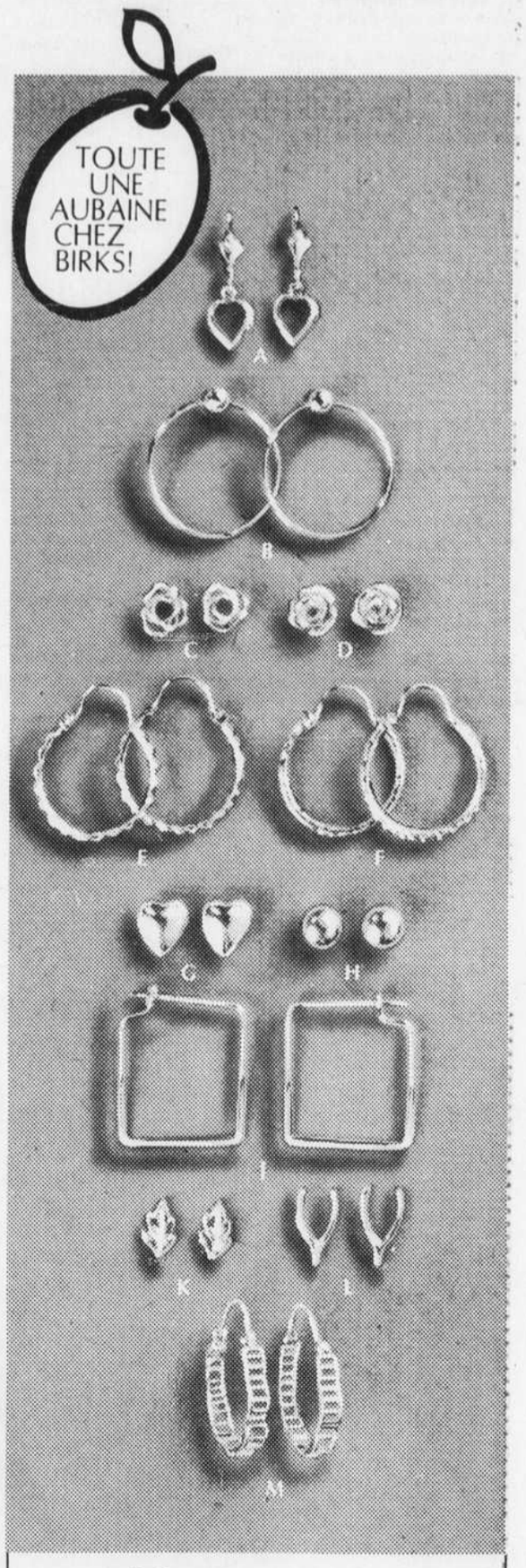

Solde fantastique de boucles d'oreilles en or

1/3 DE RABAIS!

C'est tout un événement à notre rayon de la bijouterie de fantaisie. Des boucles d'oreilles en or jaune 14ct, 144 modèles populaires, sont maintenant offertes avec ⅓ de rabais sur les prix courants.

Ci-dessus, illustrés grandeur nature, 12 modèles de ce vaste choix.

	Prix courant	En solde		Prix courant	En solde
A.	$22.00	$14.67	G.	$30.50	$20.33
B.	18.50	12.33	H.	21.50	14.33
C.	31.50	21.00	J.	44.50	29.67
D.	33.00	22.00	K.	18.50	12.33
E.	33.00	22.00	L.	20.00	13.33
F.	41.00	27.33	M.	51.50	34.33

du 1er au 10 décembre

Procurez-vous votre **Livre Bleu** dès maintenant. C'est gratuit.

BIRKS
JOAILLIERS

Comme ça vous chante!

Magnétophones portatifs à cassette d'une rare sonorité à prix exceptionnels...

C'est Panasonic!

Offre sans précédent de Panasonic $79.95 ou moins

Radio FM/AM avec magnétophone à cassette • Dispositif auto-arrêt en fin de ruban • Circuit "Easy-Matic" pour maintenir automatiquement le niveau d'enregistrement • Micro électrostatique incorporé • Fonctionne sur piles ou secteur • Haut-parleur de 9 cm (3½") d'une remarquable sonorité.

Comparez les avantages $49.95 ou moins

Magnétophone portatif à cassette avec haut-parleur électrodynamique de 9 cm (3½") • Dispositif auto-arrêt • Circuit "Easy-Matic" offrant de parfaits enregistrements • Micro électrostatique incorporé • Fonctionne sur piles ou secteur.

Piles Panasonic incluses avec chaque modèle. Voyez-les dès aujourd'hui chez votre détaillant Panasonic.

Panasonic®

à l'avant-garde du temps

SIMPSONS | **CENTRE D'IMAGE ET DE SON ATLANTIQUE (PLAZA ALEXIS NIHON)** | **EATON DE VOTRE RÉGION** | **TOKYO SOUND CENTRE** | **ROXY STÉRÉO**

servir du **GREYMAN** c'est un plaisir très abordable

LES DISTRIBUTIONS CLÉMENT INC.

Appel de péronistes en faveur de la démocratie

BUENOS AIRES (Reuter) — Pour la première fois depuis le coup d'État militaire de 1976, des personnalités péronistes ont ouvertement demandé au gouvernement militaire argentin de libérer les prisonniers politiques, d'envisager une réforme économique, et de préparer la voie à un retour de la démocratie.

Dans une lettre ouverte publiée lundi par plusieurs journaux, l'ancien ministre de l'Intérieur Angel Robledo, l'ancien président du Sénat Italo Luder et cinq autres membres importants du parti péroniste, demandent à la junte de relâcher les citoyens "dont la libération ne peut sérieusement remettre en question la paix et la sécurité du pays".

Évoquant par ailleurs la situation économique, les auteurs de la lettre déclarent: "Tant que l'oppression économique continuera à plonger de vastes secteurs de la population dans l'angoisse et l'incertitude, il sera très difficile de construire la paix".

"La légalité politique, poursuivent-ils, devrait toujours être observée dans le cadre d'une véritable démocratie, grâce à la participation accrue de la population aux décisions fondamentales".

En Argentine, la répression frappe surtout les intellectuels, selon AI

Dans une récente publication, Amnesty International (AI) déplore l'état de perpétuelle répression auquel est soumise l'aile intellectuelle en Argentine. Depuis le coup d'État militaire de mars 1976, arrestations et disparitions massives appartiennent au quotidien: corps méconnaissables flottant à la surface des rivières ou abandonnés dans les décharges publiques, déportations vers des camps de tortures, exécutions sommaires...

AI estime à 8,000 le nombre de prisonniers politiques connus en Argentine, dont la majorité n'a reçu ni sentence ni jugement; des sources sûres portent le chiffre total des disparitions à 15,000. Dans un souci de "réorganisation nationale", les militaires au pouvoir ont pour politique de réprimer durement la branche intellectuelle du pays. Sont principalement visés par ces mesures les membres appartenant aux corps scientifique, psychiatrique, académique, universitaire ainsi que journalistes, hommes de loi et d'Églises, membres de communautés juives ou de centres de réfugiés.

Pour appuyer cette "réorganisation", de nouvelles lois sont en vigueur depuis mars 1976; certaines fonctions professionnelles du domaine public sont désormais incompatibles avec une activité syndicale ou politique; la législation approuve le renvoi sommaire pour raison non spécifiée; elle taxe de subversif tout individu dont l'idéal diffère de celui de la classe dirigeante, lequel, en raison du "Delito de Prensa" (crime de presse), peut se voir condamner à une détention illimitée s'il proclame sa divergence d'opinion.

Des organisations internationales, telles que l'ONU, la Ligue internationale des droits de l'homme et le Parlement européen ont manifesté leur désapprobation devant une telle situation mais la répression persiste.

Aussitôt après le coup d'État militaire, les institutions gouvernementales de recherche scientifique ont été placées sous contrôle militaire et plus de 600 chercheurs ont été démis de leurs fonctions. À la suite d'une protestation de la communauté internationale des hommes de sciences, élevée lors du congrès national de 1976 sur l'énergie atomique, six chercheurs arrêtés et ayant subi de mauvais traitements ont été relâchés. Mais beaucoup demeurent relégués dans des camps de détention préventive, à la disposition du pouvoir exécutif, sans qu'aucune peine n'ait été retenue contre eux; d'autres ont tout simplement disparu.

De nombreux cas de détentions ou de disparitions concernant des membres de la corporation psychiatrique argentine ont été signalés auprès d'Amnesty International. Il semble que le seul fait d'appartenir à cette profession soit un motif suffisant pour encourir la répression. On accuse les psychologues de subversion auprès de leurs patients. L'aide gouvernementale aux institutions psychiatriques, sous forme de postes à pourvoir ou de subventions, a considérablement diminué. Certains hôpitaux psychiatriques ont dû fermer leurs portes et le nombre des médecins psychiatres régresse chaque année. Certains ont quitté leur poste pour une sombre prison; d'autres ont disparu...

Parmi de nombreux cas, on peut citer celui de la famille Tarnopolsky, dont AI reste sans nouvelles. Hugo, ingénieur chimiste, sa femme Blanca, psychiatre et leurs deux enfants âgés de 15 et 21 ans ont été enlevés une nuit de juillet 1976. On pense que le seul fait que Blanca soit psychothérapeute motive la disparition de la famille Tarnopolsky.

Suspects de subversion et d'infiltration socio-culturelle et idéologique, les universitaires comme tels peuvent être renvoyés, arrêtés et disparaître. De nombreux académiciens ont été portés disparus et il est à craindre que plusieurs d'entre eux, détenus depuis le coup d'État aient été victimes d'exécutions.

Un des objectifs des autorités militaires fut de purger les établissements scolaires de toute idéologie marxiste. Après le coup de mars 1976, ont suivi de nombreuses intimidations, arrestations et même disparitions d'enseignants, soupçonnés d'exercer une influence subversive sur les élèves.

Nombreux également sont les étudiants disparus depuis mars 1976. Craignant des représailles mettant la vie de leurs enfants en danger, la plupart des familles refusent de rendre leur cas public. Mais des listes d'étudiants disparus ont été écrites; beaucoup d'étudiants de la province de Corboda notamment ont disparu, cette université étant réputée pour être un centre de violence en Argentine. Certains étudiants étrangers ont même été sujets à des persécutions, comme l'a été une jeune Allemande, Elizabeth Kasemann, décédée lors d'un raid armé, où 15 autres jeunes ont trouvé la mort.

Le champ d'action de la presse a été largement limité après le coup d'État. Un secrétariat d'information publique a vu le jour pour veiller sur les intérêts de la nation. Des journaux et des périodiques ont été saisis, des journalistes détenus dans des centres préventifs, torturés ou même tués. Un rapport publié par "Le Monde" (avril 1977) avance les chiffres suivants: 17 journalistes tués, 22 portés disparus, 33 emprisonnés.

Matières premières: les 77 suspendent les négociations

GENEVE (Reuter) — Les pays du tiers monde ont décidé hier de mettre fin aux négociations de Genève sur la mise en place d'un fonds international de stabilisation des cours des matières premières, ils ont affirmé que les pays riches ne sont pas disposés à accepter les principes de base d'un tel fonds.

La décision de suspendre les négociations, deux jours avant la fin prévue de travaux entamés il y a plus de trois semaines à Genève, a été prise au cours d'une réunion à huis clos des membres africains, asiatiques et latino-américains du "groupe des 77". Elle sera annoncée officiellement aujourd'hui en réunion plénière.

Dans une déclaration, les pays du tiers monde soulignent qu'il est "futile" à leur sens, de poursuivre la négociation tant que les pays développés n'auront pas manifesté la volonté politique nécessaire de donner un sens aux futures négociations.

"Nous avons été contraints à cette grave mesure par la réticence de certains pays développés à accepter même les aspects fondamentaux du fonds commun et qui permettaient d'en faire l'instrument-clé d'un programme intégré pour les matières premières."

Cette attitude, poursuit la déclaration, tranche avec les engagements pris par les pays industrialisés au cours de la session de l'année dernière à Nairobi de la CNUCED (Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement), ainsi que ceux qui ont été pris par ces mêmes pays dans le cadre du dialogue Nord-Sud.

Le fonds de stabilisation doit constituer la pierre angulaire du futur "programme intégré" lancé par la CNUCED, afin de régulariser le marché des matières premières, et de stabiliser les revenus des pays exportateurs.

Les deux principaux points de désaccords surgis aux travaux de la CNUCED portent sur le financement de ce fonds et sur la possibilité de le doter d'une "deuxième fenêtre" lui permettant de financer des projets favorisant la diversification de la production des pays du tiers monde, l'amélioration de la productivité, ainsi que des stocks régulateurs.

Les pays en voie de développement entendent doter le fonds de six milliards de dollars fournis par les pays souscripteurs et de lui conférer de larges compétences pour assurer le financement direct de stocks régulateurs, et pour prendre d'autres mesures de stabilisation.

De leur côté, les pays industriels, notamment les États-Unis, le Japon et la CEE, songent à un programme moins ambitieux prévoyant la mise en commun des dépôts des organisations spécialisées dans les échanges de matières premières individuelles, et au transfert de ressources entre pays en excédent et pays déficitaires.

Les pays industriels estiment en outre que les institutions internationales existantes, telles que la Banque mondiale, et le programme des Nations unies pour le développement, sont à même d'accomplir les tâches prévues selon le concept de la "deuxième fenêtre". Ces pays se déclarent néanmoins prêts à envisager la possibilité de conférer un rôle dans ce domaine au futur fonds commun.

L'Éthiopie utilisera le port de Mombasa

NAIROBI (Reuter) — Assiégée au sud-est et sur la Mer Rouge, l'Éthiopie a été autorisée hier à utiliser le port kenyan de Mombasa pour ses ravitaillements.

Les cargaisons destinées à ce pays qui arriveront à Mombasa seront apparemment envoyées par avion de là à Addis-Abeba, parce que les routes intérieures laissent à désirer et pourraient en outre être attaquées.

Selon une délégation commerciale éthiopienne actuellement en visite à Naïrobi, le gouvernement kenyan a fait don à l'Éthiopie de 10,000 tonnes de maïs et d'une certaine quantité de thé et de lait en poudre.

En outre, l'Union soviétique construit une importante base aérienne sur l'île sud-yéménite de Socotra, au large de la côte somalienne, dans l'Océan indien, pour soutenir l'Éthiopie dans sa guerre contre la Somalie dans le désert de l'Ogaden, a annoncé hier le journal koweitien Al-Anbaa.

Pour les Fêtes... Des cadeaux originaux?

de $2.00 à $500.00 ...
Céramique, tissage, vitraux, objets de bois, design, etc ...

La Boutique du Centre des arts visuels

350 avenue Victoria à Montréal 488-9559
du lundi au vendredi, 9 à 6 heures
le samedi, 10 à 5 heures

Des cadeaux-trouvailles pour ceux qui aiment recevoir!

Des trouvailles en effet, parce que ce caquelon et ce service à salade sont non seulement fonctionnels, mais aussi de très bonne qualité. En fait, il vous serait difficile de trouver ailleurs des articles d'une telle qualité à des prix aussi raisonnables!

Le caquelon est en Buenilum!

Qu'est-ce que le Buenilum? C'est le merveilleux métal moderne qui ressemble à s'y méprendre à l'argenterie. Il ne ternit pas, ne requiert aucun astiquage et se lave tout simplement à l'eau et au savon.

Voici un beau grand caquelon de 3 pintes! L'ensemble de 5 pièces, y compris le réchaud, coûte $17.00 de moins que son prix courant, soit, $37.95

Le service à salade est en teck de Thaïlande!

Notre acheteur s'est en effet procuré ces services à Bangkok, capitale de la Thaïlande, dont le teck est célèbre dans le monde entier.

Le service se compose d'un saladier ayant 10" de dia. et 6" de profondeur, d'une paire d'ustensiles de service et de quatre saladiers individuels de 6" de dia. x 3½" de profondeur. Les saladiers ont une jolie bordure irrégulière.

Vous économisez $10 sur ce service de 7 pièces que nous vendons $19.95

Procurez-vous votre Livre Bleu dès maintenant. C'est gratuit.

BIRKS JOAILLIERS

Un cadeau personnel!

A

B

TOUTE UNE AUBAINE CHEZ BIRKS!

Verres Birks à monogramme

en coffret—boîte bleue de Birks

MAINTENANT EN SOLDE— les verres de l'hospitalité, élégante présentation-cadeau en boîte bleue de Birks. Un cadeau qui s'offre bien à l'hôtesse, à un collègue de travail; un cadeau-surprise pour l'ami qui aime recevoir ses amis.

La gravure de l'initiale est exécutée à la main, sur commande, dans le style Old English. Délai de 3 semaines pour la livraison.

A. Série de 8 grands verres de 8 ou 12 oz.
ou
B. Série de 8 verres à apéritif de 8 ou 11 oz.

Prix courant $14.95. EN SOLDE $12.95

2 derniers jours

Procurez-vous votre Livre Bleu dès maintenant. C'est gratuit.

BIRKS JOAILLIERS

VENTE PRÉ-NOËL

Le DOMINO 8000 - Importation directe du Danemark - Cette élégante bibliothèque en teck est une nouvelle addition à notre collection. Elle répond à plus d'un besoin. Parmi ses nombreux avantages est celui d'avoir des bases de 19¾" de profondeur, ce qui permet l'installation d'un appareil de télévision couleur, d'un équipement de stéréo etc, etc. Une particularité unique de cette bibliothèque réside dans la possibilité d'y installer sur le haut des unités, un système d'éclairage dont la discrète intensité soulignera la beauté du bois. (Système d'éclairage et accessoires non inclus). Chaque section peut être achetée séparément. Marchandise disponible pour livraison immédiate — Livraison et installation sans frais. Unité complète rég. $1,225.70

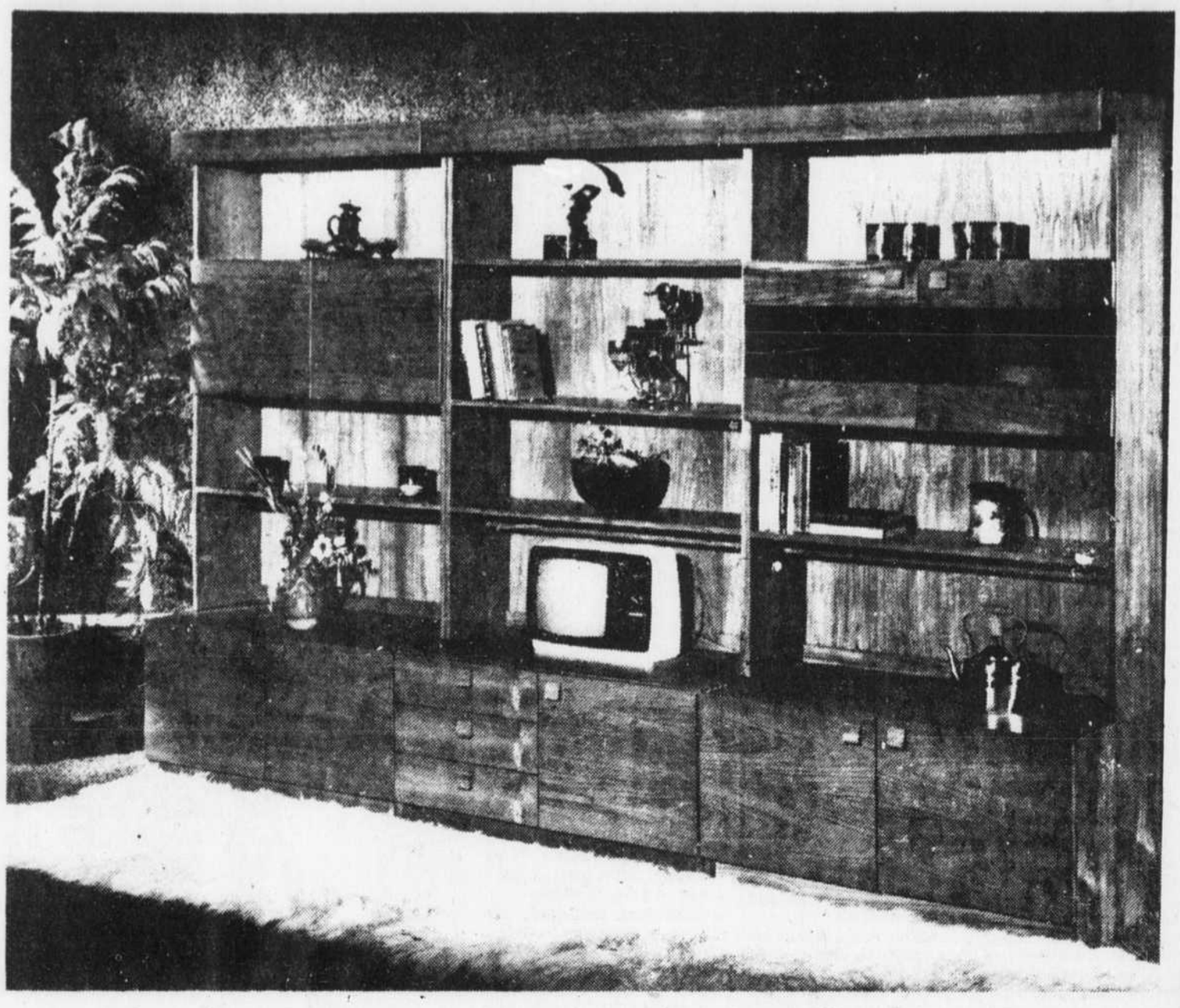

VENTE

Véritable peau de chèvre
65" x 30"
(telle qu'illustrée)
rég. $49.95 pour $39.95

$778.65

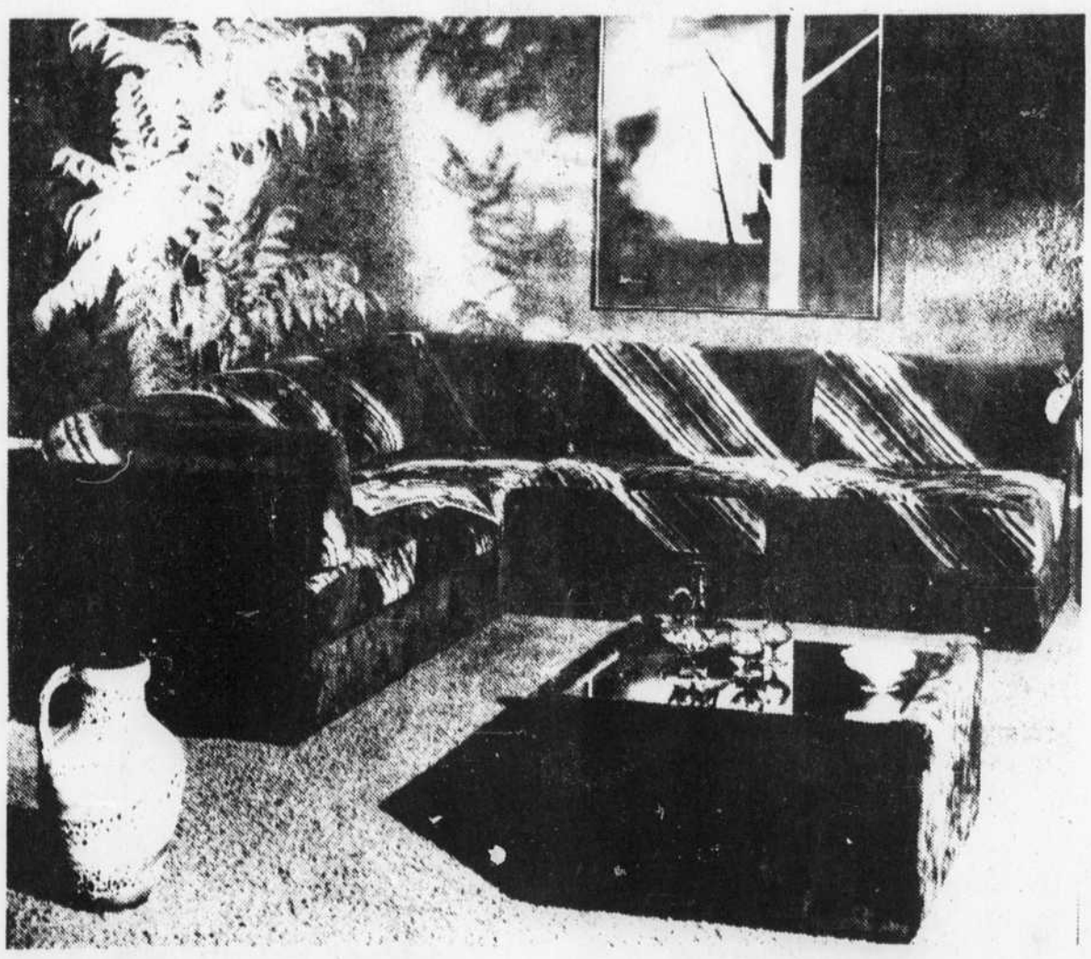

Prestigieux - Élégant - Confortable

Cet ensemble sectionnel de salon se compose de 3 chaises, 2 coins et 1 table avec un haut miroir, se fait en gris rayé de noir ou en brun rayé orange. Livraison et installation sans frais. Rég.: $1224.70

Vente $998.00

Vase illustré à $59.95

Ensemble de salle à manger en chêne, se compose d'une table ronde de 43" de diamètre et de 4 chaises aux sièges rembourrés et recouverts de vinyle noir. À emporter. Rég.: $329.57

Vente $249.95

Le cadre illustré est à $29.95

La lampe illustrée est à $19.95 et est disponible en 3 couleurs.

Mirage
MEUBLE & DÉCOR INC.

- MONTREAL, 4823 ouest, rue Sherbrooke - 932-0240
- SAINT-LAURENT - PLACE VERTU, 3131, Côte Vertu - 336-1606
- LAVAL - CENTRE 2000 (Hyper Marché) 3195, boul. Saint-Martin - 687-1250
- DOLLARD DES ORMEAUX - 4690, boul. Des Sources - 683-6031

CHARGEX master charge

PLAN DE FINANCEMENT
SUR PLACE, AVEC PAIEMENT
DANS LES 30 JOURS SANS INTERET

LE DEVOIR Cahier 2 Montréal, jeudi 1er décembre 1977

La charte du français et l'entreprise

Plus de 3,000 comités de francisation ont vu le jour

par Michel Vastel

Par la magie de la Charte de la langue française, la démocratie a mis un pied dans environ 3,000 entreprises québécoises. Toutes celles qui ont plus de 100 employés viennent en effet de procéder à la formation de leurs comités de francisation, exigés par la loi 101 avant le 30 novembre 1977.

D'une série de téléphones effectués plus tôt cette semaine par LE DEVOIR dans divers sièges sociaux de Montréal il ressort nettement que tout le monde a pris la chose au sérieux et que tout s'est bien passé. Bon nombre d'entreprises qui n'ont pas encore de syndicat faisaient ainsi une première expérience de démocratie industrielle et... avouent ne pas s'en porter plus mal!

● Toutes les entreprises ont respecté la date limite fixée par la loi 101, même celles qui peuvent désormais mettre leur comité de francisation dans... la boule à mites! En effet, l'Office ne veut rien entendre de ces comités avant que l'entreprise ne fasse la demande de son certificat provisoire de francisation. Pour certaines, cette demande arrivera aussi vite que le 7 janvier prochain, mais pour d'autres, cela pourra aller au 7 août ...1980.

● Certaines entreprises, notamment les banques, ont connu une première expérience de démocratie. Les élections ont tellement plu que le personnel en réclame d'autres! Une importante banque de Montréal se voit déjà pressée d'organiser une autre élection pour connaître l'attitude de ses employés quant au système de paie...

● La formulation de l'article 147 de la loi 101 — "s'il y a plusieurs associations de salariés(...) celles-ci peuvent, par entente, désigner les représentants des travailleurs" — cette formulation a obligé les centrales syndicales à faire la paix sacrée dans les entreprises et à se mettre d'accord entre elles sur le choix de leurs représentants.

● Car les élections ont tellement été prises au sérieux que des candidats du syndicat ont été battus! D'autres entreprises, pour éviter les accrochages, ont tout simplement donné un de leur trois sièges au syndicat et réservé les deux autres aux employés non syndiqués.

● Quand il y eut des élections, la procédure d'élection relevait de l'employeur. Celui-ci a généralement reconnu à tous les employés le droit de se porter candidats, si bien que, dans certains cas, il y eut une douzaine de candidats pour deux postes. Dans d'autres, il fallait avoir cinq signatures de secondeurs pour se présenter.

● Certaines entreprises ont fait appel au National Trust ou à Price Waterhouse pour vérifier la tenue des élections et assurer le dépouillement des votes! "It must not only be democratic, it must appear to be democratic" affirme la sagesse anglo-saxonne!...

● Les compagnies se sont généralement contentées du minimum exigé par la loi, soit six membres, dont les deux tiers, nommés par l'employeur et deux membres désignés par le ou les syndicats, ou élus. Quelques entreprises ont augmenté ce nombre à 9, jamais plus. Une seule entreprise, CIL, a accordé à ses employés plus du tiers des sièges, soit 3 sur un total de 7.

● Les présidents et les autres représentants de l'employeur sont en général des cadres supérieurs. Les présidents ont la plupart du temps rang de vice-président ou de secrétaire de la compagnie. Les services de relations industrielles, de gestion du personnel, quelquefois de marketing et de production, se retrouvent sur le comité. En général, les services de francisation eux-mêmes se sont abstenus d'être directement représentés sur le comité, se contentant d'y agir comme personnes ressources.

● Certaines compagnies ont voulu pousser la démocratie jusqu'à laisser au comité le soin d'élire son président. Simple exercice dans la mesure où l'employeur détient la majorité des sièges!

● Un grand nombre d'entreprises avaient leurs comités en place depuis l'été, et même, certaines, depuis deux ou trois ans. Ces comités ne comptaient cependant que des représentants désignés par l'employeur. Il a donc suffi, dans ce cas, d'y ajouter un tiers de membres, élus par les "travailleurs".

● En général, les entreprises ont créé de toutes pièces des "circonscriptions électorales" qui correspondaient au découpage administratif de l'entreprise: il y avait par exemple un siège "siège social", un autre "cols blancs", un autre "cols bleus", etc. Dans quelques cas, les compagnies ont profité de leur structure administrative pour "isoler" le siège social de Montréal. Ainsi Alcan a créé un comité pour le holding, Alcan Aluminium Ltée et son Centre de recherches, tandis que d'autres comités travailleront au niveau des principales filiales comme Aluminium du Canada et Secal.

● Certaines élections ont donné des maux de tête aux gérants du personnel, comme à La Baie où il a fallu organiser le scrutin dans tous les magasins jusqu'aux plus éloignés de la Côte Nord!

● Les filiales à part entière du gouvernement comme Sidbec, l'Hydro, ont également créé leurs comités, un pour Sidbec-Dosco et un autre pour la filiale de Port-Cartier, Sidbec-Normines.

● Certaines compagnies comptent faire travailler leurs comités de francisation et, dans le cas de Dominion Textile, "brûler les étapes" et demander immédiatement un certificat permanent au lieu du certificat provisoire.

Les compagnies peuvent d'ailleurs, dès aujourd'hui, travailler à partir des données réunies sous le régime du bill 22 puisque le vice-président de l'Office, M. Jean Guy Lavigne, a déjà publiquement laissé entendre que les formulaires de l'analyse linguistique seront sensiblement les mêmes!

● On ne connaît qu'un seul cas où le syndicat ait refusé de participer de quelque manière à la constitution du comité de francisation: il s'agit du Syndicat des métallos, à MLW, qui a refusé de présenter son candidat.

Les comités étant formés, l'Office semble compter sur la correspondance qu'ils vont échanger avec lui pour recenser le nombre exact d'entités juridiques à franciser. Pour l'instant on sait qu'il existe environ 330 entreprises de plus de 500 employés et 2,500

Voir page 29: Francisation

Des excuses de Pratt & Whitney

Le vice-président, matériel et approvisionnements, de Pratt & Whitney Aircraft du Canada, a expédié hier soir quelque 1,300 lettres d'excuse à ses fournisseurs québécois.

On se souvient que LE DEVOIR révélait, dans son édition de mardi, que la filiale de United Technologies avait demandé à tous ses fournisseurs, y compris ses fournisseurs québécois, de signer une formule requérant officiellement l'utilisation de l'anglais dans leur correspondance avec le service des achats de la compagnie.

Le vice-président de Pratt & Whitney "reconnaît que, pour tous nos fournisseurs québécois, le ton de la lettre n'était pas très convenable et qu'elle aurait dû être adressée en français et en anglais". "La plupart" des formulaires, qui avaient été signés et retournés à Pratt & Whitney, sont également renvoyés aux fournisseurs de l'entreprise et deviennent donc nuls.

L'affaire n'a pas encore eu de développement au niveau de la Commission de la surveillance, son président étant absent de Montréal hier. M. Maurice Forget assurait cependant LE DEVOIR, mardi dernier, qu'il entrera en contact avec la direction de Pratt & Whitney dès vendredi.

Pratt & Whitney rappelle également, dans sa lettre, que "l'usage du français ne peut s'étendre à l'ensemble de ses activités, notamment à sa division de l'ingénierie" Cependant, l'entreprise a décidé d'attendre les discussions de son programme de francisation avec l'Office de la langue française, c'est-à-dire deux ou trois ans puisque Pratt & Whitney appartient à la catégorie d'entreprises ayant jusqu'au 7 mai 1981 pour obtenir leur certificat de francisation.

Des erreurs de rédaction dans la loi 101

Au moins deux articles de la loi 101 contiennent des erreurs de rédaction qui obligeront le gouvernement à la représenter devant l'Assemblée nationale pour y soumettre des amendements techniques.

L'article 56 apporte une exception à l'article 51 alors que ce devrait être, l'article 55. Il s'agit de tolérer que des contrats d'adhésion, des contrats contenant des clauses-types imprimées ainsi que les documents qui s'y rattachent, puissent faire exception à la règle d'être imprimés en français, si les langues de rédaction font l'objet d'ententes internationales ou interprovinciales, ou fédérale-provinciales.

L'erreur vient de ce que l'ancienne version du bill 1 n'a pas été corrigée en réécrivant le bill 101. De même un autre article — 224 — abolit les deux articles 37 et 38 de la loi 22 alors que ce sont les articles 34 et 35 qu'il faudrait lire.

L'Office de la langue française et le Cabinet du ministre d'État au développement culturel ont tous deux confirmé ces erreurs. Le porte-parole de M. Camille Laurin a notamment déclaré qu'il s'offre au gouvernement trois possibilités: profiter d'une réimpression, préciser la volonté du législateur par règlement, ou amender la loi 101. Selon tous les experts interrogés par LE DEVOIR hier, les deux premières solutions sont totalement irrecevables. La version d'une loi approuvée par le lieutenant-gouverneur ne peut être modifiée sans retourner à l'Assemblée nationale.

L'anecdote a en soi peu d'importance mais ne pourra être ingorée trop longtemps par le gouvernement. L'article 56 concerne notamment les prospectus d'émission d'obligations sur les marchés étrangers et, si la loi n'est pas amendée, le gouvernement lui-même ou l'Hydro-Québec, pourrait être appelé à la transgresser, si ce n'est déjà fait!

La présentation d'amendements devant l'Assemblée nationale ouvrirait en quelque sorte une boîte de pandore puisque l'Opposition se verrait ainsi offrir, sur un plateau, une occasion de relancer le débat linguistique.

Les erreurs de rédaction de la loi 101 confirment ce que

Voir page 29: Rédaction

Bonjour COLUMBIA ...adieu la neige!

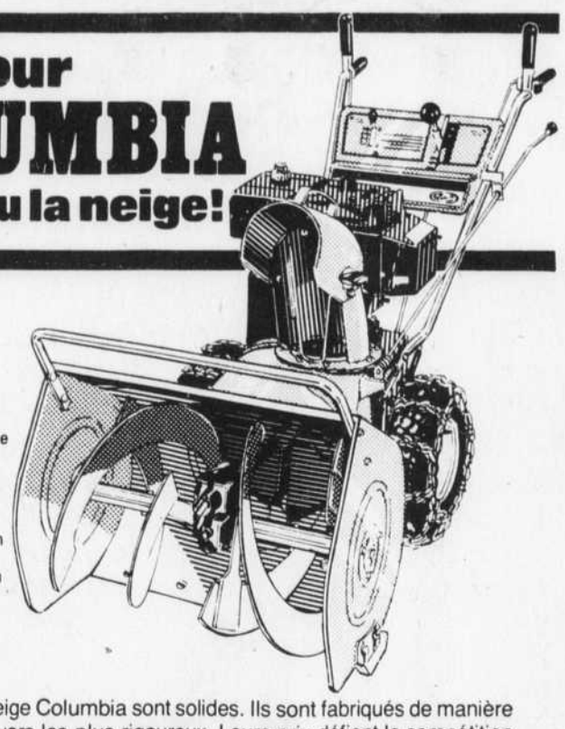

*Modèle 855-8-26"

- Moteur de 8 CV
- Démarreur électrique standard
- Cinq marches avant plus deux marches arrière
- Hauteur d'admission de 18"
- Largeur d'admission de 26"

*Chaines standard

Les chasse-neige Columbia sont solides. Ils sont fabriqués de manière à affronter les hivers les plus rigoureux. Leurs prix défient la compétition car il n'y a pas d'intermédiaires entre Columbia et ses concessionnaires. C'est autant de sauvé pour vous.

N'hésitez pas, jetez un coup d'oeil sur les chasse-neige, surtout les plus coûteux et comparez-les aux chasse-neige Columbia. Evaluez le prix, et regardez de près la fabrication. Vous conviendrez que Columbia a vraiment du coeur et que dans la tempête il sera avec vous.

La commande à vis sans fin de la goulotte lui permet de pivoter sur 210° et assure un rejet parfait de la neige.

Les commandes sont toutes à la portée de la main sur tous les modèles.

Le démarreur électrique est standard sur tous les modèles.

Visitez un concessionnaire des chasse-neige Columbia.

Beloeil Robert St-Aubin	464-0798	**Pierrefonds** Pierrefonds Marine Inc.	626-4494
Bois des Fillions R-100 Sport Inc.	621-7100	**Repentigny** Centre de Location de l'Est	581-2462
Brossard Maurice Lefebvre	659-1098	**St-Antoine des Laurentides** St-Jérôme Autoneige Enrg.	436-8838
Châteauguay Pridex Enr.	691-2931	**St-Augustin, Ville Mirabel** Marcel Autoneige Enrg.	475-8074
Chomedey Cliche Sport Bicycle	681-4343	**St-Basile Le Grand** Guy Aqua Sport Enrg.	658-6765
Dorion Loyola Schmidt Ltée	455-5641	**St-Hubert** Vente & Réparation générale Rive Sud Enrg.	656-3265
Hudson Hudson Outboard Centre Reg'd	458-4970	**St-Jérôme** Desjardins Sport Inc.	438-8225
Iberville A. Berger & Fils Inc.	346-4422	**Ste-Adèle** Desjardins Ste-Adèle Marine Inc.	229-2231
Laval Ouest Beaudoin Equipement Enrg.	627-0960	**Ste-Agathe des Monts** M. Pagé Inc.	328-3839
Longueuil Sports BMS Inc.	679-2320	**Ste-Julie de Verchères** Garage B. Blain	649-1297
Montréal Boutique Lemans Inc.	645-8831	**Ste-Rosalie** Aurèle Beauregard	773-5631
Montréal Pigeon Marine & Sport Inc.	325-1010	**Varennes** Rive Sud Sport Enrg.	652-2405
Montréal Paul Lavigne Automotive	351-6004	**Vimont** Bouchard Sport Enrg.	667-1394

Columbia **Récréation Véhicules (Québec) Inc.**
2525, rue Louis Amos, Lachine, Québec H8T 1C3

Pour Noël, offrez l'appareil le plus simple au monde.

Le One Step de Polaroid.

$47.95!*

*Prix de détail suggéré. Peut être vendu moins cher.

Pressez un bouton, et c'est tout!
Le moteur vous sort la photo.
Pas besoin de mise au point ni de réglage.

C'est un appareil très simple: appuyez sur un bouton, et la photo vous tombe dans les mains. Jamais de mise au point ni de réglage. Il vous suffit de cadrer et d'appuyer sur le bouton.
***Moteur électrique.** Les photos sont éjectées automatiquement et le film avance automatiquement. Vous pouvez prendre une photo toutes les 2 secondes! Rien à tirer ni à peler, à remonter ni à rebobiner.*
***Les magnifiques photos SX-70** se développent en quelques minutes – avec des couleurs SX-70 claires, nettes et durables. Vous obtenez une pile neuve avec chaque cartouche de film neuf, car la pile est incorporée à la cartouche du film.*
***14½ onces seulement.** Il tient au creux de la main. Passez la bandoulière autour du cou, et vous l'emporterez partout. En plans éloignés, en gros plans à quatre pieds, au flash – il suffit de presser le bouton!*

"Polaroid", "SX-70" et "OneStep" sont des marques de commerce de Polaroid Corporation, Cambridge, Mass., U.S.A. ©1977 Polaroid Corporation

Des enjeux mal compris au ministère

La bibliothèque de la CECM va-t-elle survivre ?

—par—

Gaston Gauthier

■ Riche de 50,000 volumes classés scientifiquement, et édifiée depuis quarante ans grâce à l'appui des contribuables montréalais qui l'ont soutenue dès ses débuts, la bibliothèque de la Commission des Écoles catholiques de Montréal est aujourd'hui menacée de disparition ou d'absorption. Le ministère de l'Éducation a refusé en effet de lui accorder les subventions nécessaires à son fonctionnement normal. Estimant que la vocation spéciale de la bibliothèque de la CECM doit être préservée, des citoyens réunis dans le Regroupement pour la protection de la bibliothèque de la CECM luttent présentement pour sa survie. Tandis que la CECM doit se pencher aujourd'hui même sur cette question, le porte-parole du Regroupement, Gaston Gauthier, expose les motifs qui devraient inciter les commissaires et le ministère à conserver cette institution originale.

Les femmes et les hommes du Regroupement pour la bibliothèque de la CECM observent avec une extrême attention les attitudes de la CECM au sujet de sa bibliothèque, que les directives du ministère de l'Éducation semblent devoir vouer à disparaître. Dans le Regroupement, tous reconnaissent facilement que la CECM a naguère fait preuve de sagesse et de prévoyance en constituant cette bibliothèque unique. Toutefois, les membres redoublent d'attention quand il s'agit d'examiner les attitudes actuelles de la CECM au sujet de sa bibliothèque.

Il convient de faire une distinction entre les employés de la CECM et les autres personnes qui font partie du Regroupement. Si présentement les attitudes de la CECM sont si étroitement observées par ses employés, c'est d'abord, parce que la décision de la CECM va révéler en profondeur comment la CECM se perçoit elle-même et comment elle entrevoit son projet éducatif.

L'abandon de la bibliothèque par la CECM créerait en effet chez ses employés la conviction que la CECM n'est qu'une structure administrative. Ils deviendraient convaincus qu'à la CECM, quoi qu'on en dise, le projet éducatif n'a pas tellement d'importance. Autre conséquence non moins grave d'une décision négative: en laissant aller sa bibliothèque, la CECM contribuerait à démobiliser plusieurs de ses éléments les plus dynamiques face à son projet éducatif. D'autre part, la part prise par de nombreux employés de la CECM dans le Regroupement pour la défense de la bibliothèque est pour eux une façon de répondre à la politique de participation mise de l'avant par la CECM. Cette politique légitime l'engagement des employés dans la lutte pour la bibliothèque. Or, l'abandon de la bibliothèque par la CECM entrainerait très certainement un recul dans la participation à la vie de la CECM. Car si beaucoup d'employés de la CECM sont fiers de leur bibliothèque, au point d'avoir activement participé à sa défense, un quelconque centre de documentation constitué de lambeaux de la bibliothèque ne suscitera jamais une participation comparable. Sa seule présence rappellera constamment à tous l'échec subi par des hommes et des femmes qui avaient voulu sauver la bibliothèque.

Ensuite, les employés auront immensément de difficulté à comprendre que la CECM, avec un surplus de cinq millions de dollars, se sente obligée de laisser sa bibliothèque.

A la CECM en plus des employés, il y a les parents. Ceux-ci avaient commencé à s'intéresser à la bibliothèque et à la fréquenter. Les parents constituent en effet une clientèle croissante à la bibliothèque. On explique leur venue par l'influence heureuse des comités d'écoles et des comités de parents. L'abandon de la bibliothèque tuerait dans l'oeuf cette nouvelle forme de participation.

A l'extérieur, l'abandon de la bibliothèque entrainera une baisse irrémédiable de prestige pédagogique et intellectuel pour la CECM. La plus grande commission scolaire du Québec s'en trouvera rabaissée aux yeux des autres institutions et en particulier aux yeux des autres commissions scolaires. A la vérité, la perte de la bibliothèque serait un coup très dur non seulement pour la CECM mais aussi pour les autres commissions scolaires et pour les institutions ou organismes intéressés à promouvoir certaines valeurs démocratiques en éducation.

Il en résulterait un tel affaiblissement du niveau élémentaire et secondaire qu'on serait obligé d'interroger le ministère de l'Education et d'examiner ses attitudes.

De 1971 à 1976, le ministère de l'Education a reconnu la valeur éducative et la vocation québécoise de la bibliothèque de la CECM. Cette reconnaissance a même été concrète puisqu'elle s'est accompagnée de subventions.

Si en 1976 le MEQ a voulu mettre fin à sa subvention à la bibliothèque, ce ne fut ni à partir d'une étude de la qualité de la bibliothèque ou de son rôle au Québec, ni d'un changement de cette qualité et de ce rôle; ce fut seulement en vertu d'un changement administratif plus général qui mettait fin à tout un ensemble de subventions aux commissions scolaires.

Depuis 1976, le Regroupement constate non pas un désintéressement pur et simple du ministère pour le sort de la bibliothèque, mais une sorte d'ambivalence dangereuse. Ambivalence faite d'abord d'une part d'une intention de sauvegarder la bibliothèque. Cette intention positive apparait dans le fait que malgré tout, le ministère a décidé de poursuivre ses tranches de subventions après 1976. Par contre, l'attitude du ministère de l'Education devient vacillante quand sans aucune raison, il refuse la proposition du Comité des administrateurs des commissions scolaires de l'île de Montréal de faire de la bibliothèque de la CECM, une bibliothèque nationale d'éducation.

L'attitude du ministère de l'Éducation inquiète pour une autre raison. Elle semble résulter d'une analyse déficiente de la bibliothèque de la CECM, d'une inaptitude du ministère à en reconnaitre le caractère spécifique.

En réalité, la bibliothèque de la CECM réunit des ouvrages spécialisés en pédagogie et en éducation et des ouvrages généraux. L'originalité de la bibliothèque, c'est justement de réunir ces deux types d'ouvrages. Cela se comprend, quand on se rappelle que la bibliothèque de la CECM s'est développée à partir de l'expérience vécue par les professeurs et les autres artisans de l'éducation aux niveaux élémentaire et secondaire. À ces niveaux, l'éducation n'est pas spécialisée comme le sont les cours universitaires. Elle garde nécessairement une plus large référence à la vie courante.

Cette originalité, le ministère de l'Éducation ne parvient plus à la reconnaitre. Au contraire, en se braquant semble-t-il sur la spécialisation universitaire, il vise les ouvrages spécialisés et décide rapidement de les envoyer à l'université. De façon non moins hâtive, il isole dans la clientèle de la bibliothèque les enseignants qui poursuivent des études universitaires, pour conclure que cette bibliothèque n'intéresse que les universitaires.

Il serait important que le ministère de l'Education se demande pourquoi ces enseignants préfèrent la bibliothèque de la C.E.C.M. Si le ministère a des doutes sur le point de vue des enseignants, il lui suffirait de s'informer auprès des enseignants eux-mêmes et de ceux qui les représentent. Or, l'Alliance des professeurs de Montréal s'oppose formellement à l'envoi des collections spécialisées à l'U.Q.U.A.M. comme à tout démantèlement.

Il faudrait que le ministère de l'Éducation s'arrache au mirage universitaire pour voir non seulement les courtes périodes que les enseignants passent à l'université, mais pour remarquer leurs longues années d'appartenance à l'école elle-même où s'accomplissent de façon profonde, et leur formation et leur perfectionnement véritable.

De plus la séduction universitaire ne devrait pas conduire le ministère de l'Éducation à sous-estimer les autres clientèles de la bibliothèque que sont les enseignants en exercice non inscrits à l'université, les parents qui, stimulés par les Comités d'écoles, les Comités de parents ou leur propre initiative, se sont mis à fréquenter cette bibliothèque, les adultes en formation.

Hélas, l'ambivalence du ministère de l'Éducation face à la bibliothèque ne s'arrête pas là. Car le sort de la bibliothèque se discute maintenant comme il se doit sous l'éclairage du Livre vert. Le ministre de l'Éducation a bien voulu placer ce Livre vert sous le signe de l'espoir. C'est donc tout rempli d'espérance que le regroupement a entrepris sa première lecture du Livre vert.

Dans une heureuse formule, le ministre dit que le temps de la "brique et du béton" c'est fini à l'école. Aussitôt le regroupement s'est pris à s'imaginer que le temps de la pédagogie était arrivé et que par conséquent le temps des bibliothèques n'était pas loin.

A mesure que le regroupement avançait dans son étude du Livre vert, son optimisme grandissait. Plusieurs principes fondamentaux du Livre vert postulent en effet non seulement le maintien mais le développement de la bibliothèque.

D'abord, le Livre vert affirme vouloir valoriser les niveaux d'enseignement élémentaire et secondaire. Il s'ensuit naturellement que la bibliothèque la plus apte à servir ces deux niveaux d'enseignement doit être maintenue.

Ensuite, le Livre vert veut valoriser l'école publique. Il devient donc contraire au Livre vert de saboter la meilleur bibliothèque du secteur public.

Puis, le Livre vert affirme souhaiter continuer la démocratisation de l'enseignement. On ne voit pas très bien comment en arrachant la bibliothèque à l'école pri-

Voir page 28 : CECM

Anjou QUÉBEC

Depuis 24 ans à votre service
Le pionnier de la boucherie charcuterie française à Montréal.
Produits d'importation, fromages, pain français, bière

DES PRIX ! ! !
DE LA QUALITE ! ! !
SPÉCIAUX CHAQUE SEMAINE

"Boeuf, canada catégorie A, ruban rouge"
"Rosbif Parisien"
Steak faux filet — Tournedos
"Fondue bourguignonne"
"Veau extra"
"Rôti de veau — Poitrine farcie"
Paupiettes — Escalopes
"Agneau frais de l'ouest canadien"
"Gigot — Carré d'agneau"
Côtes d'agneau — Épaule en canard
"Merguez"
"Pintades, poulets, lapins, cailles"
"Faisans"
"Canard col-vert" —"Canard de Barbarie"
"Charcuterie fine exclusive"
Choucroute garnie cuite.

"SA QUALITÉ FAIT SA RENOMMÉE"
807 est, rue Laurier — 272-4065/86
(métro station Laurier)

un cadeau original !

Vous voulez offrir un cadeau original et qui fera vraiment plaisir? Que dites-vous d'un abonnement au journal LE DEVOIR ? Tous ceux qui s'intéressent aux nombreux événements de l'actualité apprécieront votre geste et jour après jour, ils recevront en plus d'un journal intéressant, le message de votre amitié.

Postez le coupon ci-bas sans tarder à: LE DEVOIR, C.P. 6033, Montréal, H3C 3C9. Nous ferons parvenir en votre nom une carte de souhaits au bénéficiaire.
(Les frais aériens ne sont pas compris dans le coût de l'abonnement expédié à l'étranger).

LE DEVOIR

TARIFS D'ABONNEMENT

12 mois
Canada: 55.00
Étranger: 60.00

6 mois
Canada: 30.00
Étranger: 33.00

L'abonnement est offert par:
Nom: .....
Adresse .....
..... code postal .....
L'abonnement sera servi à:
Nom .....
Adresse .....
..... code postal .....

LE COLLÈGE MILITAIRE BÂTIT DES HOMMES COMPLETS.

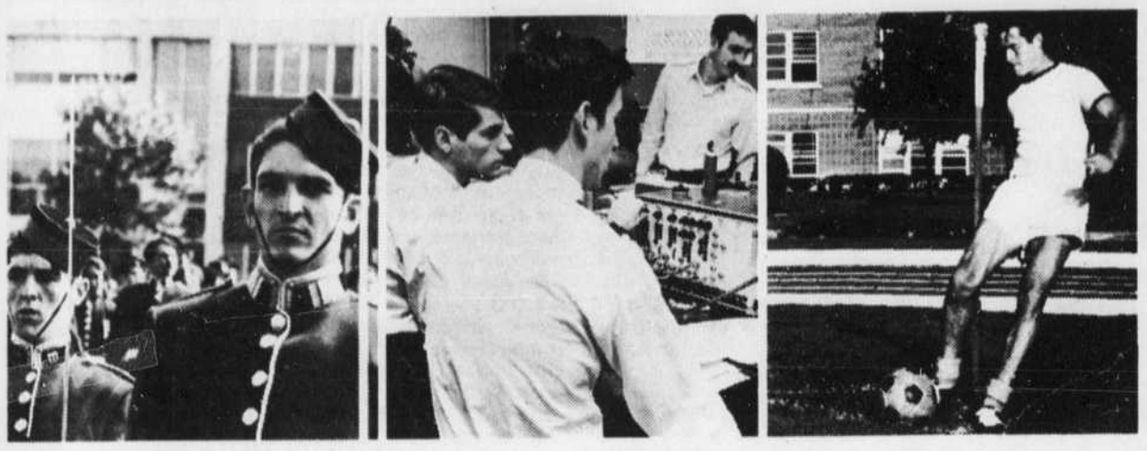

Officiers de carrière. Le Collège militaire a pour but premier la formation académique, physique et sociale d'officiers de carrière.

Formation académique. Les collèges militaires du Canada dispensent un enseignement universitaire qui les classe parmi les meilleurs centres d'études avancées au pays. Cela s'explique par les exigences du programme académique, par la qualité du personnel et par l'excellence des résultats obtenus par les étudiants.

Formation physique et sociale. Pour équilibrer la formation des aspirants-officiers, on accorde une place de choix au développement physique et social. Un minimum d'une heure et trente par jour est consacré aux sports et activités physiques. De plus, la vie de groupe et la structure sociale du collège favorisent l'épanouissement social des étudiants.

Avantages matériels. Les cours, les livres ainsi que le matériel scolaire sont entièrement à la charge des Forces. Les aspirants-officiers reçoivent aussi une solde régulière. Enfin, une intéressante carrière d'officier des Forces canadiennes s'ouvre à eux.

Informez-vous! Cela ne vous engage à rien.

LES FORCES ARMÉES CANADIENNES — SI LA VIE T'INTÉRESSE

Pourriez-vous, sans obligation de ma part, me faire parvenir plus de renseignements sur les carrières offertes par les Forces canadiennes.

Nom _____
Age _____ Scolarité _____
Adresse _____
Ville _____ Prov. _____ Code postal _____

Adresse ce coupon à: Centre de recrutement des Forces armées canadiennes, 1254, rue Bishop, Montréal, H3G 2E3
ou, consulte les pages jaunes sous la rubrique « recrutement ». ROTP

"C'est MA plus belle bague au monde!"

"Pas trop grosse, pas trop voyante non plus, elle est tout simplement parfaite!

Elle vient de Birks. Nous avons bien regardé ailleurs, mais chez Birks il y a quelque chose qui nous met en confiance et qui nous convainc de la qualité de leurs diamants. C'est peut-être ça qu'on appelle l'intégrité.

Vous savez autre chose? Je pense que les prix de Birks sont moins élevés que ceux de la plupart des autres magasins que nous avons visités!"

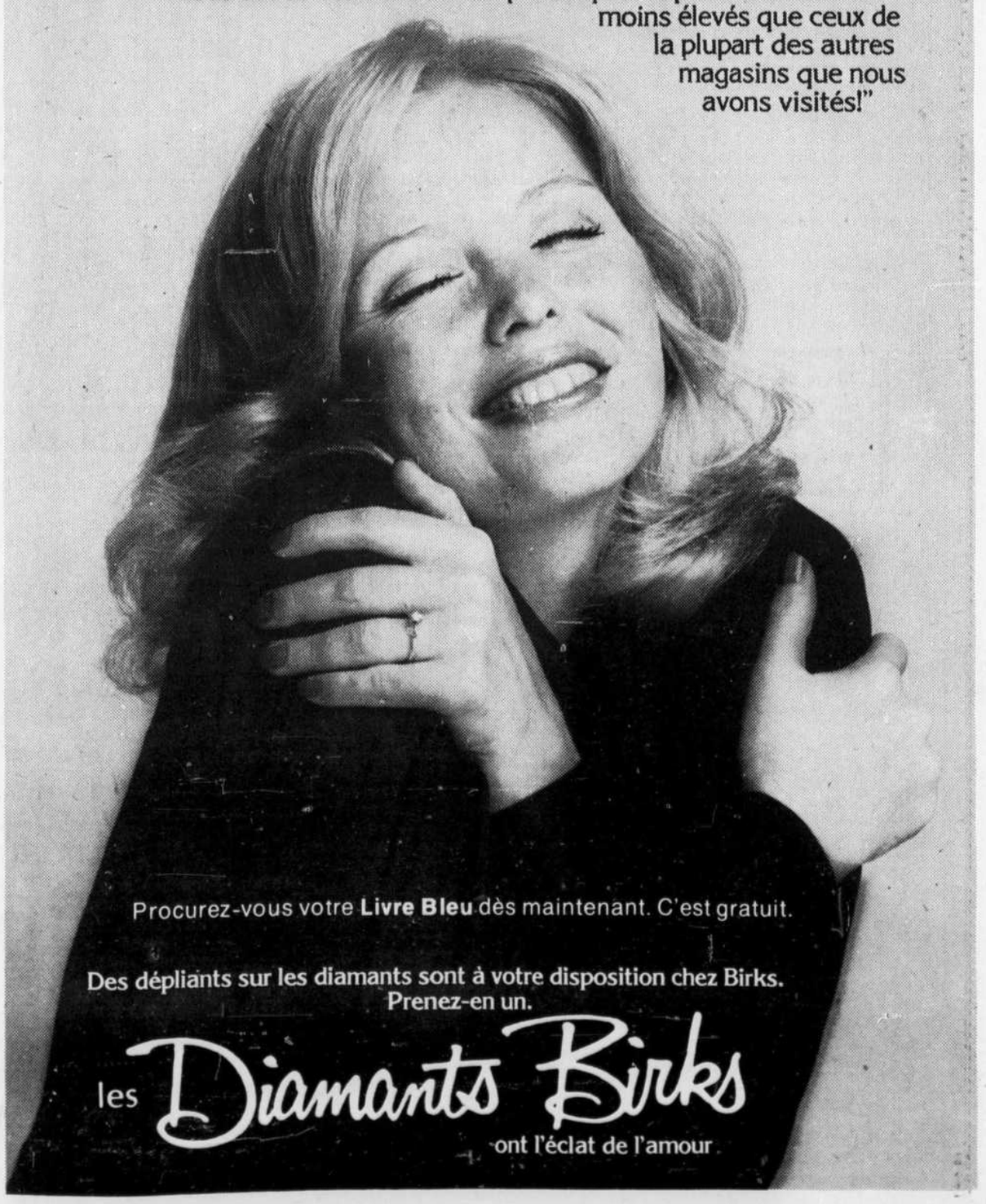

Procurez-vous votre **Livre Bleu** dès maintenant. C'est gratuit.

Des dépliants sur les diamants sont à votre disposition chez Birks. Prenez-en un.

les Diamants Birks ont l'éclat de l'amour.

Enquête du CSF sur l'orientation scolaire

• *Les filles sont défavorisées comparativement aux garçons*

par Renée Rowan

Une enquête-sondage réalisée par le Conseil du statut de la femme du Québec auprès des conseillers d'orientation et des spécialistes de l'information scolaire et professionnelle de la province révèle que l'orientation des filles en milieu scolaire présente de sérieuses lacunes. Quand vient le moment d'aider les étudiantes à choisir un champ d'activité, un emploi, une profession, un métier ou une spécialité, on ne se préoccupe pas assez des problèmes qui leur sont particuliers; on ne les informe pas toujours comme il conviendrait; divers préjugés sociaux les défavorisent.

Mais, en raison du taux de réponse décevant, il convient d'aborder avec prudence les résultats de cette enquête.

Les conseillers d'orientation et les spécialistes de l'information scolaire reconnaissent qu'ils ont un rôle particulier à jouer auprès des filles qui vont accéder au marché du travail, tout en respectant la décision de la personne qui les consulte. Toutefois, ces conseillers et spécialistes manifestent une méconnaissance parfois étonnante de l'activité du milieu: ils évaluent difficilement les attentes, les besoins et les aspirations des filles; ils n'arrivent pas toujours à enrayer les préjugés de sexe dont celles-ci sont souvent les inconscientes victimes.

A l'automne de 1976, le Conseil du statut de la femme (CSF) faisait parvenir un questionnaire en 17 points aux 355 spécialistes de l'information dont les noms apparaissaient sur la liste des comités régionaux d'information scolaire et professionnelle. Le même questionnaire a été communiqué aux 1,300 membres de la Corporation professionnelle des conseillers d'orientation du Québec, mais visait surtout les 800 personnes (parmi les 1,300) qui pratiquent en milieu scolaire.

Le CSF espérait, par conséquent, recueillir 1,155 réponses. Mais il n'a reçu que 325 questionnaires remplis, soit un taux de réponse de 28%: c'est dire que 245 conseillers d'orientation se sont donné la peine de répondre aux questions, et 75 spécialistes en information scolaire, auxquels s'ajoutent cinq autres personnes apparentées à ce groupe, ont aussi retourné leurs questionnaires remplis.

Le très faible taux de réponse parmi les spécialistes en information scolaire s'explique en bonne partie par des erreurs d'expédition: par suite de circonstances contraignantes, les questionnaires ne sont parvenus aux intéressés que le jour de la date-limite indiquée sur la formule.

"Les résultats du sondage sont assez positifs, note au cours d'une entrevue la responsable de ce dossier, Lise Dunnigan, du service de recherche du CSF. Il ne s'agit nullement d'une accusation portée contre les orienteurs et spécialistes de l'information scolaire. Ce que nous avons voulu faire, dit-elle, c'est d'amener les milieux concernés par la question du sexisme en éducation à mieux reconnaître une situation existante et à développer ensemble des moyens d'action appropriés."

Ce document intitulé "L'orientation des filles en milieu scolaire", marque l'aboutissement d'une première étape pour le groupe de travail en orientation formé au mois d'avril 1976 à l'initiative du CSF, groupe composé d'un représentant du ministère du Travail, d'un orienteur, d'un responsable de l'information scolaire et professionnelle ainsi que d'un agent de recherche et d'un membre du CSF. Il vient s'ajouter aux autres dossiers déjà ouverts au CSF dans le secteur de l'éducation: en septembre 1975, le CSF a d'abord publié une analyse des stéréotypes masculins et féminins dans les manuels scolaires au Québec; au printemps suivant, paraissait une brochure intitulée "L'école sexiste, c'est quoi?" et, en mars 1977, le Conseil présentait au gouvernement un mémoire sur "L'accès à l'éducation pour les femmes du Québec".

La question du sexisme en éducation recoupe, comme on le voit, de très nombreux champs d'intervention. Quant au problème de l'orientation des filles, les statistiques sur la clientèle scolaire (secondaire, collégial et universitaire) montrent combien les femmes sont encore défavorisées, à la fois au plan de la durée de leurs études et au plan de leurs choix de concentration.

En 1975-76, les propostions d'étudiants féminins au cégep professionnel s'établissaient comme suit: techniques biologiques, 84.6% de femmes (dont les deux-tiers en techniques infirmières); techniques physiques, 7.4%; techniques humaines, 57.4% (dont les deux-tiers en éducation spécialisée, bibliotechnique et assistance sociale); techniques administratives, 54.3% (dont les neuf-dixièmes en techniques de finance, secrétariat et informatique); arts, 52%. Au cégep général: sciences de la santé, 50% de femmes; sciences pures et appliquées, 15.2%; sciences humaines, 50.7%; sciences de l'administration, 18.9% et arts et lettres, 62.6%.

Dans les universités, on ne trouve encore que 4.3% de femmes parmi les étudiants en génie, 21% en commerce et 19% en médecine dentaire, mais 70% en éducation, 92% en sciences infirmières, 68% en service social.

À la question: "Pour quelles raisons majeures les filles choisissent-elles rarement les spécialités traditionnellement masculines qui leur sont pourtant accessibles aujourd'hui?", le problème majeur, selon un tiers des répondants au sondage, consiste en l'absence de modèles féminins, et selon un autre tiers, la présence de préjugés chez les adolescentes.

À notre grande surprise, soligne Lise Dunnigan, le manque d'information sur ces spécialités a été identifié par les répondants (4%) comme le facteur le moins pertinent au problème. Peut-être les répondants ont-ils considéré plutôt l'information "offerte" ou "accessible". Mais ce qui est "reçu" ou "réellement assimilé" peut être incomplet, même lorsqu'une grande quantité d'information a été émise."

On a également demandé aux répondants quelles sont à leur avis les raisons majeures qui orientent les filles vers des études plus courtes en moyenne que celles des garçons. Un bon nombre (40%) croient que les filles étudient moins longtemps surtout parce qu'elles ne comptent pas gagner leur vie elles-mêmes tandis qu'un nombre à peu près égal (36%) considèrent l'opposition des parents comme l'obstacle premier, alors que 21.8% des répondants se sont abstenus de répondre à cette question qui a suscité plusieurs commentaires, soit par le problème qu'elle posait, soit par les explications suggérées.

Selon les statistiques sur le pourcentage de la clientèle féminine parmi les étudiants en 1975-76, les femmes ne sont majoritaires à aucun niveau d'enseignement. À l'intérieur du cégep, elles dépassent les hommes de 3.7% au secteur professionnel, mais ceux-ci ont un avantage de 7% au général, ce qui fait qu'au bout du compte, elles sont encore minoritaires à ce niveau.

"Il est impossible de nier qu'au Québec, les filles terminent leurs études plus tôt en moyenne que les garçons, souligne Lise Dunnigan. Ces données semblent malheureusement très peu connues de nos répondants".

On pourrait avancer, en contrepartie, qu'il ne s'agit pas là d'un véritable problème étant donné la rentabilité douteuse des "grands" diplômes dans l'état actuel du marché du travail. Il n'y aurait donc pas de discrimination envers les femmes dans cette situation. Le Conseil précise dans son rapport que le principe qu'il défend n'est pas celui de la valeur des études prolongées, mais bien celui de l'égalité des chances dans l'accès à la formation.

Une autre question dans ce sondage a soulevé beaucoup de commentaires et n'a pu réussir à créer de consensus chez les conseillers d'orientation et les spécialistes de l'information scolaire: "Les jeunes filles que vous rencontrez prévoient-elles cesser de travailler a) au mariage définitivement; b) au premier enfant définitivement; c) temporairement pour élever leur (s) enfant (s); d) jamais hormis les périodes de grossesse".

D'après le plus grand nombre de répondants, moins de 20% des adolescentes prévoient cesser de travailler au mariage définitivement. Une grande majorité pensent aussi que peu de jeunes filles s'attendent à être sur le marché du travail pratiquement toute leur vie.

C'est l'incidence de la maternité sur les perspectives de travail qui divise le plus les opinions des répondants. "Au départ, note Lise Dunnigan, de telles estimations sont naturellement très subjectives et ne peuvent pas fournir d'indications précises sur les attentes réelles des adolescentes. L'absence de consensus des réponses nous oblige à encore plus de prudence à ce sujet". Elles peuvent tout au plus suggérer l'hypothèse suivante qui reste à vérifier: la moitié peut-être des jeunes filles prévoient quitter le marché du travail pour élever un (des) enfant (s) et y revenir plus tard; environ un quart prévoit ne jamais y revenir après leur premier enfant; une proportion moins importante s'attend à ne travailler qu'en attendant le mariage et le plus petit nombre envisage d'occuper un emploi toute leur vie ou presque.

"Si cette hypothèse était fondée, poursuit l'agent de recherche du CSF, on pourrait dire que nos adolescentes ont une image peu réaliste de la vie adulte. En effet, la participation des femmes au marché du travail augmente régulièrement, y compris chez les mères d'enfants de moins de 15 ans. Le Bureau de la main-d'oeuvre féminine du Canada prévoit que sur cinq jeunes filles actuellement aux études secondaires, quatre seront sur le marché du travail pour au moins 30 ans de leur vie adulte."

Mais ce qui ressort le plus nettement des réponses à cette question, c'est le taux considérable de non-réponse: 45%. Les répondants évaluent très difficilement les attentes des filles concernant leur participation au marché du travail, et ceci vaut également pour les professionnels des deux niveaux, le taux de non-réponse étant le même.

Les non-répondants s'expliquent très souvent en ces termes: "Pas le temps de discuter avec personne... horaire chargé au maximum", "Sujet très rarement discuté en secondaire IV et V", "On ne pose pas la question à 15-16 ans", etc.

"Il s'agit pourtant d'une question essentielle à aborder avec ces étudiantes qui doivent prendre des décisions quant à leur formation, note dans son rapport Lise Dunnigan. Surtout si, comme on peut le supposer, la plupart ne sont pas averties des conditions de vie qui les attendent."

À cet égard, le CSF recommande que le choix d'options au niveau secondaire soit reporté le plus tard possible et que les changements de programme et de secteur soient rendus possibles jusqu'à la fin du cycle secondaire.

Les périodes d'information scolaire et professionnelle (I.S.E.P.) intégrées à l'horaire sont généralement mixtes, selon ce sondage, et la plupart des professionnels interrogés favorisent ce procédé. Lorsque ces périodes se donnent séparément aux filles et aux garçons, parfois à l'encontre des souhaits des responsables, ceux-ci affirment le plus souvent donner les mêmes contenus aux deux groupes. Seulement 9% des répondants ont dans leur milieu des périodes d'I.S.E.P. séparées selon le sexe et offrant des contenus différents.

Le Conseil souhaite que les périodes d'I.S.E.P. permettent à tous les étudiants durant une première année l'exploration de tous les secteurs de travail en vue d'une meilleure identification des intérêts et des besoins. Cette information permettrait par la suite le regroupement des élèves par affinités pour une information plus approfondie sur certains secteurs.

Savoir si un inventaire d'intérêts professionnels est orienté ou non à partir du sexe du candidat est une question parfois difficile à trancher, note le rapport sur le sondage. Lorsque les candidats masculins et féminins reçoivent des cotes touchant un éventail différent d'occupations ou de secteurs d'emploi, cette orientation est facile à constater. Par contre, l'établissement de leur profil par comparaison avec une population du même sexe ou avec une population mixte, obéit à des principes complexes et entraîne des effets divers.

"Mais il est certain, dit Lise Dunnigan, que les conseillers d'orientation en font encore un usage assez répandu pour justifier une analyse plus approfondie de cette question."

Le CSF suggère que l'inventaire d'intérêts du ministère de l'Éducation soit refondu en un seul questionnaire pour garçons et filles et fournisse aux deux sexes une cote pour tous les secteurs d'intérêts.

Environ un répondant sur huit affirme que certains documents d'information ne sont normalement fournis qu'aux étudiants d'un sexe en particulier. Dans certains cas, les étudiants se limitent d'eux-mêmes aux champs d'intérêt traditionnels pour leur sexe. "Il ne s'agit donc pas d'un facteur quantitativement très lourd dans notre problématique, poursuit Lise Dunnigan, mais il vaut sûrement la peine de s'y attarder un peu car les changements possibles au niveau de la présentation de ces documents ne comportent aucune difficulté. Ainsi, sur la plupart des monographies, il serait très simple d'indiquer, un peu comme dans les offres d'emplois, que "ce secteur est également accessible aux hommes et aux femmes", et de représenter les deux sexes dans les photos et les illustrations. Ceci ne contrarie aucunement les responsabilités qu'ont les professionnels d'informer leurs étudiantes des difficultés réelles qu'elles peuvent rencontrer en tant que femmes dans certains domaines."

En somme, les répondants au sondage reconnaissent l'existence d'un problème dans l'orientation des filles et se rendent compte qu'il reste encore un bon bout de chemin à faire. "Mais ce qui est encourageant, dit Lise Dunnigan, c'est que les professionnels de l'orientation semblent prêts à le faire avec le Conseil qui considère ce problème comme une des priorités à l'intérieur de la condition féminine au Québec. D'une part, parce que les inégalités dans l'accès à la formation illustrent la non-reconnaissance et le non-exercice des droits des femmes, mais surtout parce qu'elles contribuent directement à la dépendance et à l'impuissance dans lesquelles trop de femmes vivent leur situation féminine immédiate."

les idées cadeaux emballantes!

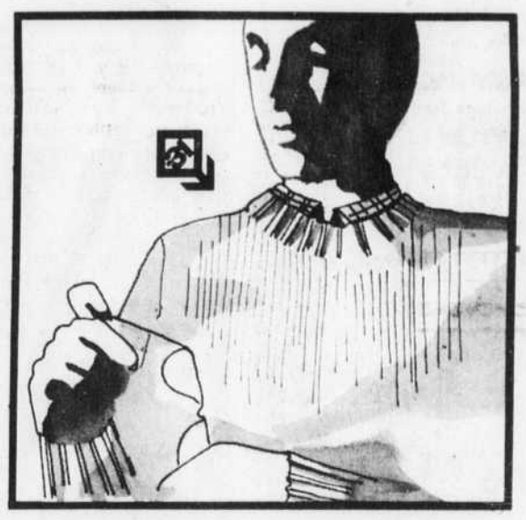

achat spécial

le pull shetlandais

notre exclusivité d'Angleterre

Maillé au point jersey dans la fine laine shetlandaise, le ras-du-cou se fait souple sur un chemisier, un sous-pull... Se coordonne en bleu, gris, rouge, brun foncé, chameau ou naturel, de 36 à 44. $19.99

notre exclusivité

les valises emballantes

Se font spacieuses avec leurs compartiments intérieurs, extérieurs. Renforcent leurs coins... insouciantes dans leur cuir illusion qui voyage en marron foncé ou cognac.

La grande, $68.
L'intermédiaire, $60.
La petite, $50.

le casque de chat sauvage

Bien touffu dans sa fourrure, il se campe sur la tête et met ses oreilles antigel par grand froid... tout comme un casque de la G.R.C.! Pointures P.M.G. TG., $120.

Son foulard de cachemire, poil de chameau et laine, pour emmitoufler le cou... exclusif d'Écosse, $22.50.

le trente et un
simons
pour homme/Place Ste-Foy, Québec

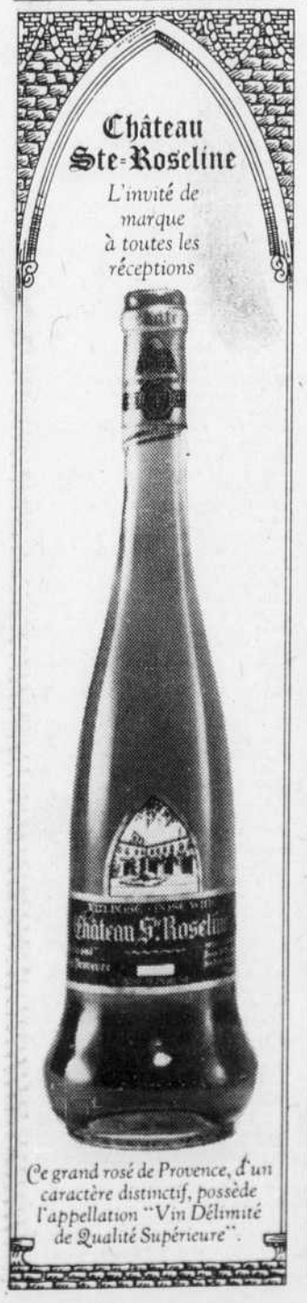

Ce grand rosé de Provence, d'un caractère distinctif, possède l'appellation "Vin Délimité de Qualité Supérieure".

À QUÉBEC, LOUEZ DANS LE PLUS NOUVEL ÉDIFICE DU CENTRE-VILLE.

Jusqu'à 17,000 pieds carrés d'espace pour boutiques, commerces et bureaux à louer au prestigieux édifice de La Laurentienne.

Immeuble voisin des grands hôtels et des édifices gouvernementaux doté de toutes les caractéristiques des immeubles les plus modernes:

parois de verre miroir, stationnement intérieur, climatisation zonée, plafond à caissons, restaurant libre-service, etc.

POUR OCCUPATION IMMÉDIATE
Communiquez avec:

André Thivierge
Édifice La Laurentienne
500, Grande-Allée est
Suite 606
G1R 2J7
Tel.: (418) 688-7286

Deux jeunes linguistes de Montréal établissent un lexique montagnais-français

par Jean-Marie Balard
collaboration spéciale

Les Montagnais, nomades infatigables liés d'amour à la faune de la forêt boréale, leur nourriture et leur vie, suivaient les migrations animales. Enfants de la nature, ils survivaient parfois grassement, parfois difficilement des dons de cette mère nourricière. Quand commença ce voyage de liberté? On n'en sait trop rien précisément. Il faudrait remonter vers 40,000 ans avant Jésus-Christ, à l'époque des Athapaskans et suivre, millénaires après millénaires, siècles après siècles, l'évolution tranquille et lente de cette grande civilisation. Comme toutes les sociétés majeures de l'histoire de l'humanité, celle des Amérindiens grandit en une telle diversité qu'elle engendra des cultures et des peuples innombrables.

Le vingtième siècle, celui du triomphe blanc, a sédentarisé, de gré ou de force, "légalement", les peuples autochtones. On a oublié, vraiment, où vécurent les nomades montagnais; seulement quatre régions cernées par les limites de leurs réserves connaissent encore cette langue qui se parla, croit-on, dans la plus grande partie du Nouveau-Québec: les vallées du Saguenay et de la Manicouagan, ainsi que le Lac-Saint-Jean d'une part, la vallée de la rivière Moisie d'autre part, la Côte Nord du golfe en troisième lieu et, enfin, les fjords du Labrador entre North West River au sud et Davis Inlet au nord. La situation linguistique de ces hommes vire à la catastrophe. La langue montagnaise, en effet, est orale, et dans le cadre nouveau de la sédentarisation, qui amena forcément les écrits administratifs, elle dut se replier pour laisser la place aux lettres blanches. Pourtant le montagnais est une langue bien structurée, assez riche pour survivre. Le contexte de nomadisme dans lequel évoluait la civilisation montagnaise d'antan, permettait à ce parler de s'épanouir sans contrainte ni limite, puisque dans une telle organisation sociale, l'écriture était superflue...

Deux linguistes montréalaises, José Mailhot et Kateri Lescop, viennent de terminer une étude approfondie de cette langue et ont publié tout dernièrement le fruit de leurs recherches dans un recueil: "Lexique montagnais-français du dialecte de Schefferville, Sept-Iles et Maliotenam". L'ouvrage est publié par le ministère des Affaires culturelles qui le distribue gratuitement sur demande.

"Le montagnais a tout pour survivre, de m'expliquer alors Kateri Lescop; c'est une langue forte qui se défend très bien, à condition qu'on lui laisse la liberté "politique" de survivre. Le montagnais n'a accès à aucun moyen d'information et de communication, pas de radio ni de télé. Ces médias là parlent en français ou en anglais et s'imposent dans tous les foyers indiens. L'usage de la langue montagnaise recule pour tomber, à brève échéance dans l'oubli. C'est dans ce contexte là que nous avons entrepris notre travail..."

Kateri Lescop et José Mailhot, deux linguistes de Montréal, ont réalisé un lexique montagnais-français, publié récemment par la Direction générale du patrimoine du ministère des Affaires culturelles.

José Mailhot et Kateri Lescop ne sont pas les premiers Blancs à s'intéresser aux dialectes montagnais. Dès 1684, Antoine Silvy achevait le premier "Dictionnaire Montagnais-Français"; peu après, en 1693, le Père Fabre écrivait ses "Racines Montagnaises". 1726 permit au R.P. Laure, jésuite, de conclure ses "Apparats Français et Montagnais" tandis que le Père Jean-Baptiste La Brosse, en vue de favoriser sa prédication, peut-on supposer, terminait son dictionnaire montagnais-latin; ce même missionnaire, croyant avoir trouvé là une méthode d'assimilation efficace, rédigeait en 1772, la version latin-montagnais! Plus récemment, en 1901, le Père Lemoine publiait son "Dictionnaire Français-Montagnais". Les recherches de José Mailhot et de Kateri Lescop s'inscrivent donc dans la lignée des rares ouvrages écrits sur cette langue. C'est en même temps un document des plus précieux car il a permis une mise à jour nécessaire de cette langue qui, comme toutes les langues, évolua grandement au cours des siècles.

Une recherche fastidieuse

"Il est très important de préciser, en commençant, que nous avons travaillé en collaboration avec plusieurs Montagnais, et principalement Christine Vollant, Jérôme Saint-Onge et Daniel Vachon. Beaucoup d'autres participèrent très activement à nos travaux, mais désirent garder l'anonymat..."

Ces deux jeunes femmes sont des linguistes expérimentées. José connait déjà parfaitement le montagnais puisqu'elle fit l'adaptation française du livre "Je suis une maudite sauvagesse" écrit par Antane Kapesh (Anne André). Quant à Kateri, elle participa à de nombreux stages de linguistique indienne. De plus, ses origines mélangées entre Bretons et Iroquoi (pense-t-elle), influencèrent très tôt sa personnalité et la sensibilisèrent profondément aux aspirations amérindiennes...

En général, le travail du linguiste qui bâtit un lexique comparant deux langues qui ne concordent pas, l'oblige à pousser son travail au-delà de la théorie, à éprouver ses éléments d'information "sur le terrain".

"On se rend compte qu'entre plusieurs mots ou expressions, il y a des similitudes. Il y a des règles précises, de poursuivre Kateri Lescop, même pour les mots les plus simples, par exemple, entre le mot "terre" et celui qui désigne "la personne qui travaille la terre". En montagnais, cela s'exprimerait par deux mots différents, mais dans le second, on retrouverait l'idée exprimée par le premier. On peut ainsi établir des règles basées sur ces similitudes. Cela paraît très simple, mais pourtant c'est un gros risque d'erreurs. C'est pourquoi nous avons dû vérifier chacun des 8500 termes que contient notre lexique auprès des Montagnais eux-mêmes".

Pour illustrer cette règle, prenons un exemple type: cent (100) en montagnais se prononce, tout simplement: peikumitàshimitunnu"! Pour dire "Ça pèse cent livres", le Montagnais ne prononcera qu'un seul mot formé à l'aide des règles très rigoureuses de dérivation: "peikumitàshimitunnuetipàpekaikanemakan"! Ce mot rassemble sujet, verbe et complément dans un ordre tout à fait étranger aux langues européennes. Il est, en vérité, impossible de faire correspondre "mot pour mot" ces dialectes avec nos langages. Ainsi, pour transcrire, en montagnais, la simple expression de poids "Ça pèse mille livres", on devra utiliser l'expression géante: "peikutshishemitàshimitunnuetipapekaikanemakan"! Au contraire, le Montagnais sera très bref pour énoncer l'idée: "Il y a une pointe de sable qui rejoint presque la rive opposée de la rivière". Il dira simplement: "nàtàkàmiànkàn"...

On imagine maintenant plus aisément la complexité du travail que José Mailhot et Kateri Lescop viennent de publier. Pourtant, ce lexique ne s'adresse pas en priorité aux Blancs dont le langage même francophone ne sait respecter ces cultures authentiquement américaines. La préface de l'ouvrage est d'ailleurs très claire à ce sujet:

"Puisqu'il fait état d'une partie fondamentale du patrimoine montagnais, il va de soi que ce lexique s'adresse à ceux à qui appartient ce patrimoine. Peut-être sera-t-il utile aux professeurs de langue montagnaise et à leurs étudiants, aux Montagnais qui ont des projets littéraires ainsi qu'à ceux qui ont à traduire des textes du montagnais au français."

Un renouveau culturel montagnais

Tous les peuples opprimés ou trompés par leurs agresseurs plient l'échine sous le joug imposé par le plus fort. Il en est aussi de même pour les nations amérindiennes. Mais on sait, et l'histoire l'a toujours démontré, que cela ne dure pas, qu'un nouveau nationalisme renaît, et qu'il se traduit, au commencement par un réveil culturel important.

Les Montagnais n'échappent pas à la règle. Ils connaissent l'impasse culturelle et sociale dans laquelle notre système les a engouffrés. Ils ont besoin de s'affirmer de nouveau, de rechercher cette nouvelle confiance qui les aidera à se faire respecter par le Blanc. Pour cela, la langue doit survivre et s'adapter aux nouvelles conditions d'échange. Elle doit pouvoir s'écrire, refléter le nouveau style de vie des hommes du siècle présent; on doit pouvoir s'y identifier sans gêne ni équivoque. Les Montagnais ont déjà fait ce pas malgré les restrictions techniques qu'ils doivent subir. Dans le domaine de l'éducation, des projets "d'amérindienisation" de l'enseignement ont été lancés. On a traduit et adapté des livres scolaires à la réalité indienne, oubliant un peu la "beauté" du monde blanc. Certaines écoles ont été reprises en main par les Indiens qui y dispensent un enseignement en leur langue. Dans le domaine artistique, enfin, on a dépassé la curiosité touristique dans laquelle le Blanc aimait bien voir l'Indien, pour écrire et même endisquer des chansonnettes plus actuelles en langue montagnaise. Morley Loome est ainsi devenu la première vedette du disque amérindien...

"Si notre travail et de nombreux autres du même genre pouvaient servir pratiquement de lien entre tous ces peuples cousins dont les dialectes voisinent, la civilisation et la force indienne pourraient renaître des Rocheuses à l'Atlantique", conclut José Mailhot.

50 statues qui changent l'histoire

ROME (AFP) — Les cinquante statues découvertes à Lavinium, à une trentaine de km au sud de Rome, constituent non seulement la première "collection d'art" antique jamais découverte en une seule fois en Italie, mais viennent aussi changer en profondeur l'histoire de Rome et du Latium.

Le professeur Paolo Sommella de l'Université de Rome, qui a dirigé la fouille, a précisé à l'AFP que c'est en fait toute une civilisation qui remonte à la lumière et que Lavinium, ville fondée par Énée selon la tradition, dut être non point une cité secondaire à l'époque de l'expansion romaine, mais probablement une sorte de capitale jumelle de Rome.

Les cinquante statues, presque aussi grandes que nature, vont du Ve au IIIe siècle av J.C., a ajouté le Pr. Sommella. "Elles sont en terre cuite, et représentent pour la plupart des jeunes femmes apportant une offrande, un oiseau, un écrin". Parmi elles, une Athena guerrière, casquée, armée, portant l'égide, encore en cours de restauration. Les corps sont en ocre clair, en rose, parfois en rose plus foncé, la teinte naturelle de l'argile. Les vêtements en revanche, tuniques, manteaux, drapés, sont repassés en rouge.

Les cheveux, les vêtements, les bijoux surtout, sont réalisés avec une précision extrême, qui donne une véritable "photographie" des usages et goûts des "Laurentes". Les bijoux en particulier, d'une grande minutie, certains même "figuratifs", ont été d'abord modelés, puis appliqués sur les statues. Quelques-unes représentent des hommes. Dans ce cas, le corps est peint en rouge dans une position de mouvement.

Cet art de Lavinium, estime par ailleurs le professeur Sommella, "constitue un phénomène profondément original, en dehors d'influences grecques ou étrusques". Si l'on peut trouver un rapprochement, ce serait plutôt, estime-t-il, avec certaines têtes archaïques qui ornaient à la manière de gouttières le toit de temples, têtes retrouvées à Veies (cité étrusque près de Rome) c'est-à-dire avec une forme de culture commune propre à l'ensemble du Latium à cette époque. Mais on n'avait jusqu'ici jamais retrouvé de statue de cette qualité.

Quant à la portée même de la découverte, elle est double. D'une part, "la qualité artistique des statues est, en elle-même, exceptionnelle, et concerne un type de création absolument nouveau, comblant un "trou" dans l'histoire artistique du Latium", dit le Pr. Sommella.

D'autre part la collection de statues permet de reconstituer tout le rayonnement économique, culturel, religieux et politique de Lavinium. Le nombre de statues, explique le Pr. Sommella, "suppose une école d'artistes et d'artisans assez nombreuse". Elle suppose aussi "un groupe ayant un pouvoir économique notable". De sorte que le pacte religieux passé entre Rome et Lavinium en 338 dut être, au moment même où Rome commençait à dominer le Latium, et à démanteler la Ligue latine, une tentative de ménager et de se concilier une rivale très puissante.

Plaisirs de la table

Restaurant Français
L'ASSIETTE AU BOEUF
* Cadre * Accueil
* Service
* Qualité à prix raisonnable
Réservez dès maintenant pour vos party de bureau
Réservations: 866-7454
1220 rue Crescent

À Magog, une bonne adresse
l'Auberge de L'Étoile
Près du Mont Orford, face au lac Memphremagog
Réservations: (819) 843-6521
Tous les sports de saison

Au Poulet Doré
340 est, rue Sainte-Catherine près de Saint-Denis
288-2441

Restaurant Au Quinquet
Permis complet
LA BONNE CUISINE DE CHEZ NOUS
Tous les jours de 11 à 11 hres
Sam. dim.: de 5 à 11 hres
354 OUEST, BOUL. ST-JOSEPH entre Ave du Parc et Hutchison 272-4211

GRAN CREMANT CODORNIU
VIN MOUSSEUX MÉTHODE CHAMPENOISE
Grand vin à prix modéré pour toutes festivités
$4.25, S.A.Q. 591D

LE SABAYON
LE CHOIX DE ZORBA
JUSQU'À 3 A.M.
MANGEZ, BUVEZ, DANSEZ À LA GRECQUE
Cuisine grecque et continentale. Mets délicieux: Assiette Athénienne, Mousaka, Filet Mignon, Scampi, Steak au Poivre Flambé, Shish Kebab. Vous savourerez le café Sabayon flambé.
666 ouest, rue Sherbrooke
(coin Université)
Pour réservations)
288-0373 ou 288-3872
Ouvert 11 a.m. à 3 a.m.
Déjeuners hommes d'affaires. Hors-d'oeuvre gratuits pendant "l'heure joyeuse".
12-4-77

Au Vieux Montréal
Restaurant Français
Pour Noël — Jour de l'An
Party de bureau
Sur réservation seulement.
361 est, rue St-Paul, Mtl.
861-5337

SYMPOSIUM
...incomparable...comme la Grèce
Spécialités Grecques
Orchestre et Bouzouki
Souper dansant
Ouvert de 18.00 à 3.00
Table d'hôte: $5.95 et $6.95
de 1 8.00 à 20.00 sauf le samedi
5334, Av. du Parc — Réservations: 274-9547
Réservez dès maintenant pour vos soirées des Fêtes
Nous pouvons recevoir des groupes de 10 à 100 personnes

la fringale des p'tites heures?
Le Café Dansk, tout près de la disco « Au Galop », à l'hôtel Loews LaCité est maintenant ouvert jusqu'à 3 heures du matin, avec un menu spécial pour les noctambules!
Vous aimerez les p'tits prix des p'tites heures du Café Dansk.
Hôtel Loews LaCité
« Vous y serez aux oiseaux. »
3625 Park Avenue
Montréal
H2X 1Y2
Tél. (514) 288-6666

rue Saint-Denis en haut !
DIONYSARTS
RESTAURANT
CUISINE CAMPAGNARDE
Repas d'affaires: 11:30 à 14:30h.
Table d'hôte: 17:30h. à 23:00h.
Menu spécial pour groupes de 10 à 40 personnes.
En cuisine: MARIE, "La Bretonne"
DIONYSARTS
CAFÉ-RESTAURANT — GALERIE D'ART
4473 rue Saint-Denis
Station Mont-Royal RÉSERVATION: 849-5148

télévision

■ Émissions en noir et blanc

CBFT 2

9.10 Ouverture et horaire
9.15 Passe-partout
9.45 Oum, le dauphin blanc
10.00 You Hou
10.15 Minute Moumoute!
10.30 Magazine-express: "Oenologie ou connaissance des vins"
11.00 Les trouvailles de Clémence
11.30 Les animaux chez eux
12.00 Fifi Brindacier
12.30 Les coqueluches
1.30 Téléjournal
1.35 Femme d'aujourd'hui
2.30 Cinéma: "L'Étincelle de vie" (aventures — Américain 1970)
4.00 Bobino
4.30 Grujot et Délicat
5.00 L'heure de pointe
6.00 Ce soir
7.00 Un pays, un goût, une manière "L'art populaire"
7.30 Du tac au tac
8.00 Le travail à la chaine
8.30 Les grands films: "Docteur Justice" (aventures — Français 1975)
10.30 Téléjournal
10.55 Nouvelles du sport
11.10 Cinéma: "L'accusé mène l'enquête" (drame — Américain 1972)
12.45 Ciné-nuit: "La cité de la violence" (policier — Italo-Français 1970)
2.45 Téléjournal

CFTM 10

7.55 Horaire-bienvenue
8.00 Les petits bonshommes
8.15 Fanfan Dédé
8.45 Les petits bonshommes
9.00 A la bonn'heure
10.30 Une heure avec vous
11.30 Les petits bonshommes
12.20 Midi-nouvelles
12.30 Dîner chaud
1.30 Cinéma: "Un mari à prix fixe" (comédie — Français 1964) ■
3.15 Services à la communauté
4.00 Monsieur Tranquille
4.30 Les nouveaux tannants
5.30 Parle, parle, jase, jase...
6.30 Le 10 vous informe
7.00 Symphorien en rappel
7.30 Les ennuis de Marie
8.00 L'union fait la farce
8.30 Nouvelles Express
8.31 Cinéma: "La mandarine" (comédie — Français 1972)
10.30 Les nouvelles T.V.A.
11.00 Sport au 10
11.10 La couleur du temps
11.25 Kojak
12.25 Cinéma: "Une fille à papa" (comédie — Français 1936) ■
2.00 Le 10 vous informe

RADIO-QUÉBEC 17

13.30 Parlons français
13.45 Les Oraliens
14.00 Les 100 tours de Centour:
14.30 Sunrunners
14.45 Laissez-passer: Liban I
15.45 Eve mémoire: "Le chant des sirènes (1935)"
16.00 Documentaires
17.00 La tournée
18.00 Bonjour la vie
18.30 Autonomie Le système d'allumage
18.45 Sans point ni couture
19.00 Atchoum
19.30 Bien dans sa peau: "Le stress dû à la joie"
20.00 Laissez-passer: "Pour le Yemen"
21.00 Déjà demain et les affaires
21.30 Méditerranée: Venise.

CBMT 6

9.00 The Friendly Giant
9.15 Bonjour, bon jour
9.30 Quebec School Telecasts
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
12.00 The Bob McLean Show
12.55 CBC News
1.03 Tattletales
1.33 Magistrate's Court
2.03 Ryan's Hope
2.30 The edge of night
3.00 Take 30
3.30 Celebrity Cooks
4.00 Vision on
4.30 What's New
5.00 Marketplace
5.30 All in the family
6.00 The city at six
7.00 The Mary Tyler Moore Show
7.30 Reach for the top
8.00 The Carol Burnett Show
9.00 Canadian Express
10.00 We've got each other
10.30 Decision
11.00 The national
11.22 The city tonight
11.35 90 minutes live
1.03 Station closing

CFCF 12

6.00 University of the air
6.30 Morning exercises
7.00 Canada AM
9.00 Romper room
9.30 The Community
10.00 Ed Allen
10.30 The Joyce Davidson Show
11.00 The art of cooking
11.30 Rocket Robinhood
12.00 The Flintstones
12.30 It's your move
1.00 Definition
1.30 McGowan and Co
2.00 The Alan Hamel show
3.00 Another world
4.00 The Pink panther
4.30 Match game '77
5.00 The price is right
6.00 Pulse
7.00 Funny farm
7.30 Billy Graham
8.30 Fish
9.00 Carter Country
9.30 CTV reports
10.00 Redd Foxx
11.00 CTV national news
11.21 Pulse
12.00 The Twelve midnight movie: "Carry on again doctor" (comédie — 1970)
2.00 Sign-off

Société Canadienne du Cancer

cinéma

ATWATER I: Niveau métro Alexis Nihon 935-4246 "The heroes" 1.15, 3.20, 5.25, 7.30, 9.35.
ATWATER II: Niveau métro Alexis Nihon 935-3313 "Bilitis" 12.15, 2.00, 3.50, 5.40, 7.30, 9.25.
AVENUE: 1225 Ave. Greene Westmount 937-2747 "First love" 7.00, 9.00.
BEAVER: 5117 Avenue du Parc 844-1952. "Double exposure of Holly" 12.00, 3.00, 5.50, 8.40. "Devil made me do it" 1.25, 4.15, 7.05, 9.55.
BERRI: 1280 St-Denis 288-2115 "Alice, douce Alice" 1.00, 3.00, 5.15, 7.30, 9.35.
BONAVENTURE: 1 Place Bonaventure 261-2725 (Salle I) "Star wars" 1.30, 4.00, 6.30, 9.00 (Salle II) "Varsity playthings" et "Pleasure agency" dès 10.30.
CARREFOUR: 318 Ste-Catherine O. 866-8057. "Les montagnes russes" 12.45, 2.55, 5.05, 7.20, 9.35.
CHAMPLAIN: 1816 Ste-Catherine E. 524-1685, (Salle I) "Lancer frappé" 12.00, 2.10, 4.20, 7.00, 9.10. (Salle II) "Une étoile est née" 12.45, 3.15, 6.00, 8.45.
CINÉMA LONGUEUIL: 1 Place Longueuil 677-7933. "Les casse-cou" 7.30 et "L'exorciste" 9.20.
CLAREMONT: 538 Sherbrooke E. 246-7395. "Looking for Mr. Goodbar" 7.00, 9.30.
CINÉMA 7e ART: 3180 Bélanger E. 722-0302. "Rocky" 9.20 et "Si c'était à refaire" 7.30.
CÔTE-DES-NEIGES: 735-5527 (Salle I) "You Light Up My Life" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. (Salle II) "Star Wars" 12.15, 2.30, 4.45, 7.00, 9.15.
CRÉMAZIE: 8610 St-Denis 288-4210 "Bilitis" 12.15, 2.00, 3.50, 5.40, 7.30, 9.25.
COMPLEXE DESJARDINS: (Salle I) "Pascual Duarte" 12.15, 2.05, 3.55, 5.45, 7.35, 9.30. (Salle II) "Picnic à Hanging Rock" 12.10, 2.25, 4.40, 6.55, 9.10. (Salle III) "Mon oncle" 12.45, 2.50, 4.55, 7.05, 9.10. (Salle IV) "L'empire des sens" 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.15.
DAUPHIN: 2396 Beaubien E. 521-6060. (Salle Renoir) "La dentellière" 7.30, 9.30. (Salle McLaren) "Julie pot de colle" 7.30, 9.30.
ÉLYSÉE: 35 Milton O. 842-6053. (Salle I) "L'ordinateur des pompes funèbres" 7.30, 9.30. (Salle II): "L'horloger de St-Paul" 7.15, 9.30.
IMPERIAL: 1430 Bleury 281-7102 (Salle I) "On achève bien les chevaux" 9.00 et "Le locataire" 7.00 (Salle II): "Les diables" 9.00 et "Délivrance" 7.00.
KENT: 610 Sherbrooke O. 489-9707 "Fritz the cat" 6.30, 9.25 et "Nine lives of Fritz the cat" 8.00.
LOEWS: 954 Ste-Catherine O. 861-7437 (Salle I) "Semi-touch" 12.20, 2.30, 4.40, 6.50, 9.00. (Salle II) "Sex with a smile" 1.10, 3.10, 5.15, 7.15, 9.20 (Salle III) "Damnation Alley" 1.20, 3.20, 5.15, 7.15, 9.15 (Salle IV) "I Never Promised You a Rose Garden" 1.30, 3.30, 5.25, 7.25, 9.25. (Salle V) "The Spy Who Loved Me" 12.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30.
MAJESTIC: 3166 Henri-Bourassa E. 381-6116. "Les rescapés du futur" 9.10 et "Centre terre 7ème continent" 7.30.
MERCIER: 4260 Ste-Catherine E. 254-6334. "Alice, douce Alice" 7.30, 9.35.
MONKLND: 5505 Monkland 489-2579 "Piece of the action" 8.50 et "Greased lighting" 7.05.
OUTREMONT: 1248 Bernard 277-4145. "La femme du dimanche" 7.00 "Cousin cousine" 9.30.
PARISIEN: 480 Ste-Catherine O. (Salle I) "Un autre homme, une autre chance" 1.40, 4.10, 6.40, 9.10 (Salle II) "Affreux, sales et méchants" 12.40, 2.45, 4.50, 6.55, 9.00 (Salle III) "L'une chante, l'autre pas" 12.20, 2.35, 4.50, 7.05, 9.20 (Salle IV) "L'animal" 1.40, 3.40, 5.40, 7.40, 9.40 (Salle V) "Madame Claude" 12.50, 3.00, 5.10, 7.20, 9.30.
PLACE DU CANADA: Hôtel Champlain 861-4595 "Outrageous" 7.30, 9.30.
PLACE VILLE-MARIE: (Grand Cinéma- "Equus" 12.20, 3.05, 5.50, 8.35.
PLACE VILLE-MARIE: (Petit cinéma) "Who has seen the wind" 12.45, 2.45, 4.45, 6.50, 8.50.
PUSSYCAT: 4015 St-Laurent 845-5215 "Teenage sexmaids" 12.00, 2.50, 5.40, 8.30 "Lust combo" 1.30, 4.20, 7.05, 9.50.
SEVILLE: 2155 Ste-Catherine 932-1189. "Bananas" 7.30 "Jules et Jim" 9.15.
SNOWDON: 6225 Décarie 842-1322. "Starship invasions" 7.00, 9.00.
ST-DENIS: 1594 St-Denis 840-4211 (Salle I) "L'exécuteur" 2.00, 5.45, 9.30 et "Quand les clameurs se sont tues" 12.15, 3.55, 7.40 (Salle II) "Les envahisseurs de l'espace" 12.10, 3.15, 6.35, 9.55 et "Bataille 38ième parallèle" 1.40, 5.00, 8.20 (Salle III) "Barry Lyndon" 1.30, 4.45, 8.00.
VAN HORNE: Côte-des-Neiges 731-8243 "Why shoot the teacher" 7.00, 9.00.
VERDUN: 1381 Wellington 769-2092 "Le flic se rebiffe" 7.15 et "Le lancer frappé" 9.30.
VILLERAY: 8042 St-Denis 389-5577 "Alice, douce Alice" 7.30, 9.35.
WESTMOUNT SQUARE: 1 Westmount 931-1477 "Oh God" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
YORK: 1487 Ste-Catherine 937-8978 "An other man an other Chance" 1.30, 4.00, 6.45, 9.15.

CINEMATHEQUEQUEBECOISE: 1700 St-Denis 844-8734. "Playtime" (de Jacques Tati — France 1967) 8.00.
CONSERVATOIRE D'ART CINEMATOGRAPHIQUE: 145 Boul. de Maisonneuve 879-4349 "Dr. Jack" (H. Lloyd — 1922) "For Heaven's sake" (H. Hoyd - 1926) 7.00 "Steamboat Bill Jr." (B. Keaton — 1928) 9.00.

sur scène

CENTAUR: 453 St-François-Xavier 288-1229 "Eve" de Larry Fineberg, du mardi au samedi: 20 h 00, dim: 19 h 00. Matinées: mercredi 13 h 00, samedi: 14 h 00, relâche: lundi.
CENTRE D'ESSAI LE CONVENTUM: 1237 Sanguinet 843-3460. Jazz québécois avec "Nebu" 21 h 30.
L'ESKABEL: 407 St. Nicolas 842-4916. "Frando et lis" d'Arrabel. Jeudi, vendredi, dimanche: 21 h 00. Samedi: 20 h 00 et minuit.
NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE: 453 Ste-Catherine est, 253-8974. "Zone" de Marcel Dubé — 19 h 30.
PATRIOTE: 1474 Ste-Catherine E. 523-1131. Robert Toupin. Semaine et dim: 21 h 00. Samedi, 20 h 00 et 23 h 00.
PATRIOTE EN HAUT: 1474 Ste-Catherine E. 523-1131. "J'aime encore Rachmaninov" d'Albert Malka — Semaine et dimanche 20 h 00. Samedi 20 h 00. Relâche lundi, mardi.
SALLE DE CONCERT POLLACK: 555 Sherbrooke O. 392-4501. Relâche.
SALLE WILFRID PELLETIER: Georges Moustaki — 20 h 30.
THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 Papineau 523-1211. "Les faux brillants" de Jean-Claude Germain — tous les faux brillants" de Jean-Claude Germain — tous les soirs à 20 h 30. Relâche: lundi.
THÉÂTRE MAISONNEUVE: Yvon Deschamps. 20 h 30.
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 Ste-Catherine O. 861-0563 "Pièce à deux" de T. William du mardi au vendredi: 20 h 00. Samedi: 17 h 00 et 21 h 00, dim.: 19 h 00. Relâche: lundi.
THÉÂTRE PORT-ROYAL: "Un jour dans la mort de Joe Egg" de P. Nichols à 20 h 30.
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100 ave des Pins 845-7278 "Damnée Manon, sacrée Sandra" de Michel Tremblay. Tous les soirs à 20 h 30. Relâche lundi.
THÉÂTRE DU RIDEAU-VERT: 4664 St-Denis 844-1793 "Gigi" de Colette tous les soirs à 20 h 00. Dim.: 19 h 00. Relâche: lundi.

LA PRESSE MONDIALE ACCLAME L'OEUVRE MAGISTRALE D'ALAIN RESNAIS!

■ **Il faut voir PROVIDENCE deux fois: une fois pour le plaisir, une deuxième fois pour le plaisir.**
— Yvon Samuel, FRANCE-SOIR

■ **Le grand triomphe de 1977. Un défi pour l'esprit et un festin pour l'oeil. Une oeuvre d'art rare et merveilleuse.**
— Rex Reed, DAILY NEWS

■ **Le chef-d'oeuvre d'Alain Resnais, don inespéré qui rompt le train-train poussif du cinéma.** — LE POINT

■ **Film d'une extrême richesse, bâti à coups d'admirables images, sur un texte éblouissant.** — NOUVEL OBSERVATEUR

■ **Resnais fait reculer les limites du cinéma avec ce tour de force raffiné et remarquablement intelligent.**
— CUE MAGAZINE (New York)

■ **Un miraculeux accord entre l'intelligence et la sensibilité. Le sommet de l'oeuvre de Resnais.** — LE MONDE

■ **Un véritable tour de force. Gielgud fascinant, Bogarde extraordinaire.** — Judith Crist, SATURDAY REVIEW

■ **Riche ample, sensible, beau comme une symphonie où se répondent l'image, les couleurs, les sons et les comédiens . . . Intelligence et perfectionnisme ont donné ce chef-d'oeuvre.** — TÉLÉ 7 JOURS

■ **L'art de Resnais associé aux superbes performances de Gielgud et Bogarde font de Providence un film auquel on ne peut résister.** — WALL STREET JOURNAL

■ **Une telle perfection dans l'inspiration, la réalisation et l'interprétation ne peut être qu'unique.** - FRANCE-SOIR

■ **Étourdissant, élégant, régal visuel et source de surprises, de quoi captiver l'intérêt de tout spectateur intelligent.**
— THE VILLAGE VOICE (New York)

■ **Un tour de force visuel et un film sublime.** — AFTER DARK

■ **Un chef-d'oeuvre d'intelligence et de perfectionnisme.**
— LE MÉRIDIONAL

■ **Un TRÈS grand film. Profond, brillant, émouvant, mystérieux, fulgurant.** — VOGUE

■ **Une prodigieuse machine à rêver et un grand chef-d'oeuvre.** — LE JOURNAL DU DIMANCHE

■ **Une oeuvre maîtresse et admirable.** — LE FIGARO

■ **Si "Providence" est lumineux d'intelligence, il existe d'abord par la qualité bouleversante de sa sensibilité.**
— RÉSONANCE

■ **Un film plein d'esprit, stimulant, superbe et émouvant.**
— WOMEN'S WEAR DAILY

■ **Le Resnais de la grande époque, l'éblouissement d'une mise en scène à nulle autre pareille, le jeu avec le temps, l'amour, la mort . . .** — TÉLÉRAMA

■ **Film superbe à savourer, revoir, disséquer, analyser, apprécier . . .** — Liz Smith COSMOPOLITAN

■ **Même si l'habitude a érodé certains mots, il faut le dire: un chef-d'oeuvre fascinant, où la mort, l'aventure et l'humour s'entrecroisent.** — L'EXPRESS

GRAND PRIX de la PRESSE INTERNATIONALE

DIRK BOGARDE
ELLEN BURSTYN
JOHN GIELGUD
DAVID WARNER

PROVIDENCE

un film d'**ALAIN RESNAIS** écrit par David Mercer

le DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

DÈS DEMAIN À:
7.30 - 9.35

ISABELLE HUPPERT
YVES BENEYTON

La Dentellière

un film de
CLAUDE GORETTA

le DAUPHIN 2
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
7.30 - 9.30

"La production conserve la qualité de cette pièce exigeante"
A. Gruslin, Le Devoir

tnm

Daniel Gadouas
Louise Marleau

de tennessee williams

mise en scène JEAN SALVY
décor guy neveu
costumes gyshlaine ouellet
traduction JEAN LOUIS ROUX

Moins de 25 ans, plus de 60 ans, billets demi-prix en vente 1/2 hre avant le spectacle

PIÈCE À DEUX

861 0563
84 ouest, rue ste-catherine

Il est encore temps de s'abonner à la série RÉPERTOIRE: 861-0563.

---

théâtre du rideau vert

MARDI à SAMEDI 20 h. DIMANCHE 19 h.

mise en scène
danièle j suissa

mireille deyglun
françoise faucher
michel dumont
lénie scoffié
yvon bouchard
marthe choquette

Gigi

de Colette

décor
alistair mac rae
costumes
françois barbeau

adaptation théâtrale
de colette
et anita loos

RÉSERVATIONS de 12h à 19h, 844-1793
Metro Laurier, sortie Gilford — 4664, rue Saint-Denis

Les cinémas du Complexe Desjardins
150 ouest, Ste-Catherine, Basilaire 1
TÉL.: 288-3141
Stationnement $2.00 après 6.00 p.m. — Place des Arts

SÉLECTION FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM 1977

Film d'une violence presque insoutenable, d'une grande beauté plastique, je n'hésite pas à le dire, c'est l'oeuvre la plus forte de toutes celles que j'ai vues au festival de Cannes.
MICHEL MOHRT (LE FIGARO)

Ricardo Franco a du souffle, son film a le poids des pierres, l'odeur de la terre et du sang
JEAN DE BARONCELLI (LE MONDE)

La mise en scène de Ricardo Franco témoigne d'un immense talent
GENE MOSKOWITZ (VARIETY)

Au Festival International du film 1977, le film a surpris par sa violence sauvage grimaçante. C'est là un film d'une imprévisible beauté totalement imprégnée de ce paysage austère et stérile que la caméra aime à balayer
JEAN-PIERRE TADROS (LE DEVOIR)

La réussite la plus éclatante, la plus juste et la plus signifiante du jeune cinéma actuel
PAUL VECCHIALI (LA REVUE DU CINÉMA)

14 ANS

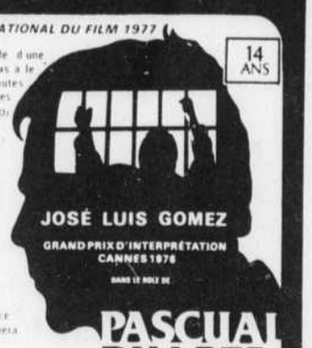

JOSÉ LUIS GOMEZ
GRAND PRIX D'INTERPRÉTATION CANNES 1976
DANS LE RÔLE DE

PASCUAL DUARTE
un film de Ricardo Franco

SALLE 1 12.15 - 2.05 - 3.55 5.45 - 7.35 - 9.25

SÉLECTION
FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM 1977
POUR TOUS

Le jour de la Saint-Valentin un groupe de collégiennes s'en allpique-niquer à Hanging Rock.

Pique-nique à Hanging Rock

.. Quelques unes ne reviennent jamais!

SALLE 2 12.10 - 2.25 - 4.40 - 6.55 9.10

Une merveilleuse comédie d'humour, délicieuse et satirique comme il ne s'en fait plus...
POUR TOUS

Mon Oncle!

JACQUES TATI

SALLE 3 12.45 - 2.50 - 4.55
7.05 - 9.10

DERNIÈRES SEMAINES

L'UN DES PLUS GRANDS SUCCÈS DU FESTIVAL DE CANNES
JEAN de BARONCELLI • LE MONDE

18 ANS Adultes

L'EMPIRE DES SENS

(in the REALM OF THE SENSES)
UN FILM DE NAGISA OSHIMA

version originale sous-titres français

LAISSEZ-PASSER ET PRIX SPÉCIAUX NON ACCEPTÉS
AUCUNE ADMISSION APRÈS LE DÉBUT DES REPRÉSENTATIONS

4e mois SALLE 4 1.10 - 3.10 - 5.10 - 7.10 - 9.15

---

tnm
Moins de 25 ans, plus de 60 ans, billets demi-prix en vente 1/2 hre avant le spectacle
84 OUEST, RUE STE-CATHERINE 861 0563

Jean-Guy

Moreau

DÈS LE 16 DÉCEMBRE
une mise en scène de
olivier reichenbach

Connaissez-Vous La Voie Lactée ?

décors guy neveu
costumes gyshlaine ouellet
éclairages henri lehoux

de karl wittinger
adaptation denis chouinard
musique jean sauvageau

Jacques

Thisdale

BILLETS EN VENTE À CIEL MF

La compagnie internationale de papier du Canada est heureuse de s'associer au spectacle des fêtes du TNM

RENÉ MALO présente

Jean-Paul Belmondo
et Raquel Welch

POUR TOUS

réunis pour la première fois dans une cascade de rires...

L'Animal

un film de
Claude Zidi

dialogue de
Michel Audiard

produit par CHRISTIAN FECHNER

5e SEMAINE!

Le PARISIEN 4
486 STE CATHERINE O 866 3856
LAVAL 2
CENTRE LAVAL 688 7776
VERSAILLES 1
PLACE VERSAILLES 353 7880
RIVOLI 2
ST DENIS ET BELANGER 277 3125
GREENFIELD PARK 2
PL GREENFIELD PARK 671 6129

AUSSI: GEORGES (Ste-Thérèse)

L'ATLANTIDE
ET SON HERITAGE

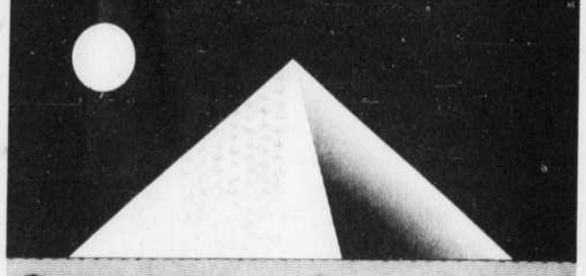

Présenté par Denis Robert

Les 30 NOV. 1-2-3-4 DEC. à 20h30
AU PLATEAU
Les billets sont en vente à l'ÉZOTÉRIK, 1707 St-Denis
Entrée: $ 3.50 Tel: 844-7117

La Compagnie Jean Duceppe
1975 INC.
SPECTACLE 2

Tant que durera l'interruption complète du service du métro, la Compagnie Jean Duceppe réduira d'un dollar ($1.00) le prix de tous les billets pour vous permettre de payer le taxi ou le stationnement.

un jour dans la mort de joe egg

de PETER NICHOLS

Mise en scène de Gaétan Labrèche

LA CRITIQUE

"C'est un spectacle poignant sans aucun doute qu'a réglé le metteur en scène Gaétan Labrèche. (...); les différents jeux des comédiens permettent une production rigoureuse."
Adrien Gruslin, Le Devoir

"Une comédie drôle et déchirante! Avec cette pièce, Jean Duceppe poursuit la mission qu'il s'est fixée: offrir au public des ouvrages de qualité..."
André Roche, Télé-Spec

"Une pièce qui fera certes époque."
Huguette Proulx, Télé-Spec

JUSQU'AU 11 DÉCEMBRE

CE SOIR 20h30

$1.00 de réduction sur présentation du LIVRET-THÉÂTRE

THÉÂTRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9

Guichets: du lundi au samedi inclusivement de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques. Renseignements: 842-2112

Le Salon des Métiers d'art du Québec

Les artisans ont voulu populariser et diversifier

par Angèle Dagenais

Le Salon annuel des Métiers d'art du Québec (SMAQ) à la Place Bonaventure, depuis 10 ans, est presque devenu un événement que l'on attend impatiemment au mois de décembre pour faire le choix de ses cadeaux.

Pour certains, le Salon des Métiers d'art a perdu toute originalité avec l'accroissement de production d'un nombre toujours plus impressionnant d'exposants. Pour d'autres, au contraire, le SMAQ est une occasion privilégiée de faire connaissance avec de nouveaux artisans ou avec ceux que l'on voit évoluer depuis 10 ans et qui présentent leurs nouveaux produits, fruit des recherches d'une année, dans une atmosphère de saine concurrence.

Le dixième Salon des Métiers d'art du Québec aura donc lieu du 8 au 22 décembre dans le grand hall d'exposition de la Place Bonaventure et attend plus de 300,000 visiteurs cette année! C'est le ministre des Affaires culturelles du Québec, M. Louis O'Neill, qui tient à inaugurer personnellement cet événement annuel qui regroupe cette fois quelque 500 artisans.

Cette année, les artisans ont fait un effort particulier pour "populariser" et diversifier leur production de manière à répondre le mieux possible aux goûts et besoins de tous les Québécois. Il va sans dire néanmoins que les mêmes critères de solidité, fantaisie, originalité et bon goût ont présidé au choix des pièces présentées au SMAQ.

Selon la directrice de ce dixième Salon, Mme Diane Labelle, cette dernière décennie de recherches et d'efforts a porté ses fruits car les Québécois ont retrouvé le goût du travail "fait main", du travail bien fait et personnalisé, conçu par des Québécois pour une clientèle québécoise.

En 10 ans les Québécois ont fait des pas de géant en design et dans la conception d'objets aussi bien utilitaires que décoratifs. Devancés largement par les Italiens, les Scandinaves, les Américains, les Français il y a 10 ans, les artisans québécois peuvent maintenant se tenir la tête haute car ils ont réussi à combler de larges brèches et de façon souvent fort originale.

Le SMAQ cette année sera encore plus "vert" que jamais (encore plus que l'an passé) avec ses plantes vertes et ses oasis de repos, pour contrebalancer la grisaille du béton omniprésent à Bonaventure. De même, les artisans ont décidé de réduire à sa plus simple expression l'éclairage très brillant du plafond et éclairer plutôt leurs kiosques pour minimiser la fatigue des yeux, tant pour eux-mêmes que pour les visiteurs. Cet éclairage aura aussi l'avantage d'être beaucoup plus chaleureux.

En plus de toutes les disciplines traditionnelles, le Salon ouvrira ses portes cette année aux éditeurs québécois dont la production et les préoccupations se rattachent aux arts populaires: Ovo, Pigi, Arc-en-ciel, Décormag, Tamanoir, Presqu'Ile, etc. Au nombre des nouveautés, on signale également l'intégration de l'art culinaire au métiers d'art du Québec. En effet, M. Frédéric Régelé de Sainte-Agathe a proposé de s'identifier à l'équipe des artisans avec ses bonbons en sucre d'érable!

Une exposition de courtepointes et de couvre-lits inaugurée l'an dernier aura désormais sa place au SMAQ. Cette année 21 courtepointes ont été choisies pour leur originalité sur une quarantaine d'inscriptions. Parallèlement aux courtepointes, le Salon veut permettre aux arts dits "populaires", aux oeuvres des "patenteux" d'être mis en valeur et leur réservera des espaces chaque année.

De plus cette année, une manifestation tout à fait inédite se déroulera le 22 décembre, jour de fermeture du Salon. Yvon Deschamps en compagnie de Jean Lapointe et plusieurs autres artistes mettront à l'enchère une pièce de chaque artisan au profit d'Oxfam. Yvon Deschamps considère que ce don des artisans prend toute sa valeur quand on sait que dans certains pays sous-développés l'artisanat représente 50% du revenu annuel d'une famille. Tous les profits réalisés au cours de Salon — tant par la vente dans les deux kiosques qui ont été prêtés gracieusement à Oxfam par le Salon et où l'on vendra des pièces d'artisanat fabriquées par des artisans regroupés en coopératives, que par la vente aux enchères — serviront à soutenir des projets d'Oxfam-Québec au tiers monde.

Rappelons en dernier lieu que c'est Clémence Desrochers qui sera cette année la "voix du Salon" pour rappeler aux Montréalais que le SMAQ est la plus importante exposition de meubles, vêtements, jouets, poteries, céramiques, broderies, peintures, bijoux, etc. inventés par des Québécois...

variétés / Lake: l'eau est encore tiède

par Nathalie Petrowski

Après une fausse alerte le mois dernier et une campagne publicitaire qui ferait rougir de honte n'importe quel consommateur bien averti, *Lake*, le super-groupe de Hambourg, tant attendu du public radiophile montréalais, nous était finalement présenté mardi soir au Plateau. A cause d'une foule de facteurs déterminants dont la grève des transports, le risque d'une tempête de neige et une lassitude générale face à tout ce qui peut se nommer divertissement moyennant une somme d'argent toujours un peu exagérée, les gens n'étaient pas venus en grand nombre.

Lake, vous l'avez deviné, c'est la dernière coqueluche des postes de radio à Montréal; c'est le groupe qu'on essaye de nous faire avaler comme on nous a fait avaler (très subtilement d'ailleurs) Gentle Giant, Genesis, Supertramp, en nous conditionnant au miracle et à la révélation et en nous promettant mille délices en retour. Malheureusement, et cette fois-ci, le public lui-même en aura été témoin, *Lake* ne fait pas encore le poids en spectacle. Si son disque tourne abondamment à la radio, si les chansons sont très "accrocheuses" sur les ondes, sur scène par contre ces mêmes chansons s'écrasent platement contre un manque flagrant de charisme. Le problème de *Lake*, qui fondamentalement n'est pas un mauvais groupe, c'est qu'il n'a rien de neuf à apporter alors que la publicité tapageuse faite à son égard nous l'annonce comme la découverte musicale de l'année, tout en vantant l'exotisme d'un son unique et, par surcroît, allemand.

Dès les premiers accords, le portrait est tout tracé: le groupe est compact, bien rodé, les éclairages ont la consistance qui va de pair avec les groupes à gros budgets, les effets de voix sont réussis, certaines passes de piano ont le mérite d'être mélodieuses et agréables à écouter mais il manque indéniablement ce zeste de magie et d'imprévisible pour que l'on soit séduit ou même impressionné. Ainsi

Voir page 23: Lake

GUY LATRAVERSE & CKAC 73 PRESENTENT
rire aux larmes avec Jean Lapointe
A COMPTER DU 12 JANVIER
(DU JEUDI AU DIMANCHE)
SEM. à 20h30, SAM. à 18h30 & 22h
BILLETS: $6.00 à $10.00
AUSSI CHEZ SAUVE FRÈRES
En vente maintenant
SALLE WILFRID-PELLETIER PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

JAMES CAAN
GENEVIEVE BUJOLD
14 ANS
dans une grande histoire d'Amour
de CLAUDE LELOUCH
UN AUTRE HOMME UNE AUTRE CHANCE
GREENFIELD PARK 3 GREENFIELD PARK PL. 671-6129
LAVAL 1 CENTRE LAVAL 688-7776
VERSAILLES 3 PLACE VERSAILLES 353-7880 Radisson
Le PARISIEN 1 486 ST. CATHERINE W. 866-3856
AUX 4 CINÉS !

Un spectacle de Michel Gelinas
avec la collaboration de CFGL-FM
moustaki
1-2-3 déc.
Billets en vente
Place des Arts, Sauvé Frères
Billets en vente
Place des Arts, Sauvé Frères
CIEL-MF 87 ouest, St-Charles, Longueuil
Librairie TARAFF, 40, Place du Commerce, Île des Soeurs
SALLE WILFRID-PELLETIER PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

Elysée 1
35 MILTON / 842-6053
"A MOURIR DE RIRE"
Ordinateur + Statistiques + HUMOUR = Crime Parfait
L'ordinateur des pompes funèbres
Jean-Louis Trintignant
Mireille Darc
Bernadette Lafont
un film de GERARD PIRES
Elysée 2
35 MILTON / 842-6053
5e SEMAINE SEM 7:15, 9:30 TOUS
"UN FILM QUI NOUS REMUE AU PLUS PROFOND DE NOUS MÊME... UN FILM INOUBLIABLE"
PHILIPPE NOIRET
L'Horloger de Saint-Paul
un film de BERTRAND TAVERNIER VO avec s-t anglais

BEAU DOMMAGE
8 au 14 décembre 20h30
Les Productions Geant Beaupre et Beau Bec
Une presentation CKOI
THEATRE Le Saint-Denis 1594 St-Denis 849-4211
Billets en vente maintenant
87 ouest, St-Charles à Longueuil
et aux guichets du Théâtre de midi à 21h.
Berri Demontigny

Elles sont superbes, soumises, initiées et très expérimentées...
18 ANS Adultes
Elles se prêtent à tout...
on les appelle
LES FILLES DE Madame Claude
8e semaine !
LAVAL 4 CENTRE LAVAL 688-7776
Le PARISIEN 5 486 STE-CATHERINE O 866-3856
CHATEAU 2 ST-DENIS ET BELANGER 271-1103
VERSAILLES 2 PLACE VERSAILLES 353-7880 Radisson
AUSSI: CAPITOL (Beauharnois) DORION (Dorion)

LE LIVRE FUT UN IMMENSE SUCCÈS..!
Voici enfin portées à l'écran les aventures galantes et cocasses du plus "aventureux" des chasseurs!
UNE SUITE DE GAGS BOULEVERSE LE PLUS GRAND RESTAURANT DU MONDE !!!
le CHASSEUR de chez Maxim's
POUR TOUS
avec MICHEL GALABRU • JEAN LEFEBVRE • FRANCIS PERRIN • MARIE-HELENE BREILLAT • DANIEL CECCALDI
DÈS DEMAIN À: 1.20 - 3.20 - 5.20 - 7.20 - 9.20
CARREFOUR STE-CATHERINE - BLEURY 866-8057
DERNIER JOUR: "LES MONTAGNES RUSSES"

LA COMPAGNIE DES DEUX CHAISES
PRESENTE
LES HAUTS ET LES BAS D'LA VIE D'UNE DIVA
AVEC NICOLE LEBLANC et GASTON BRISSON
les 2-3-4-9-10-11 DÉCEMBRE à 20h30
Une monologuerie de JEAN-CLAUDE GERMAIN
musique de JACQUES PERRON
A LA SALLE DE THEATRE DU CEGEP DU VIEUX-MONTREAL
LES 2-3-4-9-10-11 DÉC. À 20 h 30
BILLETS EN VENTE A COMPTER DU 22 NOV.
255 EST, RUE ONTARIO MÉTRO BERRI RESERVATIONS: 284-7284

Moustaki

Savoir plaire sans se trahir

par Nathalie Petrowski

Il porte encore ses éternels jeans, une longue barbe mais ses cheveux broussailleux et jadis grisonnants sont maintenant carrément blancs. Rencontré hier après-midi parmi les plantes et le béton du complexe Desjardins, Georges Moustaki, 25 ans plus tard, réussit encore à cultiver cette nonchalance légendaire qui le rend complètement accessible au monde entier. On se dit d'abord que son air un peu vague est le frait d'une fatigue accumulée sous le poids d'horaires excessivement chargés, puis on se rend compte que cet air vaporeux est en fait inhérent à sa nature d'homme du Sud transplanté dans les brumes du Nord.

De retour après deux ans d'absence, Moustaki fera une tournée de neuf villes, qui le conduira la semaine prochaine jusqu'à Edmonton. S'il n'est pas venu nous voir depuis un certain temps, c'est simplement parce que l'occasion ne s'est pas présentée et que lui-même n'a rien fait pour précipiter les événements. La carrière? On dirait que le concept n'existe absolument pas dans sa tête ou alors qu'il entre en complète contradiction avec une philosophie altruiste qui refuse toute forme de vedettariat: "Je ne cherche pas à plaire, c'est d'ailleurs le dernier de mes soucis", dit-il tout en signant avec force gentillesse un bout de papier que viennent de lui tendre trois admiratrices. Il ne cherche pas à plaire mais il sait très bien qu'il est parfaitement séduisant et c'est avec un sourire dans le coin qu'on accueille sa grande désinvolture. "J'aime que les choses soient naturelles, ouvertes et disponibles et c'est un peu comme ça que je conçois mon métier. Je ne crois pas que je suis professionnel même si j'ai une conscience professionnelle qui m'aide à me plier à certaines exigences. Toute notion de contrainte me donne inévitablement envie de faire un détour, en essayant toujours évidemment de trouver mon équilibre, de rester le plus près possible de ma nature. Ainsi lorsque j'ai pris position politiquement comme dans le cas de la Grèce, je ne l'ai pas fait pour dénoncer le fascisme mais parce que j'avais des amis en prison et que ça me désolait de les voir là." Homme sans frontières, sans pays, sans véritable appartenance, Moustaki rejette toute forme d'isolationnisme et se veut avant tout le porte-parole du mouvement universel. "Avec le temps j'ai réussi à faire une musique qui va partout et qui vient de nulle part. La notion de frontières est de plus en plus exacerbée, tout le monde veut son indépendance et moi je n'ai jamais voulu de passeport. Ma conception de la vie c'est d'être en voyage, de ne jamais être enfermé dans un pays ou dans une langue, mais de pouvoir aller partout."

Au sujet de son allégence, non pas patriotique, mais professionnelle (puisqu'il appartient avant tout à l'industrie du divertissement) Moustaki est tout aussi explicite: "Je sais que pour les compagnies de disque je suis un produit qui doit se renouveler chaque année mais l'important c'est avant tout que j'arrive à garder une certaine autonomie. Mon dernier disque est la conséquence immédiate de cette conception puisque pour une fois j'ai essayé de ne pas me faire écraser par les horaires et la bureaucratie du studio. Le disque a pris forme dans ma maison avec mes amis, il existait avant que je n'entre en studio. Pendant très longtemps je me suis senti frustré par le travail en studio; j'arrivais sur les lieux pour découvrir les choses au moment où elles se faisaient. Cette fois-ci j'ai participé à toutes les étapes, j'ai même dessiné la pochette. Quand on est entré en studio, tout était prêt, ça nous a pris exactement deux jours; c'est très peu de temps mais c'est une façon de ne pas se faire asphyxier par la lenteur bureaucratique; deux jours ça crée une tension, ça mobilise les gens d'une façon très intense. Inutile de dire que pour une fois, le projet arrangeait bien la compagnie de disque. Je pense qu'il y a toujours moyen de se faire plaisir tout en faisant plaisir aux autres, la preuve." C'est en fait la phrase qui résume peut-être le mieux ce que Georges Moustaki apporte en tant que créateur. Il l'écrit d'ailleurs lui-même dans une de ses dernières chansons: "En fin de compte, je chante comme je peux. Je ne suis pas un chanteur ou si peu et si je viens avec mes p'tits refrains avec ma gueule de métèque en coin, ça ne s'ra pas du bel canto, mais ça ne troublera pas votre repos."

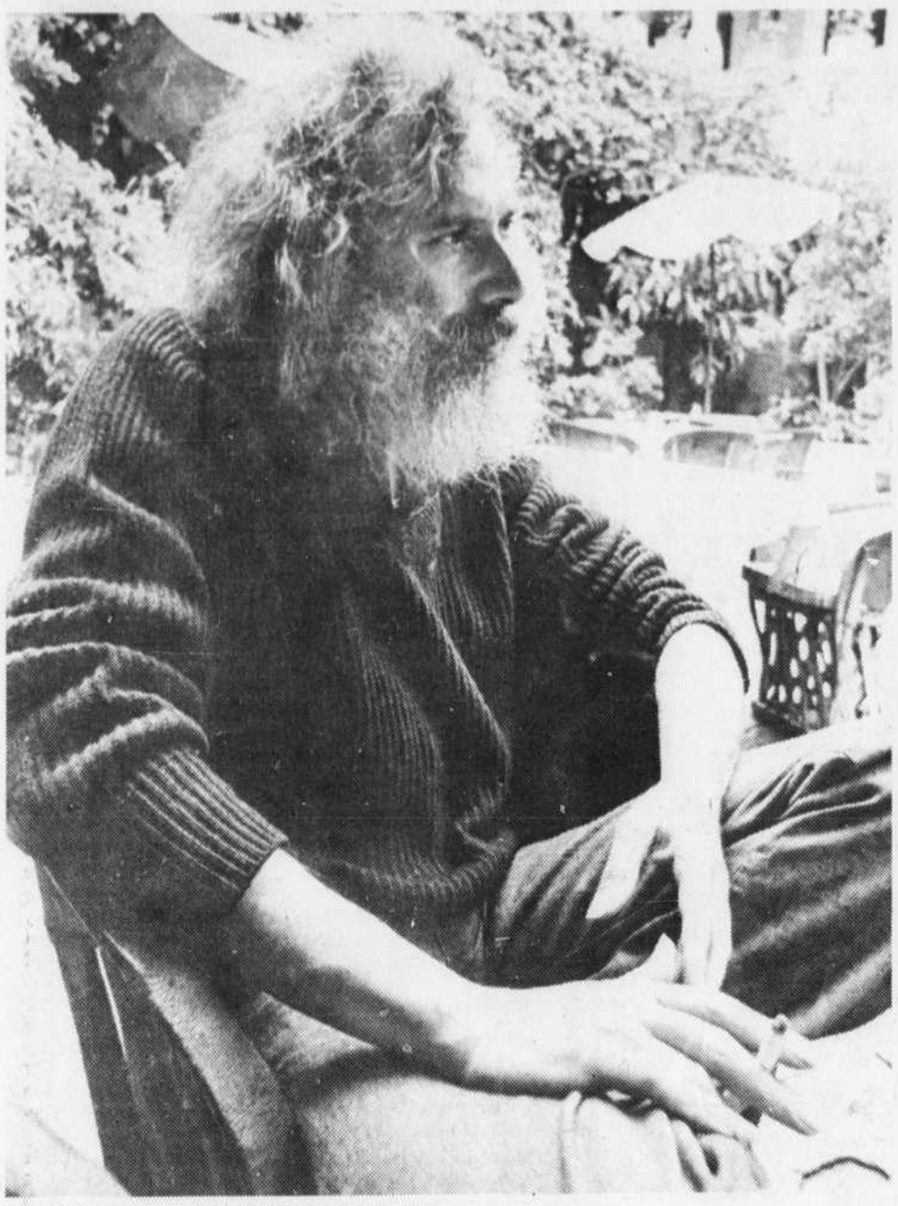

"Je n'ai jamais voulu de passeport..."

"Adieu Réoul" au PTQ

Quand l'instinct maternel se voit démystifier

par Ginette Stanton

QUEBEC — En plus de rendre le théâtre accessible à un plus large public à qui cette formule semble particulièrement plaire, les cafés-théâtre de Québec offrent la possibilité à de jeunes auteurs de présenter leurs créations tout en permettant à d'autres jeunes gens du métier de se faire la main du côté de la mise en scène. Un bel exemple: *Adieu Réoul*, présenté jusqu'au 10 décembre par le P.T.Q. (Petit Théâtre de Québec), au café Rimbaud, 24 St-Stanislas.

Trois femmes sont les artisanes de cette pièce. Écrite par Rachel Lepage et Marie T. Savoie, mise en scène par Nickey Roy, *Adieu Réoul* met en exergue le sentiment maternel et tente comme l'on tente une délicate opération, de le démystifier. Prenant à partie la société qui juge durement la femme dont la fibre maternelle n'est pas accordée à ses critères, les auteurs dressent le courageux constat d'une réalité qu'on se plaît à passer sous silence parce qu'elle est dérangeante: les femmes ne sont pas nécessairement investies de l'amour maternel lorsque l'enfant paraît! Combien d'entre elles — attendant vainement "la grâce" et cherchant désespérément en elles "des symptômes d'instinct maternel" — ne se sont-elles pas senti coupables, sans émotion devant un nouveau-né qui, hier encore, habitait leur ventre! Et toutes ces autres, séparées, divorcées qui ont délibérément refusé de se charger de l'enfant et en ont laissé la garde au père! La société pardonne difficilement un tel geste: "Les homosexuels sont acceptés, les filles-mères sont acceptées, quand est-ce que la méchante mère qui a abandonné son enfant va être acceptée?", se demande douloureusement Claude (Micheline Bernard).

Le cheminement de Claude que la tendresse et la compréhension de son amant (Raymond Pollender) amènent à verbaliser puis à exorciser la culpabilité, donne lieu à des moments d'une forte intensité dramatique. On a cependant réussi à éviter le piège du "mélo" par une mise en scène aérée, empreinte de jeune tendresse et d'un brin de folie et par la présence sur scène d'un musicien-témoin-complice (Martin Murray) dont la musique originale permet d'alléger la tension. D'ailleurs, le texte contient des reparties très drôles que les comédiens font passer de façon irrésistible. Un décor intimiste, très agréable à l'oeil, réalisé par Jean-Luc Bégin, responsable de la création visuelle, donne une atmosphère chaude et colorée.

Le Petit Théâtre de Québec, qui se définit comme un théâtre d'essai, est avant tout un théâtre de création dont l'objectivité est de produire des textes inédits d'auteurs québécois. Quelques représentations permettant de roder le tout et d'accélérer un peu le déroulement et *Adieu Réoul* pourra se classer comme une bonne création qui aura permis à des femmes de dire une certaine vérité.

Du mardi au dimanche, à 21 h. Réservations (418) 692-1466.

LAKE

Suite de la page 22

à mesure que les musiciens se réchauffent, que le volume monte, le public devient de plus en plus léthargique devant ce groupe qui n'arrive pas à répondre aux hauts espoirs qu'il a semés. Lorsque *Lake*, à court de matériel, interprète *I got the music in me* (un succès dans les discothèques), les gens sont complètement déroutés. Habitués au son allemand par le biais de groupes ésotériques comme Tangerine Dream et Kraftwerk, ils acceptent mal qu'on ne leur serve que du rock'n roll, bien exécuté mais peu original. Tout ceci pour dire que le spectacle de *Lake* au Plateau ne fut pas un succès éclatant à en juger simplement par la réaction très tiède de la foule; c'est peut-être l'heureux signe d'une réaction face au lavage de cerveau collectif que nous subissons chaque jour en ouvrant la radio...

chronique des ondes

Hockey, radio et réclame

par Gilles Constantineau

Ce que la réclame publicitaire diffusée en semaine par la radio de Radio-Canada, tout au long des matches de hockey, a de paradoxalement étonnant, c'est qu'elle n'étonne personne.

C'est-à-dire qu'elle passe en douce, et donc avec probablement beaucoup d'efficacité, sans que l'auditeur y voie d'accroc à la politique de radio non commerciale de la Société. On peut se demander comment elle y parvient. La réponse ne demande pas un très long examen. Tout tient sans doute au ton dont cette publicité se pare généralement, celui du message "de prestige", dépourvu de trucs électroniques et présenté sans que personne ne s'égosille.

L'extraordinaire, sous ce rapport, est que les fabricants de la réclame de la bière Laurentide, dont les messages à la télévision ne veulent pas abandonner la très désagréable façon de fond de foire provinciale, aient consenti à laisser en partie de côté, à la radio, leurs inepties tapageuses, et aient opté pour la sobriété (sans jeu de mots).

Ce qui ne nuira pas, loin de là, au nom de cette boisson, même si on peut douter qu'elle ramène à l'équilibre les effets négatifs des foireuses mini-opérettes du "lève-ton-verre". La seule rédemption qu'exercent les nouveaux messages radio de la "Laurentide" s'appliquent à l'agence qui les produit, et dont on comprend désormais qu'elle n'est pas exclusivement constituée de crétins.

Une autre question qui se pose cependant est celle de savoir sous quel régime d'entente la radio non commerciale de Radio-Canada maintient ces messages publicitaires. Pour commencer par le commencement, le directeur adjoint de la radio française de la Société, M. Bernard Vanasse, auprès de qui je me suis informé, me rappelle qu'à l'époque, voici déjà quelques années, où elle avait annoncé qu'elle décommercialisait sa radio, exhortée à le faire par le CRTC, la Société avait clairement indiqué qu'il lui faudrait continuer d'offrir certaines émissions, produites à l'extérieur, dans leur emballage d'origine, déjà commercial. Ainsi en était-il, et continue-t-il d'en être des spectacles du *Metropolitan Opera*. Il en va de même pour les grands matches de sport: football, baseball et hockey.

Selon une longue tradition, poursuit M. Vanasse, les droits de diffusion de ces matches sont détenus par des agences de publicité. Le maintien de ce régime, à la radio, convenait si bien à tout le monde, qu'il semble qu'on n'ait jamais poussé très loin d'idée d'y changer quoi que ce soit. La chose se comprend facilement: quand les matches de fin de saison sont présentés simultanément à la radio et à la télévision, l'abandon du message commercial susciterait de coûteux problèmes, notamment celui d'un fort alourdissement de la machine.

Mais M. Vanasse se fait plus précis. La décommercialisation de la radio, qui était passée comme beurre dans la poêle là où les médias sont nombreux, à Montréal et à Québec en particulier mais en plusieurs autres agglomérations également, n'est pourtant pas appliquée partout de façon absolue. En réalité elle ne l'est pas du tout, dans les localités où il ne se trouve pas d'autre station française que celle de Radio-Canada. Et elle ne peut tout simplement pas l'être, là où la Société n'est présente que par l'entremise d'une station affiliée.

Ces situations sont d'autant plus rares que Radio-Canada s'applique avec célérité à racheter partout ses "affiliées", d'une part, et que d'autre part il se trouve peu de territoire, au Québec, qui ne soit desservi par au moins une station privée "locale". Mais il est encore, chez les "francophones hors Québec", des stations radio-canadiennes qui continuent de diffuser "un certain nombre de spots commerciaux réguliers". M. Vanasse donne comme exemple le cas de CKSB, la station française de Winnipeg.

Ces exceptions à la règle générale sont soutenues par les services de recherches de la Société. Ceux-ci, selon des renseignements que j'avais obtenus d'autre source, ont en effet découvert que dans les localités à population modeste, où l'information n'a que peu de canaux de diffusion, la majorité des gens voient la réclame commerciale avant tout comme un service public.

Ce qui, encore une fois, ne change rien au calibre mental des opérettes de brasserie.

5e MOIS À MONTRÉAL !
"Jonathan Livingston le goéland"
RIVOLI 1
ST-DENIS ET BELANGER 277-3125
Harold et Maude
POUR TOUS
1.00, 4.20, 7.20
"Harold & Maude" En anglais avec sous-titres français

"Plus enrichissant, meilleur performance que sur la scène ! Possibilité d'un oscar !" Los Angeles, Times
ELLIOTT KASTNER and LESTER PERSKY present
RICHARD BURTON in "EQUUS"
14 ANS
PETER FIRTH · COLIN BLAKELY
JOAN PLOWRIGHT · HARRY ANDREWS
EILEEN ATKINS and JENNY AGUTTER
Screenplay by PETER SHAFFER · Based upon the stage play by PETER SHAFFER
Music by RICHARD RODNEY BENNETT · Produced by LESTER PERSKY and ELLIOTT KASTNER
Directed by SIDNEY LUMET
United Artists
PLACE VILLE-MARIE CINEMA 1 866-2644
12.20, 3.05, 5.50, 8.35

FESTIVAL de CANNES
GRAND PRIX DE LA MISE EN SCÈNE
14 ANS
AFFREUX SALES ET MECHANTS
Le PARISIEN 2
486 STE-CATHERINE O. 866-3856
12.40, 2.45, 4.50 6.55 & 9.00

la magie de David Hamilton enfin portée à l'écran!
18 ANS Adultes
L'étrange et tendre saison des premiers amours...
Bilitis
un film de DAVID HAMILTON
musique de FRANCIS LAI
CREMAZIE ST-DENIS - CREMAZIE 388-4210
"ATWATER": 12.15 - 2.00 - 3.50 - 5.40 - 7.30 - 9.25
"CREMAZIE": 7.30 - 9.25
"BROSSARD": 6.15 - 8.00 - 9.45
ATWATER 2 PLAZA ALEXIS NIHON ÉTAGE MODES 931-3313
BROSSARD 2 MAIL CHAMPLAIN BOUL TASCHEREAU 465 5906
DÈS DEMAIN À: ST-JÉRÔME ET STE-THÉRÈSE

POUR TOUS
Montand Laure
un film de Alain Corneau
LA MENACE
4e SEMAINE !
LaCité 1
3575, AV. DU PARC 844-2829
LAVAL 5 CENTRE LAVAL 688 7776
PAPINEAU 2 PAPINEAU ET MT-ROYAL 527 8635

LE PROGRAMME DOUBLE
TOUS $2.50
LES ORDRES
un film de Michel Brault
2e FILM JACQUES TATI DANS JOUR de FÊTE
Ce soir seulement
st-denis 2 (chevalier) 1590 RUE ST-DENIS 845-3222
18 ANS Adultes
LA TÊTE DE NORMANDE ST-ONGE
UN FILM DE GILLES GARLE
2e FILM LES GUICHETS DU LOUVRE
un film de MICHEL MITRANI
Ce soir seulement
la boîte à films
1313 BÉLANGER EST 272-5290

PLANÉTARIUM DOW 1000, St-Jacques ouest
L'HISTOIRE INCROYABLE
19 oct. au 4 déc.
MARDI et JEUDI 12h15, 21h30
MERCREDI et VENDREDI 14h15, 21h30
SAMEDI 14h15, 16h30 et 21h30
DIMANCHE 13h, 15h30, 16h30 et 21h30
admission: $1.50
jeunesse: 0.75
renseignements 872-3455
le service des sports et loisirs de montréal

CKOI-FM RAOUL DUGUAY
avec ses musiciens
JEUDI 15 DÉC. à 21h30 $4.50-5.50-6.50
THÉÂTRE LE SAINT-DENIS 1594 St-Denis 849-4211 Berri Demontigny
BEAU BEC
Billets en vente au guichet du lundi au samedi

LE SOMMET DE L'ANGOISSE...
18 ANS Adultes
Alice Douce alice
avec LINDA MILLER, MILDRED CLINTON, PAULA SHEPPARD, LILLIAN ROTH
CHAMPLAIN 2 STE-CATHERINE PAPINEAU 524-1685
VERDUN 3841 WELLINGTON 768-2092
DÈS DEMAIN: CHAMPLAIN, VERDUN, ST-JÉRÔME, ST-HYACINTHE, JOLIETTE ET CHAMBLY

UN CHEF D'ŒUVRE NOMME "FEMME" ET SIGNE AGNES VARDA
POUR TOUS
On ne naît pas femme... On le devient. - Simone de Beauvoir
un film de agnès varda
l'une chante l'autre pas
Couleur
THÉRÈSE LIOTARD • VALÉRIE MAIRESSE
SCÉNARIO ET DIALOGUES AGNÈS VARDA
IMAGES C. VANDAMME MUSIQUE F. WERTHEIMER ET ORCHIDÉE DÉCORS F. DIAGO
12.20, 2.25, 4.50, 7.05, 9.20
Le PARISIEN 3
486 ST. CATHERINE W. 866-3856

Concerts & Artistes Canadiens Inc.
présente
LES PETITS CHANTEURS DE VIENNE
LUNDI, 5 DÉCEMBRE, 7:30 P.M.
Billets $9, $8, $7, $5, $4.
En vente: Place des Arts et Montréal Trust PVM.
Enfants 30% d'escompte sur billets de $8.
Chants de Noël
CHARGEX 935-0678 MASTERCHARGE
SALLE WILFRID-PELLETIER PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

2 SPECTACLES À NE PAS MANQUER
un événement !
Les Réjouissances
avec
Beausoleil Broussard
Michel Garneau
Alain Lamontagne
Québreizh
Le Rêve Du Diable
LE TAMANOIR et CIEL-MF présentent une production SMC
Ven.-Sam. 2-3 Déc. à 8h30
prix des billets $5.00 seulement
billets en vente au cinéma, à CIEL-MF (Longueuil) à la TABAGIE VARIÉTÉS LAVAL (Centre Laval) et au CARROUSEL (St-Jean)
A L'OUTREMONT
1248 Bernard (Métro Beaubien et autobus 160) 277-4145, 277-2001

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

465-2145

- Chaque parution coûte $3.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 465-2145

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

465-2145

- Chaque parution coûte $5.60 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en pages 25 et 26

Notre service d'

ANNONCES CLASSÉES

est assuré par
l'agence Valrain
C.P. 117
Brossard, Québec
J4Z 3J1

du lundi au vendredi
de 9h.15 à 18h.

465-2145

LE DEVOIR J.N.O.

APPARTEMENTS A LOUER APPARTEMENTS A LOUER

Place du
CERCLE
3555, Berri

1½ - 3½ - 4½

Appartement chauffé
Climatisé
Piscine
Saunas
Terrasse
Mail
Accès au métro

M. VAILLANCOURT
284-2040
284-0153
282-0069

2-12-77

La vraie vie

Venez vivre à LaCité et descendez magasiner à La Promenade, à la sortie de votre ascenseur.
Magasins d'alimentation, boutiques de mode et de spécialités; restaurants, bars, cinémas. Ça c'est vivre à LaCité!

De luxueux studios et des appartements de 1 à 4 chambres à coucher sont **disponibles maintenant.**
Visitez nos appartements-témoins, en semaine: 9h à 21h, fin de semaine: 9h à 19h.
350 ouest, Prince Arthur coin avenue du Parc 845-4173

Appartements LaCité

2-12-77

BROSSARD, 2½ meublée, $155.00 par mois, pas de bail. Tél.: 671-6133

Edouard Montpetit face à l'université de Montréal, $245. par mois 3½ rénové, libre immédiatement 526-9300 23-12-77

Centre ville 4½ sous-location, chauffé, éclairé, lave-vaisselle, cuisinière, réfrigérateur, espace laveuse-sécheuse, climatisé, garage, piscine, sauna $400. soir 937-1176. 3-12-77

RIDGEWOOD 3235, tout près Côte-des-Neiges, 3½ meublé, ascenseur, balcon, tapis, $220. et aussi non meublé $205. Taxe d'eau incluse. 737-8913. 29-11-77

Vieux Longueuil grand 4½ chauffé tapis garage piscine sauna près Pont jour Jeanne 281-1766 soir 674-1267 4-12-77

Rosemont 6730 25e avenue 3-1½, 2-1½ meublés, chauffés 374-5053. 3-11-77

CTE-DES-NEIGES: Queen Mary, appartements meublés, 3 pièces, $225. garage, $35. Bail un an, 457-5513. 3-12-77

4224 Rue Gascon, 4 pièces pas chauffés libre immédiatement redécorée $110 par mois appeler Mme Lalonde 524-2471 2-12-77

LONGUEUIL bachelor, grand 4 1/2, dans duplex tout neuf, entrée laveuse et sécheuse, chauffage électrique, près de la CUM de Montréal. 651-1998. 2-12-77

5½ -4406 Drolet appelez 626-8639 Mr. Babin. 5-12-77

LONGUEUIL, à sous-louer, grand 4½ moderne, face au centre d'achat Jacques-Cartier, poêle et réfrigérateur à très bas prix si désiré. 674-8601 le soir ou demander Hélène au travail à 866-3944, poste 227. 5-12-77

N.D.G. Monkland, longue sous-location, grand 4½ impeccable tranquille, tout compris immédiat. $265. 489-9589, 481-1401. 3-12-77

LASALLE: 3½, 4½, appartements chauffés, eau payée, frigidaire, poêle, libre immédiatement. 363-0955 ou 365-0571 19-12-77

Terrasse Outremont 3½ à sous louer vue splendide sur la montagne, silencieux, 24e étage, service complet d'un appartement moderne, 1 janvier ou avant $300 mois 270-2669 5-12-77

Ile des Soeurs, très joli 3½ à sous-louer avec vue panoramique sur le fleuve et la ville. Prix à être négocié svp appelez 768-2474 5-12-77

Haut de duplex 6 pièces chauffées, Cartierville près gare CN libre immédiatement. 332-2240 5-12-77

Près du tunnel Hippolyte-Lafontaine, sous-sol, 3 pièces, meublés, chauffés, toutes dépenses payées $150. 354-8255. 2-12-77

LONGUEUIL: Près centre d'achats des Ormeaux, 3½ grandes pièces chauffées, $175. libre immédiatement. A voir 677-7286 ou 381-9687 jour demandez Christianne. 5-12-77

A sous-louer à partir du 1er janvier, appartement 5½ luxueux immeubles les Dauphins, offrons 1 mois gratuit, APPELEZ A 523-7142. 5-12-77

7½ rue Ridgewood, garage chauffé, vue sur la montagne, téléphonez après 6 heures à 731-1605 2-12-77

N.D.G. grand 3½ repeint, chauffé, eau chaude, réfrigérateur, cuisinière, balcon, $195. 488-9723, 484-1890. 12-12-77

Près Métro Joliette 2½, 3½ chauffés meublés ou non $135 à $170. 521-6955. 5-12-77

Boul. St-Joseph 3010 est 1½ chauffé meublé ou non $125 à $135 information #24 523-9250. 5-12-77

APPARTEMENTS A LOUER

EXCEPTIONNEL !
"Penthouse" décoré avec soin. Nouvel immeuble en hauteur du centre-ville. Offrant restaurant, comptoir de nettoyage à sec, et dépanneur.
Toutes les commodités
LA CITADELLE
2125 ST-MARC, 935-4673
2-12-77

DUVERNAY
VAL-DES-ARBRES
3½ et 4½ neufs moquettes, lave-vaisselle, intercom etc... Tout confort, site champêtre autobus et communication métro.
3220-3230
Boulevard St-Martin Est
Près d'AUTEUIL
661-3413
J.N.O.

VILLE LASALLE
IMMEUBLES APPARTEMENTS LUXUEUX
3½-4½-5½, TAPIS MUR À MUR, DRAPERIES COMPRISES, SALON SUN-KEN, AIR CONDITIONNÉ CENTRAL, THERMOSTAT INDIVIDUEL, PISCINE, SAUNA, DISPONIBLE IMMÉDIATEMENT, TOUTES TAXES COMPRISES. 364-4443.
8-12-77

Montréal Trust
ST-LÉONARD
Grand 4½ chauffé $200.00 mois. Entrée laveuse/sécheuse dans salle de bain. Jour 254-2257, soir 254-1696, 521-5151.
courtier
5-12-77

CHÂTEAU-BOULOGNE
10620 Bois de Boulogne
3½, 4½. Avec 2 salles de bain et 2 balcons. Ascenseur. Jardin en face et parc en arrière. 2 autobus 163 et 180. Entre centre d'achats Rockland et Normandie. Près du métro. Édifice entièrement en béton armé.
334-2069 J.N.O.

5½-4½, très luxueux et très spacieux presque insonorisés, plancher en béton, tout confort nécessaire. Venir voir 500 La Concorde, Laval-des-Rapides, près autobus. **B.L.R. Constructions. 688-3960.**
5-12-77

7085 VIAU
Entre Jean Talon et Bélanger 1½ à 4½ tout équipé piscine stationnement meublé ou non $144.00 à $235.00 **Tél: 729-6502.** 12-12-77

OUTREMONT Bernard coin McEachan grand 4½ chauffé, avec poêle et réfrigérateur, nouvellement redécoré $300 par mois après 5 h et fin de semaine 733-0474. 5-12-77

COTE-DES-NEIGES, 3115 #1 Boul. Édouard Montpetit, 3½ pièces, ½ modernes, $175. mois. Immédiatement 342-1961 5-11-77

Sous-location place Bellerive Chomedey 1-12-77 3½ chauffé, eau chaude, appelez le soir 873-6797 locai 232. JNO

AMEUBLEMENTS À VENDRE

Complet 3 pièces neuf incluant mobilier de chambre moderne, bureau triple 9 tiroirs, bureau monsieur, sofa faisant lit moderne avec chaise, table à café, lampes. Le tout $475.00 termes acceptés. 7384761 J.N.O.

Vente d'entrepôt, lits jumeaux $69.00, lits doubles $99.00, mobilier cuisine 5 morceaux $89.00, grand sofa et feuteuils $189.00, sofa lit $185.00. Aussi ameublements complets pour 3 pièces à partir de $475.00 meubles neufs et garantis. 945 Beaumont, Parc ext. 274-5519 J.N.O.

MEUBLES NON PEINTS: Vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 Beaubien Est. Tél.: 276-9067 ou 790 Atwater, 935-6716 J.N.O.

EN ÉTATS NEUFS grande table en chêne avec panneaux, bureau commodore avec chaise bicyclette Glider 5 vitesses. Prix à discuter 937-7660 entre 10 h et 15 h. 6-12-77

Enbois de teck; Système, étagères, bibliothèques, tiroirs "REFF" Possibilité de réaménagement — Prix à discuter 486-9471. 5-12-77

Particulier vend à particulier, meubles de style en chêne massif (Bibliothèque, lit) et lustre en étain — après 19 hrs. 737-1255 2-12-77

CHAMBRE à coucher rougier moderne 7 morceaux. 739-7075 5-12-77

A VENDRE, mobilier de salon moderne, acheté neuf en 77. s'adresser 738-0243 5-12-77

ANIMAUX À VENDRE

DOBERMAN Chiots enregistrés $100.00 tél.: 438-2596. 9-12-77

AIREDALE, chiots 6 semaines, père champion canadien, 254-1515 après 5 heures. 3-12-77

DOBERMAN berger femelle 10 mois $30., pure race $100. 256-9686 6-12-77

ESQUIMAUX 3 mois. $35. mâle adulte $60. 256-7997 6-12-77

CHATONS ANGORA $20. semi-angora $10., mâle siamois adulte $20., 256-7997 6-12-77

ANTIQUITES A VENDRE

Une table et 4 chaises de style Victorien, $135. 524-2960 ou 733-1478 jour ou soir. André. 5-12-77

PLACE BONAVENTURE: Venez nous voir à l'exposition d'antiquités du 8 au 11 décembre. 11 loges de magnifiques sélections d'antiquités telles que: chambres à coucher, causeuses, vitrines, cabinet d'arts, tables, bureaux, bric à brac, etc... Pièces uniques, grossistes internationaux, tout item à des rabais incroyables. Carte de crédit acceptée. Nous achetons inventaires complets incluant peintures: pour rendez-vous (516) 253-2728 12-12-77

Armoire pointe à diamants en pin, métier à tisser, lave-mains, table, secrétaire à vendre, cause départ. Particulier. Après 3 heures 843-5736. 3-12-77

Dernière chance, meubles de style Jacobin en chêne massif, incluant un ensemble de salon 7 morceaux dont 3 chaises confortables, table de téléphone et banc. 331-1434 3-12-77

Particulier vendrait ange en pin sculpté grandeur nature, attribué à Jobin, pièce unique d'une rare beauté — Québec avant 11 H.A.M. 418-525-9402 9-12-77

Meubles canadiens en pin, armoires, buffet faux deux-quart, buffet-base, commodes, tables, chaises, armoires à sceaux, armoire à tartes, coffres, divans, 659-2651. 7-11-77

Mobilier de salon Victorien, 4 morceaux renovés, avant 4 heures P.M. 382-3347 5-12-77

ARTICLES A VENDRE

UNE armoire à pointe de diamants 5 pieds,5 pouces, hauteur. 323-3074 3-12-77

PUPITRES (Bureaux) bois, métal, 5 ou 6 tiroirs. Tables de dessinateur ou de conférence, tables à dactylo ou à calculatrice, classeurs (filières) usagés, divers usages et formats: classeurs 2 tiroirs et serrure, neufs, etc. 842-1895. (Comité de conservation de Montréal). 6-12-77

grandes aubaines pour les fêtes, robes, manteaux, etc. 10 à 11 ans. 332-9372. 8-12-77

SKI-PRIX, neufs-usagés, échanges. 998 ouest Gouin. 336-4797. 12-12-77

Machine à souder Hobart 450 ampères jour 653-1561 demandez Pierre Rochon soir 649-1365. 3-12-77

AUBAINE: 2 haut-parleurs Radford pour le prix d'un seul 21x9x12, 50 watts fini teck, $300. après 6 heures 658-0021. 3-12-77

A vendre set de cuisine très propre $50. 389-4874 3-12-77

AUTOS À VENDRE

Fiat 128 1973 38000 milles 4 portes radio, Ziebart, impeccable, pneus radiaux, meilleure offre. 486-5390 5-12-77

Renault 5 GTL 1976 18000 milles $2,800. 281-8736 ou 658-6009 après 7 heures. 2-12-77

RENAULT 5 GTL 1976, radio AM FM, pas de rouille, bonnes conditions, prête pour l'hiver, particulier. 352-1812. 5-12-77

Oldsmobile Delta 88, bonne condition $275 697-3046 2-12-77

FORD MUSTANG 73 Cause départ, 43,000 milles excellent état. $1,300. APPELEZ 523-7142. 5-12-77

MALIBU, 1977 parfait état, 7300 milles seulement, doit vendre, cause départ — $4,500. après 6 hres. 737-8659 ou 342-1828 9-12-77

Corvette 77, 15,000 milles, automatique, am/fm, air, vitres électriques, intérieur custom, 4 pneus d'hiver, rails pour ski, 324-9291. 2-12-77

Dodge dart 76, spécial édition, luxueux, 6 cylindres, 30,000 milles radio AM/FM servo-freins, direction parfaite condition voiture de dame. $3,900. 667-6487 30-11-77

FURY Sport 1975, rouge vin, sièges baquets, 318 automatique, pneus Michelin, excellente condition, $2,900. 653-6855 5-12-77

RENAULT 5, GTL 1976, radio AM/FM, bas millage parfaite condition, particulier, 488-0735. 3-12-77

Gremlin 76 manuelle 6 cylindres 37,000 milles $1400 Mme Aline Emond jour 668-1010 soir 488-0155. 5-12-77

Mercedez 250-1970 automatique, 4 portes option toit ouvrant, radio AM-FM, pneus michelin très propre, mécanique Al après 6 h. 670-2601. 2-12-77

Oldsmobile delta 88 1973 excellente condition 450 p.c. AM/FM stéréo air climatisé batterie neuve, pneus radiaux. $1950. 748-6378 de 9 à 5 heures. 3-12-77

AUTOS A VENDRE

MAVERICK 1974, auto de dame, 26,000 milles, bonne condition, appelez après 4:00 P.M. 489-3351 ou 489-7159. 3-12-77

DELTA 88,66, radio, air conditionné, pneus neufs, hiver/été, excellente condition, presque neuf, $500. 279-0878 après 18 hrs. 3-12-77

Thunderbird 1974 excellente condition, toute équipée avec air climatisé 484-2319. 7-12-77

PACER: 75 rouge bourgogne, un propriétaire. Peinture neuve, servo-frein, direction, dégivreur, essuie-glace, arrière, radio-stéréo AM-FM. Très propre. Financement disponible $2000. 747-7196, 227-2907. 2-12-77

ASSURANCES

ASSURANCES
Albert Haggar Agences Inc., pour tous vos besoins en assurances.
Tél.: 342-0965, 733-9523
2-12-77

BUREAUX À LOUER

Bureaux (4 fermés), 3ème étage, 760 pi. ca. ou 600 pi. ca. édifice caisse POP N.D. des Neiges, coin côte des Neiges et Édouard-Montpetit. Sous-location $6.00 pi. ca. S'adresser à C. Dumont entre 9 et 18 hres au 342-3136. 12-12-77

364, est Sherbrooke, St-Denis. Rez-de-chaussée, chauffé, $90. 684-6957. 2-12-77

Bureau moderne dans suite occupée par notaires, près métro, climatisation centrale, voûte, service xérox. Stationnement facile, édifice Fides, 235 Est Dorchester suite 301 861-9491. 2-12-77

Boul. St-Joseph, près métro, affaires et résidence. 4½, 388-0478. 5-12-77

CHALETS À LOUER

BROMONT luxueux 5½, sur pente de ski, décembre 77 à avril 78 678-4472 ou 1-534-2102. 5-11-77

Luxueux chalets "Suisse" 2 et 3 chambres à coucher, foyer, laveuse, sécheuse, 29 milles de Montréal. Benoit Perras au 655-1324 ou Robert Girard au 1-438-1520. JNO

CHALET suisse à St-Sauveur, 4 chambres à coucher, près du Mont Habitant, foyer, Mtl. 388-3138 ou 389-4689 5-12-77

DOMAINE NEW GLASGOW, ski de fond, motoneige, luxueux chalets "Suisse" 2 et 3 chambres à coucher, foyer, laveuse, sécheuse, 29 milles de Montréal. Benoit Perras au 655-1324 ou Robert Girard au 1-438-1520. JNO

Domanie vallée Orford Eastman, chalets neufs centre de ski, près autoroute, sortie 106. Semaine: 563-7456 et fin de semaine: 1-297-2714. 3-12-77.

Mont Rolland, luxueux chalet 6 pièces, 3 chambres à coucher, tapis mur à mur, chauffage électrique, 3 déc. au 15 jan. $900. 667-6487. 2-12-77

VAL-MORIN face Bel-Neige, 3 chambres, foyer, grand salon, tout compris, saison. Semaine: 334-3560, fin de semaine: 819-322-2073. 3-12-77

ST-DONAT, 6 pièces, foyer, deuxième, près ski Mont-Garceau, saison $2,000. — 337-1517 2-12-77

Ste-Agathe, chalet et appartements meublés, libre à partir 23 décembre, 819-326-3370 après 5 hres p.m. 12-12-77

STE-MARGUERITE du Lac Masson, 2 à 5 chambres, foyer, 217 Boul. Masson, $1,500. et plus 667-6431 5-12-77

Cantons de l'Est, Mont Écho, 3 chambres, foyer, décembre-avril $1600. soir 332-0043 5-12-77

Bromont pour la saison de ski près de Mont Gale 5 pièces chauffé foyer naturel près autoroute 273-0198. 3-12-77

St-Sauveur, chalet très privé, 3 chambres, foyer naturel, bar, saison $2,200 ou meilleure offre 692-4893. 5-12-77

STE-ADELE: 1039 Ouimet, 5 pièces meublées, tapis mur à mur, saison. 277-4407. 5-12-77

ST-DONAT: près pentes de ski, janvier à avril, tout équipés, foyer, 3 chambres à coucher. Tél.: 332-1422 Montréal. 5-12-77

A la semaine, 2 chalets pouvant accueillir 4 et 8 personnes. A St-Côme (région Joliette) endroit idéal pour les sports d'hiver, prix à partir de $75. par semaine. Venez visiter et revenez tôt. 1-754-2911. 10-12-77

Ste-Marguerite, 6 appartements, saison, période des fêtes ou à l'année 669-2197. 3-12-77

MONT ORFORD: chalet exclusif, couche 6 personnes, foyer, 5 minutes ski alpin, piste de ski de fond et patinoire, bois de foyer et literie fournis. 655-7555 saison ou mois. 2-12-77

15 minutes de Sutton, 2 chambres, grand salon, poêle Franklin vue montagne Henri d'Hauterive 538-5962 ou 865-0880. 2-12-77

St-DONAT, chalet chauffé, tout équipé, 4 chambres à coucher, à 1 mille du village et 2 milles des pistes de ski. 667-3856. 5-12-77

CHALETS A LOUER

RAWDON, bord du lac, chalet chauffé, peut coucher 8 à 10 personnes, 1 heure de Montréal. 366-3965 le soir ou 489-0105. 3-12-77

Cantons de l'Est Chéribourg Mont Orford. Chalets à vendre, services d'aqueduc et d'égouts, été-hiver, meublés, foyer, tapis, ski alpin, ski de fond, tennis, piscines, golf, équitation, service de location, excellents placements à partir de $22,000. M. Bernard Matte 1-819-843-3308. 5-12-77

FAMILLE cherche chalet 3 chambres, foyer, période des fêtes, 1 mois, 272-3387 le soir. 5-12-77

ST-ADOLPHE D'HOWARD: Chalet chauffé, bord de l'eau, 2 chambres à coucher, foyer, saison d'hiver. 669-2058, après 7 heures 722-8374. 3-12-77

QUÉBEC- Lac Beauport: Chalets à louer, semaine, mois, saison, lingerie, vaisselle, T.V. chauffage central, ski fond et alpin. (Carnaval du 2 au 12 février. Tél.: 1-418-523-4124. 10-12-77

St-SAUVEUR, chalet 2 et 3 Chambres. Le jour Franco à 288-8711. 2-12-77

CHALETS A VENDRE

À LIRE !
Une toute nouvelle technique d'érection de composantes modulaires et l'innovation d'une méthode pour mise en chantier unique au Canada nous permettent de vous offrir un **authentique chalet suisse** de conception architecturale de haut standard pour aussi peu que $29,100 incluant le terrain, à 50 minutes de Montréal. Facilités récréatives, plage privée, tennis, piscine, ski, etc.
Pour information et documentation:
430-0430
ou
1-(819)-326-5922
J.O.N.

CHALETS À VENDRE OU À LOUER

VAL DAVID Chalet neuf luxueux, foyer, bain, sauna, 3 chambres à coucher 665-2540, 661-7144. 5-12-77

CHAMBRES À LOUER

Belle, meublée, réfrigérateur, poêle, $20. par semaine, 738-6832. 3-12-77

DOMAINE hospitalier, endroit propre et luxueux. Service de garde-malade et médecin, nourriture impeccable. Tel.: 376-7689. 3-12-77

OUTREMONT, grande chambre à louer, près du collège Stanislas, 272-0229 ou 483-1740 2-12-77

Ville St-Laurent chambre tout confort, cuisine, frigidaire 337-5351 2-12-77

Belle, meublée, frigidaire, poêle $20 semaine 738-6832 12-12-77

COMMERCES A VENDRE

COMPLEXE DE SALLE À DÎNER
F.O.B. SARNIA - Complexe de salle à dîner pouvant accommoder 600 personnes, complètement équipée, chauffé à l'électricité et air climatisé. Convenable pour re-louer et utiliser comme une seule unité. Nouveau prix d'achat de ATCO 1976, disponible en janvier 1978. Pour plus amples informations, contacter: **le gérant AINKE-JIG Limited. R.R. # 4, Sarnia, Ontario, N7T 7H5, (519) 336-2888.**
3-12-77

PHARMACIE MODERNE
Très bon chiffre d'affaires avec grand local.
Écrire à:
C.P. 117,
Brossard,
Dossier A. 131.
9-12-77

COMMERCE de pièces d'autos très lucratif, situé à Longueuil, jour 670-6340, soir 649-5067. 12-12-77

Dépanneur cause 3 commerces $150 000 annuel loyer $110 $8500 comptant près centre ville prix $17500 845-5046 2-12-77

AUBAINES, dépanneur licencié, 5 pièces arrière libre, bail de 5 ans, affaires $2,500. et plus par semaine. 274-6910 272-7724 2-12-77

Petit commerce profitable à vendre. Librairie d'occasion près de l'université de Montréal 738-1263, 739-5433. 2-12-77

CONDOMINIUM À VENDRE

QUÉBEC, chemin St-Louis, face plaines d'Abraham, magnifique condominium 8 pièces, semi-meublé, penthouse, 2 garages, demandez Lise Routhier, 418-658-1912 17-12-77

DEMANDES D'EMPLOI

Prendrais travail de dactylographie chez moi. 667-4931. 2-12-77

Comptabilité; tenue de livre, payroll, et rapports fiscaux. Communiquez avec René 729-1568 2-12-77

J'exécute en haute lisse votre carton de tapisserie. L. Mercier 270-6925 8-12-77

ESPACES À BUREAUX À LOUER

PHASE 3
1001 De MAISONNEUVE
OCCUPATION IMMÉDIATE
16,300 pi. ca. par etage
11 etages d'espaces à bureaux
180,000 pi.ca.

PHASE I 800 de Maisonneuve
9,000 pi.ca. espace à bureaux, 5,000 espace commercial

PLACE DUPUIS
284-2040 Mme Louise Boisvert
2-12-77

PLACE FRONTENAC
2600 Ontario est
PRÈS STATION MÉTRO FRONTENAC
ESPACE À BUREAUX
6,000 pi.ca.
disponibles immédiatement
Mme Boisvert **284-2040**
2-12-77

Centre commercial sur la rive nord

Avons présentement quelques espaces disponibles pour:
un nettoyeur
un magasin de meubles stéréo et télévision
opticien - dentiste
salon d'esthétique
ou autres spécialités

Renseignements (514) 585-1524 du lundi au vendredi de 9:30 a 18:00
3-12-77

COURS PRIVÉS

Je prendrais un cours privé de pose de la voix et de diction. 254-6204. 5-12-77

DIVERS

Terrier Kerry Blue, perdu environ secteur Outremont. Appeler 276-0670 2-12-77

Avant de choisir une carrière, pense à ce qui te tient le plus à coeur: travailler au service des autres? T'impliquer dans les solutions aux problèmes de notre société? Vivre une vie axée sur l'amour et la responsabilité?

Ce qui te tient à coeur peut se réaliser, pour toi, en marchant dans la foulée de Jésus.

La communauté des PÈRES CLARETAINS t'offre une opportunité de servir comme prêtre et frère. L'âge et le degré d'instruction ne sont pas de problème. Laisse-nous t'envoyer gratuitement notre circulaire d'informations.

CENTRE VOCATIONNEL CLARET
a/s Yves Gauthier CMF
6000, rue de la Roche
Montréal, Québec.
H2S 2C7.
2-12-77

Tissu tendu sur mur ou plafond, avec mousse, effet fantastique - résidentiel ou commercial. Pour estimé : **932-9520 ou 932-6288.**
5-12-77

ENTRETIEN-RÉPARATIONS

Rénovations générales logements, bureaux, sous-sol.
326-0368
15-12-77

ENTRETIEN-RÉPARATIONS

Menuisier particulier ferait réparations, appartements, cuisines, sous-sol, 521-9180 ou 523-6273. 2-12-77

RÉNOVATEUR de meubles, tapisseur, garnisseur en sièges, confection et réparation de tenture. Travail garanti, prix concurrentiel, Jean-Guy Enregistré 866-7067, 272-8061, 465-4437 9-12-77

ÉBÉNISTERIE MENUISERIE

Rénovation tous genres, peinture, décoration, électricité, spécialité finition sous-sol, estimation, ouvrage garanti: 363-5962 - 766-0887 5-12-77

FERMES À VENDRE

WATERLOO: Ferme de 10 âcres, bungalow. **P. Filion 655-9400, 655-5501 EXCL.**
TRUST NATIONAL
courtier
2-12-77

FOURRURES

Manteau de loup comme neuf avec chapeau pour homme grandeur 42 prix à discuter après 6 h 672-7587 5-12-77

Très beau manteau de Pekan, grandeur 10 ans, presque neuf, valeur minimum $5,000.00, vendrait $2,500.00. S'adresser à **Ste-Hyacinthe après 6 heures. 773-1511.**
5-12-77

GARAGES DEMANDÉS

Cherche garage à louer pour l'hiver pour entreposage petite voiture secteur Notre-Dame-de-Grâce, de préférence jour 489-0166 soir 486-3065. 5-12-77

GARAGES À LOUER

ENTREPOSAGE d'autos pour l'hiver, chauffé 6965 Chabot, appartement 25 327-3300, soir 376-1889. 3-12-77

QUARTIER ROSEMONT: en béton, $20. par mois ou $90. pour saison d'hiver. Soir ou fin de semaine 620-0720. 2-12-77

GARDERIES

Garderais enfant à la journée ou à la semaine 323-7219. 9-12-77

INSTRUMENTS - MUSIQUE

Ensemble de batterie neuf, de marque "Ludwig". Prix régulier $3,000. abandonnerais pour $2,300. Tél: Gary (particulier) 636-0053. 5-12-77

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

465-2145

- Cheque parution coûte $3.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 465-2145

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

465-2145

- Chaque parution coûte $5.60 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en pages 24 et 26

INSTRUMENTS - MUSIQUE

Piano droit, acajou, marque Bensman, très propre $800. 672-3231 2-12-77

Piano à queue 6 pieds "Steak", $3,500. 735-6171 poste 50 ou 341-6508 2-12-77

LOCAUX À LOUER

Local commercial à louer

Situé angle Papineau et Ste-Catherine. Pour information, contactez: **CALOIL INC. 256-5070 poste 263.** 2-12-77

LOGEMENTS À LOUER

MONTRÉAL NORD

5½ 1er étage cour fermée stationnement privé disponible 1er janvier $235. 6070 Renoir # 3.
326-6971
5-12-77

Brossard, bas duplex 5½ garage, 15 minutes centre-ville 678-0020. 5-12-77

Outremont, avenue North, 7½, bas de duplex repeint, chauffé, sous-sol fini, 2 salles de toilette, garage, cuisinière, réfrigérateur, espace de verdure $525.00, paisible, immédiat 731-9990, 849-4136. 5-12-77

Bien-Etre accepté, 6½ bas, $250. métro Crémazie aussi 7½ bas, $275. St-Denis près Bélanger, libre, enfant accepté: cour, mois gratuit. 277-3466 3-12-77.

Laval: Ste-Rose, grand 4½ tout confort, domaine Champs Fleury, disponible immédiatement 625-3661. JNO

8374 Maurice Duplessis 4½, 5½ de luxe avec toute commodité non chauffé de $170. à $250. occupation immédiate 2 mois gratuits. Nastro Construction 648-8719. 326-7388. 16-12-77

MONTRÉAL-NORD, grand 5 1/2 chauffé, appeler après 6 heures, 325-8614. 5-12-77

MONTRÉAL-NORD, 5½, $195.00, chauffé, 2e étage, duplex, entrée privée, connection laveuse, sécheuse, cour, châssis aluminium, mois grauit, près boul. Léger et Lacordaire, 277-3466. 5-12-77

Avenue St-Thimothée 1242, vacant, 6 bas 220 $100. 351-3838, 625-4671. 2-12-77

CARTIERVILLE 4½, nouveau haut de duplex, bon voisinage, téléphonez à: 332-9317 ou 334-3817. 7-12-77

Décoratrice aimerait partager son appartement. 525-1486. 3-12-77

4½ $170. par mois, 1er plancher, stationnement privé. Appelez après 6 heures. 327-2556. 8-12-77

N.D.G. haut duplex, style stuart 7 pièces, 2 salles de bains complètes, foyer, chauffé, entreposage, garage au sous-sol. Tél: Mme Nancy Newton 481-1800 ou Louis Amos 487-9560, courtiers. 12-12-77

CÔTE DES NEIGES (Ridgewood) grand 8 pièces, 4 chambres à coucher, 2 salles de bains, équipé, 2 garages, chauffés, aubaine si désiré sur tapis, draperies et lave vaisselle, $475. par mois jour M. Daigneault 288-1204 soir 737-3561. 3-12-77

Ahuntsic 3½ meublé à sous-louer $125. par mois près métro toutes commodités. Pour informations supplémentaires: 279-0414. 3-12-77

N.D.G. Western, haut duplex ensoleillé, non-meublé, 6 pièces, face au parc, redécoré, foyer naturel plancher de chêne, transport excellent, chauffé $385. par mois. Tél.: 489-5885. 5-12-77.

LONGUEUIL: Haut de duplex boulevard Jacques-Cartier est, 5½ chauffé $250. Occupation immédiate. 651-1515. 2-11-77

BOURBONNIERE St-Joseph, 3 grandes pièces modernes, balcon avant et arrière, propre, fenêtres panoramiques. 274-8876, 279-6010. 2-12-77

OUTREMONT rue Stuart spacieux 8½ éclairé garage sous-sol immédiatement. 273-8104 ou 270-2669. 5-12-77

LONGUEUIL: 816 Jacques-Cartier ouest duplex luxueux, sous-sol 3½ meublé, chauffé, grande cour et piscine. Libre immédiatement $210. par mois 674-0969. 5-12-77

NDG: Haut de duplex près école et autobus, 7 pièces, disponible le 1er janvier ou avant. Téléphonez après 6 heures 486-8866 $325. 5-12-77

5842 ST-ANDRE: près métro Rosemont et Plaza St-Hubert. Bas 4½ meublé, libre immédiatement. $150. par mois 274-4001. 6-12-77

RUE MENTANA bon 5½ neuf, complètement rénové, $195. 474-2082. 5-12-77

ST-CHRISTOPHE, près métro Berri et place Dupuis 4 pièces, électricité, eau chaude, chauffage électrique, payé par propriétaire, 2e étage, très propre, prix $160. par mois, occupation immédiate. 366-3785. 5-12-77

3 pièces chauffées, au coin St-Zotique et Assomption, libre le 15 janvier après 6 h. 725-3251. 5-12-77

MAGASINS À LOUER

FLEURY coin Delaroche, 2e étage pour boutique, bureau ou magasin, 482-1569. 12-12-77

MAGASINS À LOUER

4000 pieds carés à louer dans secteur commercial recherché ave. Greene, construction d'immeuble prendrait en considération besoin du locataire. 935-9116. 10-12-77

MAISONS À LOUER

Ville Mont-Royal: 12 pièces cottage $655. système de chauffage 7 chambres, 3 bains, cuisine grand terrain, garage libre bon pour résidence et bureau. 227-3466. 3-12-77.

Maison moderne à louer 97 Courcelette Outremont $675 par mois chauffage inclus libre à compter du 15 décembre 276-7287. JNO

Région de Cartierville 3 chambres à coucher 2½ salles de bains, sous-sol fini $500. par mois tél: 336-6845 après 4 h. 2-12-77

5½, 8152 Nice, St-Léonard 376-8040. 5-12-77

LA CITIÈRE, exclusif La Prairie, maison neuve, 4 chambres, 2½ salles de bains, cuisine équipée, salle à manger, salon, foyer, 2 garages, tapis, lave-vaisselle, presse-déchets, laveuse-sécheuse, 15 min. centre-ville. Tél.: 588-5136, 678-1833. 5-12-77

MAISONS À LOUER À L'ÉTRANGER

POMPINO Beach, voisinage exclusif, piscine, air climatisé, 3 chambres à coucher, salle à dîner, complètement fournie incluant lingerie et coutellerie, disponible déc. 1er à avril 30. Tél.: (613) 237-4468 5-12-77

MAISON À PARTAGER

CHERCHONS professionnel ou autres personnes intéressées à partager grande maison victorienne dans NDG. $150. par mois. 487-6521. 7-1-77

MAISONS À VENDRE

STE-JULIE domaine haut bois Split level 4 chambres, sous-sol fini, salon avec foyer garage piscine terrain boisé 11,700 p.c. Prix $62,000. 649-0469 5-12-77

BOUCHERVILLE, cottage semi-détaché directement de constructeur, rabais fédéral disponible si éligible prix à partir de $32,200. pour information DE JAN constructions Inc. 655-4734. 5-12-77

MAISON DE CAMPAGNE À LOUER

Maison de pierres à louer à Calixa Lavallée $425. par mois poêle, frigidaire, laveuse à vaisselle, laveuse-sécheuse fournies, possibilités d'autres meubles. 10 pièces, piscine creusée à l'arrière. Contactez 279-3606 à Montréal. 8-12-77

$100,000. PAR ANNÉE

Peut être gagner dans l'industrie de l'isolation de maisons, nouvel applicateur disponible. Investissement minimum. Entraînement fourni. **866-0316.**
5-12-77

OCCASIONS D'AFFAIRES

CHERCHE PLUSIEURS DEUXIÈMES HYPOTHÈQUES 18% intérêt avec garantie personnelle $4000 Laval $6000 Pierrefonds $8000 Hochelaga $10,000 Montréal Nord $12,000 St-Denis $14,000 Viau. Téléphonez 277-3466. 15-12-77

COMPAGNIE Petit commerce à vendre, vendrais pour la valeur des matières première et l'équipement. Aucune dette, 1 homme peut gagner $700 par semaine affaires en or pour vendeur parlant très bien français. Compagnie unique au Canada. La franchise peut se discuter, raison de vente le propriétaire parle seulement anglais. 688-0892 si occupé appelez 681-4769. 5-12-77

Dactylo mécanique qualifiée requise par Cie établie depuis longue date. Excellent salaire et bonnes conditions de travail. APPELEZ MR. RANSOM 342-5151 local 223. 3-12-77

VENDEUSES demandées pour démonstration de produit cosmétiques dans grand magasin. Bonnes conditions de travail. Appelez Mme Brassard à 735-4555. 6-12-77

Secrétaire-teneuse de livre demandée pour maison d'édition, jusqu'à $850. par mois, demandez Mme Appel au 747-4423. 4-12-77

COIFFEUR d'expérience, place Frontenac, après 4 heures, 636-1737. 5-12-77

STENO-DACTYLO, 2 ans d'expérience, connaissance de l'anglais. Envoyez Curriculum Vatae à: Sherbrooke Trust, 1110 ouest, rue Sherbrooke, Montréal H3A 1G8 (près du métro Peel). 5-12-77

ETENDEUR de Matériel expérimenté pour manufacture de vêtements d'enfants. Appeler Mr. David à 1200 Jules-Poitras, St-Laurent, Québec. 337-3222. 6-12-77

OFFRES D'EMPLOIS

MÉCANICIEN QUALIFIÉ
CUMMINS ET G.M.

Mécanicien demandé immédiatement par une Compagnie de Vancouver et Calgary.

Salaire maximum plus excellents bénéfices marginaux, incluant les dépenses de déménagements.

S.V.P. faire application en écrivant à la main, votre curriculum vitae et les renseignements concernant vos emplois antérieurs et votre expérience.

Tous les applicants recevront une réponse à leur demande indiquant l'heure et l'endroit de l'entrevue.

S.V.P. envoyez votre demande à:

SERVICE DU PERSONNEL
C.P. 2088
VANCOUVER B.C.
V6B 3T3

5-12-77

SIEMENS

VENDEURS

Nous avons une ouverture immédiate pour un vendeur dans notre departement de composants électroniques avec 2-3 ans d'expérience de commandes de bureau ou en relations avec l'industrie de l'électronique.

Le candidat idéal va prendre toutes les entrées de commandes et les faire parvenir à travers le système. Etre en contact par téléphone avec tous clients pour entretenir de bonnes relations de ventes.

Etant une compagnie progressive, Siemens offre de bonnes opportunités d'avancement, bénéfices marginaux et conditions de travail plaisantes.

S'il vous plaît, écrire à la main curriculum vitae, éducation antérieure, expérience et salaire demandé à:

Département du personnel,
Siemens Electric Limited
7300 Trans Canada Highway
Pointe Claire, Québec,
H9R 1C7.

2-12-77

TENEUR(SE) DE LIVRES GÉRANT(E) DE BUREAU

Capable de diriger un personnel de 8 dans un bureau du centre-ville.
Excellentes conditions de travail et généreux avantages sociaux.
Doit être bilingue.

Prière d'adresser curriculum vitae à:

Le Président
Comité Conjoint
Industrie des vêtements
d'hommes et de garçons P.Q.
2135 De La Montagne,
Montréal H3G 1Z8

2-12-77

STANDARD LIFE

doit pourvoir immédiatement aux postes suivants:

COMMIS DACTYLO

Les candidats doivent avoir une très bonne dactylographie et une aptitude au travail de bureau. Connaissance des terminaux informatiques, un atout.

ET

DACTYLO

La personne satisfaisante possèdera la dactylographie rapide et précise. Connaissance de la XEROX 800 ou IBM MAG CARD, un atout.

Renseignez-vous sur le salaire, les avantages sociaux et les conditions de travail que nous offrons, vous ne le regretterez pas.

Veuillez contacter:

Jeannette Lalonde-Bard
Attachée de personnel
LA STANDARD, COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
1245 ouest, rue Sherbrooke,
Montréal, Québec
H3G 1G3

COMMIS À LA COMPTABILITÉ

Nous recherchons une personne pour emploi temporaire, pour effectuer un travail comprenant des conciliations bancaires et des conciliations de vente. Les candidats doivent faire montre de jugement et doivent avoir une expérience de travail dans le domaine. Les personnes intéressées devront communiquer avec **Lili Bordeleau,**

Direct Film Inc.
à 374-4200 poste 312.
3-12-77

SOCIÉTÉ DE VENTE PAR CORRESPONDANCE
RECHERCHE
RESPONSABLE DU SERVICE DE GESTION CLIENTÈLE

Expérience similaire requise. Âge minimum 26 ans. Niveau Cégep. Sens des responsabilités. Connaissance parfaite de l'anglais et du français. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

M. P. SCOTTO
ÉDITIONS SOCARDIS INC.
4721 Boul. Couture
St-Léonard, Québec
H1R 3H7

5-12-77

Professeur de français langue seconde

À plein temps pour l'enseignement du français à des cadres de Compagnie dans la région de l'Outaouais.

Qualifications:
— Certificat L.F.I.
— Expérience pratique avec L.F.I. aux adultes.
— toutes les qualifications de base d'enseignement.
— français comme langue maternelle.
— personnalité très dynamique.

Veuillez téléphonez à:

849-6236

5-12-77

MAISON D'ÉDITION RECHERCHE SECRÉTAIRE POUR LE SERVICE DU MARKETING

Sténo-dactylo, 2 ans d'expérience, dynamique et sens des responsabilités, travail intéressant, salaire de départ selon compétence et expérience, bon avenir. Pour entrevue, communiquez avec **Johanne Ste-Marie. Éditions du Renouveau Pédagogique, 8955 Boul. St-Laurent (près métropolitain) Mtl. 384-8760.**

2-12-77

ENTREPRISE DE DISTRIBUTION vente postale, recherche un responsable des stocks. Âge minimum 28 ans, sens de l'organisation. Sérieux, expérience similaire requise, téléphoner 327-4920 Mr. Scotto. 5-11-77

COORDONNATEUR(TRICE) DU SERVICE DE NUIT fonctions: coordonner et contrôler les activités de l'établissement dans le but d'assurer aux bénéficiaires les services adéquats qualifications, détenir un D.E.C. professionnel en techniques infirmières ou l'équivalent. Salaire selon les qualifications et les normes du Ministère des affaires sociales. Service du Personnel, pavillon Charleroix. Boyer 4535 rue Charleroi Montréal Nord Qué. 326-3025. 5-12-77

MAISONS À LOUER

MAISONS DE VILLE À LOUER
2-3 CHAMBRES À COUCHER
ENTRÉES INDIVIDUELLES
COMMODITÉS
DE TOUTES SORTES
695-2740
PLACE BEACONSFIELD
1-12-77

OFFRES D'EMPLOIS

L'IMPERIAL ASSURANCE-VIE COMPAGNIE INTERNATIONALE

est à la recherche d'une dactylo bilingue pour son bureau régional situé à Montréal. La candidate devra posséder une bonne connaissance des 2 langues parlées et écrites. Expérience antérieure non requise. Bons avantages marginaux.

Pour prendre rendez-vous communiquer avec:

Mlle F. Fortier
861-0537

12-12-77

Acheteur de tissus pour vêtements pour hommes

Manufacturier des vêtements SHIPLEY, complets, blazers, vestons de sport et manteaux, a besoin d'un acheteur de tissus expérimenté. Salaire maximal et excellente opportunité pour une personne créative et ambitieuse. Appelez en toutes confidences: Vice-Président.

866-4891
Jacques Victor & Fils Ltée.
2-12-77

GÉRANT DE PRODUCTION POUR UNE INDUSTRIE SITUÉE À MONTRÉAL

Pour diriger, département de plastique. La personne devrait avoir une bonne expérience dans la supervision du Personnel et des machines à moulage par injection. Pour entrevue écrire à **C.P. 117, Brossard, Dossier A-128.**

5-12-77

DESSINATEUR ET CONSTRUCTEUR DE MOULES DE PLASTIQUE

par injection demandé par industrie située à Mtl. La personne devra avoir une très grande expérience et être capable de supervisé une équipe de constructeurs de moules. Pour entrevue écrire à **C.P. 117 Brossard J4Z 3S1. Dossier A 129.**

5-12-77

REPRÉSENTANT (E)

Nous recherchons une personne avec expérience dans la vente pour vendre nos produits à des clubs ou associations.
Conditions avantageuses.

Faire parvenir curriculum vitae à:

LE DEVOIR
C.P. 6033
Dossier: A130
Montréal.

5-12-77

VENDEURS(SES) AVEC EXPÉRIENCE

Spécialistes en appareils électroménagers pour grand magasin situé à Laval — salaire intéressant et avantages sociaux. S'adresser : **Clermont de la Plaza Raymond Simard au 382-6870.**

2-12-77

SECRÉTAIRE

Un poste intéressant pour une secrétaire bilingue ayant quelques années d'expérience. Salaire avantageux. Communiquez avec **Yolande Legault, 878-2691.**

3-12-77

ATELIER DE DESIGN ET ARCHITECTURE

Cherche secrétaire temps plein 2/3 ans d'expérience, dactylo précise, tenue de livres, salaire à négocier. **Jean-Louis Robillard et Associés Inc. 284-0701.**

2-12-77

COIFFEUR(SE)

Pour hommes, demandés avec expérience, salon de coiffure Odette Armand situé à l'hôtel des quatres saisons. 288-5067/68.

2-12-77

SECRÉTAIRE JURIDIQUE

Secrétaire juridique: avec expérience en droit civil pour bureau au centre ville. **281-1811.**

3-12-77

AGENCE DE PUBLICITÉ

Dactylo-Réceptioniste,

Tél.: 937-4257

J.N.O.

SECRÉTAIRE JURIDIQUE

Avec expérience en droit litigieux. Parfaite bilingue, sténo pour avocat sénior. Bons avantages 8 à 5 heures. **281-1766.**

4-12-77

Secrétaire juridique expérience requise en droit litigieux et dans le domaine de l'assurance. Bonnes conditions de travail. Communiquez avec M. François Cousineau 842-9841 2-12-77

FILLE DE COMPTOIR pour plan de nettoyage moderne bilingue 334-8838. 2-12-77

SECRÉTAIRE LÉGALE: Centre-Ville. Anglais 1 aout, salaire suivant expérience. 871-1443. 5-12-77

DÉLÉGUÉ(e) INFORMATEUR(TRICE) avec ou sans expérience du public de 18 à 25 ans, information de la femme, travail de jour de 9 hres à 4 hres, revenu à discuter, pour information, 387-6447 JNO.

Couple de concierge fiable, 4½, téléphonez 486-4853. 3-12-77

PERSONNEL

ETRE DEUX...
Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux.
Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses.
Dépliant gratuit sur demande.
Tél.: **282-0058**
ouvert de 1 P.M. à 9 P.M.
lundi au vendredi
RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE
1117 ouest, Ste-Catherine suite 108, Montréal J.N.O.

FACE À FACE

Un service de rencontre respectable et efficace pour se faire de nouveaux amis. Pour gens libres seulement. **288-5253, 1h. à 9h.**
9-12-77

AMASO: Service de rencontres. Sérieux, 822 est, Sherbrooke suite 5, Marthe Gaudette, b.a., b. pédagogie, b. philosophie, licence es lettres. Tél.: 524-3852, Hull: 777-2865. J.N.O.

SERVICES DIVERS

IMPRESSION de T-Shirt de tous genres, chandails de sport, d'autocollants et d'affiches en sérigraphie. Design souvent gratuit. Appeler André Beaulieu à 484-3479 ou 343-7790. Le T-Shirt fait un cadeau original. J.N.O.

Ski de fond, raquette, fins de semaines, vacances, gîte et couvert, chalet en bois rond, pistes et guides site sauvage et très beau, 80 milles de Montréal. Prix fin de semaine et abonnement. Tél: Trappe-Québec 332-4193. 7-12-77

TAILLEURS

DROLET: Vous avez maigri ou engraissé? Faites réajuster vos vêtements, habits, paletots sur mesure. $149. Tél.: 388-2532. 8300 Drolet. 1-12-77

TERRAINS À VENDRE

ATTENTION

Investisseurs, développeurs, constructeurs, cherchez-vous du terrain avec services ou non? Nous sommes en mesure de vous informer sur notre inventaire pour la Rive-Sud.
Consultez le Maître Courtier. A. Des Rosiers. Inc., Gilbert L'Écuyer 672-3067 ou 651-1904.

2-12-77

SUPERAUBAINE STE-ADÈLE

20 terrains boisés 25,000 p.c. ou plus au bord de la rivière du Nord.
Toutes offres sérieusement considérées par le propriétaire. Plan des terrains disponible. **Rivenor Inc. après 6 h. 933-5109.**

5-12-77

SUPER AUBAINE

Bord de l'eau à Pierrefonds, en bloc ou en partie, 600,000 pi.ca. 40 cents le pi.ca. Marianne Braunstein, **527-9856 ou 678-5867. Natinvest courtier.**

30-11-77

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

SPÉCIALITÉ 2e hypothèque pour consolidation, achat, autres besoins, maison ou chalet; intérêt seulement si désiré; aussi 1ère hypothèque disponible; société privée: 259-5476. 16-12-77

1ère et 2e hypothèques sur immeuble ou bungalow tél. 453-5942 2-12-77

VILLE ST-LAURENT: Une rue calme, cottage 7 pièces absolument impeccable bien orienté et dégagé. Terrain 50 x 100, arbres variés. ANDRE B. THOMAS 866-9641 (b) ou 731-6307 (r). TRUST GENERAL COURTIER. 2-12-77

C.D.N.: Duplex Edouard Montpetit 6½ moderne pour propriétaire plus 4x3½ pour un revenu de $690. p.m. VICTORIA près Queen Mary 5½, 5½, OFP'S. Garage. dans les $50,000. Côte Ste-Catherine 6½, 6½, 3½, modernisé. Devant en pierres, toutes commodités. Revenu $440. par mois. MOUNTAIN SIGHTS 5½, 5½, moderne. Occupation double, grand jardin, dans les $50,000. Pour plus d'informations JULIA DANIELS 937-0167, 489-5321 TRUST ROYAL COURTIER. 2-12-77

ST-BRUNO: Magnifique maison paliers, impeccable de très bon goût, 4 chambres, tapis tentures, piscine hors terre inclus, secteur tranquille, paysagé professionnellement. Avoir $59,900. JULIENNE VANIER 653-1576, 653-4694. TRUST ROYAL COURTIER. 2-12-77

N.D.G.: Cottage 3 chambres à coucher, près Côte-St-Luc Road. Cottage 4 chambres à coucher près Couvent Ville-Marie, doit vendre. DOROTHY FEIG 487-9560, 488-2993, TRUST ROYAL COURTIER. 2-12-77

BROSSARD: De fort potentiel ce bungalow tout brique, 8 pièces, situé dans un croissant, terrain paysagé, piscine creusée, tout clôturé, plusieurs extras, Louise Perron, 656-0660 Des Rosiers, le maître, courtier. 2-12-77

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

Trust Royal Courtier

LAURENTIDES

VAL DAVID: Environ 60 arpents, 2 lacs artificiels ensemencés de truites, pistes pour équitation, cottage 4 chambres, 2 foyers, 2 salles de bains, garage double, grange pour 10 chevaux en excellent état. **Monique Faniel 435-3443, 1-228-2275 (rés).**

STE-ADÈLE: Mini cottage canadien, 2 chambres, foyer pierres, terrain ½ acre, accès lac Tondohar. Prix demandé: $24,500. **Monique Faniel 435-3443, 1-228-2275 (rés).**

STE-ADÈLE: Cottage canadien en super condition, 4 chambres, 2 salons, 2 foyers, 2 salles bains, vendu meublé, garage, terrain 18,000 p.c. endroit paisible, accès Lac Tondohar. **Monique Faniel 435-3443, 1-228-2275 (rés).**

STE-ADÈLE: MONT-ALOUETTE, Attention amateurs de ski! Bungalow 3 chambres, foyer 300' des pentes de ski, proximité golf, autoroute. **MLS Gisèle Patry 435-3443, 1-228-3063 (rés).**

STE-MARGUERITE: Style moderne, neuve, terrain 70,000 p.c. 220' sur rivière 2 chambres, 1½ salles bains foyer, tapis mur à mur, grande véranda, proximité autoroute. **MLS Gisèle Patry 435-3443, 1-228-3063 (rés).**

VAL DAVID: Chalet hivernisé, 5 chambres, 2 foyers, vue sur Mont-Plante, plusieurs bâtiments sur le terrain $49,000. **MLS Gilles Langelier 435-3443, 1-229-2374 (rés).**

ST-SAUVEUR: Duplex suisse, 3 chambres chacun, foyer pierre, meublé, près Mont-Habitant, réduit $39,000. **MLS Gilles Langelier 435-3443, 1-229-2374 (rés).**

VAL DAVID: Maison canadienne, 3 chambres, foyer, chauffage électrique, prix négociable. **Janine Dolleans 435-3443, 1-228-3988 (rés).**

STE-AGATHE: Bungalow 2 chambres, 135' sur lac Quenouille, sacrifié à $20,000. **Janine Dolleans 435-3443, 1-228-3988 (rés).**

STE-AGATHE: Bungalow récent, minimum d'entretien, 3 chambres, sous-sol demi fini, proximité école, centre sportif, raison transfert. $39,900. **MLS Claire Fafard 435-3443, 1-229-3330. (rés).**

VAL DAVID: Bungalow 6 pièces, secteur paisible, accès notarié au lac, magnifique salle de séjour ensoleillée, $32,000. **MLS Claire Fafard 435-3443, 1-229-3330 (rés).**

STE-ADÈLE: Split-level spacieux, 4 chambres, 2 salles bains, sous-sol fini, distance de marche des pentes de ski, négociable $53,000. **Claire Fafard 435-3443, 1-229-3330 (rés).**

AU COEUR DE STE-ADÈLE: Bungalow 3 chambres, salon, cuisine, excellente condition, terrain 20,300 p.c., accès facile. $26,500. **Armande Ayotte, 435-3443, 1-229-4865 (rés).**

BELLEFEUILLE: Maison canadienne centenaire, rénovée, 6 milles nord de St-Jérôme, très privé, terrain approx. 3 âcres, idéal pour petite ferme. **MLS Aline Lalonde 435-3443, 1-227-2813 (rés).**

STE-MARGUERITE: Adorable petit bungalow meublé, foyer naturel, 1 chambre, terrain boisé magnifique 2 acres, accès facile $29,000. **Aline Lalonde 435-3443, 1-227-2813 (rés).**

ST-JÉRÔME: Bungalow 10 pièces, 4 chambres, foyer pierres, sous-sol fini, chauffage électrique, terrain paysagé 30,000 p.c. bord de l'eau, mur de pierres. **Jeanne Tremblay 435-3443, 438-4754 (rés).**

2-12-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ROSEMONT: Joli triplex s/d, 1x5, 2x3, bien situé, rez-de-chaussée rénové, planchers en marqueterie. Libre à l'acheteur. Aubaine. Comptant $6,000. RICHARD RAFFA 353-9960, 321-4110, TRUST ROYAL COURTIER. 2-12-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-LAMBERT: Cottage, 4 chambres à coucher, 2 1/2 salles de bains, salon, salle dé sjour avec foyer, salle à manger, cuisine, dînette, proximité du métro et des écoles, possibilité de bureaux, pour exécutif ou professionnel: 672-9960. 10-12-77

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

les MOTS CROISÉS du Devoir

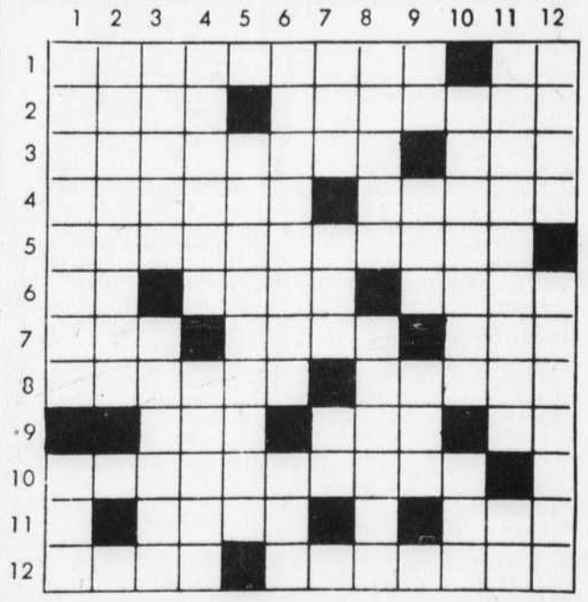

Horizontalement

1—Fait du bruti en se choquant. — Chrome.
2—Quittance. — Profession d'avocat.
3—Suppression d'une syllabe ou d'un son à l'initiale d'un mot. — Petite prairie.
4—Genre d'arbustes ou d'arbres de la famille des euphorbiacées. — Premier officier municipal d'une ville.
5—Qui se communique des parents aux enfants.
6—Marque l'alternative. — Coupe de près. — Liste, catalogue.
7—Préfixe égalitaire. — En outre, de plus. — Bruit sec.
8—Augmente le volume de. — Dernière lettre grec.
9—Gelée des eaux. — Triage. — Dans.
10—Prunier sauvage.
11—Parcourir des yeux. — Troublé.
12—Unité monétaire chinoise. — Action de vanner.

Verticalement

1—Récipient dans lequel on crache. — Montant des enjeux.
2—Elle a la lèpre.
3—Émanation minéralisatrice du magma qui imprègne les roches voisines et les métamorphise. — Se dit des mammifères dont les doigts sont terminés par des sabots.
4—Rechercher. — Lieu où l'on entasse les foins.
5—Errer çà et là.
6—Ouvrier qui fabrique ou répare toutes sortes de meubles. — Unité monétaire bulgare.
7—Amas. — Au golf, petite cheville. — Thallium.
8—Deux points sur une voyelle. — Casque en usage au XVIième siècle.
9—Erbium. — Atmosphère. — Partie du pain.
10—De l'Epire. — Roue à gorge d'une poulie.
11—Assemblage de carreaux. — Magnésium.
12—Action de se ruer. — Broie la tige du lin, du chanvre, etc, pour séparer les parties ligneuses de la filasse.

Solution d'hier

La réforme de l'assurance-automobile

Entre de Coster et les courtiers, c'est l'impasse

QUÉBEC (PC) — Les négociations engagées il y a une quinzaine de jours entre la fédération des courtiers d'assurance du Québec et le président de la Régie d'assurance-automobile, M. Robert de Coster, ont été rompues hier à Québec.

En raison de cette impasse, le négociateur en chef des courtiers, l'ex-député unioniste Marcel Plamondon, a immédiatement demandé de rencontrer le ministre des Consommateurs, Mme Lise Payette, responsable de ce dossier.

C'est Mme Payette qui aura à porter l'odieux d'éliminer les quelque 4,500 courtiers québécois, à moins qu'elle ne décide finalement de les associer au nouveau régime d'assurance-automobile semi-étatique qui doit entrer en vigueur le 1er mars prochain.

Malgré la tournure des événements, M. Michel Vinet, vice-président de la Fédération des courtiers, conserve un certain espoir à l'approche de cette rencontre avec Mme Payette, rencontre qui doit avoir lieu au cabinet du ministre cet après-midi, entre deux séances de la commission parlementaire chargée d'étudier en détail chacun des quelque 200 articles du projet de loi 67.

Or, contrairement à ce que soutiennent les courtiers, Mme Payette affirme qu'il n'y a pas eu de rencontre mardi entre M. de Coster et les porte-parole de la fédération. De plus, a-t-elle précisé hier au cours d'une brève conversation, il n'est pas du tout certain qu'elle puisse rencontrer les courtiers aujourd'hui à Québec.

Si les courtiers essuient un refus final du ministre, il y aura alors affrontement, un affrontement majeur qui pourra être bientôt ponctué de diverses manifestations au Parlement québécois, comme ce fut le cas à la fin de septembre dernier, où environ 500 courtiers ont littéralement envahi l'édifice parlementaire pour entendre le mémoire qu'y présentait la Fédération.

En dernier ressort, les courtiers se disent même prêts à solliciter une entrevue avec le premier ministre Lévesque pour lui expliquer les raisons qui militeraient en leur faveur concernant la réforme proposée, dont ils reconnaissent d'ailleurs le bien-fondé.

A la mi-octobre, ils étaient plus de 800 courtiers, réunis en congrès au vélodrome de Montréal, pour adopter cette résolution qui vise à les associer étroitement au régime Payette.

Leurs revendications pourraient ainsi se résumer: ils tiennent à obtenir un cadre juridique par le bill 67; ils veulent à tout prix s'occuper des réclamations pour ce qui a trait aux dommages corporels, domaine qui relèvera désormais de l'Etat plutôt que de l'entreprise privée; et en outre, ils souhaiteraient grandement se charger de la mise en marché de l'assurance, ce qui comprendrait une campagne d'information auprès des consommateurs.

Or, rien de tel n'est inscrit ni dans le texte de loi parrainé par Mme Payette, ni dans le cahier d'amendements qu'elle présentait la semaine dernière aux députés de l'Assemblée nationale.

Aux dires des courtiers, le mandat de négociation confié à M. de Coster par le ministre était passablement restreint. "Il devait négocier à partir du projet de loi et aucun article ni amendement ne prévoit la participation du courtier au régime proposé", a expliqué M. Vinet, au sortir de la dernière rencontre avec le président de la Régie d'assurance-automobile.

Les courtiers ne s'étonnent pas tellement, par conséquent, de la fin de non-recevoir opposée hier par M. de Coster et ils misent maintenant sur "la bonne compréhension des autorités politiques".

Dans le protocole d'entente intervenu le 1er septembre dernier entre le gouvernement et la Fédération des caisses populaires, il est dit notamment que "le gouvernement autorise chacune des caisses participantes à retenir la somme de $0.50 par transaction, si une prime d'assurance-automobile est alors perçue".

Il s'agit ici de la vente des plaques d'immatriculation que les automobilistes devront dorénavant se procurer à l'une des quelque 600 caisses "pop" qui ont accepté l'offre gouvernementale.

Mais les courtiers considèrent qu'il y a là une ouverture dont ils pourraient profiter. La vente des plaques, c'est une chose, la vente d'une prime d'assurance, c'est autre chose, disent-ils.

Ainsi, comme compromis, ils suggèrent que les caisses "pop" émettent les plaques, à raison de $1 par certificat d'immatriculation, et que la prime qui s'y rattache soit émise par les courtiers, à raison de $0.50 par prime.

Ils auraient toutefois préféré s'occuper autant de la vente des plaques que de l'émission des primes, de façon, soutiennent-ils, à pouvoir réellement contrôler si chacun des automobilistes se conforme aux nouvelles dispositions qui obligeront tout automobiliste à s'assurer pour les dommages matériels, domaine qui continuera d'être du ressort des compagnies privées.

Québec: Desmarais espère

SAINT-JEAN, N.-B. (PC) — Le président du Conseil pour l'unité canadienne a souligné mardi que le premier ministre du Québec avait déjà modifié sa position, en mettant plus l'accent sur la souveraineté-association que sur l'indépendance, et qu'il pouvait changer encore plus si le reste du Canada continuait à manifester de la bonne volonté à coopérer.

Dans une conférence de presse, M. Louis Desmarais a affirmé que les séparatistes étaient sensibles au message d'unité du conseil.

Il a confié qu'il avait eu des entretiens avec des ministres de M. Lévesque et que ceux-ci avaient reconnu qu'ils ne voulaient pas abandonner plusieurs bonnes choses que le Canada leur procurait, comme le service postal et les forces armées.

Selon M. Desmarais, le référendum québécois sur l'indépendance n'aura jamais lieu, si le reste du Canada montre à M. Lévesque qu'il est prêt à faire des concessions.

Mais la menace séparatiste, a-t-il ajouté, aura profité à tout le Canada, puisqu'elle va peut-être permettre un meilleur partage des revenus, pour le plus grand bien de toutes les régions.

M. Desmarais a abandonné la présidence du conseil de Canada Steamship Lines pour accepter celle du Conseil pour l'unité canadienne et consacrer tout son temps à la cause de l'unité au pays. Il se trouvait à Saint-Jean pour discuter de problèmes d'unité avec des hommes d'affaires.

Traité canado-danois sur les extraditions

OTTAWA (PC) — Un nouveau traité d'extradition entre le Canada et le Danemark a été signé hier à Ottawa par le ministre des Affaires extérieures du Canada, M. Don Jamieson, et l'ambassadeur danois, M. Hans Tabor.

Cette convention d'extradition remplacera le traité entre le Royaume-Uni et le Danemark relatif à la remise réciproque des criminels, signé en mars 1873.

Le traité, signé à Ottawa, donne la liste des infractions pour lesquelles l'une des parties contractantes peut demander l'extradition d'un criminel fugitif trouvé dans le territoire de l'autre pays, et les conditions en vertu desquelles un fugitif peut être livré.

Québec: Chaput s'inquiète

HULL (PC) — L'indépendantiste "inconditionnel" Marcel Chaput ne peut pas tolérer que le premier ministre René Lévesque se contredise à l'égard de la souveraineté du Québec.

Parlant devant quelque 25 membres du Club québécois de la Société nationale des Québécois de l'Outaouais, mardi soir, M. Chaput a accusé M. Lévesque de parler tantôt de souveraineté, tantôt d'un retour "à la vérité du mot Confédération", comme ce fut le cas lors de son récent voyage à Paris.

Aussi a-t-il sommé le premier ministre de clarifier sa position. "C'est grave de semer le doute dans l'esprit des vrais indépendantistes", a-t-il dit.

Fondateur du Ralliement pour l'indépendance nationale (RIN), en 1960, puis du Parti républicain du Québec quelques années plus tard, M. Chaput est né à Hull voilà près de 60 ans, mais depuis 1962, il vit à Montréal où il est directeur du mensuel indépendantiste "Ici Québec".

Si son nom ne fait plus les manchettes aussi souvent que dans les années 60 où il "jouait" son emploi de chimiste au Conseil national de la recherche, il n'en continue pas moins d'être aussi actif à promouvoir l'idée d'un Québec indépendant, de la République du Québec, comme il le dit.

Cette semaine, par exemple, il ajoutait à son travail de journaliste quatre conférences, dont celle d'hier au chalet de la SAO, au lac Leamy.

La famille va bien, merci

Malgré la hausse des divorces et la baisse des naissances, la famille canadienne se porte bien. Dans un rapport qu'il vient de publier, Statistique Canada affirme que l'institution familiale traverse une période de réorganisation et non de désorganisation. Selon les chiffres établis de 1961 à 1971, le taux des mariages progresse régulièrement et neuf familles sur dix comportent toujours un père et une mère.

Le comté de M. Smallwood

Quatre candidats sont en lice pour l'élection partielle du 8 décembre dans le comté de Twillingate, à Terre-Neuve, occupé jusqu'en juin par l'ex-premier ministre de la province, M. Joseph R. Smallwood, qui le représentait à l'assemblée législative depuis l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération, en 1949. Un des candidats est le leader du parti libéral terre-neuvien, M. William N. Rowe. Le candidat conservateur est M. Jeremiah (Gerry) C. Canning, un menuisier. Le NPD est représenté par M. Roderick W. Woolridge, et un candidat libéral indépendant, M. Lloyd Renouf, a également posé sa candidature.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
465-2145
• Chaque parution coûte $3.00, maximum 25 mots
• Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
•Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 465-2145

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
465-2145
• Chaque parution coûte $5.60 le pouce
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en pages 24 et 25

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-LAMBERT - Secteur recherché près écoles, métro, cottage brique, foyer, garage, impeccable. **L. Pellerin 679-1110.**
ST-HUBERT - Bungalow très propre, décoré, foyer stucco pierres, terrain clôturé, faites offre. **L. Pellerin, 679-1110.**
ST-HUBERT - Magnifique bungalow briques rustiques, foyer, bar, aménagement extérieur superbe. **L. Pellerin 679-1110.**
ST-BRUNO - Ranch moderne, secteur établi, terrain 17,500 pi.ca. Tout y est pour $69,900. **Appelez R. Langlois 679-1110.**
ST-BRUNO - Terrain commerciaux et résidentiels prix depuis 0.60¢ **pi.ca. Très bien situés. Appelez R. Langlois 679-1110.**
STE-JULIE - Cottage split site merveilleux, terrain arbres adultes. 14,257 pi.ca. Très joli. **Appelez R. Langlois 679-1110.**
HULL - Cottage en terrasses, 6 pièces, sous-sol fini, 2 foyers, 3 balcons par étage. À voir. **Y. Neilson, Hull 819-710-9069, 679-1110.**
BROSSARD - Bungalow de luxe à louer, 6 pièces, foyer, beau grand sous-sol, $450.00 mensuellement. **Y. Nelson 672-5072, 679-1110.**
LAPRAIRIE - Deux duplex briques 1 x 5½, 1 x 7 pièces. Sous-sol fini, atelier, central, possibilité commerciale. **Y. Nelson 679-1110, 672-5072.**
ST-LAURENT - Jolie maison de ville, 7 pièces, 4 chambres, sous-sol fini, foyer, garage, jardin. **G. Hacquin et T. LaBossière, 735-6381.**
OUTREMONT - Cottage 14 pièces, peut être converti en maison de chambres, salon double frêne et chêne, salle à manger acajou. **D. Rufiange, 735-6381, 744-4151.**
BUNGALOW brique 5 pièces, fenêtres panoramiques, cave 7½ pi. Garage, terrain 70 x 126, situé à Ste-Martine **Jean Arsenault 669-3159, 337-4641.**
LONGUEUIL - Près église St-Antoine duplex 2 x 6½, chauffage eau chaude. Prix $29,500. Faites votre offre. **Paul Ste-Marie 674-8465, 670-1002.**
$79,500.00 - COTTAGE 4 chambres à coucher. Foyer, 2½ salles de bain. Garage. Piscine creusée. Voisin parc Provincial. **Louis Descary 653-2449, 670-1002.**
$118,000.00 - Très moderne. Foyer central, 4 chambres à coucher. Les parents et enfants ont chacun leur plancher. 2½ salles de bain. Site et terrain magnifiques 19,500 pi.ca. voisin parc provincial. Piscine Valmar creusée, chauffée. **Louis Descary 653-2449, 670-1002.**
Propriétés situées en FLORIDE à échanger pour des propriétés situées à Montréal. **G.U. Guérin 670-1002 Louis Descary 653-2449.**

Fiducie du Québec
courtier
2-12-77

DOLLARD-DES-ORMEAUX: Farview village quartier tranquille, façade sur parc, Bungalow élevé, briques et cèdre 5 chambres, salon, salle à manger, portes patio, salle familiale avec foyer, 1½ salle de bains, cour clôturée, garage, laveuse à vaisselle plus autres extras dont part dans piscine, hypothèque 6¼, jour 694-3950 poste 20, soir 626-0848. 5-12-77

Maison québécoise centenaire, rénovée, au bord du lac St-Louis, grand terrain boisé, $47,000. Tél.: 694-3104. 2-12-77

MIAMI BEACH, Floride, bungalow meublé à vendre ou à louer, mois ou année, deux chambres, 2 salles de bain, 2 cuisines, 2 minutes de la mer, idéale pour 2 couples. 342-4432. 5-12-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

BELOEIL: Propriété aux lignes modernes sur terrain un arpent. Atmosphère chaleureuse. Intérieur fini bois, magnifique foyer, garage, 20 minutes de Montréal. Prix défiant tout concurrence. **Thérèse Desmarais 467-6461, 467-9362,** Trust Royal, courtier.
2-12-77

Trust Royal
Courtier

ABRI FISCAL
10%
Ouest de l'île et région de Montréal, nouvelles constructions d'appartements, piscine, stationnement chauffage électrique, comptant $100,000. à $150,000. déductible de vos impôts personnels avant la fermeture de 1977. **Informations R. Shannon 1150 ouest rue Sherbrooke suite 100, 845-7247.**

ROSEMONT: 27 logements, construit 1970. Complètement détaché. Baux. Revenu $55,328. Prix $289,000. Plusieurs autres propriétés de 8 à 100 logements à très bon prrix. **J.C. Coté 735-2501.**

CENTRE NORD: Bâtisse 3 étages, pierre/brique, 6 x 4½, chauffage central, fenêtres aluminium. Revenu annuel $10,800. Bon prix. **Michel Rahal 353-9960.**

MONTREAL WEST APPARTEMENTS. $144,000. Revenus $25,644. Bâtisse détachée de 14 appartements près de la gare. **Information R. Shannon 845-7247.**
2-12-77

NORD: Coin Jean-Talon, duplex attaché, 2x6. Rez-de-chaussée libre pour l'acheteur. Idéal pour commerce ou bureau. MARCEL RAHAL 353-9960 TRUST ROYAL COURTIER. 2-12-77

ST-HUBERT (La Flèche) semi-détaché à vendre, pierres des champs et briques, porte patio, 2 chambres de bains céramique, près de toutes les commodités. 676-6313. 5-12-77

DUPLEX semi-détaché, Snowdon N.D.G. 6½-5½, garage double, petit comptant. Réal Gouin 866-9641 (b) ou 489-9543 (r) Trust General Courtier 5-12-77

Triplex près Université McGill 2 fois 5½, 4½ avec sous-sol façade en pierres, stationnement, occupation arrangée, vente privée, $60,000, comptant $25,000. Len Birmie 845-6887 ou 625-3395. J.N.O.

N.D.G.: Duplex 5/6 occupation immédiate, boiseries, jardin, garage, fenêtres aluminium. Près Queen Mary. Doit vendre! MLS $58,000. LOUISE GENEREUX 932-1112, 935-5761, TRUST ROYAL COURTIER. 2-12-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Montréal Trust
LONGUEUIL
Duplex en voie de rénovation. Idéal pour bricoleurs près Pont Jacques-Cartier. **Marie Bigras 651-1000, 653-9595.**

Cottage, 5 chambres, près transports. Aubaine. Comptant $4,000. Faut voir. **Gaston Bigras: 651-1000.**

ST-HUBERT
Terrain multifamilial 65 x 100.

Bungalow 4 chambres, salle à manger. Occupation immédiate. Aubaine $23,000.

Bungalow 4½ pièces. Grand terrain $20,000. Occupation immédiate.

Cottage 7 pièces. Chauffage central. Terrain 9000 pi.ca. Garage service CTRS. **Appelez DESROSIERS 651-1000, 670-3257.**
courtiers
2-12-77

BLOC APPARTEMENTS PREMIÈRE QUALITÉ
100 unités avec toutes commodités: intercom, piscine, thermostats individuels. Très bien situé. Revenu brut $280,000. Bonne hypothèque à taux intéressant. Prix demandé: $1,900,000. **Pour détails, appelez A. Baumgarten: Bureau: 842-5011.**
A.E. LePAGE & WESTMOUNT INC.
COURTIERS
2-12-77

Besoin $25,000. fixe 3 ans sur 4 logements. Paroisse St-Barthélémy paierais 10%. 474-0319. 9-12-77

VAL MORIN: cottage 8 pièces, foyer, terrain 31,477 pi. ca. échangerait. Gilles Asselin 871-8851. Immeubles Claremont, un courtier fiable. 3-12-77

ÉGLISE: (rénovée) près Parc Lafontaine, grandes salles, Gilles Asselin 871-8851. Immeubles Claremont, un courtier fiable. 3-12-77

AHUNTSIC, près Christophe-Colomb, duplex 2-5 pièces moderne, installation laveuse-sécheuse, pas cher, $45,000. comptant raisonnable. 388-5193. 2-12-77

Repentigny bungalow 4 chambres à coucher, sous-sol fini avec foyer $42,500. 581-9438 ou 581-0371. 4-12-77

BOUCHERVILLE: cottage style canadien 1966, secteur Seigneurie, 8 pièces, 4 chambres, foyer, SCHL 6¾%, patio, arbres, $59,000. pas d'agent, 655-0326. 5-12-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Montréal Trust
CHAMBLY
Cottage bien particulier entre deux golfs, 9 pièces, fenêtres panoramiques, 28,400 pieds terrain, garage. **Albert Houle 467-1120, 658-7272.**

ST-HILAIRE
Taxes seulement $728.76 pour ce très joli bungalow 9 pièces, salon avec foyer, salle familiale finie bois grange. Elle est à vous avec $2,000. comptant. **Fabienne Boulanger 467-1120, 467-1578.**

OTTERBURN PARK
Propriété luxueuse, façade pierre champs, garage double, terrain 15,233 pi. secteur boisé, chauffage eau chaude, salle dîner, foyer brique sous-sol. Vrai bijou. **Appelez Gisèle Snape 467-1120, 866-1307.**
courtiers
2-12-77

OUVERT AUX VISITEURS
MONTRÉAL CENTRE:
Jeudi 5 h 30 à 7 h p.m.
3 Redpath row, maison charmante en pierre avec plan central, vaste salon avec foyer, "powder-room" au rez-de-chaussée, 4 chambres à coucher, 3 salles de bain, "den". Prix demandé: $115,000.00.

WESTMOUNT:
Jeudi 7 h à 8.30 heures p.m.
3310 Cedar avenue, doit être vendue, maison de 2 étages en briques, spacieuse et détachée, tout à fait idéale pour réceptions, très beau bois lambrissé, 4 foyers, fenêtres de plomb laminées, 4 chambres à coucher, 2 solariums, sous-sol fini, prix demandé $119,000.00.
Veuillez communiquer avec **Mme Pauline Bates: 932-2224 ou Frank A. Norman & Cie Ltée, 731-6817, courtier**
2-12-77

OUTREMONT
Magnifique cottage de 4 chambres à coucher, salon, salle à manger, cuisine, 2 salles bains complètes. 1 "powder-room", sous-sol très bien fini. À proximité du Collège Stanislas. Propriété entièrement rénovée. MLS. **Stella Mongeau 849-4553, 342-5757.**
Sherbrooke Trust,
Courtier
3-12-77

LAVAL: Maison style canadien confortable de 6 appts, en pierre rocaille avec foyer, garage, chauffage électrique, terrain 60 x 100, au 7243, Des Martinets près des Pinsons à St-François Laval. ANDRE FOREST 353-9960, 665-0838, TRUST ROYAL COURTIER. 2-12-77

R.D.P.: Aubaine, joli cottage, 5½ pièces, sous-sol, garage, intérieur exceptionnel, tapis, comptant $5,000. RICHARD RAFFA 353-9960, 321-4110, TRUST ROYAL COURTIER. 2-12-77

ST-MICHEL: Bungalow semi-détaché, 4½ pièces avec log ement de 4½ pièces au sous-sol, près de toutes commodités. Comptant $5,000. RICHARD RAFFA 353-9960, 321-4110. TRUST ROYAL COURTIER. 2-12-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Montréal Trust
ST-BRUNO
ST-BASILE
Rabais fédéral, pour occupation maintenant ou 1978. 3 modèles, bungalow 5 pièces, très modernes, chauffage électrique. Seulement $32,400. 200 verges gazon inclus.

CONTEMPORAIN: Attrayant bungalow 4 chambres à coucher. Près toutes les commodités. Arbres matures. Terrain clôturé. $35,900. Toute offre sera considérée.

SANTA CRUZ DE LUXE: Faut voir. 9 pièces, foyer, tapis mur à mur, garage double, terrain 8413 pi.ca. Idéal pour client ayant bon goût.

STYLE QUÉBÉCOIS: disponible 1978, 6 grandes pièces, seulement $38,300.

Pour services professionnels: **Michel-M. Lafontaine: 653-2496; Monique Prévost: 653-0587.**

ST-HILAIRE
La Rivière comme voisin: Cottage 9 pièces chaudes et spacieuses, 3 ou 4 chambres, 2 salles de bain, solarium, garage double. Construit 1941, sur terrain doublde 92,000 pi.ca., aussi disponible sur terrain d'environ 45-50,000 pi.ca. Prix discutable. **Jeff Thornton: 653-2496.**
courtiers
2-12-77

ÉPARGNE D'IMPÔTS
DIRECTEMENT DU CONSTRUCTEUR
10% dépréciation. Rabais du Gouvernement. 6 immeubles de 16 logements chacun. Nous pouvons aussi faire l'administration.
843-8833.
5-12-77

OUTREMONT: Duplex détaché. Haut de la montagne dans un cadre ancien avec les commodités modernes, 6 pièces, 2 salles de bains. Cuisine équipée, garage, jardin. Libre immédiatement. Demande $60,000.00, chauffé. **Appelez Pauline Vickers, 935-8541, rés.: 937-7993.**
A.E. LePAGE & WESTMOUNT INC.
COURTIERS
2-12-77

ST-SAUVEUR - bungalow luxueux suisse, 4 chambres, vendu meublé, 2 salles de bain, grand terrain, possession immédiate. **Mme D'Amours, 669-7963.**
FIDUCIE du QUÉBEC
COURTIER
2-12-77

ÉDIFICES D'APPARTEMENTS
Valeur plus de 2 Millions
Montréal Centre
Hautes rentabilités - pas d'agent.
Tél.: 481-1131
19-12-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

GLEN SUTTON
Regardez ce que nous avons trouvé !
Votre propre montagne. Royaume de 200 acres. Maison acceuillante de 4 chambres à coucher. Restaurée professionnellement. Vue sur la valiée tortueuse. **Winifred Chaplin. FRI. sans frais 1-800-363-1235, soir, 538-2206.**

PARADIS PRIVÉ 24 acres très privés. Entouré de cèdres. 3 chambres à coucher, 2 foyer, cuisine de rêve avec B.B.Q. Solarium chauffé. 1½ salle de bain. $55,000.00 Réduit pour vente rapide.
Madalene Darrah sans frais 1-800-363-1235, soir, 538-2805.
A.E.LePage& Westmount Inc.
courtier
2-12-77

Montréal Trust
LONGUEUIL - Duplex et bungalow vendus en bloc. Terrain 13,575 p.c. Situé zone semi-commerciale 5 minutes de marche du métro. **Gilberte ou Gaston 651-5300, 468-3385 ou 678-9807.**

LONGUEUIL - Bon placement, 8 logements, chauffage électrique. Rapporte $17,220. Rue Marmier. Près de toutes commodités. **On demande** modités. **On demande $125,-000.00 Diane de Chantal 651-5300.**
courtiers
2-12-77

LAVAL
A vendre $52,000. à louer $400., pas d'agent, ranch Québécois neuf, 6½ luxueux, garage, foyer, occupation immédiate - ouvert le dimanche 2 à 5 hrs, ou sur rendez-vous **6715 rivière 474-1244.**
2-12-77

LAC ST-FRANÇOIS: 45 milles de Mtl. split-level, 17,700. Faut vendre. **MLS. Marcelle T. Huard: 655-9400, 353-8444 rés.**
TRUST NATIONAL
courtier
2-12-77

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

Montréal Trust
LONGUEUIL
Secteur recherché. Triplex brique/pierre des champs. 7, 5, 3 pièces. Garage. Rez-de-chaussée, libre 1-7-78. Revenu mensuel $720.00, $69,000.00. **Anne Marie: 651-1000, 670-6104.**
Près transports. Propriété brique. 5 logements. Construction 1977. 1 x 7½, 1 x 5½, 3 x 4½. Revenu mensuel $910.00. 7½ libre acheteur. Garage double. Comptant $20,000.00. **Anne-Marie: 651-1000, 670-6104.**
courtier
3-12-77

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

A. E. LePAGE
IMMEUBLES WESTMOUNT REALTIES
COURTIER
1977
ABRI FISCAL
Vos revenus personnels imposés pour 1977 et les années futures peuvent être protégés en investissant dans des immeubles à revenus approuvés de type résidentiel. Des informations sur ces investissements sont disponibles. Demandez Pierre Gagnon à Québec (418) 522-7041 ou Jacques Resels à Montréal (514) 842-5011.
DIVISION INVESTISSEMENTS
IMMEUBLES WESTMOUNT REALTIES INC.
2-12-77

QUADRUPLEX neuf 1 x 7, 2 x 4, 1 x 3, garage double, construction de qualité, foyer, bar. **Jean Arsenault: 669-3159, 337-4641.**

LONGUEUIL: 6 x 4½ pièces construction 1968. Installation laveuse-sécheuse chaque logement. Stationnement 10 autos. Revenu $12,840. Prix $79,000. **P. Ste-Marie: 674-8465, 670-1002.**

AHUNTSIC: 24 grands logements, 6 x 4½, 18 x 3½, 10 garages. Revenu $46,656.00. Comptant négociable. **M. Vincent: 735-6381, 747-4502.**

FIDUCIE DU QUÉBEC
courtier
2-12-77

DUPLEX CARTIERVILLE
État impeccable 1960, grand terrain, rez-de-chaussée et sous-sol fini, libre pour acheteur, garage. $69,500. **Robert Lamarche 738-2355. MLS.-Fiducie du Québec.**
courtier
2-12-77

SUPER AUBAINE
Bord de l'eau à Pierrefonds, en bloc ou en partie, 600,000 pi.ca. 40 cents le pi.ca. Marianne Braunstein, **527-9856 ou 678-5867.**
. NATINVEST
courtier
2-12-77

LONGUEUIL: Construction 1974, 8x4½ et 8x5½, chauffage électrique par locataires. Bâtisse très bien entretenue. Loyers garantis. Conditions intéressantes. Serge Glavin 465-5879, 656-0660. Des Rosiers, Le maître, courtier. 2-12-77

LONGUEUIL: 8x5½, 6x4½, 2x5½. Construction en béton, revenu annuel $36,200.00. Comptant requis $20,000. Pierre Kadijevic, 284-9370 ou 656-0660. Des Rosiers, le maître, courtier. 2-12-77

LONGUEUIL: Construction 1976, classe 32. Chauffage électrique, 16 logements détachés, vente en bloc ou séparée. Excellent état. Bons locataires. Serge Glavin. 465-5879 ou 656-0660. Des Rosiers, le maître, courtier. 2-12-77

Particulier 1973, 6 logements (2-5½ 4-4½) très propre coin de rue face parc 8140 Tellier, 341-4076. 3-12-77

LONGUEUIL: Très bonne construction 8x4½; chauffage électrique par locataire. Bâtisse très bien entretenue, loyer annuel $15,468.00. Pierre Kadijevic, 284-9370 ou 656-0660. Des Rosiers, le Maître, courtier. 2-12-77

LAVAL 16 logis revenus $35,000 comptant à discuter particulier 621-0794. 19-12-77

PROFESSIONNEL / 32, Ste-Thérèse, 8 logements 1976, électrique, revenus $19,550. Prix $137,000. Balance de vente acceptée du propriétaire, 697-7136 après 5 p.m. 5-12-77

QUEBEC MAIL ST-ROCH: Investissement intéressant. Très bon chiffre d'affaires. Bien situé. Conditions excellentes. Pour information: Phyllis Lemish 418-653-7371 Trust Royal Courtier 418-653-3691. Trust Royal Courtier. 2-12-77

ST-LEONARD: Magnifique 5plex 1973, bien loué. Faut voir. Comptant $20,000. RICHARD RAGGA 353-9960, 321-4110. TRUST ROYAL COURTIER. -12-77

STE-THERESE 8 logis classe 32 de l'impôt revenu garanti particulier. 621-0794. 19-12-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

BOUCHERVILLE: Grand bungalow avec garage, sous-sol fini, prix très raisonnable. Cause transfert. MLS LAURETTE DUMAIS 655-3060, 655-3050. PROBITEC COURTIER. 2-12-77

BOUCHERVILLE: Grand bungalow, 3 chambres, salle à dîner, magnifique terrain, prix intéressant. MLS MARIE CLAUDE MORIN 655-3060, 655-7986. PROBITEC COURTIER. 2-12-77

NOUVEAU BORDEAUX: luxueux split-level 7 pièces, cuisine moderne, 2½ salles de bain, sous-sol fini, garage, information Roland Audette AUDETTE & AUDETTE 273-3653, soir 334-0119. 2-12-77

STE-JULIE (HAUT BOIS): Il faut vendre. Luxueuse propriété, 9 pièces; 2 foyers, piscine creusée. MLS Vivane St-Amour 655-3060, 655-1887. Probitec Courtier. 2-12-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE À L'ÉTRANGER

FLORIDE
Magnifique foyer, face au lac durant la saison d'hiver, 4 chambres à coucher, 3½ salles de bains, grand salon, den, cuisine moustiquaire moderne, piscine fraîche, appelez **New-York. Code régional (212) 634-8686.**
12-12-77

Au nom des Avon Futures

Billie Jean King lance une invitation aux jeunes joueuses de tennis du Québec

par Gilles St-Jean

Deux des 11 tournois de la prochaine saison des Avon Futures, une série de compétitions de tennis qui permet aux jeunes joueuses de s'affirmer, auront lieu au Canada en 1978.

L'annonce en a été faite hier en conférence de presse, par les représentants de la compagnie Avon, qui commandite le tournoi, en présence de la championne de tennis Billie Jean King, une grande apôtre du développement du tennis et du sport féminin.

Mme King, qui a commencé en retard la saison de tennis 1977, à cause d'une opération à un genou — c'était en fait sa troisième — a repris ses activités dans le but de réaffirmer son grand talent. Âgée de 34 ans, Mme King a remporté 19 fois le championnat du tournoi de Wimbledon, un record, et est devenue en 1971 la première femme dans le monde du sport professionnel à mériter des cachets de plus de $100,000 en une saison. Ses titres de gloire au tennis ne se comptent plus.

Elle avait, il y a quelques années, fait de violentes sorties contre l'absence presque totale des femmes dans les hautes sphères du sport professionnel — dont elle dit qu'il est une sorte de "show-business". Mme King, selon beaucoup d'observateurs, est devenue le symbole de la libération des femmes dans les sports.

"Je collabore à la présentation de ce tournoi, qui permet à de jeunes étoiles de naître, a-t-elle déclaré hier, parce que je sais qu'ils servent la cause du tennis et celle des femmes. De plus, ces tournois sont très populaires, et ont souvent permis, aux États-Unis, en tout cas, d'aider les gens à découvrir le tennis.

"Il est bon, dit-elle, que les jeunes aient des chances de se mettre en valeur, car la compétition contre des joueurs aguerris ne leur laisse généralement aucune chance. Cela est surtout appréciable dans le cas de ceux qui ont du talent mais peu de moyens financiers.

"Quand j'étais jeune, rappelle-t-elle, mes parents devaient faire du temps supplémentaire et ma mère devait même vendre des parfums — devinez pour quelle compagnie... — pour arriver à payer l'entrainement de baseball de mon frère — il a déjà joué pour les Giants de San Francisco — et mon entrainement de tennis, ce qui coûtait très cher.

"Je suis certaine que mes parents auraient apprécié que l'on m'aide par l'entremise de tournois du genre des Avon Futures. Le souvenir de mes parents qui se sont fendus pour nous aider, mon frère et moi, n'est pas étranger au fait que j'aie accepté de collaborer à la promotion de cette série."

Ainsi, les jeunes joueuses québécoises pourront participer au tournoi Avon de Montréal, qui aura lieu au club Côte-de-Liesse du 13 au 19 février, dans des épreuves en simple et en double. 32 joueuses se partageront une bourse totale de $20,000, après plusieurs éliminatoires auxquelles toute joueuse, indépendamment de son palmarès antérieur et de son âge, peut accéder.

L'autre tournoi canadien aura lieu à Mississauga, dans la région de Toronto, du 6 au 12 février, dans les mêmes conditions.

"L'un des tournois Avon Futures est actuellement en marche, dans la région de San Diego, en Californie, et j'ai su que les gens s'y rendent en grand nombre, a déclaré Mme King. Je suis certaine que les tournois de Montréal et Toronto connaitront des succès aussi importants, car le tennis au Canada s'est beaucoup développé depuis une dizaine d'années. Je ne serais pas surprise si, un jour ou l'autre, le Canada produisait des champions."

Les profits de la vente des billets du tournoi du club Côte-de-Liesse seront entièrement remis à l'hôpital du Lake-Shore dont le président du conseil d'administration, M. Clarence Campbell — l'ex-président de la Ligue nationale de hockey — assistait hier à la conférence de lancement.

"Le tennis canadien promet des surprises pour les années à venir," affirme l'ex-championne de Wimbledon, Billie Jean King. (Photo Jacques Grenier)

Billie Jean a repris goût au tennis

"Le tennis est un peu comme le "show-business" affirme Billie Jean King, et moi, je suis comme une actrice: je donne un spectacle. Rien ne me fait plus plaisir, ne me stimule autant que de jouer devant une foule de plusieurs milliers de connaisseurs, qui apprécient, qui huent quand ils n'aiment pas le spectacle.

"Avant tout, j'ai voulu revenir à la compétition, après ma dernière opération, pour me prouver à moi-même que j'étais encore capable de donner un bon spectacle, que j'étais encore la Billie Jean King d'il y a quelques années. J'avais le goût des planches, comme on pourrait dire."

En fait, le retour de Mme King en a épaté plus d'un. On croyait généralement qu'elle était finie, mais, elle a remporté deux tournois, à Phoenix et Sao Paolo, s'est classée en demi-finale dans plusieurs autres, a fait les quarts de finale de Wimbledon et du championnat des États-Unis.

"On a dit de moi, quand je n'ai pas remporté mes premiers tournois à mon retour, que j'avais raté ma rentrée. Mais qu'est-ce qu'ils pensent, ceux qui écrivent des choses pareilles! Que je vais, à 34 ans, tout démolir sur mon passage, que Chris Evert va s'incliner devant moi? Il ne faut pas exagérer: j'ai disputé, à mon avis, une excellente saison, compte tenu du fait que j'ai dû me réacclimater à la compétition, et que mon genou droit devait être assoupli.

"De nos jours, on dit que telle joueuse est une mini-Chris Evert, ou ci et ça toujours par rapport à Chris. Il est évident que Chris est le numéro un actuellement parmi les filles mais elle ne doit pas être l'objectif à atteindre. Disons plutôt qu'elle peut servir en quelque sorte d'étalon de mesure du progrès de chacune.

"C'est une bonne chose que le tennis se soit découvert des super-étoiles, comme Chris Evert, Evonne Goolagong, et même Billie Jean King. Le tennis féminin a accompli des pas de géant — de géante... — depuis quelques années. Il n'y a pas si longtemps, les bourses que l'on nous accordait dans les tournois étaient très inférieures à celles des tournois masculins.

"J'ai été associée étroitement — elle en a même été la meneuse — au mouvement des joueuses pour obtenir des conditions de travail et des bourses équivalentes à celles de nos confrères masculins. Chris Evert vaut bien Jimmy Connors et Evonne Goolagong vaut bien Bjorn Borg.

"C'est pourquoi il ne faut surtout pas me blâmer d'avoir disputé des matchs plutôt farfelus contre le vieux Bobby Riggs, il y a quelques années — elle n'en avait fait qu'une bouchée; lui prétendait que même à son âge (55 ans), il pourrait facilement enterrer quelque femme que ce soit, si bonne soit-elle. En fait, cela a aidé la cause du tennis féminin. D'autre part, c'était un excellent spectacle burlesque, un des meilleurs de ma vie."

Mahovlich: trois buts !

PITTSBURGH (AP) — Pete Mahovlich, à son premier match local depuis son arrivée de Montréal, a réussi le truc du chapeau hier soir en conduisant les Penguins de Pittsburgh à un gain de 6-4 sur les Red Wings de Detroit.

Son 3e but s'est avéré le filet victorieux dans un rude match marqué de 62 minutes de pénalités au cours des deux premières périodes. Les Penguins ont marqué trois fois au cours d'avantages numériques, y compris le but victorieux de Mahovlich. Rick Kehoe a ajouté le but d'assurance, trois minutes plus tard, dans la 3e période.

Les Wings sont revenus de l'arrière à trois reprises après que Mahovlich et Lowell MacDonald eurent donné une avance de 2-0 aux Penguins dans la première période. André St-Laurent et Reed Larson ont répliqué pour les Wings avant la fin du premier engagement.

Mahovlich a reporté la marge à 3-2 au début de la 2e reprise, mais Dale McCourt a de nouveau égalé les chances. Après que Greg Malone eut redonné l'avance aux Penguins au début de la dernière période, le vétéran Terry Harper a égalé les chances avec son premier but de la saison, mais Mahovlich et Kehoe devaient compléter le total des vainqueurs plus tard dans cette dernière reprise.

Ailleurs, un but de Ric Seiling, au début de la troisième période, a procuré aux Sabres de Buffalo une victoire de 3-2 contre les Black Hawks de Chicago. Les Sabres ont ainsi rejoint les Bruins de Boston en tête de la section Charles Adams. Gilbert Perreault et Danny Gare ont réussi les autres filets des vainqueurs, tandis que Bob Kelly et Jim Harrison ont répliqué pour Chicago.

Stenmark remporte son premier slalom

CRANS-MONTANA (d'après Reuter et AFP) — La grande saison internationale a commencé pour Ingemar Stenmark comme elle s'était achevée il y a huit mois en Espagne: par une victoire hier dans le slalom de Crans-Montana, deuxième épreuve masculine des World Series 1977.

Le Suédois a dominé ses rivaux dans la deuxième manche, creusant l'écart sur l'Américain Phil Mahre qui le précédait à l'issue du premier parcours. Quant à Paul Frommelt, du Liechtenstein, qui avait réussi le meilleur temps dans la première manche, il sortait dans la seconde et était disqualifié.

74 concurrents ont pris le départ sous le soleil, mais 28 seulement ont terminé la course.

Les espoirs italiens ont été déçus avec la disqualification de Piero Gros et Mauro Bernardt dans la première manche et une erreur de Gustavo Thoeni, qui l'a relégué dans les profondeurs du classement. Fausto Radici n'est que septième et premier Italien.

Ingemar Stenmark, qui enlève son 25ème succès international le 4ème dans le cadre des World Series — a été particulièrement éblouissant dans la seconde manche, prenant 53 centièmes à Phil Mahre et 70 centièmes à son grand rival de l'hiver dernier, l'Autrichien Klaus Heidegger.

"Je pense avoir réalisé une de mes meilleures performances cet après-midi, dit-il à l'arrivée. Le tracé me plaisait car il était bien plus serré que le premier, et la neige plus agréable. J'ai enfin retrouvé la bonne cadence qui me faisait encore défaut ces derniers temps. Pour une raison que j'ignore, je ne parviens pas à obtenir la régularité des hivers passés."

Si le favori de la prochaine édition de la Coupe du monde éprouve actuellement, à l'instar de son homologue féminine Lise Marie Morerod, quelques difficultés à skier à son niveau habituel, il n'en reste pas moins "l'homme à battre" dans les épreuves techniques, et notamment le prochain slalom géant de Val d'Isère, qu'il n'a encore jamais remporté.

Pour l'instant, ce sont les chasseurs alpins italiens qui occupent le terrain, mais pour des actions pacifiques malgré la présence de canons à neige. Leurs collègues français sont également à l'oeuvre à Montgenèvre, station distante d'une quinzaine de kilomètres de San Sicario et où seront courus samedi et dimanche les slaloms parallèles marquant la fin des Worlds Series.

A la station italienne, la neige atteint péniblement 20 cm et le temps reste désespérément ensoleillé. Les organisateurs sont cependant confiants: "Il y a 99 pour cent de chances pour que la course ait lieu", a indiqué le Français Christian Bex, délégué de la FIS chargé de l'inspection de la piste.

sommaires

Ligue Nationale

Red Wings 4, Penguins 6

Première période
1—PITTSBURGH—MacDonald 3 Carr 4:12
2—PITTSBURGH: Mahovloch 4 Blanchin 11:29
3—DETROIT: St-Laurent 5 Maloney, Larson 12:14
4—DETROIT: Larson 6 Maloney, St-Laurent 12:45
Pénalités: Wright Dét 4:12, Schultz Pit, Polonich Dét inconduites 5:22, Bianchin Pit, Joly Dét 5:56, Miller Dét, Chapman Pit mineures, majeures 7:29, Blanchin Pit 11:56, Hextall Dét 14:04, Owchar Pit 16:14.

Deuxième période
5—PITTSBURGH: Mahovlich 5 MacDonald, Kehoe 6:20
6—DETROIT: McCourt 4 Joly, Larson 7:53
Pénalités: Mahovlich Pit, Larson Dét, Anderson Pit 3:13, Miller Dét 5:36, Schultz Pit 7:04, Polonich Dét 12:33, Mahovlich Pit, Miller Dét 13:17.
Troisième période
7—PITTSBURGH: Malone 10 MacDonald, Paradise 2:23
8—DETROIT: Harper 1 Hextall 9:11
9—PITTSBURGH: Mahovlich 6 Carr, MacDonald 13:45
10—PITTSBURGH: Kehoe 4 Chapman, Schultz 16:31
Pénalité: Lochead Dét 13:27.
Tirs aux buts
Détroit 9 8 11—28
Pittsburgh 11 10 10—31
Gardiens: Low, Détroit; Wilson, Pittsburgh.
Assistance: 8,885.

Leafs 3, Barons 5

Première période
1—CLEVELAND: Gardner 7 Stewart, Manery 1:25
2—TORONTO: Salming 6 Ferguson, Carlyle 10:40
3—TORONTO: Thompson 7 Carlyle, Sittler 13:07
4—CLEVELAND: MacAdam 2 Smith, Murdoch 16:19
Pénalités: Fidler Cle 7:53, williams Tor, Holt Cle majeures, inconduites, Sittler Tor, Maruk Cle 10:25, Hampton Cle 12:30, Jones Tor 15:41, Smith Cle 18:34, Turnbull Tor 19:56.
Deuxième période
5—TORONTO: Butler 2 0:38
6—CLEVELAND: Hampton 3 Kuzyk 7:56
7—CLEVELAND: Fidler 9 11:30
Pénalités: McRae Tor 2:55, Murdoch Cle, Ferguson Tor 10:44.
Troisième période
8—CLEVELAND: Gardner 8 19:30
Pénalités: McDonald Tor 7:52, Turnbull Tor, Smith Cle majeures 16:23.
Tirs au but
Toronto 15 7 6—28
Cleveland 10 14 8—32
Gardiens: McRae, Toronto; Meloche, Cleveland.
Assistance: 3,930.

Association Mondiale

Stingers 3, Racers 0

Première période
1—CINCINNATI: Ftorek (17) Hislop, Ball 3:37
2—CINCINNATI: Legge (3) Larose 11:48
Pénalité: Baltimore Ind 3:45.
Deuxième période
Aucun but.
Pénalités: Paiement Ind, Legge Cin majeures 12:38.
Troisième période
3—CINCINNATI: Ball (4) Ftorek 3:31
Pénalités: Norwich Cin 10:22, Smedsmo Ind 11:32.
Tirs au but
Indianapolis 6 9 7—22
Cincinnati 4 7 6—17
Gardiens: Inness, Indianapolis; Dion Cincinnati.
Assistance: 6,860.

hockey

Ligue Nationale

Mardi
Montréal 9, Pittsburgh 1
Philadelphie 3, Vancouver 0
Minnesota 4, Atlanta 3
Los Angeles 4, Washington 2
Toronto 3, Cleveland 2
Hier
Rangers NY 4, St. Louis 0
Islanders NY à Denver, Col
Détroit 4, Pittsburgh 6
Buffalo 3, Chicago 2
Toronto 3, Cleveland 5
Ce soir
Montréal à Buffalo
Philadelphie à Los Angeles
Minnesota à Boston

Association Mondiale

Mardi
Cincinnati 3, Québec 2
Hier
Indianapolis 0, Cincinnati 3
Birmingham à Edmonton
N.-Angleterre à Houston
Ce soir
Québec à Indianapolis
Vendredi
Birmingham à Edmonton
Indianapolis à Houston
Winnipeg c. N.-Angleterre

Ligue Majeure du Québec

Mardi
Sherbrooke 5, Cornwall 4
Trois-Rivières 12, Hull 1
Hier
Montréal 5, Laval 10
Québec 6, Shawinigan 4
Ce soir
Québec à Cornwall

LIGUE NATIONALE

Section James Norris

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
MONTREAL	22	15	4	3	85	42	33
LOS ANGELES	22	10	7	5	65	57	25
DETROIT	21	9	9	3	63	57	21
PITTSBURGH	22	7	11	4	72	96	18
WASHINGTON	22	2	15	5	46	91	9
Section Charles Adams							
BOSTON	22	13	5	4	71	52	30
BUFFALO	22	14	6	2	77	59	30
TORONTO	20	12	5	3	71	54	27
CLEVELAND	22	7	13	2	54	77	16
Section Lester Patrick							
PHILADELPHIE	21	14	4	3	89	41	31
ISLANDERS	23	11	6	6	86	54	28
ATLANTA	22	7	8	7	61	76	21
RANGERS	23	9	12	2	77	78	20
Section Connie Smythe							
CHICAGO	22	6	8	8	55	58	20
VANCOUVER	21	6	10	5	60	82	17
COLORADO	19	6	9	4	71	65	16
MINNESOTA	21	6	12	3	62	88	15
ST. LOUIS	23	5	15	3	53	91	13

ASSOCIATION MONDIALE

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
N.-ANGLETERRE	21	15	4	2	90	62	32
WINNIPEG	21	12	8	1	94	66	25
QUÉBEC	22	12	9	1	99	89	25
EDMONTON	20	9	10	1	72	89	19
HOUSTON	17	8	9	0	66	73	16
CINCINNATI	21	8	13	0	68	87	16
INDIANAPOLIS	20	6	11	3	66	85	15
BIRMINGHAM	20	6	12	2	64	78	14

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Section Lebel

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
CORNWALL	31	20	10	1	179	116	41
MONTRÉAL	29	16	9	4	155	140	36
LAVAL	31	16	12	3	201	158	35
HULL	32	16	14	2	164	168	34
VERDUN	31	14	14	3	180	149	31
Section Dilio							
TROIS-RIVIÈRES	31	23	7	1	193	114	47
SHERBROOKE	31	15	16	0	193	215	30
QUÉBEC	31	13	17	1	142	152	27
CHICAGO	31	11	13	2	150	185	24
SHAWINIGAN	32	2	29	1	124	289	5

"La faim fait souvent le boxeur"

Gilles Houde

"Tu te souviens, Gilles, du célèbre livre "Somebody Up There Like Me" dans lequel l'ex-champion mondial de la boxe Rocky Graziano, raconte que parmi ses amis d'enfance près de 50% sont morts sur la chaise électrique, 40% sont dans les prisons et 10% furent sauvés par la boxe."

Pour être capable d'apprécier la boxe professionnelle, malgré tous ses défauts,il faut connaitre les antécédents de la majorité des boxeurs"; c'est Pierre Gobeil, le directeur des sports au Journal Montréal-Matin qui me parlait ainsi, hier matin. Pierre Gobeil s'occupe de boxe depuis 30 ans, a pratiqué ce sport au Collège Laval avec Paul Stuart comme entraîneur et fut l'un des auteurs d'un rapport officiel commandé par le gouvernement en 1968-69 au sujet de la création d'une commission athlétique provinciale.

"Aujourd'hui, encore, me dit Gobeil, les véritables champions boxeurs nous viennent en grande partie des milieux les plus défavorisés. Présentement, plus de 15 champions du monde sont des latins qui pour combattre la faim et la grande misère ont consenti à s'imposer de nombreux sacrifices moins difficiles cependant, que ceux qu'ils connaissaient dans leur pays respectif. Se battre comme un enragé, s'entrainer tous les jours à recevoir des coups c'est mieux que de crever de faim et ça peut apporter dans certains cas la richesse et.la gloire.

Qu'on pense aux "deux Z" Zamora et Zarate qui actuellement commandent des cachets substantiels qui leur ont permis de sortir de la misère tous les membres de leur famille. Je ne discute pas de la moralité de la boxe, je constate tout simplement, que pour des milliers de garçons à travers le monde, c'est souvent la seule solution.

Quand Donato Paduano est arrivé à Montréal, il était pauvre et gagnait sa vie comme garçon d'ascenseur dans un Y.M.C.A. Pour un jeune ce n'était rien de trop stimulant. Aujourd'hui, après quelques années comme boxeur, Donato n'est pas riche, mais au moins il a le mérite d'avoir gagné et placé quelque $200,000.00 dollars, ce qui lui permet maintenant de se considérer comme un homme d'affaires.

Nous pourrions, multiplier les exemples et nommer des centaines de boxeurs qui furent épargnés d'une vie plus misérable que celle qu'ils ont connue avec la boxe. Il est certain que quelques-uns ont été exploités, mais tout compte fait, il n'y en a pas plus chez les boxeurs que chez les athlètes de d'autres disciplines. Même si la boxe est un sport très dur, les cas d'accidents graves sont moins nombreux qu'au football, par exemple.

"Au Québec, poursuit toujours Pierre Gobeil, nos boxeurs n'ont pas suffisamment faim pour pouvoir s'imposer tous les sacrifices qui pourraient les amener sur la scène internationale. Nous avons de bons boxeurs moyens mais pas plus. Il faut ajouter également que cela découle en partie du fait que nos entraîneurs sont faibles."

Les jeunes entraîneurs du Québec auraient grand avantage à suivre des cliniques de boxe données par des experts dont la réputation est internationale. "Je pense à un gars comme Lazlo Palp de Hongrie qui fut médaillé d'or à trois reprises aux Jeux olympiques. Nos entraîneurs doivent se mettre dans la tête qu'ils en ont beaucoup à apprendre et cesser de s'imaginer qu'ils connaissent tout de la boxe. Je trouve inconcevable, ajoute Gobeil, qu'un boxeur comme Paduano ne se soit pas plus amélioré entre la fin de sa carrière chez les amateurs et la fin de sa carrière chez les professionnels, exception faite de l'endurance.

"Nos boxeurs amateurs avec 75 combats et c'est beaucoup ici, passent trop rapidement chez les professionnels. Ils leur manque une formation de base et l'expérience. Aux États-Unis, il est fréquent de trouver des boxeurs amateurs qui ont 250 batailles dans le corps au moment où ils décident de devenir professionnels. Il faudrait en arriver à organiser beaucoup plus de rencontres autant chez les amateurs que chez les pros.

"De plus, pourquoi ne pas faire comme dans plusieurs pays et présenter des cartes de boxe avec la participation d'amateurs et de professionnels? À Paris, il arrive fréquemment que l'on présente deux combats de pros, avec deux autres combats d'amateurs. Le public se familiarise avec les jeunes amateurs et quand ces derniers deviennent professionnels, ils ont déjà une certaine réputation qui facilite le travail des promoteurs. Ces derniers travaillent ici dans des conditions difficiles et aucun gouvernement leur vient en aide. Dans certains pays, comme l'Italie, on considère la boxe comme une industrie et dans certains cas comme une attraction touristique et c'est pourquoi les gouvernements viennent aider les promoteurs qui ne sont plus seuls à prendre les risques financiers.

"Au Québec, continue Gobeil, je crois que notre meilleur espoir chez les professionnels est Cleveland Denny. Quant aux Marcotte, Leclair, Bouchard, Hart et les autres, j'ai l'impression qu'ils ont atteint leur sommet. Au sujet de la rencontre entre Bouchard et Leclair, mardi prochain, le 6 décembre au Centre Paul Sauvé, je ne serais pas surpris que cette bataille finisse par une disqualification. Ces deux boxeurs se livreront une véritable bataille de rue et je crains qu'un ou l'autre commette des erreurs susceptibles de forcer l'arbitre à disqualifier un des deux ou mêmes — les deux à la fois.

Jean-Claude Leclair, un protégé de Roger Larivée mise surtout sur la défensive, tandis que Bouchard, selon la théorie de Georges Drouin attaque continuellement. Pour Larivée un boxeur doit toujours respecter son adversaire et travailler sa défensive. Pour Georges Drouin, un boxeur doit se dire qu'il est le meilleur au monde et foncer. Je pense, ajoute Pierre Gobeil, que les boxeurs dirigés par Drouin, ne dureront pas longtemps, ils ne sont pas suffisamment terre à terre."

En terminant cet entretien avec Pierre Gobeil, j'ai appris que son boxeur préféré est José Guerro Chavez qui le 3 août dernier se faisait battre à New York contre le champion du monde Bénitez. "Faut, pas oublier d'écrire, insiste Gobeil, que Chavez s'est battu avec un os fracturé à la main. Bientôt au Forum, nous aurons l'occasion de le voir à l'oeuvre contre Billy Bacchus ou John Stracy, deux anciens champions du monde. Il défendra aussi son titre contre Clyde Gray et si Bouchard veut l'affronter, il le prendra entre temps."

Dans mon automobile, en direction du DEVOIR, je pensais à mes années d'adolescent et à tous ces boxeurs que je voyais régulièrement à la Palestre Nationale. Je me suis souvenu des Johnny Gréco, des Armand Savoie, des Rocky Brisebois, des Gaby Ferland et surtout de Laurent Dauthuille surnommé "le tarzan du Buzenval". Mes souvenirs me rappelaient l'époque du célèbre Yvon Robert et du promoteur Eddy Quinn qui contribuèrent à faire venir Dauthuille ici, mais je ne me souvenais plus de la signification du mot "Buzenval". J'ai cherché dans un dictionnaire et j'ai trouvé l'explication suivante: "écart de la commune de Ruil-Maimaison (Hauts-de-Seine). Le château de Buzenval fut le lieu d'un des derniers combats du siège de Paris (19 janvier 1871) durant la guerre franco-allemande (1870-1871). Le peintre Henri Regnault y mourut" et aussi Laurent Dauthuille.

SKI
au MONT STE-ANNE

Prix spéciaux à la journée pour les skieurs/ 15 minutes du Mont Ste-Anne et du Lac Beauport. Piscine intérieure. Bar. Salle à manger.

Appelez sans frais
De partout au Québec
1-800-361-6162
De Montréal
514-861-8192

MOTEL Le Voyageur
CLASSE RATING
2250 Boul. Ste-Anne, Québec 3

J'aimerais recevoir votre brochure sur le ski
Nom
Adresse
Ville

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

PROVOST, LAVOIE, LAROSE & POIRIER
Comptables Agréés
Jean Provost, C.A. — Henri Lavoie, C.A.
Jacques Larose, C.A. — Raymond Poirier, C.A.
6000 est, Métropolitain 254-7559

samson, bélair & associés
comptables agréés
Montréal — Québec — Rimouski — Sherbrooke — Trois-Rivières — Ottawa — Sept-Îles
Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal H4Z 1H8
861-5741

Le palais des congrès

3) Qui sera le maître d'oeuvre ?

par Alain Duhamel

Le conseil des ministres doit encore prendre une décision importante avant de mettre en chantier le palais des congrès. Il s'agit en effet de déterminer qui deviendra le partenaire du gouvernement québécois dans ce projet.

La Corporation immobilière Place Desjardins Inc (CIPD) paraît, pour l'heure, l'entreprise la plus susceptible de s'engager aux côtés du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. En effet, cette corporation a fait la promotion de l'emplacement retenu au-dessus de l'autoroute Ville-Marie et a, semble-t-il, résolu une partie des problèmes techniques qu'il posait.

De plus, selon un mémoire du ministre du Tourisme, M. Yves Duhaime, à l'intention du conseil des ministres, elle a présenté la proposition qui pesait le moins sur les engagements financiers à court terme du gouvernement québécois.

Le ministre du Tourisme souhaiterait que le gouvernement québécois, après la consolidation des terrains et des droits, confie à l'entreprise privée le soin de préparer des plans en conformité avec un programme de construction déjà en voie de rédaction au ministère, et puisse s'engager à construire l'immeuble à un prix ferme, inférieur à $60 millions.

L'entreprise privée louerait ensuite l'immeuble à un prix équivalent au remboursement de la dette de construction et d'ameublement. Selon une formule de bail net-net, dans trente ans, le gouvernement québécois deviendrait le seul propriétaire de l'immeuble.

Entre-temps, le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche confierait l'administration et l'exploitation du palais des congrès à une société mixte, vraisemblablement composée de l'entreprise privée choisie pour la construction et du gouvernement québécois. Le ministère comblerait, à même son budget ordinaire, le déficit d'exploitation.

La Corporation immobilière Place Desjardins est déjà une société mixte composée des institutions du mouvement coopératif Desjardins et du gouvernement québécois. Elle a, selon son directeur, M. Galipeau, une expérience suffisante pour entreprendre le projet. En lui confiant le chantier et son financement, le gouvernement québécois se trouve à assumer lui-même une partie de la charge financière d'un chantier de cette importance.

Le gouvernement québécois pourrait demander à la CIPD d'administrer et d'exploiter le palais des congrès puisqu'elle est déjà une société mixte. Il peut aussi former une nouvelle société mixte.

Sur cet aspect du projet du palais des congrès comme sur le choix d'un partenaire, le ministre affirme que le conseil des ministres n'a pris aucune décision et n'en prendra pas avant quelques semaines. Cependant, la proposition du CIPD fait actuellement l'objet d'une étude plus approfondie. C'est la seule proposition dont il soit saisie pour cet emplacement.

"Ce n'est pas la seule affaire des hôteliers", dit le ministre du Tourisme. Dès lors que le gouvernement fédéral a dévoilé ses intentions à l'égard du complexe Guy Favreau, il est apparu opportun au gouvernement québécois de consolider l'axe Place des arts-Place d'armes.

"Nous évitons de congestionner l'ouest hôtelier de Montréal", affirme M. Duhaime qui estime que, d'ici cinq ans, l'industrie hôtelière montréalaise aura repris sa vigueur.

En utilisant les droits aériens de l'autoroute Ville-Marie, le gouvernement québécois espère entraîner d'autres investissements, publics et privés, vers ce secteur du centre-ville. Le gouvernement québécois envisage déjà de construire éventuellement un centre de commerce international à proximité du palais des congrès. Il n'est pas exclu non plus, nous laisse entendre le ministre du Tourisme, qu'un casino s'établisse au-dessus de l'autoroute. Et le ministre du Tourisme et le ministre des Finances se proposent d'examiner et d'analyser les résultats de l'expérience tentée à l'occasion de la semaine de la coupe Grey où, pendant trois jours, le vélodrome s'est transformé en maison de jeu.

A plus long terme, le ministre du Tourisme croit que les deux réseaux souterrains piétonniers, celui de la Place Ville-Marie et de la Place Bonaventure, d'une part, et celui de la Place des arts et du palais des congrès, d'autre part, seront reliés entre eux. Montréal détiendrait alors l'un des plus importants centre-ville souterrains au monde.

L'étude d'experts sur 14 emplacements, commandée par le ministère du Tourisme l'été dernier, n'avait pas recommandé l'emplacement au-dessus de l'autoroute Ville-Marie. Cependant, l'étude laissait entendre que, dans le cas où le gouvernement fédéral construisait la Place Guy-Favreau, "il y aurait lieu d'encourager la densification le long de l'axe qui réunit la Place des arts et la Place d'armes et qui passe justement par ce site".

"La réalisation simultanée Place Favreau-Palais des congrès aura un impact initial très important et, par conséquent, l'effet d'entraînement sera plus intense et présentera des possibilités de retombées à plus court terme", conclut le ministre du Tourisme dans son mémoire.

M. Yves Duhaime croit pouvoir mettre en chantier le palais des congrès à l'automne 1978.

Un slip anti-rayons X

GENEVE (AFP) — Le "slip anti-rayons X", protégeant "l'individu et son... patrimoine génétique" est probablement la plus pittoresque des mille découvertes exposées cette semaine à Genève au 6ème Salon international des inventeurs.

Mais en même temps, elle est symptomatique des préoccupations des 500 sociétés et inventeurs isolés qui sont venus de 28 pays pour participer à cette manifestation annuelle où l'on attend 70,000 visiteurs: cette année, la protection de l'individu et de l'environnement occupe une place très large.

On trouve certes la création de l'inventeur du dimanche qui ne pense sûrement pas à faire fortune, mais la plupart des inventions sont le fruit du travail d'équipes rétribuées par de grandes firmes ou des organismes publics, et elles seront probablement rentables.

Le filtre italien permettant de séparer le pétrole de l'eau après le dégazage des pétroliers est aussi promis à un bel avenir, de même que la crème espagnole antisulfate prolongeant la vie des batteries d'accumulateurs.

L'automobile occupe manifestement l'esprit des inventeurs isolés. Certains proposent de la doter de pneus à alvéoles qui permettent de continuer à rouler après une crevaison, ou d'essuie-glaces perfectionnés, ou de boulons anti-vols pour roues, ou de pare-choc indéformables réagissant comme les tampons de wagons. On trouve aussi une ceinture de sécurité suisse se détachant automatiquement quelques secondes après un choc violent, et un système portugais d'alerte au dérapage pour conducteur nerveux ou téméraire. Un Suisse suggère la récupération des pneus usagés qui, recouverts de tissus, deviennent des fauteuils au moins aussi confortables que certains modèles "design" réputés...

La bibliothèque de la CECM menacée ?

Suite de la page 18

maire ou secondaire, qui sont les structures scolaires les plus démocratiques et populaires, et en la passant à l'université, on fait oeuvre de démocratisation.

Enfin, le Livre vert veut favoriser la participation des parents. On se demande bien comment en retirant aux parents la bibliothèque qu'ils viennent de découvrir ce souhait de la participation des parents pourra se réaliser. Car enfin ce n'est pas à l'université qu'existent les comités de parents.

En d'autres termes, le message essentiel du Livre vert, c'est que l'accent doit être désormais mis vers plus de profondeur, vers une pédagogie plus sérieuse, vers plus de réflexion, vers une plus grande humanisation des écoles.

Le regroupement soutient que pour atteindre cet objectif, la bibliothèque de la CECM est absolument nécessaire non seulement pour Montréal mais pour tout le Québec.

Si le ministère ne parvient pas à se rendre compte de cette évidence que véhicule son propre Livre vert c'est qu'il est tiraillé entre ses coutumes centralisatrices d'une part et les intentions généreuses mais récentes de son Livre vert. Dans ces circonstances, c'est à la communauté québécoise elle-même que le sort de la bibliothèque doit être confié.

La mission éducative, comme les valeurs d'éducation et de culture, doit en effet être portée non seulement par des institutions, si importantes soient-elles, mais par l'ensemble de la Communauté comme par chacun des citoyens.

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

Voir autres Avis légaux, en page 41

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 10 novembre 1977 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Michel et Paradis Ltée a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Montréal le 18ième jour de novembre 1977 sous le numéro 2831234. Ce 24ième jour de novembre, 1977. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

La Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le feu de la paroisse de St-Bernard de Beauchastel.

AVIS DE FUSION

PRENEZ AVIS QUE la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le feu de la Paroisse de St-Bernard de Beauchastel, corporation dûment constituée et ayant son siège social à Evain, comté municipal de Témiscamingue, a, le 4ème jour de mai 1977, fait approuver, par l'assemblée générale des membres, une convention de fusion décrétant la fusion de leur compagnie avec la Société d'Assurance Mutuelle contre l'Incendie de Témiscamingue, en vertu des dispositions de la loi sur les assurances, (1974, Chapitre 70) et qu'elle a l'intention de demander, par requête commune, au Ministres des Institutions Financières, Compagnies et Coopératives, de confirmer ladite convention.

Certifiée le 18ème jour d'août 1977.

Adrien Nadeau, secrétaire.

Avis est donné que, BAU-VAL INC., 1150 Marie-Victorin, Longueuil, P.Q., détenteur du permis M506718 D015, catégorie Entrepreneur, région 6, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, pour obtenir l'autorisation de transférer son permis à Gilles Lamarche, 8 rue Mario, Iberville, P.Q., catégorie Entrepreneur, région 6, conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2C. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.

1ère parution: 1 décembre 1977
2ème parution: 2 décembre 1977
3ème parution: 3 décembre 1977

SECRETARIAT PROFESSIONNEL
DES TRANSPORTEURS DU QUEBEC LTEE
5205 Est, Boul. Métropolitain,
St-Léonard, H1R 1Z7
Tél.: 321-9275

Prenez avis que Jean-Guy Douville, 472 Pigeon, Beloeil s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir le permis spécial suivant:
Transport restreint-remorquage seulement. Transport par remorquage pour tirer les remorques, vides ou chargées, de la requérante conjointe: Atlas Trucking Ltd. détentrice du permis no 1332-V, qui agira comme voiturier. Ce service sera effectué en vertu de toutes les clauses du permis du roulier. La demande est aussi faite par le roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.
Tout intéressé peut faire opposition à cette requête dans les cinq (5) jours suivant la 3e publication de cet avis.
1ère publication: le 29 novembre 1977
2ème publication: le 30 novembre 1977
3ème publication: le 1er décembre 1977

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 17 novembre, 1977 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MODES MATI LTEE - MATI FASHIONS LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le dix-huitième jour de novembre 1977, sous le numéro 2831228.

Ce vingt et unième jour de novembre, 1977.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

La Compagnie de Transport des Laurentides Limitée, demande un permis à la Commission des Transports du Québec, pour voyages spéciaux, pour l'école de Ski Vénard Inc., pendant 10 samedis consécutifs, débutant le 14 janvier 1978, minimum de 10 autobus, dont les départs s'effectueront de divers points dans Montréal, en destination du Mont-Alouette, et retour aux mêmes points. Genre de transport: classe économique. Toute personne qui désire s'opposer à cette demande doit produire son opposition à la Commission des Transports du Québec, 505 est rue Sherbrooke, dans les 4 jours qui suivent la première parution de cet avis.

1ère publication: 1er décembre 1977
2ème publication: 2 décembre 1977
3ème publication: 3 décembre 1977

Prenez avis que Germain Benoit, 425, 1ère avenue, Iberville, s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir le permis spécial suivant: Transport restreint — remorquage seulement. Transport par remorquage pour tirer les remorques, vides ou chargées, de la requérante conjointe: Atlas Trucking Ltd, détentrice du permis no: 1332-V, qui agira comme voiturier. Ce service sera effectué en vertu de toutes les clauses du permis du roulier. La demande est aussi faite par le roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.
Tout intéressé peut faire opposition à cette requête dans les cinq (5) jours suivant la 3e publication de cet avis.
1ère publication: le 29 novembre 1977
2ème publication: le 30 novembre 1977
3ème publication: le 1er décembre 1977

Prenez avis que La Compagnie de Transport Léo St-Pierre Inc, Lac-des-Îles, Québec, s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir le permis spécial suivant:
Transport restreint-remorquage seulement. Transport par remorquage pour tirer les remorques, vides ou chargées, de la requérante conjointe: Atlas Trucking Ltd, détentrice du permis no: 1332-V, qui agira comme voiturier. Ce service sera effectué en vertu de toutes les clauses du permis du roulier. La demande est aussi faite par le roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.
Tout intéressé peut faire opposition à cette requête dans les cinq (5) jours suivant la 3e publication de cet avis.
1ère publication: le 29 novembre 1977
2ème publication: le 30 novembre 1977
3ème publication: le 1er décembre 1977

LA SOCIETE MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DE TEMISCAMINGUE

AVIS DE FUSION

PRENEZ AVIS QUE La Société Mutuelle d'Assurance contre l'Incendie de Témiscamingue, corporation dûment constituée et ayant son siège social à Lorrainville, comté municipal de Témiscamingue, a, le 26ème jour de mars 1977, fait approuver, par l'assemblée générale des membres, une convention de fusion, décrétant la fusion de leur société avec la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le feu de la paroisse de St-Bernard de Beauchastel, en vertu des dispositions de la Loi sur les Assurances, (1974, chapitre 70) et qu'elle a l'intention de demander, par requête commune, au Ministre des Institutions Financières, Compagnies & Coopératives de confirmer ladite convention.

Certifié le 16ème jour d'août 1977.

Gabriel Bastien, secrétaire.

Demande de permis à la COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC:
La partie requérante: CAMPBELL HANSON, 2625 rue DeMiniac, Montréal, Québec, H4S 1E5, demande le permis suivant:
Service de courtier en transport limité à un service local aller-retour dans un rayon de cinq (5) milles de la ville de Montréal — Transport de marchandises, courrier et colis.
Service de courtier en transport limité à un service aller-retour de tous points dans un rayon de cent (100) milles de la ville de Montréal — transport de colis n'excédant pas 200 livres.
Toute personne désirant s'opposer à cette demande peut le faire à la Commission des Transports dans les cinq (5) jours suivant la troisième parution de cette demande.
1re parution: 29 novembre 1977
2e parution: 30 novembre 1977
3e parution: 1er décembre 1977

Campbell Hanson

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC

Prenez avis que le Bureau des Tarifs du Québec Inc. a été autorisé par décision MCR-4120-TF de la Commission à émettre deux contrats à taux convenus, exécutoire le 18 novembre 1977 pour le transport de bière et retour des contenants vides:
A) Entre Rimouski Transport Ltée et Brasserie O'Keefe Ltée, Mtl/Chandler - aller pleins (min. 70,000lbs) et retour vides (min. 30,000lbs) = 82 cwt
B) Entre Rimouski Transport Ltée et Molson Gaspésie Ltée, Mtl/Boucherville - Bonaventure aller pleins (min. 70,000lbs) et retour vides (min. 30,000lbs) = 75 cwt. Mtl/Boucherville Gaspé - aller pleins (min. 70,000lbs) et retour vides (min. 30,000lbs) = 82 cwt.
Tout intéressé peut s'opposer à cette fixation dans les 5 jours suivant la 3ième parution de cet avis.
CHOUINARD & ROY procureurs, 1259 rue Berri suite 425, Montréal.
1ère publication: 1 décembre 1977
2ème publication: 2 décembre 1977
3ème publication: 3 décembre 1977

Prenez avis que All-Purpose Float Services Inc. 5003 Irwin, Ville LaSalle, s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir le permis spécial suivant:
Transport restreint-remorquage seulement. Transport par remorquage pour tirer les remorques, vides ou chargées, de la requérante conjointe: Atlas Trucking Ltd, détentrice du permis no: 1332-V, qui agira comme voiturier. Ce service sera effectué en vertu de toutes les clauses du permis du roulier. La demande est aussi faite par le roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.
Tout intéressé peut faire opposition à cette requête dans les cinq (5) jours suivant la 3e publication de cet avis:
1ère publication: 29 novembre 1977
2e publication: 30 novembre 1977
3e publication: 1er décembre 1977

Prenez avis que Jean Chamberland, 8720 Boul. St-Jean, Trois-Rivières, s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir le permis spécial suivant: Transport restreint — remorquage seulement. Transport par remorquage pour tirer les remorques, vides ou chargées, de la requérante conjointe: Atlas Trucking Ltd, détentrice du permis no: 1332-V, qui agira comme voiturier. Ce service sera effectué en vertu de toutes les clauses du permis du roulier. La demande est aussi faite par le roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.
Tout intéressé peut faire opposition à cette requête dans les cinq (5) jours suivant la 3e publication de cet avis.
1ère publication: le 29 novembre 1977
2ème publication: le 30 novembre 1977
3ème publication: le 1er décembre 1977

Prenez avis que Réjean Champoux, 16,025 Delorme, Pointe-aux-Trembles, s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir le permis spécial suivant: Transport restreint — remorquage seulement. Transport par remorquage pour tirer les remorques, vides ou chargées, de la requérante conjointe: Atlas Trucking Ltd, détentrice du permis no: 1332-V, qui agira comme voiturier. Ce service sera effectué en vertu de toutes les clauses du permis du roulier. La demande est aussi faite par le roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.
Tout intéressé peut faire opposition à cette requête dans les cinq (5) jours suivant la 3e publication de cet avis.
1ère publication: le 29 novembre 1977
2ème publication: le 30 novembre 1977
3ème publication: le 1er décembre 1977

Prenez avis que M. Clovis Aubin, Route rurale 1, St-Hermas, Québec, s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir le permis spécial suivant: Transport restreint — remorquage seulement. Transport par remorquage pour tirer les remorques, vides ou chargées, de la requérante conjointe: Atlas Trucking Ltd, détentrice du permis no: 1332-V, qui agira comme voiturier. Ce service sera effectué en vertu de toutes les clauses du permis du roulier. La demande est aussi faite par le roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.
Tout intéressé peut faire opposition à cette requête dans les cinq (5) jours suivant la 3e publication de cet avis:
1re parution: 29 novembre 1977
2e parution: 30 novembre 1977
3e parution: 1er décembre 1977

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-046563-776

La Ville de Montréal,
demanderesse
C.
William Donald Buckle, 48A Hillcrest Road, Corner Brook, Terre-Neuve,
défendeur

Il est enjoint au défendeur William Donald Buckle, à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente jours.

Rénald Chassé,
Député greffier de la Cour Provinciale

Péloquin, Badeaux, Allard et Lacroix,
275 est, rue Notre-Dame,
Montréal.
Procureurs de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE

NO: 500-05-022837-775
GREAT EASTERN INSURANCE COMPANY
Partie Demanderesse
C.
PIERRE FOREST
Partie Défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR

La partie défenderesse PIERRE FOREST est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente jours suivant la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son intention au Greffe de la Cour.

Montréal, ce 28 novembre 1977

Protonotaire, C.S.M.
A. BEAULIEU

Mes Provost, Favreau & Ass. avocats
276 St-Jacques
Montréal, P.Q.
Tél: 842-8792
n/d: F-50-7220

André Lussier 1175 Grand Rang St-François, St-Hyacinthe M-500745 demande à la Commission de Transports du Québec l'autorisation de transférer son permis de Catégorie Entrepreneur pour la région 6 à Daniel Burque 1495 Marcheseault, St-Hyacinthe, même région, même catégorie.
Tout intéressé peut faire opposition dans les 5 jours suivant la troisième parution de cet avis.
1ère parution: 29 novembre 1977
2ème parution: 30 novembre 1977
3ème parution: 1er décembre 1977

Prenez avis que SERVICE D'AUTOBUS SCOLAIRE UNIK INC. s'adressera à la Commission des Transports du Québec, pour demander l'émission de permis de transport saisonnier, catégorie économique, en vertu du règlement 19, pour un groupe Club de Ski Exski Enrg. de Montréal à destination des centres de ski de la Province de Québec, situés à moins de 125 milles de Montréal.
Toute personne peut s'opposer à la présente demande dans les cinq (5) jours de la troisième publication, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, demande en vertu de l'article 2.72.7 du règlement 2.

Service d'Autobus Scolaire Unik Inc.

1ère publication: 29 novembre 1977
2e publication: 30 novembre 1977
3e publication: 1er décembre 1977

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE

NO: 500-05-022837-775
GREAT EASTERN INSURANCE COMPANY
Partie Demanderesse
C.
PIERRE FOREST
Partie Défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR

La partie défenderesse PIERRE FOREST est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente jours suivant la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son intention au Greffe de la Cour.

Montréal, ce 28 novembre 1977

Protonotaire, C.S.M.
A. BEAULIEU

Mes Provost, Favreau & Ass. avocats
276 St-Jacques
Montréal, P.Q.
Tél: 842-8792
n/d: F-50-7220

Avis est donné par ces présentes que par contrat exécuté le 5 octobre, 1977, HYFRA TRADING LTD., faisant affaire sous le nom de GRENMONT INDUSTRIES CO., LES INDUSTRIES GRENMONT, vend, cède et transfère à Compagnie Financière Canadienne toutes ses créances présentes et futures. Ce contrat a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de Montréal, le 6 octobre, 1977, sous le numéro 2820520.
MONTREAL, LE 21 NOVEMBRE, 1977
COMPAGNIE FINANCIERE CANADIENNE

AVIS

PRENEZ AVIS que ANDRÉ & GUY BOURASSA, détenteurs du permis 22172-V, s'adressent à la Commission des Transports du Québec pour demander l'autorisation de transférer tous les droits, titres et intérêts qu'ils détiennent dans le permis 22172-V à EXPRESS GUY BOURASSA INC.
Tout intéressé peut contester cette demande dans les cinq (5) jours de la troisième publication de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal.

1ère publication: 29 novembre 1977
2ième publication: 30 novembre 1977
3ième publication: 1er décembre 1977

CORBEIL & DUFRESNE,
465 rue St-Jean,
Suite 605,
Montréal, Qué.
H2Y 2R6.

AVIS

PRENEZ AVIS que JEAN-BAPTISTE POIRIER, domicilié à St-Yvon, Comté de Gaspé, détenteur du permis No. 2522-A s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de transférer à LUC LEMIEUX de Grande-Vallée, la clause de son permis l'autorisant à donner le service suivant:
"De Grande-Vallée, Petite-Vallée, Pointe-Frégate, Petite-Anse, Cloridorme, St-Yvon, Grand-Étang, l'Anse à Valleau, Pointe-Jaune, St-Maurice, Petit Cap, Petite Rivière au Renard, Rivière au Renard, Rivière Morris, St-Majorique, Pointe Navarre et Gaspé et retour."
Tout intéressé peut contester cette demande de transfert dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC, 585 Boulevard Charest est, Québec.

GUY BERTRAND & ASS.
42, rue Ste-Anne,
Québec, P.Q.
(692-3951)

1ère publication: 30 nov. 1977
2ème publication: 1er déc. 1977
3ème publication: 2 déc. 1977

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
(Article 2.59.1 R.P.C.T.Q.)
LES VENTES BOUTIQUE FORD LIMITÉE
Requérante

AVIS est donné que Les Ventes Boutique Ford Limitée a demandé l'autorisation de la Commission des Transports du Québec de transférer de All Road Leasing Inc. à Les Ventes Boutique Ford Limitée tous les droits, titres et intérêts se rattachant au permis 672DY concernant la location à court et long terme de véhicules de promenade ainsi qu'au permis 207DYV concernant la location à long terme de véhicules de commerce.

Tout intéressé désirant s'opposer à la présente demande de transfert doit le faire dans les cinq jours suivant la troisième publication du présent avis.

John A. Penhale
Procureur de la Requérante.

1ère publication: 29 novembre 1977
2ième publication: 30 novembre 1977
3ième publication: 1er décembre 1977

GILBERT CARDINAL, permis M-501781-D001, demande à la Commission des Transports du Québec, de lui émettre un permis additif, région 10, pour transporter de la neige durant la saison hivernale 1977-78, pour une période de 192 jours. Tout intéressé peut faire opposition dans les cinq (5) jours suivant la troisième publication de cet avis.

1ère publication: 29 novembre 1977
2ème publication: 30 novembre 1977
3ème publication: 1er décembre 1977

LAROD CO. LTEE

Avis, est par les présentes donné, que LAROD CO. LTEE, une compagnie incorporée en vertu de la Loi des compagnies ayant son siège social à Montréal, demandera au Ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.
Montréal, le 25 novembre 1977.

GUY, VAILLANCOURT, BERTRAND
BOURGEOIS & LAURENT
1010, rue Sherbrooke ouest
Bureau 2306
Montréal, Québec
H3A 2R7
Procureurs de la compagnie

AVIS

PRENEZ AVIS que ANDRÉ BOURASSA, opérant sous la raison sociale de A. BOURASSA TRANSPORT ENR'G, détenteur du permis 12614-V, s'adresse à la Commission des Transports du Québec pour demander l'autorisation de transférer tous les droits, titres et intérêts qu'il détient dans le permis 12614-V à TRANSPORT ANDRÉ BOURASSA INC.
Tout intéressé peut contester cette demande dans les cinq (5) jours de la troisième publication de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal.

1ère publication: 29 novembre 1977
2ième publication: 30 novembre 1977
3ième publication: 1er décembre 1977

CORBEIL & DUFRESNE
465 rue St-Jean,
Suite 605
Montréal, Qué.
H2Y 2R6

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

NO: 500-12-073427-779

DAME ANNELIESE OLGA WEIDNER, Ménagère, résidant dans la Cité de LaSalle, District de Montréal, au No. 715 Bishop Power, app. 101,
Requérante,

—vs—

MANFRED JOHANN MELZER, Concierge, autrefois de St-Lambert, District de Montréal, et maintenant de lieux inconnus,
Intimé.

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé MANFRED JOHANN MELZER, est sommé par la présente de comparaître dans un délai de 60 jours suivant la dernière publication de cet avis. Une copie de la Requête en Divorce lui a été laissée au Greffe de la Division des Divorces de Montréal et soyez avisé qu'en défaut d'une signification d'avis et d'une comparution ou contestation dans les délais indiqués ci-haut, la requérante procédera par défaut et un décret de divorce ou autre recours pourra lui être accordé sans autre avis.
Montréal, ce 18e jour de novembre, 1977.

Rénald Chassé,
Régistraire-adjoint

Me J. Daniel Phelan,
1857 Boul. de Maisonneuve Ouest,
Mtl., P.Q.
Procureur de la Requérante

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE

NO: 500-05-001492-774

ARCON CANADA DIVISION DE A.B.P. SERVICES LTEE,
Demanderesse
-VS-
STEROCH ENTERPRISES INC.,
Défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR

La défenderesse, STEROCH ENTERPRISES INC. est, par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la dernière publication.

Une copie du bref et de la déclaration ont été laissées au Greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

PRENEZ AVIS DE PLUS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la demanderesse procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement par défaut, accompagné de toute ordonnance accueillant les conclusions demandées dans ledit bref et ladite déclaration.

MONTREAL, CE 28IEME JOUR DE NOVEMBRE 1977

PROTONOTAIRE DE LA COUR SUPERIEURE
DISTRICT DE MONTRÉAL

Mes Sylvestre, Lacroix & ass
avocats,
600 rue Frontenac
Berthierville

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE MONTRÉAL

NO: 500-12-073908-778

Dame Helen Gurevitch, résidant et domiciliée dans les cité et district de Montréal,
Requérante

—vs—

Myer Wolfovitch, présentement d'adresse inconnue.
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé Myer Wolfovitch est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la Requête en Divorce a été laissé à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier ou déposer votre comparution dans les délais susdits, la Requérante procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
MONTREAL, ce 23 novembre, 1977.

A. Beaulieu
Registraire-adjoint

Mtre Issie Myszka
4781 Van Horne, Suite 204,
Montréal, P.Q.
Procureur de la Requérante

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-038540-774

M. WILLIAM HUTCHINGAME,
Partie demanderesse,
—vs—
M. BRIAN COHEN,
Partie défenderesse.

PAR ORDRE DE LA COUR

La partie défenderesse n'ayant ni domicile, ni résidence, ni place d'affaires connus dans la province de Québec, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de TRENTE jours après la dernière publication.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et de l'avis selon l'article 119 A.C.P.C. a été laissée à son intention au bureau de la direction générale des Greffes, au Palais de Justice de Montréal, au 1 est rue Notre-Dame à Montréal.
FAUTE par la partie défenderesse de comparaître dans ce délai, STATUER sur la demande et de PRONONCER jugement, par défaut, avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
LAVAL, ce 24 novembre 1977.

(S) A. BEAULIEU
Greffier-Adjoint

Me RÉAL R. FOURNIER,
1600 est boul. St-Martin, Suite 830,
Duvernay, Laval, P.Q.

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES

Pour 10h30, heure de Montréal, aux dates indiquées

RCC.70374.F
20 décembre 1977
VÊTEMENTS IMPERMÉABLES EN NYLON
Garantie de soumission: $3,000.

SCC.70146.F
20 décembre 1977
SOUDURE EN BAGUETTE DE CLASSE NUCLÉAIRE
Garantie de soumission: $3,000.

CPE.72033.F
20 décembre 1977
SUPPORTS D'ACIER GALVANISÉ POUR POSTE 230/161kV
Garantie de soumission: $6,000.
Aucune soumission partielle

PPE.74069.F
20 décembre 1977
TOURS D'ÉCLAIRAGE DE 100 PIEDS DE HAUT ET LUMINAIRES
Garantie de soumission: $3,000.

AIN.77072.F
27 décembre 1977
FORMULES MÉCANOGRAPHIQUES D'USAGE GÉNÉRAL DE DIVERSES GRANDEURS
Garantie de soumission: $10,000.

PCL.70168.F
10 janvier 1978
QUINCAILLERIE DE HAUBANS POUR LES PYLONES DES LIGNES DE TRANSPORT 735kV
Garantie de soumission: $80,000.

Toutes les conditions de chacun des appels d'offres sont contenues dans le document qui peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 à 16h30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
DIRECTION DES ACHATS
BUREAU N° 700
75 OUEST, BOUL. DORCHESTER
MONTRÉAL, QUÉ., CANADA H2Z 1A4

Pour renseignements, tél. (514) 285-1711, poste 1863.

La garantie de soumission susmentionnée doit être, au choix du soumissionnaire soit un chèque visé, soit un bon de garantie de soumission, au montant indiqué ci-haut. Sauf s'il est contrairement indiqué, une soumission partielle est acceptable, et dans ce cas, la garantie doit être d'un montant égal au multiple de $1,000 le plus près de DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission, jusqu'à concurrence du montant indiqué.

Seules les personnes, sociétés et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau sus-indiqué sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque, ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire, M.-A. DEMERS

Conseil des Ports Nationaux — **National Harbours Board**

PORT DE MONTRÉAL

AVIS AUX ENTREPRENEURS

(projet no 37275)

Des soumissions cachetées adressées au soussigné et portant la mention "SOUMISSIONS POUR LE GRATTAGE, BROSSAGE, NETTOYAGE ET POUR LA PEINTURE DE TOUTE LA STRUCTURE D'ACIER SE TROUVANT DANS LA TRAVÉE PRINCIPALE ET AU NORD DE CELLE-CI, AU PONT JACQUES CARTIER, MONTRÉAL" seront reçues au bureau du Secrétaire, Conseil des ports nationaux, Édifice Transports Canada, Place de Ville, Tour "A", 320 Queen, suite 1701, Ottawa, Ontario K1A 0N6, jusqu'à 15.00 heures, heure normale de l'Est, le **mardi 20 décembre 1977,** alors que les soumissions reçues seront ouvertes en public par le Conseil.

On peut se procurer cahier des charges, plans, formules de soumission et de contrat, cédule "A", les conditions ouvrières et enveloppe préadressée, en s'adressant Service des finances, Port de Montréal, Conseil des ports nationaux, Édifice du port de Montréal, 2ème étage, Cité du Havre, Montreal H3C 2R5, contre un dépôt de $25.00. Ce dépôt ne sera remboursé que si les documents susnommés sont retournés en bonne condition, en deça d'un mois de la date d'ouverture des soumissions.

Tel que stipulé au devis, un dépôt de nantissement ou un cautionnement de soumission devra être joint à la soumission.

Le Conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

F.B. ELLAM
Secrétaire de la Corporation

Ottawa, Ontario
novembre 1977.

Affaires indiennes et du Nord — **Indian and Northern Affairs**

1141, route de l'Église, C.P. 8300, QUÉBEC, G1V 4C7.
Notre référence: 301/5510-395

APPELS D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressés au soussigné seront reçues à Québec, jusqu'au 16 décembre 1977 à 15h00 (3h00 PM) relativement au projet suivant:

**CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'ARTISANAT INDIEN DE 28' x 40' À WINNEWAY, CTÉ TÊMISCAMINGUE.

D'ici la fin de l'année sur les marchés financiers

$2.4 milliards d'emprunts privés et publics

par Marie-Agnès Thellier

Le marché des obligations a pris ces derniers jours un tout autre visage puisque s'y multiplient non seulement les émissions d'emprunts publics mais aussi quelques émissions venant du secteur privé.

Pour les gestionnaires de portefeuilles, le problème dominant des derniers mois était le placement d'épargnes très nombreuses. Le gouvernement canadien offrait bien de nombreuses obligations, mais le choix n'était pas aussi varié qu'il l'est devenu ces jours derniers.

Beaucoup d'investisseurs préféraient même placer leurs avoirs à court terme malgré le moindre intérêt plutôt que de les placer à moyen ou à court termes, s'interrogeant sur une éventuelle remontée du taux d'intérêt. Ces investisseurs vont devoir réexaminer attentivement leurs décisions puisqu'on s'attend à environ $2.4 milliards d'emprunts publics et privés, soit sous forme d'obligations, soit plus rarement sous forme d'actions. C'est du moins le total auquel arrivait hier le journal torontois "Globe and Mail".

Il y a eu mardi, par exemple, l'émission de $125 millions d'actions privilégiées d'Inco, le géant du nickel qui a récemment annoncé des mises à pied massives aux usines de Sudbury, en Ontario, et de Thompson, au Manitoba. Inco, qui vend ses titres à $25 avec un rendement de dividende de 7.85%, veut réduire ses emprunts à court terme pour améliorer sa position financière. Un emprunt de $150 millions à long terme serait aussi négocié en dollars américains.

Le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse, par ailleurs, a offert $25 millions de débentures de huit ans, avec un rendement de 8.2%, et la société Nova Scotia Power a émis $50 millions d'obligations à 25 ans au rendement de 9.45%. Cela portait à $200 millions les émissions rendues publiques mardi.

Au cours de la semaine dernière, il y a également eu émission de titres de dette de $140 millions.

Il est à prévoir que le gouvernement fédéral, lundi prochain, tentera d'emprunter, de son côté, quelque $750 millions, dont $500 millions offertes au public.

L'Hydro-Québec songerait à un emprunt à taux flottant de $500 à $750 millions auprès d'un syndicat de banques canadiennes, américaines et européennes. Le gouvernement de l'Ontario irait sur le marché américain pour $300 millions.

On croit que les autorités du Toronto métropolitain ont obtenu $55 millions en devises américaines et tentent d'avoir entre $15 et $18 millions sur le marché canadien.

La Banque canadienne nationale pourrait aussi emprunter de $25 à $30 millions à moyen et long terme et Canada Cement Lafarge $40 millions à long terme.

Il y aura également des émissions, la semaine prochaine, de F. W. Woolworth et de Chrysler Credit Canada de $50 millions chacune.

On a aussi parlé d'une offre de débentures que ferait la Shell Canada, autour de $150 millions.

La concurrence entre toutes ces émissions pourrait en particulier entraîner un agrandissement de la différence des taux d'intérêt pratiqués pour les emprunts publics et privés. Les taux d'intérêt pratiqués pour les émissions des corporations avaient en effet baissé de 0.51% en moyenne entre novembre 1976 et octobre 1977 tandis que les emprunts fédéraux ne baissaient que de 0.27%. Il n'y avait plus à la fin du mois dernier que 0.46% de différence entre l'obligation du Canada et l'obligation privée cotée AAA. Cette marge devrait donc s'accroître, suivant l'augmentation du prix de ces obligations privées mises en concurrence.

La tendance à la hausse des taux canadiens fut peut-être précédée par "une modeste augmentation des achats par les Américains sur les marchés canadiens" des obligations relevée par la firme Greenshields vers la mi-novembre, quand le taux des "Federal Fund" américains diminuait quelque peu.

Les dernières statistiques de la firme Wood Gundy comptabilisaient $477.7 millions d'emprunts négociés en septembre à la fois par les gouvernements, les municipalités et les sociétés. Au total, les neuf premiers mois de l'année avaient vu la dette totale augmenter de $13.4 milliards en 1977 contre $14.4 milliards dans les neuf premiers mois de 1976. La répartition était au 30 septembre dernier de $3.9 milliards pour le gouvernement fédéral, de $4 milliards pour les gouvernements provinciaux, de 1.4 milliard pour les municipalités et de $4 milliards pour les compagnies.

L'examen de ces statistiques 1976 et 1977 révèle une diminution de $2 milliards des emprunts provinciaux contre une augmentation de $1 milliard des emprunts fédéraux, de $200 millions des emprunts municipaux et un maintien des emprunts privés au niveau de l'année précédente.

Avec certains économistes, on peut analyser de manière très positive ce recours plus massif à l'emprunt des secteurs publics ou privés en cette fin d'année. Ces financements devraient aider à la reprise, en particulier s'ils sont utilisés judicieusement c'est-à-dire avec une vue suffisamment longue de l'évolution économique canadienne et mondiale.

Asbestos Corp.: les titres gagnent deux points à $41

Profitant de la stratégie retenue par le gouvernement Lévesque, les spéculateurs continuent à s'en donner à coeur joie avec le titre d'Asbestos Corporation: l'action faisait un nouveau bond de $2 hier pour atteindre un autre sommet de $41 Toronto.

Même ceux qui auraient pris le train en retard — qui auraient donc acheté l'action d'Asbestos après l'annonce officielle du gouvernement le 21 octobre, soit à $26 — même ceux-là avaient hier l'occasion de réaliser un bénéfice de $15. Il est probable que la Bourse et les spéculateurs ne s'en tiendront pas là puisque General Dynamics vient d'avancer son prix, $60, comme un "minimum".

S'agissant toutefois d'une base de négociation, il devient de plus en plus probable que les deux partenaires, le gouvernement du Québec et General Dynamics — en arriveront à une entente autour de $50, le prix généralement avancé par les analystes au vu du bilan d'Asbestos Corporation.

L'annonce par General Dynamics du choix de Lazard & Frères de New York a pu influencer la Bourse, de même que la présentation mardi à Québec du projet de loi créant une société nationale de l'amiante dont les 4/5 de l'équité serviront au développement de mines d'amiantes. Une part importante des $200 millions ainsi affectés par le gouvernement à la production primaire d'amiante serviront au rachat des actions d'Asbestos. Au cas, fort probable, où les actionnaires minoritaires désireraient se prévaloir des conditions de l'offre faite par le gouvernement à General Dynamics, et au cas où cette offre atteindrait les $50, la SNA devrait consacrer $140 millions au seul rachat d'Asbestos Corp.

Les spéculateurs qui achètent actuellement l'Asbestos à $40 font de toute manière une bonne affaire. Depuis le dernier trimestre, la compagnie a décidé de porter son dividende à $2.60 par année.

B. Royale: l'actif dépasse $34 milliards

Le solde des revenus de la Banque Royale du Canada, après provision pour impôts, s'établit à $168.8 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 1977, soit une progression de $11.4 millions, ou 7%, par rapport aux $157.4 millions réalisés en 1976. Le résultat par action est de $4.61 pour 1977, contre $4.30 l'année dernière.

La banque a déclaré un dividende de $12.6 millions pour le trimestre, soit 34.5c par action, ce qui porte le dividende total de l'exercice à $1.38 par action, contre $1.305 l'année dernière.

Pour le quatrième trimestre les revenus après impôts se montrent à $46.5 millions, soit $1.27 par action; ils sont donc en hausse de 23% par rapport aux $37.8 millions, ou $1.03 par action, réalisés au cours du même trimestre, en 1976.

Dans son message aux actionnaires, M. W. Earle McLaughlin, président du conseil et chef de la direction, a fait remarquer que l'actif total de la banque s'établissait à $34.4 milliards au 31 octobre 1977, soit 19% de plus que les $28.8 milliards de l'exercice précédent. Le total des dépôts, soit 31.4 milliards, est en progression de 19%. Les dépôts en dollars canadiens, qui constituent environ 64% de ce total, ont augmenté de 15% alors que les dépôts en monnaies étrangères ont monté de 28%. Pratiquement la moitié de cette hausse est attribuable à la conversion, en dollars canadiens, des dépôts en monnaies étrangères, les intérêts atteignent $901.7 millions, soit seulement 12% de plus qu'en 1976.

"Au cours du premier semestre de l'exercice 1977, les écarts sur le marché interne se sont ressentis de la chute rapide des taux d'intérêts au Canada. Au second semestre, les taux d'intérêts se sont cependant stabilisés et les écarts ont commencé à s'améliorer, quoique la progression des prêts au Canada ait été quelque peu freinée par la modération de la croissance économique du pays... L'augmentation rapide de nos activités à l'étranger a eu des répercussions favorables sur nos résultats," a ajouté M. McLaughlin.

"Nos autres revenus d'exploitation," a-t-il poursuivi, "ont atteint $225.3 millions, soit 14% de plus que l'année dernière, et les commissions et autres revenus se sont accrus plus rapidement dans le cadre de nos activités à l'étranger qu'ils ne l'ont fait au Canada."

Les frais de personnel, les frais des établissements et les autres frais d'exploitation, ont atteint $852.4 millions cette année, soit une hausse de $114 millions, ou 15.5% par rapport à l'année dernière. M. McLaughlin a fait remarquer que cette hausse était moindre qu'en 1976 où ces dépenses s'étaient accrues de $120 millions, soit 19.3%, par rapport à 1975. Le total des dépenses de l'exercice se chiffre à $2.469 milliards, soit une hausse de 14% par rapport aux $2.170 milliards de l'année dernière. Les intérêts sur dépôts et débentures ont atteint $1.617 milliard (contre $1.432 milliard l'année dernière).

Les frais de personnel ont été de 13% plus élevés que l'année dernière, alors que les frais des établissements et les autres frais d'exploitation se sont accrus de 19%. La provision pour pertes sur prêts atteint $81.4 millions en 1977, soit 14.9 millions de plus qu'en 1976. Cette hausse est la conséquence de l'application de la méthode d'étalement. En fait, pour 1977, la perte sur prêts effectivement subie, c'est-à-dire le chiffre net des montants virés aux réserves et des montants radiés, se monte à $75 millions, soit moins que la perte de $83 millions successivement enregistrée au cours de chacun des deux exercices précédents, a expliqué M. McLaughlin.

Le total des revenus atteint $2.744 milliards pour l'exercice contre $2.437 milliards l'année dernière, soit une augmentation de 13%. Sont inclus dans ce résultat les intérêts sur prêts, soit $2.284 milliards ($2.021 milliards l'année dernière), les revenus des valeurs, soit $235 millions ($218 millions) et les autres revenus d'exploitation, soit $225 millions ($198 millions).

Le capital de la Banque a augmenté de $224 millions pour atteindre $1.5 milliard. L'avoir des actionnaires s'est accru de $123 millions.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Assemblée annuelle

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Banque aura lieu au siège social, dans l'édifice de la Banque Royale du Canada, Place Ville-Marie, Montréal, le jeudi 12 janvier 1978, à 11 heures du matin.

Le conseil d'administration
Rowland C. Frazee
président

Montréal, Québec, le 30 novembre 1977.

L'entreprise et la charte du français

Suite de la page 17

FRANCISATION

autres qui emploient de 100 à 500 personnes. Mais il est possible que le nombre soit plus élevé étant donné que la loi oblige les filiales ayant plus de 100 employés à avoir leur propre comité de francisation.

L'Office semble d'ailleurs ignorer, dans certains cas, jusqu'à l'adresse du siège social canadien des entreprises. Des lettres du président de l'Office, rappelant la nécessité de former des comités de francisation, auraient ainsi été envoyées aux présidents des compagnies mères aux États-Unis!

Dans cette même lettre, on invitait d'abord les entreprises "à se familiariser avec la Charte" et on déclarait "s'attendre à ce que l'entreprise choisisse des cadres supérieurs ayant déjà été sensibilisés au processus de francisation". La grosse question que se posent toutes les entreprises, notamment les moyennes de 100 à 500 employés, est de savoir comment cadres supérieurs et représentants des travailleurs vont cohabiter à l'intérieur du comité...

RÉDACTION

tout le monde pressentait: qu'elle a été rédigée sans le concours d'avocats! "Ce n'est pas une loi, c'est un roman", affirmait hier l'un d'entre eux. Notamment, un sous-ministre adjoint de la Justice a déjà confié en privé que personne à son ministère n'a eu la chance de revoir la dernière version de la loi.

Quant au comité de législation, à qui la loi 101 a été soumise à la dernière minute, il aurait fait parvenir une lettre officielle au ministre d'État au développement culturel dégageant le comité de toute responsabilité face à cette loi dont il désapprouve les imprécisions.

D'autres éléments, dans les règlements cette fois, prêtent à contestation par les entreprises. C'est notamment le cas d'une définition fort ambiguë de "l'entreprise" qui oblige les compagnies à former autant de comités de francisation qu'elles ont de filiales de plus de 100 employés. Des entreprises comme Steinberg ou Bombardier MLW, dont les filiales sont très fortement intégrées, contesteront officiellement devant l'Office l'interprétation qu'il prétend donner à "l'entreprise".

Une chose est certaine à propos de la Charte: si elle fait le désespoir des compangnies, elle fait le bonheur des bureaux d'avocats qui eux, ne cessent de consulter sur ses multiples interprétations possibles!

AGENCE DE PUBLICITÉ DEMANDÉE

Nous sommes une agence de publicité avec plusieurs bureaux à travers le Canada qui désire acquérir le contrôle effectif d'une agence avec une à trois personnes (personnel inclus) voulant augmenter immédiatement son chiffre d'affaires.

Nous avons présentement plusieurs comptes qui nécessitent une représentation de personnel à Montréal.

Répondre en toute confiance en incluant les détails sur votre agence, portefeuille de travail, ventes et revenu à: C. P. 01180, Succursale "H" Montréal, P.Q. H3G 2N2

Cette annonce ne doit pas être interprétée comme une offre publique dans aucune des provinces du Canada à moins que le dépôt d'un prospectus à cet effet ait été accepté par une commission des valeurs mobilières ou autre autorité similaire dans cette province.

$75,000,000
(3,000,000 actions)

ALBERTA GAS TRUNK LINE

Actions privilégiées rachetables, 7.60% cumulatif
(d'une valeur au pair de $25 l'action)

Prix: $25 par action

L'offre n'est faite que par l'intermédiaire du prospectus dont on peut se procurer des exemplaires auprès des soussignés.

Dominion Securities Limitée		**Pitfield, Mackay, Ross** & Compagnie Limitée
A. E. Ames & Cie Limitée	**Richardson Securities of Canada**	**McLeod Young Weir** Limitée
Wood Gundy Limitée	**Merrill Lynch, Royal Securities** Limitée	**Nesbitt Thomson Valeurs** Limitée
Midland Doherty Limitée	**Greenshields** Incorporée	**Burns Fry** Limitée
Walwyn Stodgell Cochran Murray Limited	**Pemberton Securities** Limited	**Peters & Company** Limited
Lévesque, Beaubien Inc.	**Bell, Gouinlock** & Compagnie, Limitée	**R. A. Daly** & Compagnie Limitée
Houston Willoughby Limited	**F. H. Deacon, Hodgson** Inc.	**Equitable Securities** Limited
Odlum Brown & T. B. Read Ltd.	**Bache Halsey Stuart Canada** Ltée	**Gordon Securities** Limited
Kernaghan & Co. Ltd.	**McDermid, Miller & McDermid** Limited	**Moss, Lawson & Co.** Limited
A. E. Osler, Wills, Bickle Limited	**Yorkton Securities** Inc.	**Molson, Rousseau** & Cie Limitée
	Westfield Securities Limited	**Tassé & Associés** Limitée

novembre 1977

cuisine française traditionnelle

menu d'hommes d'affaires à partir de $3.25

ouvert tous les jours de midi à minuit

CHEZ QUEUX
158 E. Rue St-Paul
866-5194 — 866-5988

1977 ABRI FISCAL (tax shelter)

Vos revenus personnels imposés pour 1977 et les années futures peuvent être protégés en investissant dans des immeubles à revenus approuvés de type résidentiel. Des informations sur ces investissements sont disponibles.

Demandez Pierre Gagnon à Québec: 418 522-7041 ou Jack Resels à Montréal: 514 842-5011.

DIVISION INVESTISSEMENTS
A. E. LePAGE
IMMEUBLES WESTMOUNT REALTIES

DEPUIS 1908
Assurances Tanguay Inc.
Courtiers d'Assurances
Service d'avantages sociaux
4489, Papineau, Montréal Tél.: 527-4161

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Venez choisir vos
MEUBLES et MACHINES DE BUREAU
sur les lieux
Salle de montre unique à Montréal: dactylos, calculateurs, horloges de temps, heures flexibles, duplicateurs, machines à dicter, photocopieurs, systèmes de son, etc...
CANADA DACTYLOGRAPHE INC.
7035 av. du Parc
270-1141
Stationnement
Ouvert samedi de 9 à 12

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Robic, Robic
ET ASSOCIÉS
2100, rue DRUMMOND
Montréal H3G 1X5 288-2152

AGENCEMENT DE MAGASIN
PLACE BONAVENTURE
MART-A-35 ARVIDA
MONTRÉAL
TÉL.: 861-2687
Modula INC
ameublement modulaire commercial

ALAN SWABEY & CIE
Alan Swabey — Robert Mitchell
Guy Houle — Paul Marcoux
Melvin Sher — Arthur Mallette
Kevin Murphy — John D. Miller
Gary W. Partington
AGENTS DE BREVETS ET DE MARQUES DE COMMERCE
625, Ave du Président Kennedy
Montréal — 845-7126

Les notaires
PELLETIER, POIRIER, KIMMEL, FILION
Me. Denys Pelletier — Me. Fernand Poirier
Me. A. Earl Kimmel — Me. Pierre Filion
Étude
500, Place d'Armes, suite 2020, Tél.: 282-1287
Mont-Royal, 480 est, Mont-Royal, Suite 12, tél.: 288-2700
Côte St-Luc, 5569 Randall, tél.: 484-8941

bénéfices

Imperial Oil: neuf mois clos le 30 sept.: 1977, $209,000,000, $1.60 par action; 1976, $192,000,000, $1.48.

Montreal Trust: neuf mois clos le 30 sept.: 1977, $4,401,000, $1.71 par action; 1976, $3,677,000, $1.43.

Phillips Cables: neuf mois clos le 30 sept.: 1977, $3,310,000, 83 cents par action; 1976, $3,221,000, 81 cents.

Reichhold Chemicals: neuf mois clos le 30 sept.: 1977, $1,695,000, $1.06 par action; 1976, $2,079,000, $1.30.

Texasgulf: neuf mois clos le 30 sept.: 1977, $37,719,000, $1.01 par action; 1976, $53,010,000, $1.73.

Du Pont Canada: neuf mois clos le 30 sept.: 1977, $6,562,000, 82 cents par action; 1976, $668,000, perte, montant du dividende non communiqué.

Indal: neuf mois clos le 30 sept.: 1977, $6,067,000, 98 cents par action; 1976, $6,430,000, $1.05.

Garanti, blanc sur noir!

Nos dépôts garantis de 5 ans offrent plus de souplesse dans le versement des intérêts pour mieux répondre à vos besoins.

9 1/4% intérêts versés annuellement dépôt minimum $500

9% intérêts versés semi-annuellement dépôt minimum $500

8 3/4% intérêts versés mensuellement dépôt minimum $5,000

Nous offrons aussi d'autres taux pour les périodes allant de 30 jours à 4 ans. N'hésitez pas à nous téléphoner pour plus de renseignements.

TRUST GÉNÉRAL
Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

909 ouest, boul. Dorchester, Montréal • (514)866-9641
1, Vincent d'Indy, Outremont • (514)739-3265

toronto

Pétroles en vedette

Un gain de 24 points dans la colonne des pétroles ainsi qu'une forte remontée dans les secteurs de l'or et de la construction, ont propulsé hier le marché torontois des valeurs mobilières à un point haut qui n'avait plus été atteint depuis 14 semaines. La séance a été animée et 4.63 millions de titres ont été brassés, Brenda Mines occupant la première place dans les transactions.

L'indice composé a monté de 7.26 et marquait 1,017.48. Parmi les quatre compartiments les plus importants de l'indice, deux ont enregistré des gains: les pétroles de 24.40 à 1,367.46 et les services financiers de 2.62 à 935.94. Les deux autres ont subi des reculs: les produits industriels de 0.47 à 865.07 et les métaux de 0.34 à 809.84.

Au sein des valeurs industrielles, Texaco a fait un bond de 3 points à $36, Asbestos Corp. de 2 à $41, Dome Petroleum de 1 3-4 à $50 3-4, Thomson Industries de 1 1-4 à $38 et Home Oil de 1 1-8 à $39 1-4.

Massey-Ferguson a reculé de 3-8 à $16 1-8, Inco A de 1-8 à $17 1-4, Falconbridge Nickel A de 1-4 à $17 3-4, Alberta Gas Trunk A de 1-8 à $15 5-8 et Alcan de 1-8 à $25.

Dans les titres miniers, Denison a progressé de 1 5-8 à $47, Campbell Red Lake de 1 1-2 à $38 et Camflo de 1-2 à $14 1-8. Pine Point Mines a cédé 1 à $23 et La Luz Mine 1-2 à $6.

Enfin aux pétroles, United Canso Oil and Gas a monté de 1 3-8 à $11 1-4, Siebens de 1 à $26 3-4 et Canadian Superior Oil de 1 à $59. Nemco Exploration a fléchi de 2 cents à $2.48 et Canadian Merrill de 1-8 à $14 7-8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
Abitibi	21970	$10¼	10	10⅛	+ ⅛
Adanac M	1000	35	35	35	— 2
Afton Min	120	$5½	5½	5½	— ¼
Agnico E	26850	$5¾	5½	5¾	+ ⅜
Akaitcho	1000	86	86	86	
Albany	120500	76	72	75	+ 5
Alt Energy	4362	$17⅞	17¾	17¾	
Alta Gas A	14758	$15¾	15½	15⅝	— ⅛
Alta G F	1250	$27¾	27½	27½	— ½
Alta G 9.76	850	$27⅝	27½	27⅝	
Alcan	12425	$25⅛	24⅝	25	— ⅛
Alcan pr	z10	$29¼	29¼	29¼	
Algoma St	2655	$14	13⅞	14	
AStel p	525	$27	27	27	
All-Can B	1400	375	370	375	+ 5
Allarco Dv	1460	$20	19¾	19¾	— ⅛
Alminex	900	$11¼	11¼	11¼	
Almin 4½ p	175	$38⅛	38⅛	38⅛	
Alum 3rd p	200	$27⅜	27⅜	27⅜	
Am Bonza	26540	$45½	42¾	45½	+ ⅞
Am Eagle	34250	340	320	340	+15
Am Leduc	3000	12½	12½	12½	— ½
Andres W	400	$10½	10⅜	10½	— ⅛
Ang U Dev	2000	56	56	56	— 2
Anthes C p	z20	$64	64	64	
Aquitaine	2966	$17	16¾	16¾	— ⅜
Asamera	27100	$11⅜	10¾	11⅜	+ ⅜
Asbestos	28110	$41½	39⅜	41	+ 2
Ashland C	15045	$15⅝	15⅛	15⅜	+ ⅛
Ashland pr	1450	$31	30⅛	30¾	+ ½
Asoc Porc	3000	80	78	78	— 6
Atco A	5850	$13½	13⅛	13½	
Atlas Yk	1000	11	11	11	— 1
Auric Res	6233	31	29	29	— 4
Ato Hard A	100	$12½	12½	12½	+ ⅛
BC Sugar A	500	$27⅞	27¾	27⅞	+ ⅛
BP Can	9732	$17¼	16⅞	17	+ ⅛
Banister C	2000	$11⅞	11¾	11⅞	+ ⅛
Bank BC	933	$28⅜	28⅛	28⅜	— ⅛
Bank Mtl	17408	$17½	17¼	17½	+ ⅛
Bank N S	7242	$19⅛	18¾	19⅛	+ ⅜
Bankeno	2700	205	205	205	— 1
B Cdn Nat	3953	$14⅜	14⅜	14⅜	+ ¼
Barex	2500	13½	13½	13½	+1½
Bary Expl	z200	61	61	61	
Bathrst p	100	$12¼	12¼	12¼	+ ¼
Baton B	200	$10	9¾	10	+ ¼
Beavr E A	400	$6	6	6	+ ¼
Bell Canad	11721	$55½	55⅛	55½	+ ¼
Bell A pr	z35	$55	55	55	
Bell B pr	z66	$55⅜	55⅜	55⅜	
Bell C pr	z66	$29⅞	29⅞	29⅞	
Bell D pr	100	$56	56	56	+ ⅛
Bell 2.28	1250	$29½	29¼	29⅜	
Bell 1.80	1375	$23⅜	23¼	23¼	
Beth Cop A	300	$13¼	13¼	13¼	— ¼
Biltmore I	1000	300	300	300	
Bl Hawk	2000	11	11	11	+ ½
Black P A	7500	$6⅛	5⅞	6⅛	+ ⅜
Blakwod A	700	330	325	325	
Block Bros	100	$6⅞	6⅞	6⅞	
Bombdier	600	$6	6	6	— ⅜
Border C	200	248	248	248	+ 8
Bovis Cor	11500	60	58	59	— 1
Bow Valy	10300	$21¼	20⅜	20⅜	— ⅛
Bowater	175	350	350	350	+25
Bralor Res	3059	$5⅜	5½	5⅜	
Bramalea	5520	$7⅛	7	7⅛	
Brameda	3000	110	105	105	— 5
Brascan A	24434	$15⅜	15⅛	15⅛	+ ⅛
Brscn 8½	350	$27⅜	27⅜	27⅜	+ ⅛
Brenda M	40600	$11½	11	11½	
Bridger	6500	$11	10⅞	11	
Br Am Bnk	100	$22	22	22	
BCFP	900	$20½	20½	20½	— ¼
BC Phone	9925	$15⅛	14⅞	15⅛	+ ¼
BCPh 4¾ p	100	$58	58	58	
BCPh 5.15	z35	$62	62	62	
BCPh 6 pr	z10	$71¾	71¾	71¾	
BCP 10.16 p	1030	$28¾	28¾	28¾	
BCP 2.32 p	225	$30¾	30¾	30¾	— ¼
Broul Reef	8300	23	23	23	— 2
Brunswk	2400	325	320	320	— 5
Budd Auto	z5	$7¾	7¾	7¾	
Budd A w	300	160	160	160	
Burns Fds	147	$10⅛	10⅛	10⅛	
CC Yachts	100	295	295	295	— 5
CAE A	6450	$12¾	12⅛	12⅜	+ ⅛
Cad Frv	700	$9⅜	9¼	9¼	+ ⅛
Cal Pow A	7235	$37	35⅝	37	+ 1
Cal P 10 p	120	$111⅛	111	111	— ¼
Cal P 9.80	120	$108	107½	108	—1½
Cal P 2.36	105	$29¼	29¼	29¼	— ¼
Calmor IB	1000	67	67	67	— 7
Calvert	23250	38	37	37½	
Cam Mine	7000	40½	39	39	— 3
Camflo	3600	$14⅛	13¾	14⅛	+ ½
C Chib A	200	315	315	315	—15
Camp RL	16400	$38¼	37¾	38	+1½
Campau A	450	$6⅞	6⅞	6⅞	
Can Cem A	1195	$8¾	8⅜	8⅜	+ ⅛
CCe C p	410	$16⅞	16¾	16⅞	+ ⅛
CDC pr B	118	$104⅛	103¾	104	— ¼
Can Malt A	100	$29¾	29¾	29¾	
C Nor West	7060	$12⅛	11¾	12	
C Pakrs C	400	$18½	18⅜	18⅜	— ⅛
Can Perm	450	$18⅜	18¼	18⅜	
CS Pete	148730	$5¼	480	5¼	+45
Can Trust A	8350	$28¼	28	28¼	
C Tung	1590	$10⅛	9¾	10⅛	+ ¼
Cdn Arrow	1500	15	15	15	
CCablesy A	600	$13½	13⅜	13½	+ ⅛
C Cable w	1512	51	50	50	—20
Cdn Cel	100	$5½	5½	5½	+ ⅛
CC Man A	100	$26⅞	26⅝	26⅞	+1⅜
CG Invest	300	$17⅛	17⅛	17⅛	
C Hidrogas	12400	315	300	315	+15
C Homestd	59250	$9½	9	9⅜	+ ½
C Hydro	2240	$10¼	10	10¼	+ ⅛
CI Bk Com	20133	$23⅞	23½	23⅞	+ ⅛
CIL	780	$18⅜	18⅛	18⅛	
CI Powr A	2300	115	110	110	— 5
C Manoir A	200	490	490	490	+ 5
C Marconi	100	475	475	475	
C Merrill	2510	$15	14¾	14⅞	— ⅛
CNat R	5200	460	450	460	+15
C Ocdental	3991	$18⅛	18	18⅛	+ ⅜
C Ocdntl p	100	$28	28	28	
CP Inve	4140	$19	18⅝	19	+ ⅜
CP Ltd	32640	$17¾	17½	17¾	
CPL A p	520	$10¼	10	10	— ¼
C Reserve	4665	$7⅝	7⅜	7½	
Cdn Sup O	6525	$59	58¼	59	+ 1
Cdn Tire A	3950	$28	27¼	28	+ ¾
C Utilties	1250	$14⅞	14¾	14⅞	
CUtil 6 pr	z80	$77	76	77	
CU 10¼	2800	$29	29	29	— ⅛
C Util 9.24	17400	$28⅜	28	28	— ¼
C Util w	2700	$5¾	5½	5⅝	
CWN G 4 pr	z50	$9¾	9¾	9¾	
Canray	11400	180	170	170	—12
Canron	800	$23¼	23	23¼	+ ¼
Capit Div	5900	110	105	110	+ 2
Cara	950	$11⅛	11⅛	11⅛	— ⅛
Carl OK	8390	269	265	269	— 1
Carl A p	300	$24¼	24⅛	24¼	— ⅜
Carl B p	z75	$29¼	29¼	29¼	
Carma A	5600	$8½	8½	8½	+ ¼
Carma 8.6	100	$19	19	19	— ½
Car A	z50	280	280	280	
Cassiar	935	$8	7⅝	7¾	+ ¼
Casidy A p	150	$6¾	6¾	6¾	
Celanese	1200	270	265	265	
Celan 175 p	350	$17¼	17¼	17¼	
Ctl Est A	293	$11¾	11¾	11¾	— ¼
Cent Pat	7000	105	91	105	+14
Centurion	100	305	305	305	
Charter Ol	239	400	400	400	+20
Chieftan D	8300	$17⅞	17⅜	17⅞	+ ¼
Chieftain p	z115	$72½	70⅜	71½	
Chimo	4800	110	109	110	+ 8
Chrysler	1567	$15⅛	15	15	
C S 10¾	400	$12⅝	12⅝	12⅝	+ ⅜
Coch Will	3500	51	47	50	+ 5
Cockfield	900	390	390	390	+10
Coin Lake	1000	7½	7½	7½	
Coles Book	100	$14	14	14	
Comb Met	17500	19	19	19	+ 1
Cominco	1720	$30¼	29¾	30	— ⅛
Com Cap	1950	$5	5	5	
CC Tr p	200	$11¾	11¾	11¾	+ ⅜
C Holiday I	7000	$5¼	475	5¼	+60
CHIns A p	705	$23⅝	23¼	23⅜	+ ½
Conduit A	100	340	340	340	—15
Con Bath A	600	$20	19¾	20	+ ¼
Con Bath p	330	$17¼	17¼	17¼	
C Bath 68 w	815	225	225	225	—70
Con Bldg	3100	350	350	350	
Con Fardy	4320	275	265	275	+10
C Durham	10900	92	90	90	— 2
C Marben	11100	65	62	62	+ 2
C Morisn	8300	135	118	133	+15
Cons Pipe	500	$6⅛	6⅛	6⅛	+ ⅛
Cons Prof	1500	17	17	17	
C Rambler	200	102	102	102	— 7
C Rexspar	800	75	75	75	
Con Textle	100	185	185	185	+ 5
Con Distrb	14410	$5½	5⅛	5½	+ ⅛
Cons Gas	11865	$17⅛	16¾	17	+ ¼
Con Gas A	100	$82	82	82	+ 6
Con Gas D	450	$24¼	24	24¼	+ ⅛
Con Glass	100	$14¼	14¼	14¼	+ ½
Control F	z50	210	210	210	
Conwest	5200	440	415	440	+30
Cooper C	100	490	490	490	
Copeland	500	75	75	75	+ 1
Cop Fields	z33	208	208	208	
Corby vt	220	$19¾	19¾	19¾	— ½
Cornat Ind	2500	$5½	5⅛	5⅜	+ ⅛
Coseka R	12010	$7½	7¼	7½	
Costain R	1000	$8¼	8¼	8¼	+ ½
Costin R w	z60	405	405	405	
Craigmt	1930	345	345	345	
Crain R L	2125	$9	8⅜	9	+ ⅜
Crestbrk	400	350	350	350	
Crush Intl	1000	$8⅞	8⅞	8⅞	
Cuvier M	24500	36½	34½	36	+ 1
Cygnus B	z50	$5	5	5	
Cyprus	2250	$73¼	73⅛	73¼	
DRG Ltd A	1000	390	390	390	— 5
Daon Dev	10123	$15	13⅞	15	+1⅛
Daon A	500	$7½	7½	7½	
D Aragon	33000	27½	26	26	
Debhld B p	z50	$68¼	68¼	68¼	
Decca R	5140	$9	8½	8⅞	+ ⅛
D Eldona	3000	84	83	84	
Delhi Pac	3500	10	10	10	
Denison	12120	$47	46	47	+1⅝
Dicknsn	4360	490	485	490	
Discovry	z295	52	52	52	
Domanl	300	$5¾	5¾	5¾	+ ⅛
Dome	800	$67½	67	67	+1¾
Dome Pete	34369	$51¾	48¾	50¾	+1¾
D Bridge	538	$23⅛	23	23	
DExplor	36000	22	19	20	+1½
Dofasco A	3804	$24½	23⅞	23⅞	— ⅜
Dofasco p	z75	$64⅛	64⅛	64⅛	
Dom Store	100	$16½	16½	16½	+ ⅛
D Textle A	1900	$9	8⅞	8⅞	
Domtar	1425	$15½	15¼	15½	+ ⅜
Domtar pr	200	$12	12	12	+ ⅛
Douglas L	100	305	305	305	
Dunde Pal	1500	35	35	35	— 2
Du Pont	235	$13	12¾	13	+ ¼
Dustbane	1700	$63¼	63⅜	63⅜	— ⅛
Dylex L A	1600	$8	8	8	
Dynmr	167374	180	155	171	+ 7
Dynrr	220455	22	16	19½	+2½
E-L Fin	1400	$10	9⅞	10	— ⅛
E-L Fin w	932	120	110	120	
East Mal	700	295	290	295	+ 5
East Sul A	z681	95	91	91	
Econ Inv	z50	$11¾	11¾	11¾	
Ego Mines	23390	157	146	155	+10
Electro A	1450	235	212	235	+ 3
Elks Stors	100	$9⅜	9⅜	9⅜	+ ⅛
Emco	5700	$6⅜	6½	6½	
Emco w	200	135	135	135	—15
Extndcar	z59	$8¼	8¼	8¼	
Falcon C	7404	390	380	390	
Fibrg Nik A	15285	$17¾	17½	17¾	— ¼
Fed Ind A	800	$7¼	7⅛	7¼	+ ¼
Fidelity Tr	250	315	315	315	+10
Fidelity Trp	425	$19⅛	19	19	— ½
F City F wt	400	275	275	275	
F Mar	z120	28	28	28	
Foodex S	1700	$5⅜	5⅜	5⅜	— ⅛
Ford Cnda	200	$86	86	86	— 1
F Seasons	300	480	430	430	— 5
F Sea A pr	2300	$7½	7½	7½	
Francana	3800	$7¾	7½	7¾	
Fraser A	200	$23	23	23	— ½
Fruehauf	100	$7⅛	7⅛	7⅛	
G M Res	9661	365	350	360	+10
G S W C pr	z10	$85	85	85	
Gaz Metr	600	$5⅜	5⅜	5⅜	
Gen Baker	300	$6	5⅞	5⅞	
GMC	z205	$71	70	70	
Genstar L	3425	$26⅜	26¼	26⅜	
Gerin Ist p	125	$8⅜	8⅜	8⅜	
Giant Yk	204	$9½	9¼	9½	+ ⅛
Gibraltar	2100	395	380	380	—10
Glendale	500	90	90	90	
Goldund M	7500	25	24	25	+ 1
Goodyear p	400	$33	33	33	— 1
Graff G	825	$20¾	20	20¾	+ ¾
Granduc	2600	83	82	82	— 3
Gt Oil Sds	100	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅛
GL Paper	1200	$23⅞	23¾	23¾	
GL Pap w	200	370	370	370	+ 5
G N Fin	260	119	119	119	
Gt W Life	z40	$62	62	62	
Gt West S	600	250	250	250	+ 1
G West wt	z250	70	70	70	
G Goose 9¾	200	$10¾	10¾	10¾	— ⅜
Greyhnd	262	$17⅜	17⅜	17⅜	
Guar Trst	z37	$7¾	7¾	7¾	
Gulf Can	6663	$26⅛	26½	26⅛	— ⅛
Gulfstr	136700	49½	46	46	
HCI Hldg	600	335	335	335	
HCI Hld w	500	75	75	75	
Hambro C	2900	$5⅞	5¾	5⅞	+ ⅛
H Group A	100	305	305	305	
Ham Tr	100	$23	23	23	
Hardee	20100	76	73	76	+ 3
Hard Crp A	610	320	320	320	
Harlequin	3220	$26½	26	26	
Harris J A	1100	375	370	375	+15
Hawker A	900	$6⅛	6	6⅛	
Hawker pr	z55	$65	64¼	64¼	
Hayes D A	1035	$6	5⅞	5⅞	— ⅛
Holinger A	123	$29⅞	29⅞	29⅞	+ ⅜
Home A	6656	$39¼	38½	39¼	+1⅛
Home B	4450	$37¾	37	37¾	— ¼
Hud Bay A	3425	$16⅛	15⅝	16⅛	+ ⅜
H Bay Co	1408	$17⅛	16⅞	17⅛	+ ¼
HB Oil Gas	8147	$46¾	46	46¾	+ ¾
HB Oil G pr	z10	$28	28	28	
Husky Oil	7300	$26⅛	25⅜	26⅛	— ⅛
Husky B pr	100	$39	39	39	— ½
Husky E w	1000	$10	10	10	— ¼
Hydra Ex	7040	33	31	31	—2½
IAC	1205	$18⅛	18	18	
I U Intl	4700	$12¾	12½	12⅝	
IWC Com	100	200	200	200	+ 5
Imasco A	200	$29¼	29¼	29¼	— ¼
Imasco A p	500	370	370	370	—10
Imp Gen	4150	$10	9¾	9¾	— ¼
Imp Oil A	16794	$20⅜	20⅛	20⅜	+ ⅜
INCO A	18783	$17⅜	17	17¼	— ⅛
Indal	1074	$9	8⅞	8⅞	+ ⅛
Indusmin	500	$11⅛	11⅛	11⅛	— ⅛
Inglis	z50	$8¾	8¾	8¾	
Inland Gas	581	$10¾	10¾	10¾	
Inlnd G 10p	100	$29½	29½	29½	
Inter-City	2800	$7¼	7⅛	7⅛	— ⅛
Inter C A p	1000	$18¼	18¼	18¼	
Inter C B p	200	$18¼	18¼	18¼	— ¼
Inter C B w	1300	440	435	435	— 5
Int Div	200	135	135	135	
Intrmetco	700	$7	7	7	
IBM	109	$290	288	290	— 3
Int Mogul	3372	385	365	385	+15
Interpool	100	$24	24	24	— ¼
Int Pipe A	8837	$15¾	15½	15⅝	
Ipsco	5226	$17⅜	17¼	17⅜	+ ⅜
Inv Group	1000	$8	8	8	
Inv Grp A	1925	$8½	8¼	8½	+ ⅜
Inv Grp 5 p	200	$16	16	16	
Irwin T A	130	300	300	300	—15
Ivaco A	700	$6¼	6¼	6¼	+ ¼
Ivaco 8.85	160	$48	48	48	
Jannock A	600	$12	11¾	12	
Jannock B	2687	$12	11⅝	11⅝	— ⅜
Jannock 8	2277	$14¼	14⅛	14⅛	— ⅛
Jannock w	1000	315	310	315	—10
Jorex Ltd	54000	35	30	34	+5½
Joutel	2300	7	7	7	
Kaiser Re	4860	$14⅛	14	14⅛	— ⅛
Kam Kotia	8200	85	77	85	+ 9
Kaps Tran	82850	84	77	84	+ 7
Kaps r	104645	30	23	30	+ 6
Kelly D A	400	$6	6	6	
Kelsey H	2250	$14	14	14	
Kerr A A	1600	$12¼	12	12¼	+ ¼
K Anacon	z250	11	11	11	
Koffler A	6200	$7¾	7¾	7¾	
Koffler A p	400	$8	8	8	— ¼
La Luz	1600	$6	6	6	— ½
Labatt A	4983	$18⅞	18¼	18⅞	+ ½
Labatt A p	500	$18⅜	18⅜	18⅜	+ ⅛
Lab Min	100	$32¼	32¼	32¼	+ ¼
Lacana	7530	345	335	345	+ 5
Laidlaw A	480	$9⅜	9⅜	9⅜	
Ldl 9¾	200	$11⅛	11⅛	11⅛	+ ⅛
L Ont Cem	1300	310	305	305	— 5
L Shore	426	260	250	250	
Laurasia	3500	32	32	32	— 1
Lau Fin	282	$7¼	7¼	7¼	
Lau F 1.25	100	$17	17	17	
Lau Fn 140	160	$18¼	18¼	18¼	— ⅛
Leigh Inst	2100	415	405	405	— 5
Leons Frn	z5	$7	7	7	
L L Lac	700	190	190	190	+ 5
Livingsto	3000	$19	19	19	+ ¼
Living pr	z45	$39½	39½	39½	
Lob Co A	3900	375	370	370	+ 5
Lob Co B	2127	375	365	370	+20
Lochiel	6600	270	265	265	— 5
Loeb M	200	475	475	475	
Lost River	3400	75	70	74	— 1
Lytton M	5000	22	21	22	
MICC	600	$9½	9½	9½	
MICC A	400	$28½	28½	28½	
Maclarn A	200	$34⅛	34⅛	34⅛	— ⅜
Mclan H A	100	$12¼	12¼	12¼	+ ¼
MB Ltd	3240	$16⅞	16¾	16¾	
Madeline	2283	58	57	57	— 1
Madsen	z650	80	80	80	
Magna Int	1000	$18½	18½	18½	— ½
Magnetcs	z500	47	47	47	
Maislin I	300	310	310	310	
Majstc Wil	800	320	310	320	
Malartic	2000	86	86	86	+ 2
Man Bar	16070	150	145	145	— 5
Mrtme El A	100	$10	10	10	+ ½
Maritime	1234	$22⅜	22	22	— ¼
Mar T 940	425	$11½	11½	11½	— ⅛
Markel F	z59	$5⅜	5⅜	5⅜	
Martin	2300	18	18	18	+ ½
Mass Fer	30326	$16½	16⅛	16⅛	— ⅜
Mas F A	650	$27¾	27⅝	27⅝	
Mas F B	300	$27⅞	27¾	27⅞	+ ⅛
Matchan	6000	15	15	15	
Matgmi A	425	$9¼	9	9¼	+ ⅛
Mc Adam	700	28	28	28	
Mc Intyre	1471	$25¼	25	25	
Melcor	100	$6⅞	6⅞	6⅞	— ⅛
Mentor	8200	300	290	290	+ 5
Mercantil	300	$12	11⅞	11⅞	— ⅛
Meriand E	28725	$6⅛	6⅜	6⅛	+ ⅛
Met Trust	z21	$26	26	26	
Met Trstr	1525	140	135	135	+10
Mindamr	z400	8	8	8	
Minri Res	1210	123	123	123	
Moffat A	z50	$11	11	11	
Molson A	2400	$15¾	15½	15⅜	+ ¼
Molson B	148	$14	14	14	
Mon Inv	1725	$9	9	9	
Mon Inv w	z50	8	8	8	
Monarc W	1500	80	80	80	—10
Moore	12215	$30¼	30	30¼	+ ¼
Multi Acc	1450	360	350	355	+ 5
Murphy	21205	$11	10	10⅞	+ ⅜
N B Cook	500	88	88	88	— 1
NBU Mine	3600	89	88	88	— 4
NaChrs I	5800	$7	6⅞	7	
Nabrs Dlg	100	$20½	20½	20½	+ ¾
Nat Pete	33024	97	93	93	
Nat Trust	100	$16½	16½	16½	+ ⅜
Nemco	15900	253	248	248	— 2
NB Tel	1165	$20¼	20	20	— ⅜
NB Tel 1.85	100	$22¼	22¼	22¼	— ¼
N Dimens	3000	110	110	110	— 3
N Kelore	500	10½	10½	10½	— ½
N Provid D	5000	15	15	15	
N Senator	8000	7	7	7	+ ½
N York Oil	10594	248	241	245	
Newconx	750	$7¼	7¼	7¼	+ ¼
Nfld L P A	z50	$15¾	15¾	15¾	
Nfld Tel	500	$8¼	8¼	8¼	
Nfld Te 975	100	422	22	22	— ⅛
Nfld Te 885	100	$21⅞	21⅞	21⅞	+ ⅛
Nick Rim	1100	10½	10½	10½	
Noble M	17600	120	108	115	+15
Noma A	100	$6	6	6	
Nor Acme	z500	4	4	4	
Noranda A	9845	$20⅛	19⅞	20	— ¼
Noranda B	100	$20	20	20	
Norbaska	500	26	26	26	+ 1
Norcen	90483	$15¾	15⅜	15⅜	+ ⅛
Norcn 150	5250	$25	24½	25	+ ½
Nordair A	2525	$6⅞	6½	6¾	— ⅛
NC Oils	4300	$9¼	9	9¼	
NCO pr	z10	$40	40	40	
Nor Tel	2000	$29	29	29	— ¼
N Tecm B w	1900	$9⅜	9¼	9⅜	— ⅜
Northgat	1350	445	435	440	
Northld	26500	23	21	23	
N Beauc	1000	20	20	20	— 5
NS Savngs	263	$14⅜	14¼	14⅜	— ¼
Nowsco W	150	$30⅛	30⅛	30⅛	
Nu-Wst A	5350	$17⅞	17¾	17¾	
Nudlama	1000	20	20	20	
Nufort Res	2000	17	17	17	— 1
Numac	27335	$13½	13	13⅜	+ ⅜
OPI A	300	$8⅛	8⅛	8⅛	+ ⅛
Oakwood P A	43250	475	460	470	+10
Obrien	43650	209

Sans métro, le commerce du centre-ville a baissé de 20%

Miracle Mart forcé de mettre 250 personnes à pied

par Marie-Agnès Thellier

Touché depuis un an par la crise et tout récemment par la grève des transports en commun dans la région montréalaise, "Miracle Mart" a mis à pied la semaine dernière environ 250 personnes, dont 125 à Montréal, 50 dans ses entrepôts, 46 ailleurs au Québec et 70 en Ontario. Ces employés réguliers sont redevenus temporaires mais gardent leur ancienneté.

Tous les grands magasins n'ont pas dû recourir à des mises à pied mais la plupart ont renoncé à embaucher du personnel temporaire pour la période de fêtes à Montréal. La situation est particulièrement grave dans les grands magasins du centre ville, dont les clients empruntent habituellement le métro. Ainsi, c'est le Miracle Mart de la place Alexis-Nihon, au métro Atwater, qui est le plus sévèrement touché parce qu'il ne peut plus compter sur le passage de 80 à 100,000 personnes par jour.

La plupart des responsables du marketing interrogés estiment que la saison des fêtes démarrée début novembre s'annonçait bonne. Plusieurs compagnies de grands magasins comme Eaton et Simpsons avaient signalé à la mi-octobre qu'elles comptaient énormément sur le quatrième trimestre pour éponger les pertes subies pendant les six premiers mois de l'année. On peut imaginer qu'à Montréal, la grève de deux quotidiens suivie de l'arrêt des transports en commun n'enchante pas les responsables des ventes... "La grève des transports a un impact énorme sur les ventes et nous prévoyons des pertes de 10% sur le chiffre d'affaires prévu", annonce le porte-parole d'Eaton.

Touchés pour la première fois par une grève des transports en commun en période de fêtes, les commerçants du centre-ville de Montréal en mesurent les effets désastreux. La plupart de leurs clients n'ont plus le goût ou les moyens physiques de venir y magasiner. Ceux qui travaillent au centre-ville pensent uniquement à rentrer le plus rapidement possible chez eux, remettant leurs achats à plus tard ou fréquentant les magasins et les centres commerciaux de leur quartier.

Les plus touchés sont d'abord les magasins implantés dans les stations de métro, comme les tabagies, puis ceux des galeries souterraines comme "Les Terrasses", enfin pratiquement tous les commerçants du centre-ville.

Le malheur des uns fait le bonheur des autres... Les grands magasins de banlieue, les épiciers de quartier, les dépanneurs voient leur clientèle souvent plus nombreuse que d'habitude. Dupuis Frères confirme par exemple la bonne santé de ses magasins de Laval et d'Anjou.

"C'est évident que la grève nous cause de sérieux problèmes économiques.. Nous prévoyons des pertes de 10 à 20%," a déclaré M. Bernard Brodeur, vice-président chargé du marketing chez Dupuis Frères. Il s'attend à une belle guerre des prix entre les grands magasins lorsque la grève du métro sera terminée et s'y prépare comme tous ses concurrents. En effet, à cause du haut niveau d'inventaire, les grands magasins seront tentés d'avancer de quelques semaines leurs soldes prévus pour janvier... Les rayons les plus touchés par la grève sont ceux des jouets et des cadeaux, dont les objectifs de ventes sont à cette époque très hauts.

Il serait fastidieux de dresser la liste de tous les secteurs économiques touchés, à un niveau ou à un autre, par l'absence de transports en commun. Ainsi, les chauffeurs de taxi feraient encore plus d'affaires s'il n'y avait tant d'embouteillages et si les Montréalais ne réduisaient leurs sorties nocturnes. Les industries du spectacle sont bien sûr touchées par le ralentissement des activités tandis que les compagnies de location de voitures voient au contraire leurs affaires progresser.

Par ricochets successifs, la médiocrité des affaires en ville se répercute sur divers sous-traitants et fournisseurs. On peut penser que, malgré le déplacement de l'activité commerciale vers la banlieue, la métropole qu'est Montréal connaît des jours bien difficiles.

La dernière phase du Tokyo Round s'annonce assez mal

La reprise à elle seule ne réduira pas le protectionnisme

par Clément Braise

PARIS (AFP) — La dernière phase des négociations commerciales mondiales, ou "Tokyo Round", qui doit s'ouvrir en janvier prochain à Genève, en vue de renforcer la libéralisation des échanges, s'annonce assez mal. C'est ce que laisse prévoir une étude que vient de publier le secrétariat du G.A.T.T., l'organisme chargé de ces négociations.

Les auteurs de cette étude constatent en effet le développement croissant, dans les pays industrialisés, des pressions protectionnistes, et ils estiment probable que ces pressions vont persister.

Comme ils le font remarquer, ces tendances qui s'opposent à la libération des échanges ont été renforcées par le ralentissement de l'activité dans le monde, dont le ministre français du commerce extérieur, M. André Rossi, avait dressé le bilan chiffré la semaine dernière. Il avait notamment rappelé qu'entre 1973 et 1976, le taux moyen de croissance économique dans les pays industrialisés occidentaux n'avait pas dépassé 2.6% par an, au lieu de 6.8% au cours des cinq années précédentes. En conséquence, le nombre des emplois a diminué de 1.7% par an, au lieu d'augmenter de 1.3%, pendant que le commerce mondial n'augmentait que de 2% en volume, au lieu de 17%.

Face à une telle situation, qui résulte à la fois de la ponction effectuée par les pays pétroliers sur les pays importateurs de pétrole, des mesures prises un peu partout pour lutter contre l'inflation et de la nouvelle division internationale du travail résultant de l'émergence du Tiers-Monde, les producteurs des pays industrialisés ont poursuivi deux objectifs. D'une part, ils poussent leurs gouvernements à faire respecter par leurs partenaires commerciaux les "règles de bonne conduite dans la concurrence internationale" et à libéraliser au maximum leurs importations. D'autre part, ils demandent aux pouvoirs publics des mesures de protection ou de "sauvegarde" en faveur des secteurs industriels menacés.

Si bien que chaque gouvernement, à commencer par celui des États-Unis, prêche la libéralisation des échanges à ses partenaires, tout en renforçant son système de protection par tous les moyens: exceptionnellement par des taxes à l'importation toujours trop voyantes, mais surtout par des barrières non tarifaires — sanitaires, réglementaires ou juridiques. Et lorsqu'ils le peuvent, comme le font actuellement les Américains, par la dépréciation de leur monnaie, facilitée par le système de flottement généralisé.

À ce propos, le président du patronat français, M. François Ceyrac, qui séjourne cette semaine aux États-Unis, n'est pas a court d'arguments pour mettre en garde ses interlocuteurs, membres de l'administration, hommes d'affaires et syndicalistes, contre les "dangers que fait peser la montée du protectionnisme sur le progrès économique et social de tous les pays".

Mais dans leur étude, les experts du G.A.T.T. à Genève, mettent l'accent sur ce qu'ils estiment être la cause essentielle du renforcement des pressions protectionnistes: "un refus d'ajustement face à l'évolution de la structure de l'offre et de la demande".

Autrement dit, les conditions nouvelles imposent des ajustements de structures industrielles, des reconversions, qui sont souvent refusés parce qu'ils sont très longs à réaliser, notamment dans les industries lourdes comme la sidérurgie, toujours très coûteux financièrement, et socialement douloureux, comme dans l'industrie textile.

Or les mesures de sauvegarde ou de protection qui sont prises "temporairement" pour éviter les drames provoqués par des ajustements trop rapides, permettent souvent de maintenir le statu quo.

Ce qui fait dire aux experts du G.A.T.T. que les pressions protectionnisme actuelles "sont autant une cause qu'une conséquence des difficultés économiques récentes des pays industrialisés" et qu'elles ne se réduiront pas sous le seul effet d'une éventuelle reprise de la croissance économique. Accepter l'idée que seule une reprise permettrait de revenir à une plus grande liberté des échanges, serait donc risquer de "s'enfermer dans un cercle vicieux".

Ainsi, relèvent les observateurs, cette étude des experts internationaux, pessimiste pour le proche avenir, s'oppose implicitement à la thèse française qui propose une "liberté organisée" des échanges, c'est-à-dire, pratiquement, des accords permettant d'étaler les ajustements nécessaires.

Par ailleurs la réunion annuelle du GATT, qui a pris fin mercredi à Genève après deux journées de débats, a été émaillée de mises en garde contre le protectionnisme, la dernière émanant du représentant brésilien, George Alvares Maciel, président de la session, dans son discours de clôture.

Le MEER subventionne l'achat de Victoriaville Furniture

Le ministre fédéral de l'Expansion Économique Régionale (MEER), M. Marcel Lessard, a annoncé hier que son ministère avait offert une subvention de $452,500 pour le rachat des actifs de la Victoriaville Furniture Limitée, projet qui devrait amener la création de 89 emplois et des investissements de l'ordre de $2.3 millions.

On se souvient que la fermeture de la Victoriaville Furniture, en mai dernier, avait sévèrement touché l'industrie du meuble de Victoriaville, tout en aggravant la situation de l'emploi dans une région où le taux de chômage est de l'ordre de 17%. La subvention du MEER et un prêt à long terme de la SDI (Société de Développement Industriel du Québec) permettront la poursuite des opérations dans un secteur dont la main-d'oeuvre compte pour plus du tiers de l'emploi dans l'industrie manufacturière de la région.

Les actionnaires principaux de la compagnie, dont la raison sociale reste à déterminer, seront M. Yvan Roy et un groupe d'hommes d'affaires de Victoriaville, de même que la société RoyNat. L'exploitation commerciale est prévue pour le début de 1978.

M. Yvan Roy était trésorier du conseil d'administration de Victoriaville Furniture. Commentant le nouveau projet, M. Lessard a observé que l'aide de son ministère "contribuerait à réduire les importations et à préserver le marché canadien dans un secteur déjà réputé pour la très haute qualité de ses produits".

Il y a quelques semaines, la CSD rappelait au ministère québécois de l'Industrie et du Commerce l'urgence d'une solution dans ce cas. Le gouvernement ne s'est pas engagé dans la première des solutions préconisées par la centrale syndicale, c'est-à-dire l'achat par le gouvernement.

La société RoyNat, dont le nom est cité par le MEER comme partenaire des hommes d'affaires de Victoriaville, détenait une hypothèque de $2 millions sur les usines de la famille Arcand. Il semble que la BCN se retire du dossier "Victoriaville Furniture", où elle était engagée pour $4 millions.

On avait aussi parlé du possible intérêt de la Société d'Investissements Desjardins pour le meuble québécois. Il semble que l'apport de la SDI et du MEER soit suffisant pour relancer l'affaire sur des bases de gestion saine.

Banque Canadienne Nationale

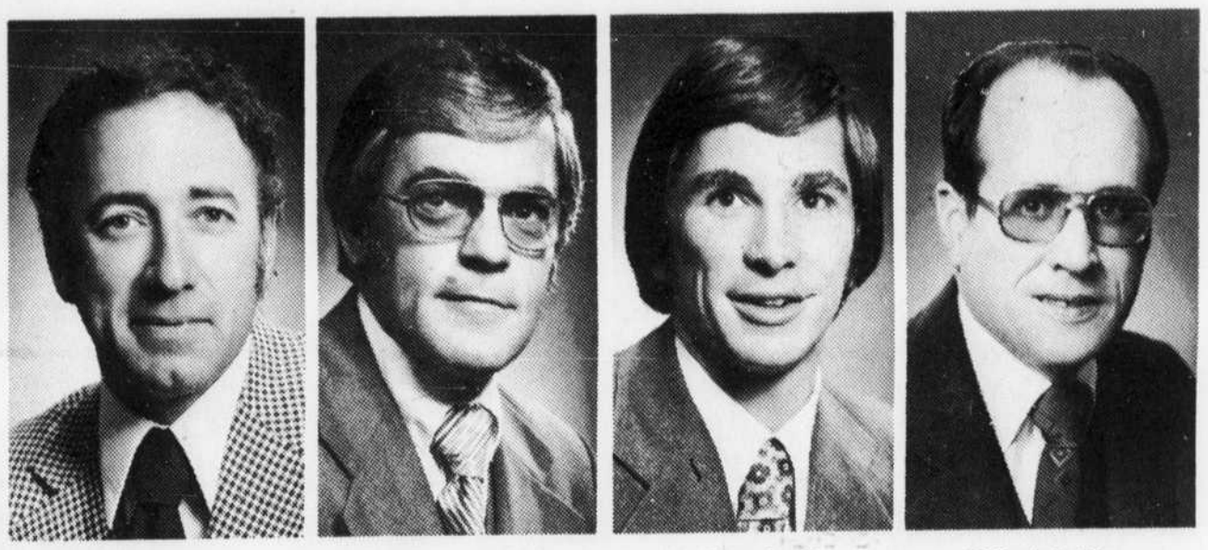

Me Yvan Desjardins — M. Claude Dieumegarde — Me Pierre Genêt — M. Denis Mathieu

M. Jacques Douville, vice-président exécutif et directeur général en chef de la Banque Canadienne Nationale annonce que le titre de directeur général adjoint, jusqu'ici en usage à la BCN, est remplacé par celui de vice-président.
C'est ainsi que Me Yvan Desjardins devient vice-président et secrétaire général tandis que M. Claude Dieumegarde, Me Pierre Genêt et M. Denis Mathieu sont nommés vice-présidents.

9 1/2%

Obligations à cinq ans
Intérêts versés annuellement
Minimum $1,000
Appeler à frais virés
Anne-Marie Poglitsch
(514) 866-1071

COMPAGNIE DE PLACEMENTS HYPOTHÉCAIRES MORGUARD DU CANADA
Suite 604, 3, place Ville Marie, Montréal (Québec) H3B 2E3
Taux sujets à changements
Membre de la Société d'Assurance-Dépôts du Canada
Inscrit à la Régie de l'Assurance-Dépôts du Québec

LE PLATEAU, CONDOMINIUM MONT SAINTE-ANNE INC.

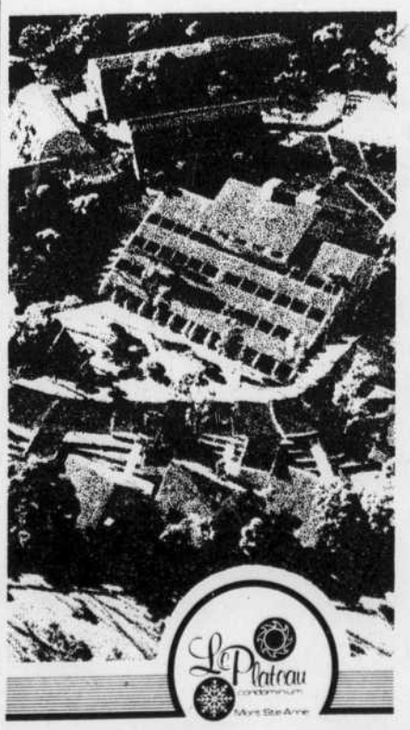

LE COMPLEXE

Un développement de 147 unités comprenant des chalets (25), des appartements de deux et trois chambres (74) et des appartements-hôtels (48) accompagné de tous les services essentiels à un tel complexe intégré:

- déneigement et entretien des terrains
- hall commun et salons de réception
- salle à manger et bar salon
- dépanneur et garderie d'enfants
- piscines intérieures et extérieure
- bain sauna, tourbillon et salle de conditionnement physique

LE CONCEPT

Il faut oublier ici la notion québécoise du condominium, laquelle est très peu développée et même, très mal connue. Ce n'est pas un appartement à habiter, selon le condominium traditionnel, mais un appartement à utiliser, à partager et même à échanger de façon temporaire, et en plus, c'est un placement sûr à un coût abordable.

Comme vous n'habiterez pas cet appartement en tout temps, une société de gestion se chargera de sous-louer (au jour, à la semaine, au mois) votre appartement, réduisant du même coup les charges mensuelles que vous devez supporter.

Cette possibilité d'échange va encore plus loin dans l'espace. Des négociations sont en cours avec des ensembles semblables de condominiums villégiatures en Nouvelle-Angleterre et dans les régions plus chaudes, ouvrant ainsi des portes très alléchantes pour des vacances de soleil contre des vacances de ski, et la réciproque.

LE SITE

À quelque 40 km de la ville de Québec, au centre du magnifique Parc du Mont Ste-Anne, «Le Plateau» domine le majestueux fleuve Saint-Laurent, face à l'Île d'Orléans.

- le summum du ski dans l'est du Canada le Mont Ste-Anne s'élève à 808 mètres d'altitude
- ski alpin sur 50 km de pistes
- ski de fond et raquette sur 115 km de sentiers
- golf de 18 trous
- piste cyclable
- télécabine et aérobus

"le condominium villégiature"

Case postale 545, Haute ville,
Québec G1R 4R8
Guy Turgeon, pour informations
Tél.: (418) 522-1528
(418) 522-5676 code 215

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Bilan de l'exercice terminé le 31 octobre 1977.

Résumé de l'état de l'actif et du passif au 31 octobre 1977

Actif	1977	1976
Encaisse	$ 7,165,038,541	$ 6,239,013,015
Obligations de gouvernements et autres titres	3,403,063,570	3,185,296,411
Prêts, y compris hypothèques	21,819,176,461	17,825,430,346
Immeubles	413,273,134	332,448,851
Valeurs de compagnies contrôlées par la Banque et prêts à de telles compagnies	235,494,686	118,573,805
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations, de garanties et de lettres de crédit	1,289,091,017	1,108,076,701
Autres éléments d'actif	25,196,946	22,746,378
	$34,350,334,355	$28,831,585,507

Passif		
Dépôts	$31,379,914,005	$26,290,830,731
Acceptations, garanties et lettres de crédit	1,289,091,017	1,108,076,701
Autres éléments de passif	166,548,859	141,829,201
Débentures émises et en circulation	353,891,000	270,000,000
Réserves accumulées pour pertes	306,659,889	289,946,727
Capital, fonds de réserve et bénéfices non répartis	854,229,585	730,902,147
	$34,350,334,355	$28,831,585,507

Un réseau de plus de 1,600 succursales, bureaux de représentants, filiales et banques associées, répartis dans plus de 40 pays du monde entier pour traiter vos opérations bancaires internationales.

La Banque Royale du Canada

W. Earle McLaughlin, Président du conseil et chef de la direction — Rowland C. Frazee, Président

État des revenus, des dépenses et des bénéfices non répartis

Revenus	1977	1976
Revenus des prêts	$ 2,283,792,091	$ 2,020,941,327
Revenus des valeurs	234,900,092	218,045,739
Autres revenus d'exploitation	225,332,634	198,245,170
Total des revenus	2,744,024,817	2,437,232,236
Dépenses		
Intérêts sur dépôts et débentures de la Banque	1,617,026,662	1,431,877,364
Salaires, contributions à la caisse de retraite et autres avantages au personnel	484,342,423	428,390,589
Frais des établissements, incluant les amortissements	133,571,919	111,865,896
Autres frais d'exploitation, incluant une provision de $81,449,150 ($66,502,700 en 1976) pour pertes sur prêts fondée sur la moyenne des pertes subies au cours des cinq derniers exercices	234,461,466	197,709,420
Total des dépenses	2,469,402,470	2,169,843,269
Solde des revenus	274,622,347	267,388,967
Provision pour impôts sur le revenu y relatifs	105,800,000	110,000,000
Solde des revenus après provision pour impôts sur le revenu	168,822,347	157,388,967
Affectation aux réserves pour pertes	70,000,000	65,000,000
Bénéfices nets de l'exercice	98,822,347	92,388,967
Dividendes	50,494,909	47,750,537
Montant reporté	48,327,438	44,638,430
Bénéfices non répartis au début de l'exercice	1,221,347	1,249,317
Virement des réserves pour pertes	75,000,000	40,000,000
	124,548,785	85,887,747
Montant viré au fonds de réserve	123,000,000	84,666,400
Bénéfices non répartis à la fin de l'exercice	$ 1,548,785	$ 1,221,347

Depuis que j'ai découvert les certificats-cadeaux "Dinde de Noël Dominion" je suis aux oiseaux!

Je peux offrir une dinde dodue et tendre (catégorie "A" Canada ou Deluxe Golden Bird) à chacun de mes employés, à l'occasion de Noël. Tous ceux qui ont déjà donné des certificats "Dinde de Noël Dominion" savent combien ils sont appréciés. Ceux qui les recoivent sont ravis de pouvoir servir une dinde tendre et juteuse au réveillon.

Offrez des certificats "Dinde de Noël Dominion", ils sont offerts en coupure d'une valeur de $10, $12, $15, $20, $25 et $30. Il n'y a pas de frais d'emballage ni d'impression pour les commandes de plus de 25 certificats. Ils sont émis au nom de votre compagnie et accompagnés d'une carte de bons voeux. Le détenteur d'un certificat peut se procurer la dinde qu'il désire (genre, poids, Deluxe Golden Bird ou autre) ou tout autre article jusqu'à concurrence de la valeur de son certificat à tous Les Supermarchés Dominion.

C'est aussi un cadeau original à envoyer à vos amis avec vos souhaits de Noël.

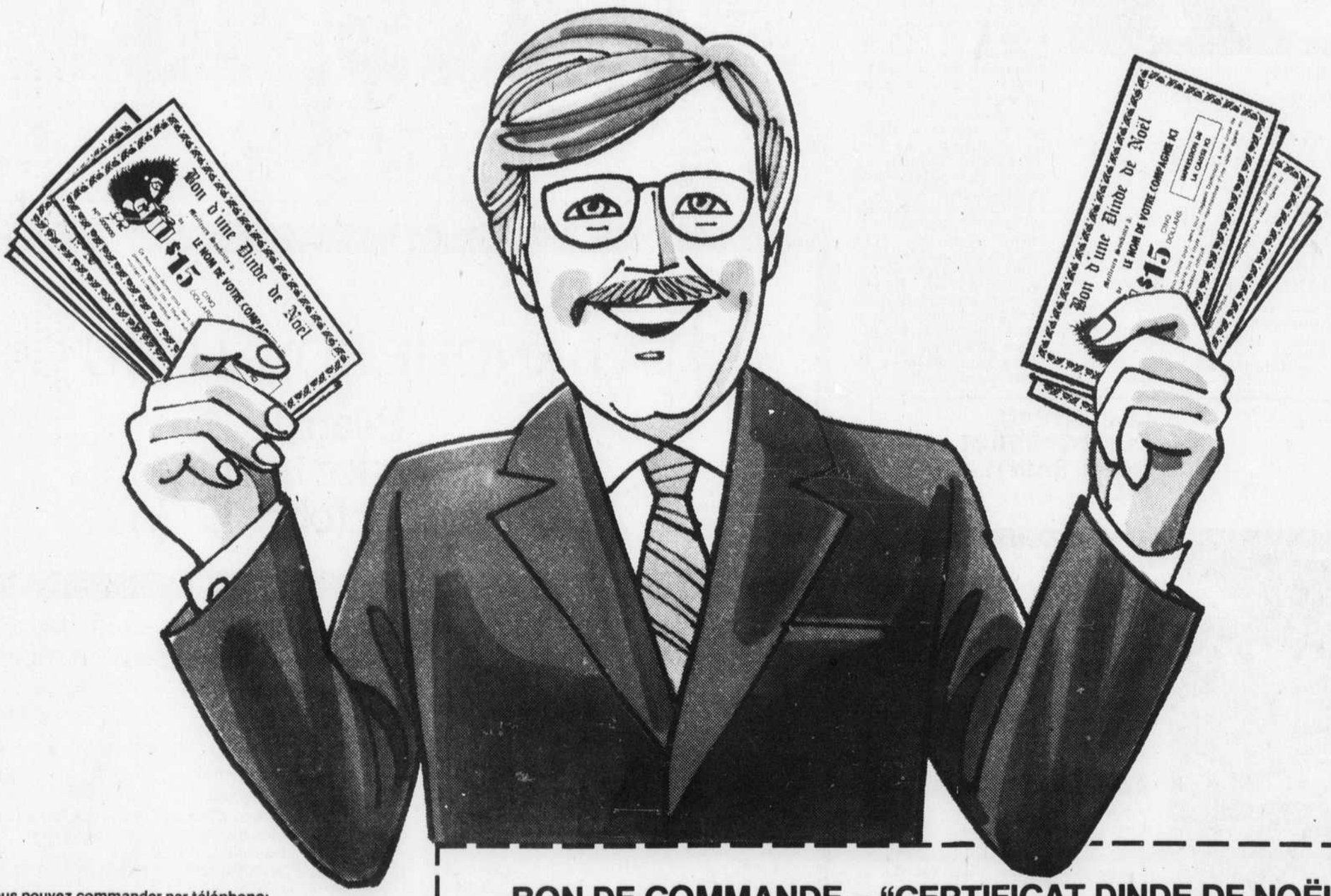

Vous pouvez commander par téléphone:
(514) 343-3041
vous pouvez aussi poster le coupon ci-joint avec votre chèque. Accordez un délai minimum de 7 jours pour l'impression et pour l'envoi de vos certificats. Aucune commande ne sera acceptée après le 17 décembre. Hâtez-vous!

Dominion
connaît bien son monde

BON DE COMMANDE – "CERTIFICAT DINDE DE NOËL"

Postez aux: **Supermarchés Dominion Ltée.** Case postale 6080, Station "A", Montréal, Québec, H3C 3G7 ou téléphonez au: (514) 343-3041.

QUANTITÉ	VALEUR	PRIX
	$10	$
	$12	$
	$15	$
	$20	$
	$25	$
	$30	$
	Pour moins de 25 certificats ajouter $5 de frais d'impression	$
	CHÈQUE INCLUS AU MONTANT DE	$

Compagnie _____
Adresse _____
_____ Code postale _____
Date de livraison désirée _____
_____ (allouez un délai de 7 jours)
Signature _____
Titre _____
_____
Nom à imprimer sur les certificats (EN LETTRES MOULÉES)

LE DEVOIR Cahier 3 tourisme
Montréal, jeudi 1er décembre 1977

CANTONS DE L'EST

La neige est là

par
JACQUES COULON
collaboration spéciale

L'hiver dernier fut exceptionnel dans les stations des Cantons de l'Est avec un enneigement abondant et précoce. Même si la neige est quelque peu en retard cette année, les directeurs des principaux centres de ski s'attendent à recevoir un nombre record de skieurs, cette saison, même si la capacité d'hébergement des stations n'a pour ainsi dire pas changé. Signe révélateur, la vente des billets de saison individuels et familiaux est en légère augmentation. "Nous avons eu de 15 à 19 pouces de neige depuis dimanche, dit Réal Boulanger, directeur général de la station du Mont Sutton. Si le temps se maintient, nous serons en pleine opération dès la fin de la semaine". De toute façon, les amateurs de ski n'ont guère à s'inquiéter. Sutton possède tout ce qu'il faut pour fabriquer de la neige artificielle.

Située à quelque 62 milles de Montréal (sorties 37 ou 44 de l'autoroute des Cantons de l'Est), Sutton est en quelque sorte devenue la station chic mais surtout la plus fréquentée des six principaux centres de ski des Cantons de l'Est, dont cinq sont regroupés dans l'organisation Ski dans l'Est. Jay Peak, la station du Vermont, se trouve à une douzaine de milles au sud de Mansonville. Avec 25 pistes totalisant près de 20 milles, Sutton offre une neige de bonne qualité et une variété de parcours accessibles au débutant comme au skieur chevronné. Ben Fuller, président de Ski dans l'Est, aime à faire remarquer que ce qui fait la vogue des stations, outre la situation géographique et la qualité des installations, "c'est sans contredit la compétence des 150 moniteurs diplômés répartis dans les stations".

La cafétéria au pied des remonte-pentes a été agrandie l'hiver dernier afin d'accommoder une plus forte clientèle. L'hôtel La Paimpolaise a doublé le nombre de ses chambres, mais c'est à peu près le seul exemple d'augmentation de capacité. Les prix, disent les hôteliers et les gens de la station, ont très peu varié depuis un an, mais ce qui a nettement augmenté, c'est le prix des remonte-pentes. Cette saison, dans les meilleurs hôtels et motels de la station, il faut compter de $190 à $215 par personne pour un séjour de 7 jours et 7 nuits à partir du dimanche soir. Cela comprend des billets de remonte-pentes et une vingtaine d'heures de leçons de ski (il existe un forfait de $24 donnant droit à 4 hres de leçons par jour pendant 5 jours). Deux types de billets de saison donnent droit à tous les remonte-pentes: l'un vaut $235 et est valable tous les jours, l'autre à $150 n'est valable que du lundi au vendredi. Bien sûr, on peut acheter des billets à la journée et même à la demi-journée.

A 45 milles de Montréal, Bromont est une petite station plutôt "familiale" qui, à défaut d'altitude, offre une quinzaine de milles de pistes toujours soigneusement entretenues convenant aussi bien à celui qui s'aventure à skis

(suite page suivante)

20è VOYAGE ANNUEL
OUEST CANADIEN 78
DÉPART DE MONTRÉAL 6 JUILLET 1978
VOYAGE ESCORTÉ par Mme Evelyne MASSON
STAMPEDE DE CALGARY - BANFF - JASPER
LAC LOUISE - VANCOUVER - EDMONTON - VICTORIA
PRÉSENTATION AUDIO-VISUELLE
DIMANCHE le 11 DÉCEMBRE à 2:00 P.M.
Pour assister, téléphonez à
VOYAGES BEL-AIR INC. 844-8817

Mme Evelyne Masson
Renseignements et inscriptions
VOYAGES BEL-AIR Inc.
2155, rue de la MONTAGNE — MONTRÉAL
TÉL.: 844-8817

Connaissez-vous le
CLUB MÉDITERRANÉE
BEL-AIR, LAWSON ET McGREGOR
VOUS INVITENT CORDIALEMENT
À UNE PRÉSENTATION GRATUITE
DE FILMS TOURISTIQUES
• DATE: MARDI SOIR 6 DÉC.*
• HEURE: 8:00 PM
• ENDROIT: AUDITORIUM DU CÉGEP DU VIEUX MONTRÉAL 255 ONTARIO EST
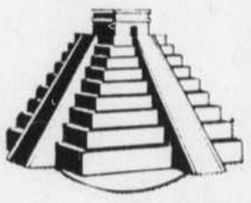
* Prix de présence
POUR OBTENIR DES LAISSEZ-PASSER
PRÉSENTEZ-VOUS OU TÉLÉPHONEZ À
• VOYAGES BEL-AIR 2155 de la Montagne 844-8817
• BEL-AIR LAWSON 2055 Peel No. 154 845-4261
• BEL-AIR WESTLAND, Beaconsfield Shopping Center 697-8116
• VOYAGES BEL-AIR, Complexe Desjardins 281-1650
• McGREGOR TRAVEL, 3 Place Ville-Marie 871-8330
• McGREGOR TRAVEL, 1373 Greene, Westmount 931-3843

AGENCE DE VOYAGES VIAU 3428, rue SAINT-DENIS 842-1751
AGENCE DE VOYAGES VIAU 1218, rue UNION 866-9381
AGENCE DE VOYAGES VIAU PLACE VERTU 332-4210

VIVA TOURS
MIAMI BEACH
MOTEL SUEZ
le rendez-vous des Québécois
1 sem. $260 2 sem. $340
GUADELOUPE
où le soleil parle français !
Vacances décontractées au
NOVOTEL FLEUR D'EPEE
1 semaine $416 2 semaines $505
MEXIQUE
ACAPULCO $329
IXTAPA $479
PUERTO VALLARTA $399
CANCUN $359
COZUMEL $519

Sunflight
Le numéro un des vacances-soleil
HAWAII
Réalisez vos rêves en séjournant sur
WAIKIKI
la grande plage célèbre
1 semaine $539
2 semaines $629
Hawaï 3 îles $859

MIAMI BEACH $259 FREEPORT $229
CLEARWATER $229 NASSAU $291
DISNEYWORLD $219 CUBA $369
BARBADE $329 CANCUN $359
STE-LUCIE $479 HAWAII $629

AGE D'OR
ESPAGNE
COSTA DEL SOL
un programme "AILES D'OR"
un produit SKYLARK
service d'animateurs sur place
1 mois $499
6 sem. $519
ITALIE
SORRENTO
Voyez Naples, Pompei Capri et Rome
Séjournez au célèbre hôtel "EXCELSIOR VITTORIA"
1 mois $479
2 repas par jour
Tarif aérien en sus

INVITATION
Robert Viau est heureux de vous inviter à une séance d'information organisée par le
CLUB MÉDITERRANÉE
Présentation audio-visuelle et conférence information sur la formule du Club et ses différents villages.
DATE: Mercredi 7 décembre 1977
HEURE: 8:00 p.m.
ENDROIT: AUDITORIUM DU CEGEP DU VIEUX MONTRÉAL 255 EST, RUE ONTARIO
VOUS POUVEZ VOUS PROCURER VOTRE LAISSEZ-PASSER GRATUIT À CHACUN DE NOS 6 BUREAUX
HÂTEZ-VOUS D'OBTENIR VOTRE LAISSEZ-PASSER PLACES LIMITÉES

UNITOURS
VOUS OFFRE L'ALTERNATIVE
VILLAGE NEGRIL
VOTRE CLUB A LA JAMAIQUE
Confort, sport, ambiance, animation, gastronomie, vin à volonté.
à partir de $595
CUBA-VARADERO
à partir de $409

COMME SAINT-EXUPERY JADIS
VISITEZ LA TERRE DES HOMMES EN
VOL DE NUIT
MONTRÉAL-MIAMI
à partir de $145
VIA AIR CANADA
AMERICANADA
Miami Beach Di Lido $136
Hollywood Motel Attache $217
Pompano Surf Tower $224
Prix par chambre, par semaine
Transport en sus.

Les prix indiqués sont minima et varient selon la date de départ, l'hôtel choisi ou le taux de change. Les voyages sont soumis aux conditions des brochures. Nous détenons un permis du Québec.
•
REGARDEZ LE DIMANCHE
INFORMATIONS-VOYAGES
au canal 10 à 5 hrs p.m.
•
PUBLICITÉ: COGITEX
EXCLUSIVE À L'AGENCE
DE VOYAGES VIAU

UN PRODUIT le Roi 14 soleils
TOURS MONT-ROYAL
le Roi Soleil se transportait en diligence en 4 ou 5 jours
le Roi 14 Soleils vous transporte avec diligence en 4 ou 5 heures !
Guadeloupe une semaine à partir de $429
deux semaines à partir de $529
Martinique une semaine à partir de $419
deux semaines à partir de $509
SÉJOUR 2 ÎLES deux semaines à partir de $549
HAITI une semaine à partir de $449
deux semaines à partir de $629
CROISIÈRE MS MERMOZ deux semaines à partir de $1,229

AGENCE DE VOYAGES VIAU GALERIES D'ANJOU 353-7650
AGENCE DE VOYAGES VIAU CARREFOUR LAVAL 688-6211
AGENCE DE VOYAGES VIAU FAIRVIEW 694-2343

Croisières M.S. Mermoz aux Caraïbes, croisières pour gourmets.

Le MERMOZ, seul paquebot français aux Caraïbes, avec ses itinéraires de 10 et 11 jours au départ de San Juan, vous offre des croisières toutes de loisirs.

Itinéraires originaux

Vous partirez des Caraïbes au lieu simplement d'y aboutir. Et vous aurez tout votre temps pour admirer un vaste éventail d'îles avec même une petite incursion en Amérique Latine.

Faites une croisière de 10 jours vers Curaçao, La Guaira/Caracas, la Guadeloupe, Ste Lucie, Dominica, Iles des Saintes, Antigua et St. Thomas. Départs: 18 déc, 29 jan, 19 fév, et 12 mars. De $690 à $1420.

Ou bien une croisière de 11 jours vers St. Barthélemy, la Martinique, Aruba, La Guaira/Caracas, Tobago, Barbade, la Guadeloupe et Ste Croix. Départs: 28 déc, 18 jan, 8 fév, 1 et 22 mars. De $760 à $1560.

Paquet rime avec gourmet

La cuisine est française et les vins sont gratuits. Un seul service, le soir, vous permettra de savourer votre dîner à l'aise. Trois dîners gastronomiques seront placés sous le signe de trois provinces de France: Bourgogne, Périgord et Provence.

Economies Air/Mer

Une croisière gastronomique Paquet n'est pas plus chère qu'une croisière habituelle et vous profitez de tarifs préférentiels sur les lignes aériennes régulières.

Tous prix par personne, en Dollars USA, cabines doubles, selon disponibilités.

LES VOYAGES HONE
Le métro a notre porte
Station McGill Union
1460 avenue Union
Montréal
845-8221
Détenteur d'un permis de Québec pour 1977.

Cantons de l'Est: la neige est au rendez-vous

— suite de la page précédente

pour la première fois qu'au skieur plus expérimenté. Et puis Bromont est une station pratique pour bien des Montréalais et la nouvelle administration compte lui donner une seconde vogue à compter de cet hiver.

Unique en son genre, dans les Antilles, cet hiver!

L'élégance d'une époque révolue revit dans les croisières de qualité inégalée à bord du magnifique S/S OCEANIC 39,241 tonneaux

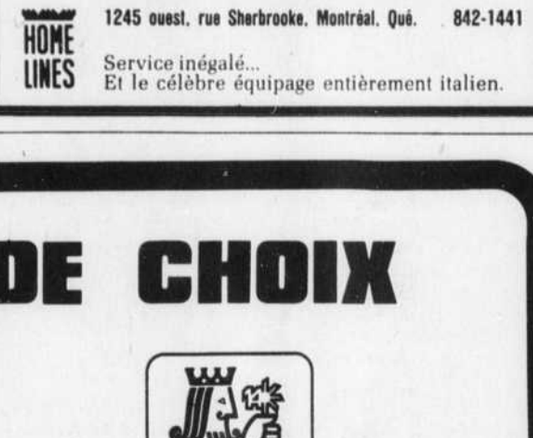

Unique en son genre pour plusieurs raisons! Tout en recréant la suprême élégance des grands hôtels d'antan, la Home Lines continue de maintenir les normes élevées qui ont fait la réputation de l'OCEANIC... à une époque où les compromis sur la qualité sont devenus chose courante.

SEUL L'OCÉANIC VOUS OFFRE, À PARTIR DE NEW YORK:

- Une superbe cuisine, magnifiquement préparée et agréablement servie.
- Le service très attentionné de notre personnel italien, aimable et dévoué.
- Diverses activités, depuis l'attrait de 4 orchestres, au golf à bord et aux escales, sous la direction du PGA "Lighthorse" Harry Cooper.
- De magnifiques installations comprenant nombre de salons élégants et l'unique pont-Lido utilisable en tout temps grâce à son toit Magrodome mobile.
- Des cabines modernes comprenant 2 lits continentaux (cabines doubles)

DES CROISIÈRES D'HIVER DE QUALITÉ.
DÉPARTS DE NEW YORK VERS LES ANTILLES

21 déc.	13 jours	6 escales	$995 à $1825
3 janv.	11 jours	5 escales	$780 à $1420
14 jan.	12 jours	5 escales	$880 à $1570
27 jan.	13 jours	6 escales	$950 à $1725
9 fév.	16 jours	7 escales	$1225 à $2225
25 fév.	14 jours	6 escales	$1025 à $1860
11 mars	12 jours	5 escales	$880 à $1570
23 mars	9 jours	3 escales	$660 à $1175

Les prix s'entendent pas personne, deux par cabine et selon les disponibilités. Prix pour grandes cabines de luxe, sur demande. Battant pavillon panaméen.

VOYEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES

HOME LINES
1245 ouest, rue Sherbrooke, Montréal, Qué. 842-1441

Service inégalé...
Et le célèbre équipage entièrement italien.

Aménagée dans le parc provincial du Mont Orford, à proximité de Magog et de villages sympathiques comme Eastman et Bonsecours, la station du même nom reçoit à partir des premiers jours de décembre un grand nombre d'amateurs de sports d'hiver. Pratiquement pas de changement avec l'hiver dernier à Orford, sinon l'ouverture d'une nouvelle boutique d'équipement de ski. Le forfait individuel de 5 jours et 6 nuits, comprenant l'accès illimité aux remonte-pentes, va de $116 à $226. Il existe une "passe" familiale donnant droit à toutes les remontées mécaniques pendant toute la saison, que l'on vend $480.

Orford, c'est une quinzaine de pistes (la plus longue a 12,000 pieds) sillonnant le versant sud de trois petites montagnes dont la plus haute atteint 2,800 pieds.

Toutes les pistes et remonte-pentes partent d'une large vallée naturelle où se trouvent abris et cafétérias. Orford possède une école de ski de grande réputation dirigée par Robert Bousquet où l'on peut prendre des cours individuels ou en groupe. La station propose des semaines de ski avec leçons (pour enfants et adultes) dont les prix varient selon le nombre d'heures de cours choisi. Sur simple appel téléphonique, le bureau de réservations du Mont Orford vous communiquera une liste d'une trentaine de motels, hôtels, auberges et pensions de famille à Magog et dans les environs. Il y a plusieurs bonnes tables dans la région et des auberges accueillantes où l'on peut siroter un verre au pianobar, savouer une fondue suisse ou danser au rythme d'un trio bavarois. À Orford comme dans chacune des autres stations membres de Ski dans l'Est, on peut se procurer un billet interchangeable de 5 jours (du lundi au vendredi) donnant droit à l'usage illimité des remontées mécaniques et 10 ou 20 hres de leçons de ski selon l'endroit où elles sont prises pour $60. Le prix seul des remontées mécaniques est de $11 par jour cette année, $36 pour cinq jours et $50 pour sept. Dans la plupart des stations, la période la moins achalandée va du début décembre à la semaine précédant Noël et du 6 janvier environ jusqu'à la deuxième semaine de février. En gros, on peut dire que les Cantons de l'Est accueillent surtout des skieurs montréalais en fin de semaine alors que durant la semaine, la clientèle est massivement américaine et ontarienne.

À l'exception de Jay Peak, la station du Vermont, les autres sont des centres de ski relativement modestes où l'on peut cependant passer un excellent week-end ou simplement un après-midi. North Hatley, cet élégant centre de villégiature au bord du lac Massawippi, est sûrement l'endroit rêvé si vous recherchez avant tout la tranquillité (la station ne fait pas partie de l'association Ski dans l'Est). On trouve là une douzaine de pistes faciles, bien éclairées le soir, mais le plus haut sommet ne dépasse pas 600 pieds...

La station du Mont Echo (à Sutton Junction) est la plus récente de toutes les stations des Cantons de l'Est. Le site n'est pas encore totalement développé, mais plusieurs pistes totalisant près de 20 milles sillonnent les endroits les plus pittoresques de la petite montagne (1500').

Aménagée un peu à l'est de Mansonville, la station de Owl's Head est peut-être la plus admirablement située. Du sommet de la montagne qui atteint 2450' — à noter cependant que la base de la station est déjà à 700' d'altitude, — on découvre un immense panorama avec, à l'est, le lac Memphrémagog, au nord le Mont Orford et, vers le sud, la station de Jay Peak distante de 17 milles et les montagnes du Vermont. Les pistes totalisant une douzaine de milles sont plutôt pour le skieur moyen bien qu'elles réservent des dénivellations rapides et des passages difficiles dans les zones les plus boisées. Fred Korman, le directeur de la station, mentionne que deux nouveaux télé-sièges viennent d'être installés, doublant pratiquement la capacité des équipements mécaniques. "On n'attendra pas au pied des pentes, dit-il, même les jours d'affluence. De nouvelles pistes seront ouvertes l'année prochaine mais, dès maintenant, les skieurs ont accès à une partie du versant est qui descend vers le lac Memphrémagog".

Voisine d'Owl's Head, Jay Peak est implantée sur le versant sud d'une montagne qui culmine à 4000 pieds — la dénivellation n'est cependant que de 2100 pieds. Tout près, le village de Montgomery Center où l'on trouve de longues pistes faciles et, plus au nord, North Troy. La station américaine est fort bien équipée en remontées mécaniques (dont un téléphérique de 8000 pieds de long qui peut transporter 60 skieurs à la fois) et offre 24 pistes variées. Trente instructeurs diplômés sont à la disposition de ceux qui désirent prendre des leçons. Le petit village de Jay commence à vivre à la tombée de la nuit et l'on y trouve quelques bars et restaurants sympathiques. Les prix cependant ont augmenté d'environ 10% par rapport à l'hiver dernier et, si l'on tient compte en même temps de la dévaluation du dollar canadien, l'augmentation, finalement, peut être sensible.

■ Réservations et renseignements sur les conditions d'enneigement: **Mont Sutton: 866-5156 — Owl's Head: 878-1453 — Jay Peak: 866-1284 — Bromont: 861-6152 — Mont Orford: 843-4200.**

VACANCES-SOLEIL DE CHOIX où le français règne

le Roi 14 soleils

Soleil, plage, excursions et activités variées, casinos, folklore toujours vivant, c'est une réelle évasion.

GUADELOUPE
La France des Tropiques
À PARTIR DE $429 une semaine
$529 deux semaines

GUADELOUPE/MARTINIQUE
Antilles Françaises
Deux îles
À PARTIR DE $549 deux semaines

MARTINIQUE
La France des Tropiques
À PARTIR DE $419 une semaine
$509 deux semaines

HAITI
Venez vivre la différence
À PARTIR DE $412 une semaine
$499 deux semaines

CROISIÈRES
"Air-Mer à la Française"
À PARTIR DE $1229
une semaine en Guadeloupe et une semaine à bord du M/S MERMOZ

NOS VOYAGES AUX PRIX MENTIONNÉS COMPRENNENT:

- Transport aérien ou maritime;
- Les transferts aller-retour entre aéroport et hôtel;
- Logement à l'hôtel choisi en chambre double partagée par 2 personnes;
- Taxes sur le logement;
- Certains repas selon le programme;
- Pourboires aux bagagistes (aéroport et hôtel);
- Sac de plage;
- Porte-documents;
- Services de représentant de langue française à destination;
- Frais de préparation et d'opération du programme;

Les prix des voyages ci-indiqués sont minimum et peuvent varier selon la date de départ et l'hôtel réservé.
Pour clauses et conditions générales ainsi que de plus amples informations, nous recommandons de consulter notre brochure descriptive de chacun de ces programmes ainsi que pour nos autres destinations: MEXIQUE — HAWAII — RIO DE JANEIRO — CROISIERE S.S. OCEANIC.

EN COLLABORATION AVEC VOTRE AGENT DE VOYAGES

CONSULTEZ-LE POUR VOS RÉSERVATIONS TOURS MONT-ROYAL

TOURS MONT-ROYAL
DÉTENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC

Planifiez maintenant votre séjour au

GRAND BAHAMA HOTEL AND COUNTRY CLUB

Départs du 25 DÉC. au 9 AVRIL

1 SEMAINE SEULEMENT
à partir de
$369. par personne acc. double

LE FORFAIT COMPREND:

- Voyage aller-retour de Montréal via Eastern Provincial Airways ou Québecair.
- Repas et boissons gratuits durant le vol.
- Transfert entre l'aéroport et l'hôtel.
- Manutention des bagages entre l'aéroport et l'hôtel.
- Chambre standard ou supérieure, selon le cas, munie de climatisation, au "Grand Bahama Hotel and Country Club".
- 7 petits déjeuners complets.
- 5 dîners, dont deux repas des Rois et trois buffets servis au restaurant "Out Island", à l'hôtel.
- Cocktail de bienvenue au rhum.
- Une invitation au cocktail du directeur de l'hôtel, et spectacle.
- Spectacle folklorique de danses du feu et démonstration de limbo.
- Golf gratuit sur le terrain de 27 trous au bord de la mer.
- Tennis gratuit sur les dix terrains de l'hôtel.
- Les services d'un représentant Adventure Tours sur les lieux.

* N.B. Prix variant selon la date de départ et la dévaluation du dollar canadien.

Penez vacances pensez

adventure tours
PERMIS DU QUÉBEC

4454, St-Denis 845-8225
1010, Ste-Catherine 861-7272
911 Est, Beaubien 273-2581
Galeries Normandie 331-9971
Depuis (Centre-Ville) 842-5151

VOYAGES TRAVELAIDE LTÉE

Plaza St-Hubert 273-7755
Centre Laval 687-0880
Place Longueuil 679-3777
Place Portobello 672-5353
Galeries Lachute 562-3788

DÉPAYSEMENT?... ÉVASION?... ESCAPADE?...

— DÉJÀ FATIGUÉ(E) DE L'APPROCHE DE L'HIVER?
— PENSEZ-VOUS À UNE FLANERIE SUR UNE PLAGE BLEUE-LIMPIDE OU EN PLEINE NATURE VERDOYANTE PARMI DE MAISONNETTES DU XIXe SIÈCLE ET DES VISAGES OUVERTEMENT SYMPATHIQUES?...
— AIMERIEZ-VOUS BIENTÔT SAVOURER DES METS **AUTHENTIQUEMENT CRÉOLES,** ASSISTER À DES SPECTACLES AFRO-VODOUESQUES, À DES COMBATS DE COQS, ESSAYER VOTRE CHANCE AU CASINO, VISITER DES DISCOS, DES DIZAINES D'EXPOSITIONS DE PEINTURES ET DE SCULPTURE SUR BOIS, ACQUÉRIR DES MERVEILLES D'UN ARTISANAT A DES **PRIX D'AUBAINE ET** LOGER DANS UN HÔTEL CONFORTABLE OÙ TOUT EST RYTHME, MÉRINGUE ET **COULEURS** DANS UN CLIMAT TOUJOURS **AU BEAU FIXE?**

—●●●●●—

— ALORS, CHAQUE SAMEDI, UN AVION VOUS EMMÈNE À PEU PRÈS EN 4 HEURES DE VOL À:

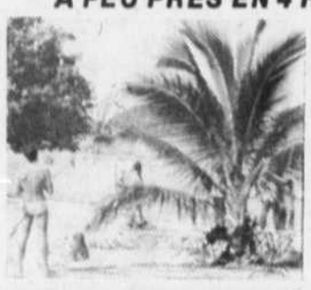

Haïti

Consultez votre agent de voyages
Publié par l'Association Hôtelière d'Haïti
à Port-au-Prince — Haïti

Du nouveau dans les Côtes de Provence

par
LOUIS-MARTIN TARD
collaboration spéciale

Comme Capri, Saint-Tropez, c'est fini. Trop de monde, trop cher, même au plus creux de la morte-saison. On doit l'éviter en tout cas au mois d'août, à moins que l'on aime le bruit, la fureur, le fort parfum d'huile brûlée des embouteillages, les terrasses de café où l'on attend longuement debout que des amateurs de pastis et de bavardages abandonnent leur guéridon. Les restaurants et les boîtes de nuit sont combles et hors de prix. Un littoral bordé de propriétés privées infranchissables ou de terrains de camping et de roulottes dont le mètre carré est loué à prix d'or. Les plages encombrées au sable suspect où une mer dolente, rarement recommencée, roule les mêmes épaves qui n'incitent guère à la baignade.

Il en est de même pour la plupart des célèbres cités vacancières collées à la côte. Cela n'empêche pas, d'ailleurs, que chaque année, attirés comme par un aimant, des milliers de touristes tiennent à s'installer à Saint-Tropez pour s'y frotter à ce qu'ils croient être l'intelligentia mondiale. Faites comme eux, mais restez-y une heure, le temps d'expédier une douzaine de cartes postales et mettez le cap sur les petites villes du Var intérieur.

Le Var! Ne cherchez surtout pas ce petit fleuve provençal qui descend en trombe des montagnes de Barcelonette, rugit sauvagement dans de profonds canyons, puis las d'une telle course farouche, s'étale longuement près de Nice en un delta tranquille. Curieusement, le fleuve Var n'arrose pas le département qui porte son nom.

On y trouve, en revanche, l'Argens, cours d'eau qui arrive à la Méditerranée en se glissant entre les granites du massif des Maures et les porphyres de celui de l'Estérel. Au long des rives de l'Argens, c'est le visage de ce haut-pays qu'il vaut mieux aller contempler, ombragé d'yeuses, de pins et de chênes-lièges, embaumé de lavande, thym et romarin.

En route donc vers le massif des Maures, aux croupes arrondies, sol de silice orangé, lumière drue qui tombe du ciel violet, tamisée par les fines vapeurs distillées par les forêts odorantes. Les plaines alentour sont d'immenses jardins traversés par des lignes de hauts cyprès destinés à couper les assauts du mistral.

Sur les bonnes pentes des vignes basses et noueuses. C'est le domaine des Côtes de Provence. Sur le sol très pauvre, selon une habitude contradictoire choisie par le raisin, murissent des fruits bruns à jus clair, qui s'épanouissent dans un microclimat particulier, produit par de longs jours de soleil et l'humidité marine.

Déjà, me dit-on ici, les Romains aimaient ces vins de leur chère province, qui allait devenir la Provence.

Contrairement à ce que l'on pense, les vins des Côtes de Provence, sont surtout rouges, un rouge gai et vivace, apprécié sur place. On connait mieux ailleurs le rosé, toujours sec et musclé. Depuis toujours, chaque cultivateur avait son arpent de vigne pour la consommation familiale. Vin de paysan, il est devenu un vin de pays. Puis vint le temps du tourisme de masse, des ruées touristiques vers le mirifique Midi. Des milliers de visiteurs se mirent à apprécier ce vin frais, très couleur locale, à teinte de rubis ou de rose, à boire jeune et frais qui s'allie si bien avec la daube provençale, la bourride ou l'oursinade. Ainsi, le vin de Provence, dans son flacon original, devenu le vin des vacances heureuses a conquis le reste de l'Hexagone et a sa clientèle un peu partout dans le monde. Mais, mis à part quelques crus dotés d'une juste réputation, il se vend, sous l'étiquette Côte de Provence, de très quelconques produits qui n'ont de caractéristique que la forme spéciale de la bouteille qui les contient.

Les producteurs associés de cette région vinicole ont pris depuis peu une grande décision: améliorer leur produit qui pourra ainsi passer de la catégorie V.D.Q.S. (Vin délimité de qualité supérieure) à celle dite A.O.C. (appelation d'origine controlée). Pour cela, il faut que les viticulteurs tous ensemble s'astreignent à de nouvelles normes de fabrication, soumettent obligatoirement leur production aux comités professionnels de dégustation. Ils doivent aussi dans leurs vignes limiter les variétés trop nombreuses de cépages, ne garder que les plus nobles, remplacer ceux qui ne donnent pas un raisin qui fait le vin parfait. C'est une oeuvre de longue haleine.

Un pied de vigne qui a une existence d'une cinquantaine d'année, ne commence à produire que trois ans après la plantation et donne le meilleur de lui-même entre l'âge de quinze à trente ans.

— Nous aurons, m'a dit cet été un vigneron provençal, un vin plus cher mais qui doit prendre sa place parmi les grands crus français.

La route des vins de Provence qui part de la côte vous mènera dans un pittoresque arrière-pays.

De Toulon vers Draguignan, par exemple, à travers les collines couvertes de pins ou de vignes, vous trouverez l'antique abbaye du Thoronet, admirable chef-d'oeuvre peu connu d'architecture romane qui rassemble beauté et nudité.

Vers l'est, allez passer par Collobrières (on y fait un rosé parfait et sa cave coopérative de vinification vaut la visite). Vous serez conquis aussi par Grimaud, perché sur sa hauteur à l'ombre romantique de son castel en ruines.

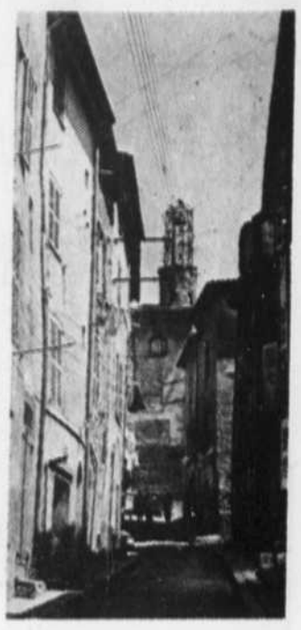

Et à Cogolin, célèbre pour ses fabriques de pipes de bruyère, vous aurez tout à la fois l'air marin de la Méditerranée proche et le calme d'une cité ombragée de platanes et rafraichie par ses fontaines.

Vacances SkyLark

Des Vacances de Première Classe au Soleil...

Les vacances nolisées de SkyLark offrent un peu plus que de la classe... une croisière luxueuse dans les Caraibes ... un hôtel de première classe sur l'île Ste-Lucie ... un séjour rempli d'aventure dans les îles Canaries ou les îles hawaiiennes ... Avec SkyLark, vous serez en première classe du début à la fin de votre séjour. Repas et consommations sans frais à bord des vols de Wardair ou d'Air Canada, un représentant SkyLark se tient à votre disposition sur place ... et il vous en coûte moins que si vous voyagiez d'une façon autonome. Demandez à votre agent de voyages de vous remettre notre brochure gratuite de 92 pages; vous y trouverez toutes les précisions sur nos destinations sous le soleil.

Les Vacances SkyLark comprennent:
★ Vol aller-retour à destination
★ Repas et consommations sans frais à bord de l'avion
★ Transferts entre l'aéroport et l'hôtel et manutention des bagages
★ Logement pendant sept ou quatorze nuits
★ Petit déjeuner continental sauf indication contraire
★ Réception de bienvenue
★ Les services d'un représentant SkyLark sur place
★ Sac de plage SkyLark

Les îles Canaries — Où le printemps éternel règne toute l'année.

2 semaines à partir de **$559**

Départ le jeudi par DC-8 d'Air Canada jusqu'au 13 avril

C'est le printemps à l'année longue sur ces îles de rêve. Votre séjour comprend une semaine à l'hôtel Buenaventura Playa à Gran Canaria et une autre semaine a l'hôtel Parque San Antonio à Ténérife. Goûtez l'éclatant contraste des sommets enneigés et des plages tropicales, des somptueux jardins où les fleurs abondent et des déserts où l'aridité règne. Vous pourrez faire des excursions en Afrique, magasiner dans des bazar antiques ou pratiquer tous les sports nautiques.

Le Sun Princess — Une croisière où tout est somptueux sauf le prix.

Une semaine à partir de **$699** (6 repas par jour compris)

Départ le samedi par Boeing 707 de Wardair jusqu'au 22 avril

Voyagez comme un prince pendant sept jours et visitez Curaçao, La Guaira, Trinidad, la Martinique, St-Thomas et San Juan. Vous serez choyé ... la nourriture et les divertissements sont excellents ... l'hospitalité, incomparable ... tout est inclus dans le programme. Et de plus, vous pouvez prolonger le rêve par une seconde semaine sous le soleil de San Juan pour seulement $199.

Puerto Rico — Au milieu de la mer des Caraibes cette île a su conserver son charme espagnol.

Une semaine à partir de **$439**

Départs le samedi par Boeing 707 de Wardair jusqu'au 22 avril

Une île de changement ... vous logerez au Condado Beach Hotel, de style espagnol qui offre les installations desplus modernes. A proximité de la plage, des boutiques et des boîtes de nuit. L'hôtel offre un choix de restaurants et de divertissements ... le El patio Coffee Shop ... un restaurant-bar aux abords de la piscine ... le Charcoal Bar ... le Trade Winds Show Bar ... le Fiesta Room Night Club. Tout l'équipement nécessaire aux sports nautiques se trouve à proximité.

Deux semaines à partir de $609

Hawaii — Tour des trois îles

2 semaines à partir de **$859**

Départ le jeudi par Boeing 707 de Wardair jusqu'au 6 avril

Une semaine de soleil à Oahu, au Holiday Inn Waikiki avant de "descendre" au King Kamehameha à Hawaii et au Coco Palms à Kauai. Chacune des îles possède une beauté caractéristique, volcans en activité, chutes spectaculaires, feuillage éblouissant et plantes tropicale. Vous serez accueilli avec des colliers de fleurs et, en quittant, vous murmurerez "Aloha" dans l'espoir de revenir.

Ste Lucie — Différente de ses consoeurs des Caraibes, elle est a peine touchée par la civilisation.

2 semaines à partir de **$769** (petit déjeuner et diner compris)

Départ le mercredi par jet 707 de Wardair jusqu'au 29 mars

Une île à la beauté naturelle. Votre séjour se rehausse du fait que vous logez au Cariblue, un hôtel qui allie l'hospitalité traditionnelle des Antilles au confort de la vie moderne. Repas à la chandelle ... barbecues, musique et divertissements locaux s'y succèdent. Vous pourrez pratiquer toute une gamme de sports dont le tennis le ping pong et le jeu de palet. Les chambres climatisées offrent une vue panoramique sur la mer et possèdent la radio le téléphone et une salle de bain avec douche.

Non inclus: Taxe canadienne de départ, taxe de départ de l'île, pourboires et frais de service à l'hôtel.

Consultez votre agent de voyages SkyLark

voyages SELECT ltée
620 RUE CATHCART, SUITE 555
Station Métro McGill
Montréal H3B 1M1 Tél.: (514) 866-3345 ou 866-1083

IATA

Ouvert du lundi au mercredi de 9h à 18h
Jeudi soir jusqu'à 20:00 hres
Vendredi soir sur rendez-vous.

Détenteur d'un permis du Québec 1977

Tous les programmes sont sujets aux termes et conditions énoncés dans la brochure de Vacances SkyLark.

Détenteur d'un permis du Québec

LA FÉDÉRATION DE L'ÂGE D'OR DU QUÉBEC
Voyages
HIVER/PRINTEMPS '78

ESPAGNE: Torremolinos et Fuengirola **SÉJOURS** de 22-30-44-57 et 85 jours.
PRIX PAR PERSONNE: **à partir de $499.00** (2 par app.)
DÉPARTS: Tous les 15 jours à partir du 10 janvier '78.

MIAMI: Hôtels "CHATEAU" et "MARCO POLO", sur la plage. **SÉJOURS:** de 15-29-57 & 85 jours.
PRIX PAR PERSONNE: **à partir de $389.00** (2 par chambre)
DÉPARTS: Tous les15jours, à partir du 10 janvier '78.

FLORIDE: (Autobus) **DURÉE: 21 jours $499.00** par personne (2 par chambre).
DÉPARTS: Tous les 15 jours, à partir du 18 janvier '78.

LES BALÉARES (Palma de Majorque) **SÉJOURS:** 30jours
DÉPARTS: 7 fév / 7 mars '78 - **PRIX: $799.00** par personne (3 repas par jour)

HAWAI: Hôtel 444 "NAHUA" **SÉJOURS:** 21-28 & 57 jours.
PRIX PAR PERSONNE: **à partir de $809.00** (2 par app.)
DÉPARTS: Toutes les semaines, à partir du 14 janvier '78.

PORTUGAL (Algarve) **SÉJOURS:** 30 jours.
DÉPARTS: 5 jan/2 fév/2 mars - **À partir de $579.00** (2 par app.)

FRANCE/ITALIE/SUISSE:
DURÉE: 30 jours - Départ: 23 mai '78
PRIX: $1,899.00 par personne (demi-pension).

VOYAGE EN NOVEMBRE ET DÉCEMBRE '77

MIAMI: Hôtel "CHATEAU", sur la plage.
SÉJOURS: 15 & 29 jours.
PRIX PAR PERSONNE, à partir de $349.00
DÉPARTS: 19 nov. & 3 déc. '77.

CES PRIX INCLUENTS: le transport en avion ou en autobus, logement en chambre ou en appartement, avec ou sans pension, taxes et pourboires, transferts et animateur de la Fédération de l'Âge d'Or.

VOYAGES ORGANISÉS PAR
TOURISTORAMA INC.
POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS: CONSULTEZ VOTRE REPRÉSENTANT DE CLUB, OU TÉLÉPHONEZ À TOUTISTORAMA:
Tél. pour MONTRÉAL ET BANLIEUE: **866-3221**
POUR **EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL** (GRATUITEMENT)
1-800-361-8021
TOURISTORAMA INC.
1168, Ste-Catherine ouest
Suite 103, MONTRÉAL, Qué. H3B 1K1
DÉTENTEUR DU PERMIS NO: 1329757-0120

Tourbec
Un service voyages

Il y a plus que du soleil à
CUBA

ON A PLUS D'UN TOUR DANS NOTRE SAC DE VOYAGES

PROGRAMME DE 10 JOURS
DATES DE RÉALISATION: Départ tous les mardis, du 20 décembre 77 au 18 avril 78

PRIX: $419 par personne
$325 par enfant de moins de 12 ans

AUSSI OFFERT:
programme de 17 jours à $639 par personne

CE QUE LE PRIX COMPREND POUR LES 2 PROGRAMMES:
• transport aérien aller-retour Montréal/La Havane – DC 8 Cuba Airlines
• repas à bord • correspondances
• hébergement à l'hôtel (9 ou 16 nuitées) • pension complète
• activités au programme • transport en autocar durant les visites
• services d'un accompagnateur de Tourbec et de Cubatour.

Pour de plus amples renseignements communiquez avec l'un des trois bureaux Tourbec suivants:
Montréal: 347, rue St-Paul est, Montréal, Qué. H2Y 1H3, tél: (514) 866-2872
Québec: 29, rue d'Auteuil, Québec, Qué. G1R 4B9, tél: (418) 694-0424
Sherbrooke: 74, rue Wellington nord, Sherbrooke, Qué. J1H 5B8, tél: (819) 563-3355

Détenteur d'un permis du Québec

Carnet de voyage

De Phoenix à Seattle sur rail

3) 900 milles de Californie à bord du Coast Starlight

par

GUY DESHAIES

Le train prend tout de suite de la vitesse dès après le départ de la gare Union à LosAngeles et trace déjà résolument sa route vers le nord tandis que les voyageurs, très nombreux en ce beau dimanche ensoleillé du 30 octobre 1977, s'installent dans la voiture-salon pour voir défiler des deux côtés du train la banlieue.

Seulement nous ne sommes pas dans de la petite banlieue pour femmes en or. Moi qui crois qu'on débouchera d'une minute à l'autre sur la mer à gauche et la puissante et sauvage beauté californienne à droite je dois vite saisir que je me situe dans l'illusion la plus totale.

À 13 h, c'est-à-dire trois heures après le départ, nous sommes toujours dans la banlieue de Los Angeles. De chaque côté du train ce sont des arrières de maisons munies chacune d'une piscine et d'un cheval. La piscine est le plus souvent en forme de rein ou de coeur mais quelques originaux ou peut-être chirurgiens ont fait construire la leur rectangulaire. Et puis c'est l'abri avec du foin et le cheval qui regarde mornement passer le train. Plus près encore de la voie il y a une piste sur laquelle écuyers et écuyères du dimanche se livrent à leur sport favori. Bref, une banlieue équestre, riche à crever, mais dont l'étendue irraisonnable donne au voyageur ferroviaire l'impression que le train n'avance pas.

Pourtant un groupe d'étudiantes se prépare à évacuer le Coast Starlight au prochain arrêt: Santa Barbara. C'est un train de banlieue pour ainsi dire vu les dimensions sus-

Suite page suivante

On ne vous promet pas la chaleur des Antilles...
Mais les TOURS CHANTECLER
en collaboration avec AIR FRANCE

vous offrent

PARIS et MONTE-CARLO

PARIS — ses musées, ses spectacles, ses restaurants, ses boutiques, les Parisiens et ... les Parisiennes.

Une semaine — Départ tous les vendredis, sauf à l'époque des Fêtes

Hôtel 3 étoiles: $532. Hôtel 4 étoiles: $607. Hôtel de luxe: $655.

Prix incluant le billet d'avion aller et retour, 7 nuits d'hôtel avec petit déjeuner et deux visites.

MONTE CARLO — son printemps en hiver, le plus célèbre casino du monde, ses fleurs, la Côte d'Azur et ses spectaculaires corniches.

Une semaine — Départ les 3, 17 et 24 février ainsi que le 17 mars

$699. — incluant le billet d'avion aller et retour, 7 nuits au luxueux Hôtel LOEWS sur la bord de la Méditerranée avec petit déjeuner, les transferts et une excursion.

Pour ces deux programmes inédits, DEMANDEZ LES BROCHURES
A VOTRE AGENT DE VOYAGES

C'est une réalisation
Tours Chantecler inc.

LES VOYAGES HONE

AFIN DE RETROUVER LE SOLEIL CET HIVER
JOIGNEZ-VOUS À L'UN DE NOS VOYAGES/GROUPES

HÔTELS DE TOUT PREMIER ORDRE/GUIDES DE LANGUE FRANÇAISE/
ACCOMPAGNATEUR DÈS LE DÉPART DE MONTRÉAL

AMÉRIQUE DU SUD

SÉJOUR DE 4 JOURS AU MÉRIDIEN SUR LA PLAGE COPACABANA
Départ par Miami, retour par New-York, via AVIANCA et VARIG

VOYAGES DE 3 SEMAINES
Départs: 11 et 25 février
COLOMBIE - ÉQUATEUR - PÉROU
BOLIVIE - ARGENTINE - BRÉSIL
Les Chutes Iguaçu
Billet d'avion: Can. $ 921
Arr. terrestres: U.S. $1075

VOYAGES DE 2 SEMAINES
Départs: 4 fév. et 11 mars
COLOMBIE - PÉROU
ARGENTINE - BRÉSIL
Billet d'avion: Can. $803
Arr. terrestres: U.S. $735

MOYEN-ORIENT

départ: 9 mars - 22 jrs

EGYPTE: Le Caire et la Haute-Égypte avec Louxor et Assouan. Excursion facultative à Abou Simbel.
JORDANIE: Amman et Petra.
ISRAEL: Beersheba, Eilat, Jérusalem, Tibériade, Tel Aviv. Logement un soir dans un kibbutz.

Aller et retour via Bruxelles par SABENA
Billet d'avion: Can. $ 815
Arr. terrestres: U.S. $1320
Second départ: 19 octobre

EXTRÊME-ORIENT

départ: 20 avril - 23 jrs
JAPON: Tokyo, Hakone, Toba et Kyoto.
HONG KONG: Kowloon et les nouveaux Territoires.
INDONÉSIE: l'exotisme de Bali.
SINGAPOUR: l'Orient et l'Occident entremêlés.
THAILANDE: Bangkok, ses temples et palais.
PHILIPPINES: Manille et TagayTay.
HAWAII: Honolulu, détente, repos.

Aller et retour via Vancouver par CPAir.
Billet d'avion: Can. $1384
Arr. terrestres: U.S. $1337
Autres départs: 6 juillet et 2 novembre

LES VOYAGES HONE
Nous sommes au service des Canadiens français depuis plus de 65 ans.
DÉTENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC

1460, AV. UNION — TÉL.: 845-8221
Montréal H3A 2B8
le métro à notre porte — station McGill/Union
Bureau ouvert tous les jours de 8 h 30 à 18 h
le jeudi jusqu'à 21 h, le samedi de 9 h 30 à 13 h
IATA

Évasion au sud du sud !

Cet hiver, Sunflight vous offre tout un éventail de soleils absolument remarquables. Aucune autre compagnie de voyages ne présente autant de qualité dans la diversité, autant de "valeurs-vacances", autant d'originalité dans le genre de séjours: hôtels, villas, appartements, formules "Club" (tout compris, même les activités sportives), croisières, circuits... Et, comme par le passé, comptez sur l'organisation Sunflight pour s'occuper de tous les détails de votre voyage, au départ, à l'arrivée et durant tout votre séjour. Cet hiver, voyagez Sunflight, le numéro 1 des vacances-soleil!

Économisez: Partez en Janvier!

ACAPULCO

Le soleil est roi dans ce centre le plus animé du Mexique. Si vous aimez le soleil, l'exubérance, la vie endiablée, en un mot si vous avez le sang chaud, il vous faut aller à Acapulco!

Départs les dimanches 8, 15 et 22 janvier

HÔTEL ALBA
3 semaines
Situé sur une colline qui domine la baie d'Acapulco. Ces appartements-studios sont climatisés. Service d'autobus gratuit de l'hôtel à la plage.
3 semaines $516.* COMPREND CUISINETTE.

FREEPORT

L'île Grand Bahama n'est située qu'à 70 milles des côtes de la Floride. Elle vous offre d'immenses étendues de plage de sable blanc.

Départs les dimanches 8, 15 et 22 janvier

HOLIDAY INN

Situé sur la plage de sable blanc de Lucaya et à dix minutes du centre commercial International Bazaar et du centre El Casino. Les chambres sont climatisées et ont des lits doubles et une salle de bains.
1 semaine $348.* 2 semaines $473.*
Comprend $1. crédit par jour par personne.

NASSAU

C'est l'élégance tranquille d'un passé colonial. Les Hôtels y sont nombreux et luxueux. les boutiques élégantes et vous aimerez ses coquets quartiers résidentiels... et tout autour, une turquoise, superbe.

Départs les samedis 7, 14 et 21 janvier

BALMORAL BEACH

Situé sur la magnifique plage Cable. Un service régulier vous transporte en bateau à l'île privée Balmoral. Les chambres climatisées sont garnies de moquette, ont une salle de bains et des lits jumeaux.

1 semaine $378.* 2 semaines $556.*
Comprend petit déjeuner continental tous les jours.

HOLIDAY INN

Situé dans Paradis Island. Les chambres climatisées ont deux lits doubles, baignoire, douche et balcon.

2 semaines $553.*
Comprend $1. crédit par personne par jour.

MIAMI

La destination no. 1. Entourée d'eau et proche du Golf Stream. Il y a tant à fair et à voir à Miami Beach... longues plages de sable, natation, golf, tennis et pêche.

Départs les dimanches 8, 15 et 22 janvier.

TWELVE CAESARS

Situé au coin de la 94e Rue et de la plage Surfside. Les chambres climatisées ont deux lits, une télévision couleurs et une salle de bains.

1 semaine $308.* 2 semaines $436.*
Comprend petit déjeuner continental tous les jours.

CASTAWAYS

Situé à l'extrémité de la 163e Rue. Les chambres climatisées ont deux lits doubles, une salle de bains et une télévision couleur.

1 semaine $308.* 2 semaines $436.*
Comprend cuisinette

Demandez-le à votre agent de voyages.

* Toutes les vacances, de 7, 14 et 21 jours, offrent un choix d'hôtels et comprennent le voyage en jet nolisé, le transport entre l'aéroport et l'hôtel, une chambre ou appartement selon la date, le plan de repas selon l'hôtel choisi et le service du représentant. Les prix par personne, groupe de deux, et les voyages proposés dépendent des places disponibles. Il y a aussi des voyages à prix plus élevés. Les voyages en avion par Québécair, Nordair, Air Canada, Cubana, Carebbean Airways, Air Jamaica, Aero Mexico, American Air Lines et Western Air Lines sont soumis aux règlements qui proviennent de la Commission de transport canadienne. Un dépôt de $50 par personne sera exigé au moment de la réservation et le solde devra être payé au plus tard 46 jours avant la date de départ. L'annulation d'un voyage doit être signalée par écrit. Afin d'avoir plus de détails sur d'autres avantages ainsi que sur les clauses et conditions, consultez le magazine "Vacances d'hiver Sunflight" 1977-1978. Sunflight — détenteur d'un permis du Québec.

Réservez aujourd'hui chez votre agent de voyages.

Voyagez Sunflight®

Le numéro 1 des vacances-soleil

LOUXOR, sur le chemin du Nil...

Je viens de vivre une aventure merveilleuse au pays des Pharaons: un rêve de jeunesse que j'ai réalisé dans l'enthousiasme, même s'il faut escalader parfois des falaises abruptes dans un sable mouvant...

En repassant mes souvenirs, je me remémore particulièrement certains sites archéologiques, "La Vallée des Rois", "Abu-Simbel", Louxor aussi, l'ancienne Thèbes, inconnue et dédaignée, dédaignée, mais pourtant si fascinante. On ne s'y rend pas pour la connaître, mais pour se pencher sur le passé du Moyen-Empire et la splendeur des Ramsès; parce qu'on y recherche Thèbes, parce qu'on y est sollicité par une imagerie que tout, à Louxor, met au premier plan.

par

ANNE-MARIE SAINT-PIERRE

collaboration spéciale

Louxor tire son nom des Romains, qui y avaient installé deux camps — El — Qousour en arabe — autour du temple actuel qui est très bien conservé.

Louxor s'élève sur les ruines de Thèbes, la capitale des pharaons du Moyen et du Nouvel-Empire. C'est la période de la construction des temples et des nécropoles, du triomphe de la "Thèbes aux cent portes" qu'évoque Homère dans l'Iliade, et qui était peuplée de près d'un million d'habitants.

De ces cinq siècles d'histoire, il ne reste que des monuments religieux ou funéraires, les grands temples de la rive droite du fleuve, et les tombes de la rive gauche avec les temples ramessides. Les ruines de Karnak (Thèbes) constituent à elles seules le plus gigantesque ensemble que des générations entières de pharaons se sont acharnés à multiplier. "Tout ce que j'avais vu à Thèbes, écrivait Champollion, tout ce que j'avais admiré sur la rive gauche, me parut misérable en comparaison des conceptions gigantesques dont j'étais entouré...

Sauf aux périodes de profonde décadence, Karnak fut un chantier presque sans cesse en activité. Tous les rois y participèrent. Le grand temple se compose d'un sanctuaire des barques sacrées utilisées lors des processions, et, dans la partie aujourd'hui détruite, s'élevaient sans doute les salles d'offrande où avait lieu le culte.

Ce qui frappe à Louxor, c'est la permanence: des rois de l'Ancien Empire, qui choisirent comme capitale Memphis jusqu'à Ramsès II, la civilisation, telle qu'elle nous apparaît à travers les sépultures, reste la même.

Là aussi on élève des temples où des prêtres entretiennent trois fois par jour le souvenir du pharaon et sont à son service. Là aussi, on fait figurer les représentations magiques faites pour assurer la vie du ka, le double, après la mort, pour lui permettre de se guider dans l'au-delà de la manière la plus directe possible. Entre les reliefs de Saqqarah et les peintures de la nécropole thébaine, il y a parfois quinze siècles de distance, mais la religion, les moeurs, les visages, les vêtements sont à peu près semblables.

Le village de Gournah, situé sur la rive gauche du Nil, en plein milieu de la nécropole des nobles, n'a pas changé lui non-plus. Il abrite des fellahs dont les moyens d'existence ont, depuis quatre mille ans, consisté en partie dans le pillage des tombes et la revente du produit des rapines, très fructueuses sans doute si l'on songe aux trésors que pouvait contenir la tombe d'un jeune pharaon comme Tout Ankh Amon. Rien ne fera bouger les habitants de leurs maisons vétustes: pas même la perspective d'habiter le nouveau village construit pour eux, dans le même style, mais avec beaucoup plus d'espace et de confort, dans la vallée, à quelques centaines de mètres de l'emplacement actuel de Gournah.

Et depuis cent ans, le tourisme est la seule industrie locale. Tous ceux qui passent en ces lieux se demandent sans doute si ces rois, ces nobles qui firent bâtir de pareils tombeaux croyaient encore à ce qui est écrit dans la pierre des murs... La foi était-elle aussi vive que nous le donnent à penser les souvenirs de Thèbes?

Faisons une halte dans la partie la plus passionnante de la nécropole thébaine, c'est-à-dire à Deir el-Medineh, là où se trouvent les tombes des ouvriers des temples. Rien ne les contraignait, il semble, à édifier leurs tombes, ni le souci de leur gloire, ni la tradition monarchique, ni la pression d'un clergé puissant.

Or la plupart d'entre eux l'ont fait en dehors des heures de labeur, au seul moment où ils auraient pu profiter peut-être d'un repos bien gagné.

Aujourd'hui encore, les Egyptiens, qu'ils soient musulmans ou chrétiens, témoignent d'une sorte de crainte révérencielle pour les vestiges du passé pharaonique.

Le respect et la hantise de la mort subsistent, et le guide prétend qu'il est presque impossible de se faire accompagner par un habitant des villages au coeur de ces monuments, surtout si c'est à la tombée de la nuit.

À bord du Coast Starlight

— suite de la page précédente

mentionnées. D'autres passagers sont descendus à Glendale, puis à Oxnard. Certains nouveaux montent à ces endroits comme ce sera le cas à San Luis Obispo, à Salinas, San Jose, etc.

La clientèle se renouvelle au rythme des arrêts sauf pour une minorité de permanents dont deux douairières maigrichonnes, au nez en bec d'aigle, qui ne se quittent pas d'une semelle et qui viennent d'annoncer à la population du lounge-car qu'elles s'en retournent chez elles, à Salem, Oregon. Il y a presque des applaudissements à bord. Aussi quand on s'informe de ma destination finale, c'est-à-dire l'ultime arrêt à Seattle, prévu pour le lendemain soir, j'ai droit aux sifflements d'admiration.

En réalité ce train d'Amtrack remplit une vocation qui diffère assez du Supercontinental du CN par exemple, entre Montréal et Vancouver, et sur lequel la majorité des gens s'envoient l'itinéraire au complet. Il y a un point de chute important à Winnipeg puis quelques-uns dans les Rocheuses mais depuis Montréal il y a un groupe important de permanents.

Ici, sur ce train qui traverse les 900 milles de Californie du Sud au Nord, les arrivages nouveaux sont fréquents comme les départs. Pas tellement moyen de lier connaissance, d'établir des bases de camaraderie.

Mais enfin, un peu après 13 h, on tombe en paysage ouvert. Le train longe de très près le Pacifique et par moment on a l'impression de voler en rase-mottes au-dessus de l'océan. Il y a une petite piste de gravier parfois entre la voie et la plage et c'est là que sont établis des campeurs du dimanche venus pratiquer le surf ou simplement se reposer au soleil.

Il faut voir ici le matériel de camping de ces Californiens. Des roulottes à côté desquelles le train tout entier doit faire minable. Des renversements de valeurs surprenants aussi comme ces énormes véhicules campeurs auxquels sont accrochés les voitures; le matériel de camping qui tire l'auto. Il y a du dément dans l'air. Parfois on voit une famille munie d'une auto gigantesque, d'une roulotte qui pourrait à pied levé servir de centre d'accueil aux réfugiés thaïlandais et tout à côté une tente style Barnum pour les enfants.

L'économie d'énergie ici, quand on en parle, ça doit provoquer carrément un gros rire gras comme celui de ces trois jeunes gaillards qui regardent passer le train sur le bord de la plage et dont l'un s'avise de baisser son maillot pour dévoiler ses fesses aux passagers. Piaillement de scandale instantané et simultané émanant des deux sorcières de Salem qui se lèvent en sursaut pour vitupérer à haute voix toute la jeunesse américaine. Le porteur noir fait semblant d'être d'accord tandis que la clientèle réprime son rire devant la colère survoltée des siamoises aux abois qui disparaissent finalement vers leur voiture-lits.

Bref, repos des pupilles en arrivant à Santa Clara où il fait maintenant nuit et où le voyeurisme cède le pas à la gastronomie. Seulement là le terme est mal choisi. Il faudrait plutôt dire la gastroentérite à brève échéance ou encore la sustentation hélas nécessaire. Car des vins à côté desquels le sirop d'érable paraît sec, des viandes absolument impossible à identifier dans le répertoire des animaux comestibles connus et une gomme à effacer qui a raté sa vocation et qui tient lieu de fromage ça laisse l'âme songeuse.

Une chose à noter cependant. Nous sommes rigoureusement à l'heure. A chaque arrêt on constate que l'horaire est respecté. Ce sera à 4 h, ce lundi matin 1er novembre, que le Coast Starlight quittera la Californie, au nord de Dunsmuir, pour entrer dans l'État de l'Oregon où nous rencontrerons les Rocheuses, la neige et le Raspoutine américain. **(A suivre)**

Pendant que les bateaux...

Réalisez votre rêve et partez deux semaines à la découverte des Antilles sur un voilier tout en participant à la vie de bord et en apprenant à faire de la voile.

Dépliant sur demande

Voyages Plus
1714 rue St-Denis
Montréal, Québec
(514) 845-6203

altitude

Agence de voyage

2085 de Salaberry, Montréal, Qué. H3M 1K6 (514) 332 1970

1233 de la Montagne, Montréal, Qué. H3G 1Z2 (514) 866 4666

UNITOURS

VILLAGE NÉGRIL

en Jamaïque

Séjours comprenant avion, transferts, accommodation pour 1 ou 2 semaines, tous les repas, vin au déjeuner et au dîner.
1 semaine à partir de **$639.00**
2 semaines à partir de **$989.00**
Départs les vendredis

CUBA

Circuit La Ronda à Cuba

3 nuits à Santiago de Cuba,
4 nuits à Guardalabarca
7 nuits à la plage à Bacuranao
À partir de **$789.00** incluant: Avion, transferts, visites, Hôtels, tous les repas.

SKYLARK

Évitez la cohue de Haute saison et économisez:

STE LUCIE

2 semaines, petits déjeuners et dîner compris, chambre avec vue sur mer, tennis, voile et autres sports gratuits.
$529.00 départ du 4 janvier
$679.00 départs du 18 janvier et du 29 mars.

BARBADES

1 semaine à partir de **$409.00**
2 semaines à partir de **$509.00**
Économisez jusqu'à **$220.00** par couple pour 2 semaines.

VIVA TOURS & ALITALIA

Séjours de ski de 7 jours ou plus; choix de 7 stations. Semaine à partir de **$215.00** comprenant location d'une voiture (sans kilométrage) de Milan ou Rome, hébergement en chambre double, deux repas par jour, taxe hôtelière et frais de service.
En plus: Tarif aérien, remonte-pentes, passes de ski. Le programme vous offre aussi des centres de ski de fond.

Permis du Québec 13419429 - 1601

BON VOYAGE!!!

ANTILLES ? Destination SOLEIL ? Adoptez:

HOTEL **Castelhaïti**

HÔTEL MODERNE DE RENOMMÉE INTERNATIONALE

TOUT EST RYTHME ET SOLEIL! — PROGRAMME DE LOISIRS!

Cuisine créole et française — 2 orchestres. Piscine, Night Club, spectacles...
PORT-AU-PRINCE, HAITI — C.P. 446 Tél.: 2-0624
Tél.: Montréal, Joyce B. Clarke Inc. 844-4421 ou votre agent
vol direct Air Canada chaque samedi

★ VISITEZ L'EUROPE EN AUTOMOBILE ★

VENTE ET LOCATION D'AUTOMOBILES EN EUROPE

AIR FRANCE EUROP AUTO T.T. AUTO VACANCES

SIMCA - RENAULT - CITROËN - V.W. - AUDI - PEUGEOT - FIAT

PERMIS 1977 NO. 12580759-5004

LE GRAND SPÉCIAL 1977 SIMCA 1307S

SIMCA VOITURE DE L'ANNÉE

POUR VOS RÉSERVATIONS VOYEZ VOTRE AGENT DE VOYAGE

cap soleil

BAHAMAS

Nassau/Paradise Island
Freeport
Lucaya/West End

OUT ISLANDS (les îles familiales)

- Cet automne, offrez-vous des vacances au soleil.
- Mettez-vous à sa poursuite et vous le retrouverez aux Bahamas où il ne se cache jamais.
- Il y a aux Bahamas plus de 20 terrains de golf,
- 150 terrains de tennis, dont plusieurs sont éclairés le soir. Et de magnifiques hôtels au bord de la mer. Des boîtes de nuit, de bons restaurants, de jolies boutiques et une ambiance amicale et accueillante !

Bahamas. 700 îles - 7,000 plages

Joignez-vous à un de nos joyeux groupes de vacanciers partant de Montréal le vendredi, samedi ou dimanche de chaque week-end. Prenez une semaine de vacances pour aussi peu que ***$299.*** comprenant votre ***billet d'avion***, les ***transferts***, le ***logement*** dans une ***luxueuse chambre***, l'***usage gratuit du golf*** et ***du tennis***, ***plusieurs repas***, ***divertissements*** et ***attractions***.

Et d'aimables compagnons de voyages, car c'est avec le sourire que l'on va aux Bahamas !

VOYAGES **TRAVELAIDE** LTÉE

4454 St-Denis	845-8225	Place Longueuil	679-3777
911 Beaubien est	273-7755	Plaza St-Hubert	273-2581
Centre Laval	688-5310	Galeries Lachute	562-3788
1600 Le Corbusier	687-0880	Dupuis Centre-ville	842-5151
Dominion Square	861-7273	Place Portobello	672-5353
1010 Ste-Catherine O.	861-7272	Galeries Normandie	331-9971

PERMIS DU QUÉBEC 1977 128657701381

Destinations:
Guadeloupe, Antigue, Marie-Galante, Ile des Saintes, Barbuda, La Dominique

Des vacances à votre mesure
Une ou deux semaines dans les Antilles
à bord du Voilier "Scoundrel"
à compter du 1er janvier 1978
1 semaine $629 2 semaines $939
(forfait - tout inclus) Demandez votre brochure
Une réalisation de Voyages Unik

PARIS • PARIS • PARIS • PARIS • P • PARIS • PARIS • PARIS • PARIS • PARIS •
à partir de **$319**
Réservez tôt pour vos vacances de 1978 (séjour 14 jours et 60 jours)

Sunflight
Le numéro 1
des vacances-soleil.

ACAPULCO 8-15-22 janvier
3 SEMAINES À L'HÔTEL ALBA
$516 comprend cuisinette.
Situé sur une colline qui domine la baie d'Acapulco. Ces appartements-studios sont climatisés. Service d'autobus gratuit de l'hôtel à la plage.

	1 sem. à partir de	2 sem.
FREEPORT 8-15-22 janvier Holiday Inn	$348	$473
MIAMI 8-15-22 janvier Twelve Caesars (chambre d'hôtel)	$308	$436
Castaways (cuisinette)	$308	$436
NASSAU 7-14-21 janvier Balmoral	$378	$553
Holiday Inn	—	$553

IATA ATC

HEURES D'AFFAIRES:
du lundi au vendredi de 9h. à 21h.
Samedi de 10h. à 16 h.

1570, ch. Chambly, Longueuil, Qué. J4J 3X5
674-6273/866-2951

Permis: (1977) 14444129-0092

Voyages Unik

IBIZA, *l'île où l'on venait mourir*

par MONIQUE NUYTEMANS
collaboration spéciale

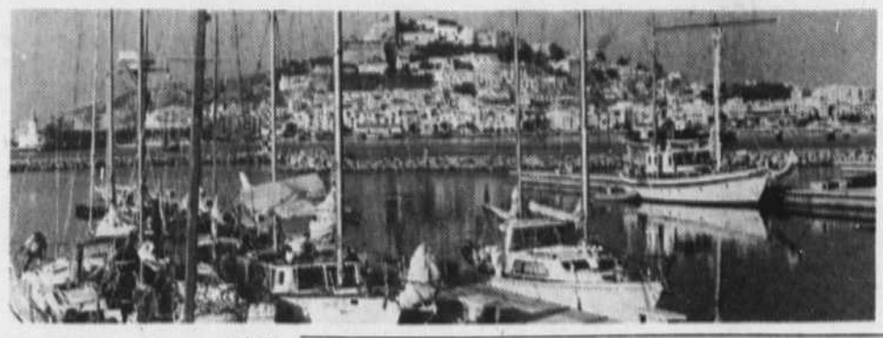

IBIZA — A cause de ses maisons chaulées une fois l'an par des femmes, Ibiza a été surnommée "l'île blanche". Rondes ou carrées, mais d'inspiration orientale, ces maisons annoncent déjà l'Afrique dont Ibiza est plus rapprochée que de l'Europe.

Ibiza est à la fois le nom de l'île et celui de sa ville. Le reste de son territoire ne s'étend guère que sur 42 km de longueur sur 20 de largeur et se résume à quelques villages qui portent tous des noms de saint. Et quand c'est leur fête, c'est toute l'île qui danse.

La ville d'Ibiza est fortifiée et est bâtie sur un roc. A première vue, elle semble rude et primitive, mais aussi sauvage et romantique. Elle a dû fort peu changer depuis des siècles. Car, isolée dans la Méditerranée, elle n'a jamais été facile d'accès.

Ce n'est qu'en 1918 qu'elle accueillit ses premiers hôtes modernes: des touristes anglais.

Mais Ibiza a une longue habitude des visites étrangères. En fait, c'est chez elle une tradition qui commença en 654 avant J.C., quand elle fut occupée par les Carthaginois en quête de sel.

Trouvant cette richesse à fleur de terre, ils y fondèrent une ville. Elle fut ensuite occupée par les Romains à l'issue des Guerres Puniques.

Mais avec la chute de l'Empire Romain, ce fut au tour des Vandales de semer la panique dans l'île, avant que les Byzantins ne s'y mettent. Et ce n'est qu'au cours du haut moyen-âge qu'Ibiza fut revendiquée par la couronne espagnole.

Découverte par les hippies

Une habitude aussi longue d'étrangers sur son territoire forma la mentalité des insulaires. Ce furent eux peut-être qui inventèrent la politique du laisser-faire: vivre et laisser-vivre.

Cette conséquence historique a sans doute été le mieux comprise par les hippies...

C'est, en effet, ceux-ci qui firent connaître Ibiza au monde. On en parle aujourd'hui comme d'un endroit à la mode; un peu comme Saint-Tropez, mais moins accessible, donc plus mystérieux.

Heureux de trouver un endroit où les gens ne s'occupaient pas de leurs voisins, des hippies, venant surtout de l'Amérique du Nord, s'installèrent dans l'île.

Ils y vivent souvent dans des grottes. Le climat aidant, il ne leur coûte pas cher de s'habiller. Et ils fabriquent des objets de l'artisanat qu'ils vendent aux touristes.

Petit à petit, Ibiza s'est même (et on peut le dire sans en rire) trouver une vocation dans la mode. On trouve sur l'île des articles vestimentaires originaux qu'on ne voit pas ailleurs.

Il s'est donc créé sur Ibiza le style "adlib" (il faut comprendre: s'habiller comme on veut) qui a la cote d'amour parmi les jeunes, les vacanciers et tous ceux qui aiment des vêtements quelque peu fantaisistes.

Par contraste, on remarque d'autant plus les vieilles paysannes qui déambulent par les rues étroites de la ville, en noire jupe de coton et lourd foulard de laine.

Le dimanche, elles portent autour du cou de nombreuses chaînes et croix en or, tandis qu'elles exhibent des bagues à tous les doigts.

Entre la nouvelle Ibiza et l'ancienne qui se côtoient gentiment, sans se porter ombrage, on voit défiler l'espace de plusieurs siècles.

Une statue aux corsaires

Aujourd'hui il est facile de se rendre dans l'île d'Ibiza. L'avion ne prend que 20 minutes à partir de Palma. Tandis qu'un bâteau abat, en quatre heures, les 100 km qui la séparent de Majorque.

Ibiza affiche de nombreuses curiosités. Comme ce monument élevé à la mémoire de ses corsaires...

Elle est sans doute le seul endroit au monde où l'on ait élevé une statue à des pirates. Mais la Méditerranée en étant infestée au XVIIIème siècle, certains d'entre eux s'évertuèrent à protéger l'île espagnole contre les pirates turcs. C'est ainsi qu'aujourd'hui les descendants de ces vaillants — mais peu catholiques — défenseurs de l'île, en sont devenus les familles dirigeantes!

Autre sujet d'étonnement à Ibiza: non seulement chaque église est-elle fortifiée, mais la ville elle-même compte trois enceintes érigées à trois époques distinctes de son histoire. Et chacune est encore remarquablement conservée.

Logée au sommet d'un roc et visiblement la proie de tous les navigateur en mal de terre ferme, Ibiza se construisit un premier rempart au 2ème siècle. Ces furent les Romains qui y mirent la main. Il reste de cette époque un pan de mur, de ton rosé, en fort bon état.

La ville ayant grandi avec l'âge, elle bâtit d'autres fortifications au 10ème siècle. Cette fois, ce furent les Arabes qui les érigèrent. Elles avaient une forme très spéciale, même unique, celle de l'octogone, afin de pouvoir se protéger de tous les angles.

Puis vint le dernier rempart, érigé par Philippe II au XVIème siècle. Aux dires des experts, c'est l'enceinte la mieux conservée d'Europe et ses portes sont encore les seuls moyens d'accès à la hauteville, même si ses pont-levis ont été remplacés par des voies carossables.

Ibiza est une ville que l'on a plaisir à découvrir en dépit de ses pavés meurtriers et de ses ruelles serpentant autour de vieux logis de pêcheurs. Ici et là, des artistes ont posé leur chevalet dans l'espoir de capter un peu de ce mystère dont l'île se voile. Certains peintres de renommée mondiale ont même élu domicile sur l'île, entre autres: D'Houry, l'artiste hongrois, qui imita admirablement Vermeer.

Et où que l'on se tourne, on trouve des coins pittoresques. Certains font découvrir des statues romaines, d'autres d'antiques inscriptions latines, d'autres encore de petites terrasses paressant sous l'ombre des amandiers.

Richesse archéologique

Si, par sa superficie Ibiza n'est que la troisième des îles Baléares — Majorque et Menorca étant les deux premières — elle est de loin la première sur le plan historique.

Du temps des Phéniciens, elle était considérée île sacrée. Ceci provient du fait que son sol ne semblait contenir aucun toxique. On ne trouve en effet, même aujourd'hui, aucune herbe empoisonnée, aucun animal venimeux sur l'île. De là la croyance des Anciens que c'était ici l'endroit idéal pour venir mourir.

"Venez mourir chez nous" n'est pas exactement un riant slogan publicitaire, mais c'était un fait à l'époque phénicienne.

D'importants citoyens de Carthage, quittèrent l'Afrique du nord pour cette terre sacrée émergée de la Méditerranée. Les restes d'autres trépassés y furent également transportés pour y être inhumés.

Cette croyance résulta en une somptueuse abondance archéologique dont les premières découvertes furent faites en 1907.

Dans les nombreuses nécropoles qui jonchaient l'île, on découvrit d'innombrables statuettes, urnes, vases, amphores et amulettes. On mit à jour des bustes de la déesse phénicienne de l'Amour, Tanit, et du dieu puissant, Bes. Au cours de l'une de ces fouilles on trouva également un temple dédié à Tanit.

Une spécialité

Mais on ne serait pas en Espagne si tant de choses sérieuses n'étaient pas arrosées de façon tout aussi sérieuse...

C'est ainsi que, comme c'est dimanche, il faut suivre les habitants dans leur traditionnel petit déjeuner au vin rosé, au chocolat chaud et au poisson frit, que suivront deux desserts costauds. Un début aussi prometteur se doit d'être convenablement digéré avec un pousse-café qui se prend dans l'un des nombreux cafés de l'île. Là, on vous initiera à la spécialité locale qui est le "herbas". Cette concotion est faite à base d'herbes, comme son nom l'indique. Elle goûte l'anisette, mais a la couleur du cognac et, comme l'insulaire est pratique, il fait remarquer que cela peut se prendre aussi bien comme apéritif que comme pousse-café...

Et quand la bouteille est vide, on la remplit. On emploie les mêmes herbes et on remplit la bouteille d'eau, de sucre et d'anisette. Puis on laisse vieillir pendant six mois. Très facile. Le seul inconvénient, c'est qu'il faille aller à Ibiza pour trouver les "herbas" en question...

des voyages d'affaires ?
des vacances sans souci ?

constellation

L'AGENCE de VOYAGES
QUI A RÉPONSE À TOUT

VOYAGES CONSTELLATION Ltée
215, rue St-Jacques, Montréal, 281-3298
L'ordinateur réservera pour vous immédiatement . . .
Détenteur d'un permis du Québec 1977

Ce message s'adresse uniquement à ceux qui prévoient d'aller à Paris en première classe (tarif de $1,380.)

OFFREZ-VOUS LE
Concorde
AIR FRANCE
entre New-York et Paris

POUR UN SUPPLÉMENT DE SEULEMENT $190
(avec retour en première classe de 747 entre Paris et Montréal)

Parti de Montréal à 8.00 hrs., avec une correspondance facile à New-York, vous arrivez à Paris à 8.00 hrs. le même soir, après un vol de jour de seulement 3.30 hrs.

A votre montre, il ne sera que 2.00 hrs. de l'après-midi. Vous serez donc en pleine forme pour affronter Paris ... la nuit.

Une autre bonne idée: si vous pouvez vous contenter d'un retour en classe économique de 747 entre Paris et Montréal, toujours en utilisant le CONCORDE à l'aller, vous économiserez ainsi $149. sur le tarif aller et retour en première.

VENEZ EN DISCUTER AVEC NOS EXPERTS OU MIEUX DEMANDEZ À VOTRE SECRÉTAIRE DE NOUS TÉLÉPHONER

VOYAGES ANDRÉ MALAVOY INC.
1255, rue Université, suite 1220
Tél.: 861-2485
Montréal, Qué. H3B 3W9
(Qui dit "voyages" dit Malavoy).

DORIC TRAVELAIDE AIR CANADA TRAVELAIDE IBERIA TRAVELAIDE RENAISSANCE TRAVELAIDE EASTERN TRAVELAIDE NORDAIR TRAVELAIDE AIR FRANCE

La garantie immuable TRAVELAIDE n'est offerte qu'aux bureaux affichant identifiés par notre emblème

IATA ATC
* Parking gratuit
** Parking à proximité

Animateur, membre d'association ou d'entreprise, pour vos voyages de stimulation ou de détente, consultez-nous! Travelaide vous propose aussi des voyages sur mesure. En groupes constitués, des programmes spéciaux sur demande. En individuel, des programmes à la carte.

VOYAGES TRAVELAIDE

AU BON ACCUEIL DES CANADIENS DEPUIS 47 ANS
LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS
VENEZ CONSULTER NOTRE ABONDANTE DOCUMENTATION À NOS BUREAUX

VIVA
Il est grand temps à songer à vos vacances "Soleil de l'hiver". Les voyages Viva répondent à ce besoin. Cette organisation canadienne-française baigne dans la même ambiance que sa clientèle, partage ses goûts et ses besoins. Nous vous invitons à venir consulter ses importants programmes.

VIVA MIAMI
Une évasion vers le soleil, les plages, la mer et les nombreux attraits de la Floride.
Départs le samedi et le dimanche pour des séjours de une et deux semaines. Choix d'hôtels: Suez, Monaco, Colonial Inn, Thunderbird, Howard Johnson's Dunes, etc.
Prix à partir de $310 à $795.
Durant votre séjour à Miami, pourquoi ne pas faire une croisière à bord du paquebot Mardi Gras ? Escales : Nassau, San Juan, St-Thomas. Prix sur demande.

VIVA NASSAU
C'est le coeur des fabuleuses Bahamas qui vous offre le soleil, une mer calme, des plages de sable fin et une couleur locale amicale.
Départ le samedi pour des vacances de 1, 2 ou 3 semaines. Prix à partir de $339 à $699. Choix d'hôtels: Atlantis, South Ocean Beach.

VIVA COSTA RICA et PANAMA
Sortez des sentiers battus. L'Amérique centrale vous offre ces deux perles touristiques qui vous enchanteront. Départs toutes les deux semaines. Voyage de 14 jours. Prestations terrestres $380 (en double) et $560 (en simple). Tarif aérien: $389 et plus suivant la date de votre réservation.

VIVA PUERTO VALLARTA
Un séjour de détente de 8 à 22 jours au bord d'une des nombreuses plages de la baie des Banderas dans un décor pittoresque près d'une petite ville qui a gardé tout son charme d'autrefois. Départs hebdomadaires. Choix d'hôtels: Tropicana, Delfin, Las Palmas, Holiday Inn, Playa de Ore, Los Pelicanos. Prix à partir de $409 à $729. Tarifs réduits pour groupe de 3 et 4 personnes et pour enfants.

VIVA MEXICO COLONIAL
Visite de Guadalajara, Guanajuato, Morelia, Patzcuaro, Puerto Vallarta avec possibilité d'un séjour d'une semaine à la mer. 14 ou 21 jours. Départ les lundis. À partir de $789 à $919.

VIVA MEXICO et ACAPULCO
Pour ceux qui désirent explorer la fascinante capitale, les charmes de l'époque coloniale et goûter ensuite aux plaisirs de la mer. Départs tous les week-ends, 15 et 22 jrs. Choix d'hôtels. À partir de $579.

VIVA GUADELOUPE
Des vacances antillaises. Un coin de France sous le soleil des Tropiques. Agréable climat, excellente cuisine, des vins français, une hospitalité chaleureuse. Choix d'hôtels: Holiday Inn, Novotel Fleur d'Épée. Départ le dimanche, voyages de 8, 15 ou 22 jours. Prix à partir de $449 à $729.
Pendant votre séjour, embarquez-vous à Pointe-à-Pitre sur le paquebot Victoria pour une croisière à Antigua, Barbade, Grenade et Curacao. Prix sur demande.

VIVA CANCUN
Le lieu de vacances préféré des anciens rois Mayas qui vient d'être redécouvert et mis à la mode du 20ème siècle.
Départ tous les dimanches pour des séjours de 8, 15 ou 22 jours.
Choix d'hôtels: Playa Blanca, Bahia, El Presidente, Camino Real et Condominium Playasol.
À partir de $469 à $989.

VIVA COZUMEL
Combinez votre voyage à Cancun avec une semaine à Cozumel, charmante île mexicaine de la mer des Caraïbes. C'est le paradis de la plongée sous-marine. Magnifiques coraux, variété de faune et flore tropicales.
À partir de $539 à $859.

VIVA YUCATAN
Visite de Merida, Campeche, Uxmal, Chicken Itza et Cancun.
Dans un voyage de 15 ou 22 jours à Cancun, explorez la péninsule du Yucatan, ses belles villes de l'époque Coloniale et ses merveilleux vestiges des civilisations toltèque et maya. C'est à voir !
À partir de $889 à $1139.

VIVA IXTAPA
Le calme et la détente dans un site tropical. Du nouveau au Mexique sur la côte du Pacifique.
Départs tous les deux vendredis et tous les samedis, vols directs avec Air Canada. Voyages de 1, 2 ou 3 semaines. Logement à l'hôtel Playasol Extapa. À partir de $539 à $919. Aussi hôtel El Presidente.

VIVA HAWAII
Plusieurs forfaits sont à votre disposition.
11 jrs — Los Angeles et Waikiki ... $620
14 jrs — Los Angeles, Waikiki et Las Vegas ... $735
14 jrs — Los Angeles, Waikiki, San Francisco ... $760
15 jrs — Waikiki séjour ... $595
15 jrs — Waikiki et Maui en appartement avec domestique ... $823
14 jrs — Aohu, Maui et Kauai (les 3 îles) ... $796

VIVA MEXIQUE
Une découverte des différents visages de ce pays: histoire, culture, folklore, vie urbaine et beautés naturelles, ainsi qu'un agréable séjour à Acapulco.
Départs de Montréal tous les week-ends, voyages de 14 ou 22 jours, $759 et $1028 et plus.

L'ÉGYPTE
en saison
Départ: 12 janvier
* Le Caire * Assuan * Louxor * Abu Simbel * Îles Elephantine * Fabuleux trésors de Tout-Ankh-Amon * Memphis * Sakkarah * Le Sphinx * Le Nil * Les Pyramides.
Un merveilleux voyage de seize jours en hôtels de luxe visitant tout l'Égypte. Pension complète.
Prix $1644

Accompagné et dirigé en français de Montréal par Mme Odette Lespérance
273-2581

VOYAGES Rouge & Or
Quelques beaux voyages à ne pas manquer. Tous accompagnés en français de Montréal. Une façon agréable d'éviter les grands froids.

L'ITALIE DU SUD
50 jrs, départ le 9 février. Rome, Florence, Sorrento, Salerne, Ile Sicile, Amalphi. En demi-pension. $1790.

LA GRÈCE
36 jrs., départ le 14 février.
Athènes, le Péloponèse, les îles de Rhodes et de Crête. En demi-pension. $1699.

LE PORTUGAL
43 jrs., départ le 9 février.
L'Estoril et Madère, Lisbonne et l'Algarve, Fatima et Porto. En demi-pension. $1530.

LA TUNISIE
35 jrs., départ le 14 février.
Hammamet et Sousse, Djerba. Tozeur, Kairouan. Cartage et Tunis. En pension complète $1191.

S/S OCEANIC
CROISIÈRE DU 9 FÉVRIER 1978
16 jours - 7 ports
Mme Andrée Sobala accompagnatrice
679-3777
Ce paquebot de luxe, 39,200 tonnes, est renommé pour les merveilleuses vacances qu'il procure aux passagers; il faut compter sur son élégance et tout l'équipement moderne qu'il offre: 4 orchestres, cinéma, spectacles de variétés, galas, cocktails, cabines avec salle de bains privée, repas gourmets, goûters durant la journée et buffet le soir. Téléphone, contrôle individuel de température dans chaque cabine, air climatisé, sauna, salle de gymnastique, stabilisateurs.
À noter les soirées au Grand Salon et les multiples attractions durant la journée.
De $1,225. à $2,980. US par personne plus taxes de ports $14.28 US. Option de groupe $55. Can. comprenant le transport en autobus nolisé.

CUBA
avec les pionniers de la renaissance touristique
UNITOURS
5 jrs à la Plage de Varadero, 2 jrs à la Havane $369
12 jrs à la Plage de Varadero, 2 jrs à la Havane $529
* Transport aérien par jet nolisé
* Tous les transferts
* Logement en hôtel
* Manutention des bagages
* Tous les repas
* Bière avec les repas
* Représentant sur place
* Sac de voyage
* Excursions facultatives
Il n'y a pas de pourboires à Cuba.

GOLF BAHAMAS
1 semaine • Transport et hôtel
depuis $309 par personne 2 par chambre
Départs toutes les semaines de Montréal à l'île Grand Bahama
Inclus :
• Trajet aller-retour par jet Québécair.
• Repas et consommations à bord de l'avion.
• Taxi entre l'aéroport/hôtel/aéroport.
• Séjour de 7 nuits au Grand Bahama Hôtel et Country Club, Grand Bahama.
• Petit déjeuner à l'américaine.
• Dîners complets.
• Accès gratuit aux 10 terrains de tennis et aux terrains de golf.
• Cocktail de réception, spectacle bahamien et taxe d'aéroport canadien.
adventure tours

JAMAIQUE
Ocho Rios
Logement à l'hôtel Jack Tar Jamaica (anciennement le Playboy Club)
DÉPART LE VENDREDI
Séjours d'une ou deux semaines comprenant : avion, hôtel, transferts, manutention, petits déjeuners américains tous les jours, quatre dîners (8 pour les séjours de 2 semaines), sports gratuits: tennis, ski nautique, plongée sous-marine et voile.
7 jours $439 - 14 jrs $639 tarifs d'hiver.
adventure tours

Venez consulter notre abondante documentation sur tous les voyages proposés ci-haut. Les dates de départs, les itinéraires, ce que le prix comprend, ce qu'il ne comprend pas, les excursions et visites à ne pas manquer, voilà autant de renseignements que seules les catalogues peuvent vous fournir.

LES GALERIES LACHUTE* 505 Chemin Bethanie LACHUTE 562-3788
PLACE PORTOBELLO* 7350 boul. Taschereau BROSSARD 672-5353
PLACE LONGUEUIL* 1 Place Longueuil LONGUEUIL 679-3777
EDIFICE DOMINION SQUARE** Peel & Ste-Catherine Métro Peel 861-7272
CENTRE LAVAL * Autoroute 15 — sortie 8 Bureau intérieur, promenade 688-5310
CENTRE LAVAL * Autoroute 15 — sortie 8 Bureau extérieur, parking 687-0880

VOYAGES TRAVELAIDE LTÉE
Permis du Québec 1977 no 128657701381

CENTRE-VILLE** 1010 ouest rue Sainte-Catherine Metro Peel 861-7272
CARREFOUR MT-ROYAL** 4454, rue Saint Denis Metro Mt Royal 845-8225
PLAZA ST-HUBERT** 911 est, rue Beaubien Metro Beaubien 273-7755
AGE D'OR MÉTROPOLITAIN** 911 est, rue Beaubien Metro Beaubien 273-2581
LES GALERIES NORMANDIE* 2634, rue de Salaberry 331-9971
DUPUIS** Centre-ville 865 est, rue Sainte Catherine Métro accès intérieur 842-5151

QUEBECAIR TRAVELAIDE MERMOZ TRAVELAIDE TAP TRAVELAIDE VARIG TRAVELAIDE OLYMPIC TRAVELAIDE BOAC TRAVELAIDE SABENA TRAVELAIDE ALITALIA TRAVELAIDE KLM TRAVELAIDE CP AIR TRAVELAIDE
ROYAL AIR MAROC TRAVELAIDE DELTA TRAVELAIDE NIEW AMSTERDAM TRAVELAIDE OCEANIC TRAVELAIDE QUEEN ELIZABETH 2

VENTE D'ANTIQUITÉS

10% à 50%

de réductions sur toute notre fine collection

COMMODE ARBALETTE

Ornée de cariatides et de pieds de biche, noyer noir et pin.

QUÉBEC, FIN XVIIIe SIÈCLE

armoires, commodes, tables, buffets, chaises, berçeuses, sculptures sur bois, lampes, chandeliers, poteries Port-Neuf, verreries canadiennes.

S. BREITMAN ANTIQUES LTD.

1353 AVENUE GREENE, WESTMOUNT, 937-0275

ETABLI DEPUIS 1924

JAGUAR

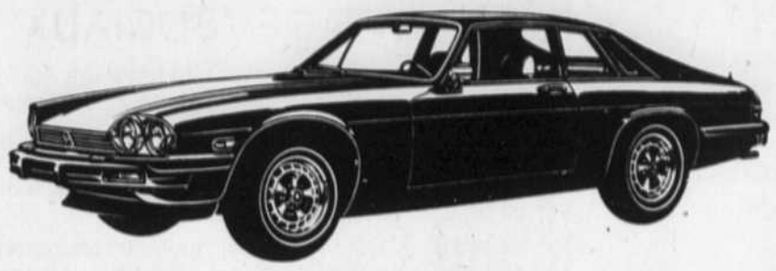

Peut-être n'y avez vous pas pensé.

Vous rêvez d'une voiture vous offrant luxe, confort et performance. Jaguar vous l'offre dans sa fameuse XJS à moteur 12 cylindres. Et c'est probablement moins cher que vous ne le croyez.

Profitez de nos spéciaux de fin d'année. Chez le plus important concessionnaire British Leyland de l'Est du Canada.

Coiteux Autos Ltée

5180, Ave Papineau — Mtl

526-9137

DOURTHE

Une grande famille de bordeaux.

C'est de génération en génération que la famille Dourthe s'est acquise, dans le vignoble bordelais, une haute réputation à sélectionner et à élever des grands vins qui sont recherchés à travers le monde.

Que ce soit pour vos repas en famille, entre amis ou pour un dîner gastronomique, vous serez comblé par la présence d'un ou plusieurs membres de la famille Dourthe.

Représenté par Gabriel Boussion Inc.

Dourthe Réserve
Vin rouge léger, surprenant par sa qualité.
No 394C $2.65
No 395C $1.50
(½ btle.)

Château Maucaillou
Un vin d'une grande finesse, provenant du Haut-Médoc.
No 394B $6.85

Dourthe Blanc de Blancs
Un nouveau blanc de blancs qui accompagne délicatement poissons et viandes blanches.
No 414D $2.65

Château La Terrasse
Un bordeaux supérieur, velouté, recommandé avec toutes les viandes.
No 394A $3.65

Le Château La Terrasse est aussi disponible en magnum no 967F $7.90

Dépôts garantis

9 1/4 %

5 ans, intérêt annuel

Dépôt initial minimum: $1,000.00

Renseignez-vous auprès de votre Caisse populaire ou directement à la Fiducie du Québec aux numéros suivants:
Montréal: 281-8840
Québec: 653-9270
Sherbrooke: 565-8181
Appels interurbains: composez sans frais 1-800-361-6840, poste 8840

Fiducie du Québec

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

---

Oui... nous y sommes allés!

Voyages Eaton

L'agence Voyages Eaton est allée vérifier les commodités et services dans les hôtels de ces pays au soleil. Nous sommes en mesure de vous conseiller où aller pour profiter pleinement de votre séjour. Avec Voyages Eaton, vos réservations bénéficient du plan de voyage garanti, renseignez-vous.

Sunflight aux Bahamas

Nassau

1 semaine **339.00 à 399.00 ***

2 semaines **449.00 à 579.00 ***

Départ le vendredi jusqu'au 16 décembre, ensuite le samedi jusqu'au 15 avril

Séjour au Holiday Inn, le petit paradis de Paradise Island.

Freeport

1 semaine **299.00 à 359.00 ***

2 semaines **379.00 à 519.00 ***

Départ le dimanche, du 16 décembre au 21 avril.

Séjour au Holiday Inn le centre de villégiature familial complet dans la fabuleuse Freeport.

Vos vacances Sunflight comprennent : • transport aérien aller-retour de Montréal, • transferts et manutention des bagages • séjour • 1.00 de crédit par jour pour le petit déjeuner • cocktail de bienvenue • services d'un représentant Sunflight • sac de plage.

* Les prix indiqués sont par personne, occupation double, et varient selon la date de départ. Taxes, frais de services et pourboires en sus. Les places aux prix indiqués sont limitées et sujettes à disponibilité au moment de la réservation. Consultez la brochure Sunflight pour la liste complète des avantages, clauses et conditions.

Adressez-vous là où le plan de voyage est garanti: téléphonez ou rendez-vous :

Eaton Centre-ville 6e étage **842-9331**		Anjou Galeries d'Anjou **353-4411**
Pointe-Claire Centre Fairview **697-5420**	Laval Carrefour Laval **687-1470**	Ste-Foy Place Ste-Foy **653-9331**

Un autre avantage: vous pouvez utiliser la carte-comptable Eaton.

Permis 15437270-1641.

EATON

Oui... nous y sommes allés!

Voyages Eaton

L'agence Voyages Eaton est allée vérifier les commodités et services dans les hôtels de ce pays du soleil. Nous sommes en mesure de vous conseiller où aller pour profiter pleinement de votre séjour. Avec Voyages Eaton, vos réservations bénéficient du plan de voyage garanti; renseignez-vous.

SkyLark en Floride

Miami

1 semaine **259.00 à 399.00 ***

2 semaines **319.00 à 469.00 ***

Départ le dimanche jusqu'au 23 avril. Séjour au motel Driftwood. Le quartier animé, l'atmosphère amicale et le service courtois en font le favori des familles.

Fort Lauderdale

1 semaine **259.00 à 439.00 ***

2 semaines **359.00 à 569.00 ***

Départ le dimanche jusqu'au 23 avril. Séjour à l'hôtel Sheraton de Fort Lauderdale. Un excellent hôtel face à la plage.

Pompano

1 semaine **259.00 à 409.00 ***

2 semaines **349.00 à 509.00 ***

Départ le dimanche jusqu'au 23 avril. Séjour à l'hôtel Sea Garden. Un hôtel de qualité supérieure pour ceux qui recherchent le calme.

Vos vacances SkyLark comprennent • transport aérien aller-retour de Montréal • transferts et manutention des bagages • séjour • petit déjeuner quotidien (petit pain et café) • services d'un représentant local SkyLark • sac de plage.

* Les prix indiqués sont par personne, occupation double, et varient selon la date de départ. Taxes, frais de service et pourboires en sus. Les places aux prix indiqués sont limitées et sujettes à disponibilité au moment de la réservation. Consultez la brochure SkyLark pour la liste complète des avantages, clauses et conditions.

Adressez-vous là où le plan de voyage est garanti; téléphonez ou rendez-vous:

Eaton Centre-ville 6e étage **842-9331**	Anjou Galeries d'Anjou **353-4411**	Ste-Foy Place Ste-Foy **653-9331**
Pointe-Claire Centre Fairview **697-6420**	Laval Carrefour Laval **687-1470**	

Un autre avantage: vous pouvez utiliser la carte-comptable Eaton.

Permis 15437270-1641

EATON

ÉPARGNEZ

50% et plus

ACHETEZ DIRECTEMENT DE L'IMPORTATEUR AU PRIX DE GROS

Tiffany. Dessin chaud et amical. Un bon vendeur - dia. 14" disponible dia. 18" par l'éclairage Tiffanie.

PRIX SUGGÉRÉ $362.00
PRIX EMPIRE
$162.

Quantités limitées à ces bas prix. Énorme choix de lustres et lampes.

Beaucoup d'exclusivité que vous ne trouverez pas ailleurs à Montréal. Nouvel arrivage chaque jour.

C'est à ne pas manquer.

Empire Electric 341-3720

5525, rue Paré (une rue au nord de Jean-Talon à l'ouest de Décarie).

Stationnement gratuit.

Ouvert: Lundi., Mar., Merc., et Samedi 9 a.m. à 5 p.m.

Jeudi, Vend. 9 a.m. à 9 p.m.

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en page 41

Le Centre Hospitalier Saint-Charles-Borromée
recherche une

ergothérapeute

responsable de son Service d'ergothérapie

FONCTIONS:
Coordonner et contrôler les activités de travail ou autres activités humaines courantes dans le but d'assurer à des bénéficiaires le traitement maximum de réadaptation.

EXIGENCES:
Diplôme d'études universitaires de trois (3) ans en ergothérapie ou l'équivalent.

Doit être membre en règle de la Corporation professionnelle des ergothérapeutes du Québec.

Minimum de deux (2) années d'expérience sur le marché du travail.

SALAIRE: Selon les normes du M.A.S.(classe 12)

Prière de faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le 16 décembre prochain au:

Directeur du personnel
Centre Hospitalier Saint-Charles-Borromée,
66 est boul. Dorchester,
Montréal H2X 1N3

RÉDACTEUR

Service de la publicité de détail

La personne recherchée travaillera principalement à la rédaction des textes des annonces du mercredi. Ceci comprend la rédaction ou la traduction en français des descriptions d'articles annoncés, la composition éventuelle de petits pavés de textes de publicité ou d'information s'insérant dans ces annonces, la création de titres et de sous-titres.

Le travail comporte également de la recherche d'information, de la recherche terminologique et une grande part de correction d'épreuves en français et en anglais.

Une excellente maîtrise du français écrit est indispensable. La connaissance de l'anglais parlé et écrit est nécessaire pour pouvoir traduire, adapter et corriger des textes anglais. Un diplôme collégial ou universitaire, ainsi qu'une expérience en rédaction générale ou publicitaire sont des atouts très importants, mais non les seuls à être pris en considération.

Le poste requiert une personne mûre, responsable, diligente, capable de travailler sans surveillance, et profondément intéressée aux problèmes de l'alimentation et de l'économie familiale.

Le salaire et les avantages sociaux sont excellents. Le lieu de travail est situé dans l'est de Montréal, au 5400, rue Hochelaga.

Ce poste est également ouvert aux hommes et aux femmes.

Faites parvenir votre curriculum vitae, accompagné de spécimens de vos travaux de rédaction, sous la référence 7D114183 à:

Le Service d'embauche
Steinberg Limitée
1500, avenue Atwater, Suite 1105
Montréal, Québec H3Z 1Y3
Tél: 931-3538

STEINBERG

SOCIÉTÉ D'INGÉNIEURS-CONSEILS

recherche

Pour programme d'assistance technique en Algérie

- **Ingénieur mécanicien**
  pour Atelier de Chaudronnerie
- **Ingénieur chimiste**
  pour Laboratoire d'analyses (métaux, huiles, plastiques)
- **Ingénieur mécanicien**
  pour Atelier d'Usinage

Nous offrons un salaire intéressant, un logement et un véhicule de service.

Adresser curriculum vitae à

Directeur de Personnel
Intersteel Consultants Limited
250 Consumers Road, Suite 901
Willowdale, Ontario, M2J 4V6

CANSULT CANADA

Firme internationale d'ingénieurs et d'urbanistes conseils
CARRIERES EN GENIE
Au Canada et au Moyen-Orient

directeur conception de voirie urbaine et rurale

Arabie Saoudite

Le candidat sera directeur d'un important projet de routes au Moyen-Orient. Responsable de l'administration des contrats et de l'ingéniérie du projet, il sera assisté par des ingénieurs résidents à divers sites. Il participera également aux négociations avec le client et au développement des affaires. Son supérieur immédiat sera un associé senior du groupe CANSULT.

Le candidat idéal a un baccalauréat en génie civil et possède au moins 10 années d'expérience en surveillance de la construction des routes et des autoroutes, ainsi qu'une certaine expérience dans le génie conseil. Une connaissance de la conception et du développement des affaires, ainsi que des facilités en communications sont essentielles.

Lieu: Riyadh, Arabie Saoudite. La rémunération offerte est intéressante et exempte d'impôt. Le logement et le transport sont fournis.

ingénieur en chef génie mécanique

Le candidat se rapporte directement au directeur de la division Bâtiment. Il sera responsable d'une petite équipe d'ingénieurs engagés dans des études de conception de systèmes de chauffage et de climatisation, de systèmes mécaniques pour application industrielle légère tels que traitement des eaux et des ordures, et des études en conservation de l'énergie.

Au moins 10 années d'expérience dont une partie à un poste senior comme consultant sont requises. Une excellente expérience dans la conception et dans la surveillance des travaux de construction est essentielle. Le travail se fait en français et en anglais.

Lieu. Montréal. Le salaire est compétitif et les bénéfices marginaux intéressants.

Ce poste est ouvert également aux hommes et aux femmes.

Les personnes intéressées pour l'un ou l'autre des postes offerts devront s'adresser en toute confiance à B. Novak a/s CANSULT, Montréal.

CANSULT est une compagnie d'ingéniérie qui réalise des projets très variés et offre des possibilités de carrière intéressantes. Cette firme est affiliée à Beauchemin-Beaton-Lapointe Inc., Montréal.

1134 ouest, rue Sainte-Catherine, Montréal, Qué. H3B 1H4
Téléphone: 871-9555

ACTUAIRE-CONSEIL AVANTAGES SOCIAUX

Notre firme - Nous sommes une firme internationale d'actuaires-conseils, d'experts en avantages sociaux et de courtage en assurance.

Nous offrons une rémunération intéressante, en fonction de l'expérience, ainsi qu'une gamme complète d'avantages sociaux.

Le poste - L'actuaire-conseil que nous cherchons fera partie de notre équipe d'experts. La personne choisie pour ce poste sera responsable des services d'actuariat fournis à un groupe de clients établis; une grande partie de ces services touche les régimes de rentes de retraite. Il (elle) aura l'appui des actuaires-adjoints et des adjoints en actuariat, ainsi que l'appui des experts de l'informatique.

Le (la) candidat (e) - Vous êtes un Fellow de l'institut canadien des actuaires, et avez une solide expérience dans le domaine de la planification et du financement des régimes de retraite. Vous vous exprimez avec facilité en français et en anglais.

Vous cherchez un poste exigeant qui vous permettra d'utiliser le maximum de vos talents.

Si vous désirez en savoir davantage, veuillez communiquer avec:

Monsieur Donald L. Gowing
Johnson & Higgins Willis Faber Ltd.
Boîte Postale 191
Tour de la Bourse, Place Victoria
Montréal, Québec H4Z 1E2
878-1781

ou faire parvenir à la même adresse, votre résumé sous pli confidentiel.

METRO-RICHELIEU INC.

La compagnie Métro-Richelieu Inc., firme en pleine expansion est à la recherche d'un(e)

GÉRANTE DES SERVICES COMPTABLES

FONCTIONS:
Sous la direction du contrôleur de la division, participe au développement des systèmes de gestion comptable nécessaires à la préparation des budgets, à la préparation, au contrôle et à l'analyse des états financiers; supervise et coordonne les activités des secteurs "comptabilité" et "contrôle des revenus".

ÉTUDES:
Niveau universitaire, détention d'un titre d'une corporation professionnelle, C.A., C.G.A., R.I.A.;

Minimum 5 ans d'expérience en comptabilité, et 3 ans en supervision de personnel;

Posséder une expérience en gestion comptable sur informatique;

Posséder une facilité d'adaptation aux changements de systèmes.

SALAIRE: Selon expérience et compétence.

Veuillez adresser votre curriculum vitae comme suit:

Gérant du personnel
Métro-Richelieu Inc.
9205 Notre-Dame est
Montréal, Québec H1L 3N4

SECRÉTAIRE

Personne bilingue possédant sténo et dactylo, demandée par compagnie située dans le secteur Jean Talon-Décarie. Bonnes conditions de travail. Salaire $12,000.00. S;V.P. Appeler **M. Brooks à 341-7611 ou 382-7110.** Nos employés sont au courant de cette annonce.

L'HÔPITAL DE SCHEFFERVILLE

REQUIERT LES SERVICES DE:

1 - CHEF-TECHNOLOGISTE MÉDICAL AVEC 10 ANS D'EXPÉRIENCE
1 - OMNIPRATICIEN AVEC CONNAISSANCE D'ANESTHÉSIE DE PRÉFÉRENCE
1 - INFIRMIER AUTORISÉ

Prime d'éloignement,
Prime de disponibilité,
Possibilité de logement.

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec le soussigné au numéro: **418-585-2645.**

Donald Cyr Directeur général

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE VAUDREUIL-SOULANGES

REQUIERT LES SERVICES D'UN PROFESSEUR DE:

MUSIQUE - SECONDAIRE I

Prière d'adresser curriculum vitae au:

SERVICE DU PERSONNEL
C.P. 190,
Dorion, Cté Vaudreuil
P.Q.
J7V - 6B1

REPRÉSENTANT(ES) DES VENTES INDUSTRIELLES

FINITION DU MEUBLE

LE POSTE
Contacter les fabricants de meuble dans la région de Victoriaville et proposer de nouveaux finis et systèmes de finition.

LE(LA) CANDIDAT(E)
2 ans d'expérience dans la vente des finis du bois ou expérience équivalente.

NOUS OFFRONS
Salaire selon expérience. Commission et boni. Automobile fournie. Bénéfices marginaux. Dépenses de voyage payées.

Veuillez faire parvenir un résumé complet à:

Département du Personnel,
La Compagnie Sherwin-Williams
du Canada, Limitée,
2875 Centre,
Montréal, P.Q.
H3K 1K4

INFORMATIQUE

Opérations

La Banque d'Épargne est à la recherche de candidats(es) avec expérience pour les opérations de son nouveau centre d'informatique.

CHEF D'ÉQUIPE (Deux Postes)

Relevant du responsable des opérations, le chef d'équipe supervise toutes les activités pour sa période de travail. Il doit opérer des systèmes électroniques sur les ordinateurs selon la cédule établie. De plus, il dirige et contrôle le travail des autres personnes qui forment son équipe de soir ou de nuit.

Exigences:
- 3 ans ou plus d'expérience pertinente dont 1 an dans un centre de traitement en direct des données;
- expérience dans la direction du travail d'un ou plusieurs opérateurs.

OPÉRATEUR SENIOR (Trois Postes)

Relevant du responsable des opérations de jour ou d'un chef d'équipe le soir et la nuit, l'opérateur sénior doit opérer les systèmes électroniques de façon à donner un service de qualité aux succursales des services de la Banque.

Exigences:
- Environ 2 ans d'expérience pertinente dont 1 an dans un centre de traitement en direct des données.

Devant débuter en janvier prochain, les personnes choisies recevront l'entraînement nécessaire pour opérer l'équipement électronique. Celui-ci sera composé principalement de deux ordinateurs NCR.

La semaine de travail est de 5 jours et la Banque offre un programme complet d'avantages sociaux ainsi qu'un salaire proportionnel aux qualifications et à l'expérience.

LA BANQUE D'ÉPARGNE

266 rue St-Jacques, suite 205
Montréal, Québec H2Y 1M3

fapuq

LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE PROFESSEURS DES UNIVERSITÉS DU QUÉBEC
recherche

CONSEILLER TECHNIQUE

Fonctions:
- Effectuer des études sur les dossiers socio-économiques et syndicaux concernant l'enseignement supérieur et procéder aux travaux de recherche appropriés;
- Analyser les caractéristiques des traitements des professeurs des universités du Québec et la politique salariale du gouvernement;
- Analyser les programmes d'avantages sociaux des établissements universitaires;
- Soumettre des avis sur les politiques budgétaires du M.E.Q. concernant les universités;
- Participer à la rédaction de mémoires, d'articles de journaux, etc.;
- Agir comme personne-ressource auprès des syndicats et associations affiliés à la Fédération (animation).

Qualifications:
- Diplôme universitaire (2ième cycle) en économie, en statistiques ou relations de travail;
- Excellente capacité d'analyse et de synthèse écrite et orale;
- Expérience du milieu universitaire et de la recherche.

Traitement:
- A déterminer selon les qualifications et l'expérience.

Adresser toute correspondance avant le 9 décembre 1977, avec curriculum vitae, au:

Secrétaire général
F.A.P.U.Q.
2715, chemin de la Côte Ste-Catherine
Montréal, Qué.
H3T 1B6

La FAPUQ est une organisation syndicale reproupant le Syndicat général des professeurs de l'Université de Montréal, le Syndicat des professeurs de l'Université Laval, le Syndicat des professeurs de l'Université de Sherbrooke, McGill Association of University Teachers, Concordia University Faculty Association, Association of Professors of Bishop's University, l'Association des ingénieurs-professeurs de l'Université de Sherbrooke, l'Association des professeurs de l'Ecole Polytechnique, l'Association des professeurs-chercheurs de l'Institut Armand-Frappier et l'Association des professeurs de la faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke.

DIRECTEUR GÉNÉRAL

HARBOURFRONT

Harbourfront est une vaste étendue de terrain de 86 acres, faisant face à l'eau et située dans une région centrale de Toronto, qui depuis 1976 est administrée par un Conseil d'Administration nommé par le Gouvernement Fédéral.

Les principaux projets sont le développement de la région comprenant, entre autres, un agencement bien balancé de facilités adaptées à des activités culturelles, récréatives, loisirs et entreprises commerciales.

Se rapportant aux Administrateurs du Conseil par son Président, le mandat du Directeur général sera assez large. Développer les objectifs, les politiques et les plans d'opération, voir au leadership et diriger un personnel de diverses occupations, et assurer une promptitude et un appui public pour le Harbourfront. Ceci résume une partie des responsabilités.

Ce poste exige un Directeur général déterminé avec une solide compétence des affaires, de préférence avec de l'expérience dans les échanges gouvernementaux et leurs agences, organisations communautaires et quelques notions des relations publiques et du développement immobilier. Créativité dans le marketing, solides connaissances administratives et financières devront se combiner avec sympathie, compréhension et habileté à communiquer effectivement entre le personnel à tous les niveaux.

La rémunération et avantages reflèteront l'importance de ce poste et seront aussi attrayants que les exécutifs qualifiés.

Si vous aimez à discuter de ce poste de défi qui vous permettra de jouer un rôle de leader dans le développement du futur projet unique, au bord de l'eau, veuillez écrire en incluant un bref résumé ou téléphoner, en toute confiance, au (416) 481-4471, en mentionnant concours # 9-125.

JAMES W. WESTCOTT & ASSOCIATES LIMITED

Industrial Psychologists Personnel Consultants

2180 Yonge Street, Box 47, Toronto, Ontario M4S 2B9 (416) 481-4471

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

C.T.Q.
TRANSFERT

PRENEZ AVIS QUE Marcel Goyette faisant affaire sous: "Chaput Transport Enrg." détenteur du permis no. 22652 V s'adressera à la Commission des Transports du Québec, pour céder son système de transport à Messier Transport (Marieville) Inc.

La présente demande est faite en vertu des dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2 (1976) sous les règles de pratique et de règle interne de la Commission des Transports du Québec, adopté en vertu de la Loi des Transports (1972) (chapitre 55).

Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports — 505 est, rue Sherbrooke — Place du Cercle, Montréal

1ère publication: 29 nov. 77
2e publication: 30 nov. 77
3e publication: 1er déc. 77

ADRIEN R. PAQUETTE, C.R.
PAQUETTE, PAQUETTE, PERREAULT, RIVET & GROLEAU.
200 ouest, St-Jacques,
suite 900, Montréal, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

C.T.Q.

PERMIS SPÉCIAL-ADDITIF
ART. 2.74 - REG. 2(1976)

PRENEZ AVIS QUE MONSIEUR JEAN-MARC MILLETTE du 562, Chenal du Moine, Ste-Anne de Sorel, PQ, détenteur du permis no. M-502487 D-002, pour la région 6, demande à la Commission des Transports du Québec un permis additif pour la région 10, pour le transport de la neige et de la glace. Durée: Saison hivernale.

La présente demande est faite en vertu des dispositions de l'article 2.74 du règlement 2(1976) sous les règles de pratique et de régie interne de la Commission des Transports du Québec, adopté en vertu de la Loi des Transports (1972) (chapitre 55).

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports, 505 est, rue Sherbrooke, Place du Cercle, Montréal.

1ère publication: 29 novembre 1977
2ème publication: 30 novembre 1977
3ème publication: 1 décembre 1977

200 ouest, St-Jacques, suite 900, Mtl.

SIGNÉ: PAQUETTE, PAQUETTE, PERREAULT, RIVET & GROLEAU
PAR: LOUIS LAVOIE/PROCUREUR

Requérant l'Association Provinciale des Propriétaires de Camions citernes, 6360 rue Notre-Dame, Montréal, Québec. Prenez avis que le requérant susmentionné à obtenu de la Commission des Transports du Québec, la modification de ses tarifs comme suit: Une augmentation de 4½% sur les tarifs actuellement en vigueur pour le transport des produits pétroliers par camions citernes selon les échelles tarifaires déposées au dossier. Ces tarifs sont en vigueur à compter du 1er décembre 1977.
Tout intéressé peut s'opposer à cette demande dans les cinq (5) jours suivant la troisième publication de cet avis.

1ère publication: 1er décembre 1977
2e publication: 2 décembre 1977
3e publication: 3 décembre 1977

Avis est donné que, Hermas Dubuc, 48 rue Boyer, St-Isidore, Cté Laprairie, P.Q., détenteur du permis no. M504216 D001, demande à la Commission des Transports du Québec, de lui émettre un permis additif dans la région 10, pour le transport de la neige, durant la saison d'hiver.

Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.

1ère parution le 1 déc. 1977
2ème parution le 2 déc. 1977
3ème parution le 3 déc. 1977

SECRETARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTEURS DU QUEBEC LTEE.
5205, Est. Boul. Métropolitain,
St-Léonard, Mtl, H1R 1Z7
Tél. 321-9275.

AVIS PUBLIC

VENTE PAR AUTORITE DE JUSTICE

AVIS est donné que mercredi, le 21 décembre 1977, à 11:00 a.m., au bureau de Me Marc Sauvé, notaire à 1395 est, rue Fleury, Montréal, l'immeuble ci-après décrit sera vendu aux enchères publiques au plus haut et dernier enchérisseur, en conformité avec un jugement rendu par le Protonotaire-Adjoint, M. MARCEL LATOUR, de la Cour Supérieure pour le District de Montréal, le 23 novembre 1977, dans une affaire portant le numéro 14-003810-777, ledit emplacement appartenant à la SUCCESSION CLAUDE KOSTECKI et Monsieur PIERRE KOSTECKI, savoir:

Un emplacement ayant front sur la rue Masson, à Montréal, connu et désigné comme étant le lot numéro QUATRE CENT QUARANTE ET UN de la subdivision officielle du lot originaire numéro CENT QUATRE-VINGT-TROIS (183-441) du cadastre du Village Incorporé de la Côte de la Visitation.

Avec la propriété y construite, portant les numéros civiques 3943, 3945, 3947 et 3949 rue Masson, Montréal.

Tel que le tout se trouve présentement.

Pour conditions de vente, s'adresser au notaire soussigné.

Montréal, le 28 novembre 1977.

Me Marc Sauvé, notaire,
1395 est, rue Fleury,
Montréal.
H2C 1R7

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC

Prenez avis que Les Autobus Fleurent et Fils Inc. de St-Jovite s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir un permis de transport saisonnier (règlement no 19) pour le transport de groupes de personnes séjournant aux hôtels suivants: The Tremblant Club Inc., Manoir Pinoteau, Villa Bellevue et Mont-Tremblant Lodge, entre l'aéroport de Dorval et lesdits hôtels. Les frais seront entièrement supportés par les hôteliers.
Horaires: départ de Mont-Tremblant, vendredi, 16 h 30; départ de Dorval, vendredi, 20 h 30; départ de Mont-Tremblant, dimanche, 19 h 00; départ de Dorval, dimanche, 22 h 00.
Demande en vertu de l'article 2.72.7 du règlement 2.

Toute personne intéressée peut faire opposition à la présente demande dans les cinq jours de la troisième publication.

1ère publication: 1 décembre 1977
2ème publication: 2 décembre 1977
3ème publication: 3 décembre 1977

Me Pierre Delorme, procureur
1117 Ste-Catherine Ouest
Suite 923, Montréal (849-5311)

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

C.T.Q.
TRANSFERT
REG. 2 (1976) - ART. 2.59.1

PRENEZ AVIS QUE MONSIEUR ROSARIO CHARRON, du 9, St-Michel, Chomedey, Ville de Laval, PQ, détenteur du permis no. M-504575 D-001, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation de transférer tous les droits, titres, intérêts et privilèges qu'il détient sur le permis de camionnage en vrac M-504575 D-001, catégorie Artisan, région 10, lors de l'audience si audience il y a, à MONSIEUR JACQUES DUMONT, du 159, rue Fraser, Ville Lorraine, PQ.

La présente demande est faite en vertu des dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2 (1976) sous les règles de pratique et de règle interne de la Commission des Transports du Québec, adopté en vertu de la Loi des Transports (1972) (chapitre 55).

Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports — 505 est, rue Sherbrooke — Place du Cercle, Montréal.

1ère publication: 30 novembre 1977
2ème publication: 1 décembre 1977
3ème publication: 2 décembre 1977

PAQUETTE, PAQUETTE, PERREAULT
RIVET & GROLEAU
200 ouest, St-Jacques
suite 900, Montréal, P.Q

LOUIS LAVOIE/PROCUREUR

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE

NO: 500-05-012, 221-774

BANQUE CANADIENNE NATIONALE,
Demanderesse,
-vs-
HOWARD GALGANOV,
-et-
JOHN PATRICK MALLALIEU,
Défendeurs.

PAR ORDRE DE LA COUR A
HOWARD GALGANOV

Avis vous est donné qu'une action a été intentée contre vous par la demanderesse dans cette cause pour le montant de $22,498.11 plus les intérêts et frais.

Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été déposée à votre intention au greffe de la Cour Supérieure de Montréal, et vous êtes requis de comparaître d'ici trente jours, à défaut de quoi, jugement pourra être rendu par défaut.

(S/ RENALD CHASSE

REINHARDT, DESCHAMPS & LEBEL,
500, Place d'Armes, Suite 2750,
Montréal, P.Q.
Procureurs de la demanderesse.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

C.T.Q.

TRANSFERT
REG. 2(1976) — ART. 2.59.1

PRENEZ AVIS QUE MONSIEUR LÉON BONFOND, du 1192, 4e avenue, Val d'Or, PQ, détenteur du permis M-500288 D-001, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation de transférer tous les droits, titres, intérêts et privilèges qu'il possède et/ou possédera lors de l'audience, si audience il y a, sur le permis de camionage en vrac, M-500288 D-001, région 8, catégorie ARTISAN, à MONSIEUR SERGE FOURNIER, du 999, 7e rue, Val d'Or, PQ.

La présente demande est faite en vertu des dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2(1976) sous les règles de pratique et de règle interne de la Commission des Transports du Québec, adopté en vertu de la Loi des Transports (1972) (chapitre 55).

Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports — 505 est, rue Sherbrooke — Place du Cercle, Montréal.

1ère publication: Le 29 novembre 1977
2e publication: Le 30 novembre 1977
3e publication: Le 1er décembre 1977

SIGNÉ: PAQUETTE, PAQUETTE, PERREAULT, RIVET & GROLEAU.
200 ouest, St-Jacques,
suite 900, Montréal, P.Q.
PAR: LOUIS LAVOIE
PROCUREUR

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE TERREBONNE

COUR SUPERIEURE

FIDUCIE DU QUEBEC, corporation légalement constituée ayant son siège social et sa principale place d'affaire au Complexe Desjardins, 1, Place Desjardins, Suite 1422, C.P. 34, dans les cité et district judiciaire de Montréal,
Requérante
—vs—
DAME PIERRETTE CHARTRAND, épouse commune en biens de Guy Rouxel du 81, 24e avenue Nord, Bois des Filion, district de Terrebonne,

Il est enjoint à Dame Pierrette Chartrand, à l'intention de laquelle une copie de l'avis 1040A a été laissée au Greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de 30 jours.

MONTREAL, le 28 novembre 1977.

Mes de Grandpré, Colas & Associés
Avocats de la Requérante
2501, Tour de la Bourse,
Place Victoria
Montréal (Québec)

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des divorces)

GREFFE DES DIVORCES
DISTRICT DE MONTRÉAL

NO: 500-12-073432-779

DAME LOUISE SIGOUIN, résidant et domiciliée au 2660 rue Masson, app. 2 dans les cité et district de Montréal,
Requérante
—vs—
ANDRÉ LORRAIN, présentement de lieux inconnus,
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé ANDRÉ LORRAIN est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la dernière publication.

Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces du district de Montréal, à son intention.

PRENEZ DE PLUS AVIS, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTRÉAL, le 24 novembre 1977

(S) RÉNALD CHASSÉ
Registraire-Adjoint

LABELLE, CHARBONNEAU, BUSHEY & LAPORTE
4935 est, rue Beaubien
Suite 105
Montréal, (QUÉBEC)

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT JUDICIAIRE
DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE

NO: 05-023750-77

DAME THERESE FORGET, épouse séparée de biens de monsieur Maurice Primeau, domiciliée au 2137 rue Etienne-Brûlé, Montréal, district judiciaire de Montréal,
Créancière hypothécaire,
—et—
MONSIEUR MAURICE RICHARD CHAUVIN, décorateur assemblier, domicilié au 321, 61e avenue, Quartier Chomedey, Ville de Laval, district judiciaire de Montréal,
débiteur hypothécaire,
—et—
M. LE REGISTRATEUR AU BUREAU D'ENREGISTREMENT DE LAVAL, ayant son bureau et sa place d'affaires au 155 rue Je me Souviens, Quartier Ste-Rose, Ville de Laval,
Mis-en-cause Es-qualité

ORDONNANCE
PAR ORDRE DE LA COUR

Sur ordonnance du Protonotaire de la Cour Supérieure, en date du 15 novembre 1977.
AVIS est donné au débiteur MAURICE RICHARD CHAUVIN, selon un jugement de la Cour Supérieure pour le district de MONTREAL, dans la cause en date du 15 novembre 1977, que l'avis de 60 jours tel que requis par les articles 1040a et suivants du code Civil de la province de Québec a été déposé au Bureau du Protonotaire. Ledit avis de 60 jours concerne une propriété connue comme étant:
"Un emplacement ayant front sur la soixante-et-unième avenue, à Ville de Laval, (Chomedey) connu et désigné comme étant le lot numéro TREIZE de la subdivision officielle du lot originaire numéro DEUX CENT ONZE (211-13) aux plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse St-Martin. Mesurant soixante pieds (60') de largeur sur une profondeur de quatre-vingt-sept pieds et sept dixièmes de pied (87.7') dans sa ligne Nord Ouest et quatre-vingt-sept pieds et six dixièmes de pied (87.6') dans sa ligne sud-est, mesure anglaise et plus ou moins.
Avec les bâtisses dessus érigées et notamment la maison portant le numéro civique 321, de ladite 61ième avenue, à Ville de Laval (Chomedey).
Ainsi que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble; et avec et sujet notamment à une servitude en faveur de la Compagnie de Téléphone Bell du Canada, établie par acte passé devant Me J.N. Lavoie, notaire, le premier décembre mil neuf cent cinquante-quatre, enregistré à Laval sous le numéro 91977."

Me Gabriel Kordovi, avocat
De Grandpré Colas Amyot Lesage
Deschênes & Godin, avocats
2501 Tour de la Bourse
PLACE VICTORIA

Voir autres Avis légaux, en page 28

TERRASSEMENT DEUX ÉTOILES LTÉE, 312 Boul. Industriel, Châteauguay, Québec, demande à la Commission des Transports du Québec de lui émettre deux permis additifs M-507523-D001 et M-507523-D002, dans la région 10, pour transporter de la neige durant la saison hivernale 1977-78, pour une période de 192 jours. Tout intéressé peut faire opposition à cette demande dans les cinq (5) jours qui suivent la troisième publication de cet avis.

1re publication: 29 novembre 1977
2ème publication: 30 novembre 1977
3ème publication: 1er décembre 1977

Normand Hébert, M507289
Gilles Côté, M505893
Jacques Tisseur, M502279
Marvyn Nussey, M506229
demandent à la Commission des Transports du Québec de leur émettre un permis additif région 10 pour transporter de la neige durant la saison hivernale 1977-78.

Tout intéressé peut faire opposition dans les 5 jours suivant la troisième parution de cet avis.

1ère parution 29 novembre 1977.
2e parution 30 novembre 1977
3e parution 1er décembre 1977

COMMISSION DE TRANSPORT DE LA VILLE DE LAVAL

APPEL PUBLIC D'OFFRES

La Commission demande des offres pour la fourniture de:

CINQ (5) AUTOBUS DE TRANSPORT URBAIN

Pour obtenir les formules de soumission, cahier des charges, devis et autres documents ou renseignements, s'adresser au secrétaire, au siège social de la Commission de transport de la Ville de Laval, 1215 boulevard Labelle, Chomedey, Laval, Qué.

Toute soumission doit être présentée en triple (3) exemplaires sur les formules fournies à cette fin, et être accompagnée d'un chèque visé à l'ordre de la Commission, tiré sur une banque canadienne, pour un montant de VINGT MILLE DOLLARS ($20,000.00).

Pour être validement reçues, les soumissions doivent se trouver physiquement entre les mains du secrétaire, à son bureau, au 1215 boulevard Labelle, Chomedey, Laval, au plus tard à dix heures (10:00) A.M., le 13 décembre 1977.

Les soumissions seront ouvertes à dix heures (10:00) A.M., le 13 décembre 1977, au siège social, 1215 boulevard Labelle, Chomedey, Laval.

La Commission ne s'engage à accepter ni la plus favorable ni aucune des soumissions et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

J. G. LAGACÉ,
Secrétaire pro tempore

Carrières et Professions

Voir autres carrières et professions, en page 40

DUPUIS

OPÉRATEUR SÉNIOR D'ORDINATEUR

I.B.M. 360-20 À CARTES
avec 3 ans d'EXPÉRIENCE MINIMUM

Travail du soir 17h à 00h30. Connaissance du R.P.G. serait avantageux. Salaire selon la compétence.

s'adresser à **DUPUIS**

865 est, rue Ste-Catherine
Bureau du personnel,
4e étage

CONTRÔLEUR

Très expérimenté pour grossiste situé à St-Lambert. Connaissance complète de l'E.D.P., doit être bilingue. Envoyer curriculum vitae et un aperçu du salaire demandé à Le Devoir.

Dossier # 2812
C.P. 6033
Montréal, H3C 3C9

Collège de Thetford Mines

PROFESSEUR

PHILOSOPHIE
(SESSION HIVER 78 - TEMPS PARTIEL - 6 PER./SEM.)

QUALIFICATIONS REQUISES:
Diplôme universitaire de 1er cycle.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae et les pièces justificatives à:

DIRECTEUR DES SERVICES AU PERSONNEL
Collège de Thetford Mines
671 sud, boulevard Smith
Thetford Mines, P.Q. G6G 1N1

---

fonction publique municipale

SURINTENDANT — Exécution

Service de la Voie publique

Nature de l'emploi: Sous l'autorité de l'assistant-directeur, le titulaire planifie, dirige, coordonne et surveille les travaux d'une division d'exécution de la Voie publique. Il doit voir à assurer la sécurité du public ainsi que la rapidité et l'efficacité dans l'exécution des travaux. De plus, il doit en contrôler les dépenses.

Qualités requises: Détenir un diplôme universitaire de premier cycle en génie et être membre en règle de l'Ordre des ingénieurs du Québec. Posséder de bonnes connaissances en administration. Avoir acquis plusieurs années d'expérience professionnelle dans des travaux de voirie, dont quelques années à la coordination d'activités. Une combinaison d'instruction et d'expérience reliée à la nature de l'emploi et jugée suffisante pourra aussi être considérée. Parler et écrire le français et l'anglais.

Traitement: jusqu'à $35,625., selon les qualifications.

S'inscrire au moyen du questionnaire "demande d'emploi" qui s'obtient au Service du Personnel, Édifice "LE VIEUX PALAIS", 155 est, rue Notre-DAme, bureaux 125 et le retourner accompagné des documents requis (originaux). Tél.: 872-3236. ***Les candidats doivent posséder les qualités personnelles appropriées et jouir d'un état physique satisfaisant. Ce concours est également ouvert aux femmes et aux hommes.***

VILLE DE MONTRÉAL

MANAGEMENT
VENTES — MARKETING

Importante Compagnie Internationale recherche candidat(e) sérieux(se) ayant bonne formation, beaucoup d'ambition, de personnalité, d'entregent et de dynamisme. Possibilités illimitées.

Appelez M. Pierre Bergeron à **845-0621** les jeudi et vendredi 1 et 2 décembre 1977 entre 10 heures et 18 heures pour rendez-vous ou envoyer votre curriculum vitae en toute confiance à:

Boîte postale 6, Succursale Delorimier,Montréal, Qué. H2H 2N6.

PROFESSEURS PLEIN-TEMPS EN COMPTABILITÉ ET EN ÉVALUATION FONCIERE

Département des Sciences administratives

FONCTIONS: Le candidat devra démontrer un intérêt pour l'enseignement et la recherche en milieu universitaire et s'intéresser continuellement à la pratique professionnelle.

EXIGENCES: - Maîtrise en administration des affaires ou diplôme équivalent; - Membre d'une association professionnelle reconnue; - Expérience d'au moins cinq (5) ans; - Une expérience pertinente peut compenser pour le manque de diplôme.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION: Janvier 1978.

TRAITEMENT: Selon la convention collective en vigueur.

Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae détaillé avant le 9 décembre 1977, à:

Monsieur Pierre D'Aragon, directeur
Département des Sciences administratives
Université du Québec à Montréal
Case postale 8888, Montréal, Québec H3C 3P8

Université du Québec à Montréal

Direction générale

Terre des Hommes

Ce poste unique est récemment créé au sein d'un nouvel organisme mis sur pied dans le but d'assurer la continuité de Terre des Hommes. Relevant du Conseil d'administration et secondé d'une équipe pluridisciplinaire, le futur titulaire devra oeuvrer sur deux plans. Au niveau de l'administration interne, il assurera l'orientation, la planification et la direction des activités de Terre des Hommes. Ses énergies devront également être concentrées au maintien d'étroites relations avec les différents gouvernements (municipal, provincial, fédéral) et à la conclusion de protocoles d'entente avec les pays participants ainsi que tous les exposants et les organismes extérieurs impliqués dans l'exploitation du site.

Ce poste ne s'adresse qu'aux personnes bilingues, ayant une formation universitaire et qui ont fait leurs preuves dans la gestion efficace d'unités administratives ou de centres de profits. A leur leadership et leur esprit de décision s'ajoutent du tact, de la diplomatie et une facilité pour la communication orale et écrite. Leur envergure leur permet d'isoler les éléments importants d'une situation et d'évaluer la portée de chaque geste sur l'ensemble de l'organisme.

Charette, Fortier, Hawey & Associés

Conseillers en administration

Vous référant au dossier 78-11-528F, veuillez adresser votre demande à Philippe Brassard, Suite 835, 1 Place Ville-Marie, Montréal, Québec H3B 2A3 (514) 866-8311.

Associés à P. S. Ross et Associés

Avis public

Gouvernement du Québec

Audiences du Conseil consultatif de l'environnement à propos de l'implantation d'un projet minéralo-portuaire aux Îles-de-la-Madeleine

Le Conseil consultatif de l'environnement tiendra des audiences publiques aux Îles-de-la-Madeleine en rapport avec le projet d'exploitation d'une mine de sel et d'implantation d'un port qui y est relié à ce projet.

Le Conseil prévoit déjà que les organismes suivants présenteront un mémoire: les requérants (Monsieur Burton, Comité sur l'environnement des Îles, municipalité de Grosse-Île), le ministère de l'Industrie et du Commerce, le ministère des Richesses naturelles, la SOQUEM et la LOUVEM. Si d'autres individus, groupes ou organismes voulaient déposer un mémoire, ils n'auront qu'à communiquer avec le Conseil.
Ces audiences devraient permettre la participation du public au projet de développement et la diffusion d'information par les organismes responsables.

Par la suite, le Conseil fera rapport au ministre de l'Environnement.

Les audiences se tiendront à:
Auditorium de la polyvalente des Îles, Lavernière,
Îles-de-la-Madeleine,
Les 15 et 16 décembre 1977.

Pour tout renseignement additionnel, les intéressés sont priés de s'adresser au secrétaire du Conseil, le docteur Camille Rousseau, à l'adresse suivante:

Conseil consultatif de l'environnement,
Cité parlementaire D,
1020, St-Augustin,
Québec. G1R 4Z4
Tél.: (418) 643-3818

---

appel d'offres

PROJET:
AMEUBLEMENT DE SUCCURSALES (ÉTAGÈRES, COMPTOIRS ET PARTITIONS)
DOSSIER: **SP-153**

Des soumissions pour l'ameublement de trente (30) succursales seront reçues au plus tard à 15:00 heures (heure locale) le 22 décembre 1977, au siège social de la Société des alcools du Québec, 905, rue Delorimier, Montréal, tel que stipulé au document d'appel d'offres.

Le document d'appel d'offres est disponible au Service des achats/matériel, fournitures et services pour projet «mobilier de succursales» aux adresses suivantes:

Division de Montréal	**Division de Québec**
905, rue Delorimier	2900, rue Einstein
Montréal, Qué.	Ste-Foy, Qué.
H2K 3V9	G1K 7N3

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société des alcools du Québec sont admises à soumissionner.

La Société des alcools du Québec se réserve le droit d'accepter, en tout ou en partie, toute soumission reçue. De plus, elle ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et le soumissionnaire ne pourra prétendre à aucune indemnité ou compensation.

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

La boutique des décorations de Noël

Bientôt le temps des Fêtes! Vous voudrez bien sûr donner à votre foyer un air joyeux. Venez faire un tour à notre boutique de décorations de Noël, elle déborde d'arbres splendides, de jeux de lumière, de guirlandes et de nouveautés originales.
Eaton Centre-ville (2e étage, près des ascenseurs) et à Anjou, Pointe-Claire, Cavendish, Laval, Ottawa, Sherbrooke et Ste-Foy.

Eaton La boîte à Cadeaux

Visitez La Ville des jouets

Le paradis des enfants! Poupées, trains électriques, animaux de peluche, jeux de construction: on y trouve des jouets de toutes les sortes, du plus nouveau aux favoris de toujours. Amenez les jeunes, ils sauront quoi demander au Père Noël!
Eaton Centre-ville (5e étage) et à Anjou, Pointe-Claire, Cavendish, Laval, Ottawa, Sherbrooke et Ste-Foy.

Des idées-cadeaux pratiques pour faire la joie des cordons bleus

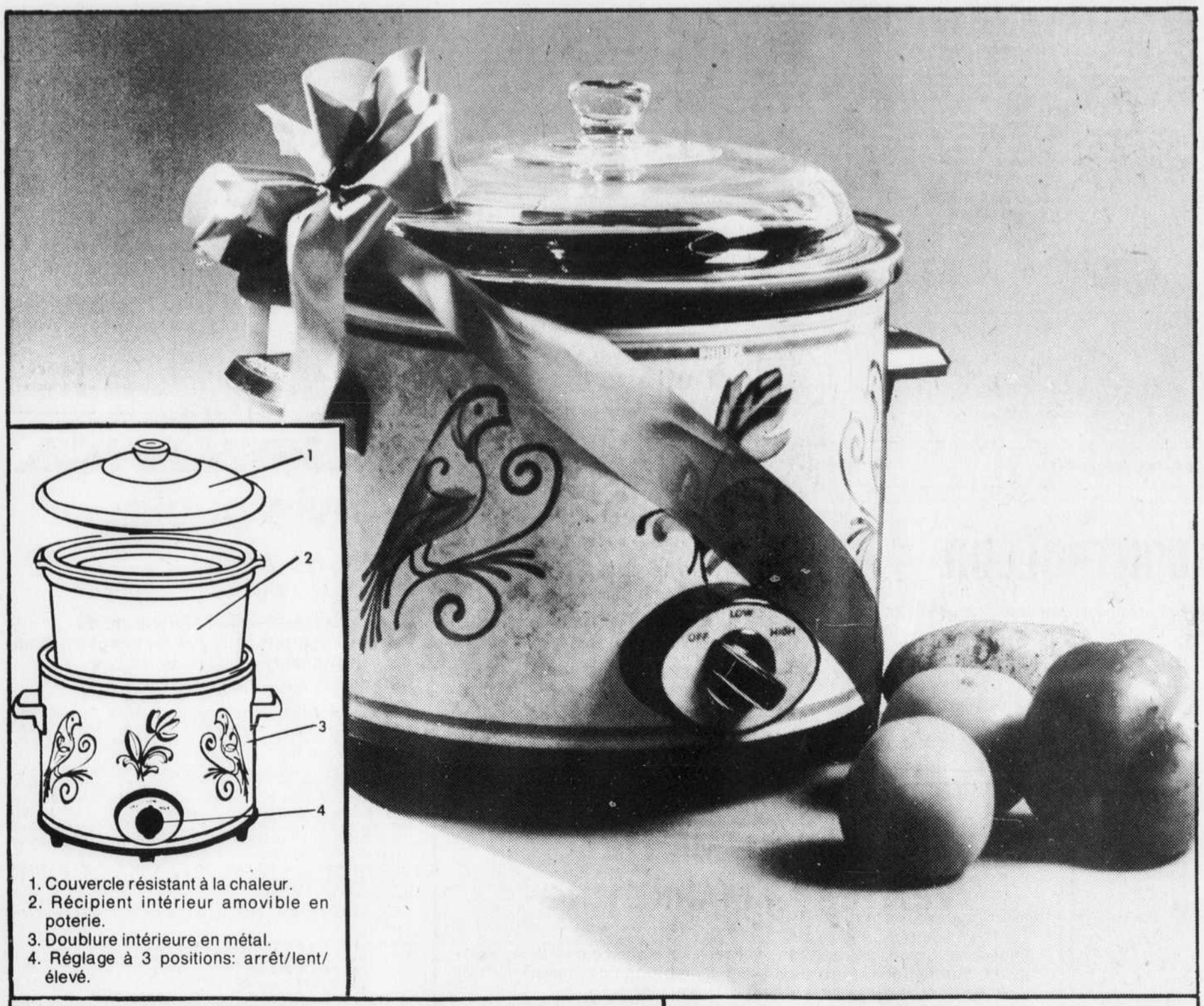

1. Couvercle résistant à la chaleur.
2. Récipient intérieur amovible en poterie.
3. Doublure intérieure en métal.
4. Réglage à 3 positions: arrêt/lent/élevé.

Marmite à cuisson lente de Philips

29.00 ch.

Marmite à cuisson lente qui vous permettra de préparer des plats nourrissants sans vous soucier du temps. Couvercle en verre résistant à la chaleur. Récipient intérieur amovible en poterie. Doublure intérieure en métal. Réglage à 3 positions: arrêt/lent/élevé. Extérieur fini dans des tons multiples de brun foncé et brun clair à cachet de poterie rustique. Modèle KB5552.

Braun vous aide à bien cuisiner Robot ménager

159.00

1. La cuisine n'aura plus de secrets pour les amateurs de bonnes choses grâce à ce robot ménager. Il comprend un grand et petit bols à mélanger, un crochet à pétrir, un fouet, une spatule et un accessoire mélangeur. Il possède 3 vitesses en plus d'un interrupteur pour arrêt temporaire. Moteur puissant de 400 watts. Modèle KM 322.

Accessoires aussi vendus :
Râpe, modèle KS32. **59.95** ch.
Hache-viande, modèle KGZ2. **64.95** ch.
Presse-jus, modèle KMZ3. **16.95** ch.
Moulin à café, modèle MXK. **16.95** ch.

Machine à trancher

62.89 ch.

2. Machine à trancher tout usage, elle tranche la charcuterie, le fromage, les rôtis, le pain, les légumes à l'épaisseur désirée. La lame dentelée est spécialement conçue pour trancher aussi bien des aliments mous que des aliments durs. Dispositif de sûreté encastré, en acier inoxydable. Modèle US10.

Moulin à café

21.49 ch.

3. Les graines de café sont pulvérisées par des lames tournant à de grandes vitesses. Fonctionnement rapide et facile; mettez les graines dans le récipient, refermez le couvercle et pressez le bouton. Le moteur s'arrête automatiquement une fois que vous enlevez le couvercle. Modèle KSM-1W.

Poêle à crêpes

29.99 ch.

4. Faites des délices en un rien de temps. Surface de cuisson de 7½", enduite de "Teflon II". Poignée facile à tenir, thermostat, voyant. Cuisson à 3 étages: plongez le moule à crêpe dans le mélange; la crêpe cuit en 45 secondes environ; le voyant s'allume quand la crêpe est cuite. Modèle CM1.

Venez ou téléphonez 842-9211
Eaton Centre-ville (4e étage) et à ou par Anjou, Pointe-Claire, Cavendish, Laval, Ottawa, Sherbrooke, Ste-Foy. (277)

EATON

Eaton La boîte à cadeaux

EATON
DESTINATION SERVICE
Achetez sans hésiter: le Service à domicile Eaton inspire confiance! Pour renseignements, composez 342-2060

Télécouleur meuble 26" RCA XL-100 "Longue vie"

799.95

Nouveau châssis XL-100 "Longue vie" fait pour durer plus longtemps. Consomme moins d'énergie et dégage moins de chaleur. Voltage constant. 8 modules à fiche. Nouveau circuit intégré pour couleurs vives et réelles. Châssis tout transistorisé (27,000 volts). Lampe-écran à matrice noire. Système de correction des teintes de la peau. Accord précis automatique VHF et UHF. Indicateur de canal à lecture directe. Haut-parleur ovale 4" x 6". Meuble méditerranéen fini pacanier de Valence veiné. Env. 29¾" H x 35¾" L x 24" P. Modèle GB628.

Télécouleur 16" portatif RCA XL-100

399.95

Nouveau châssis XL-100 tout transistorisé (25,000 volts). Lampe-écran perfectionnée XL-100 à fond matricié noir. Accord précis automatique. Coffret en plastique recouvert de vinyle, fini noyer grenu/brun Jaguar. Env. 15"H x 21¾"L x 16⅛"P. Modèle EB-353.

Venez ou téléphonez 842-9211
Eaton Centre-ville (5e étage) et à ou par Anjou, Pointe-Claire, Cavendish, Laval, Ottawa, Sherbrooke, Ste-Foy. (460).

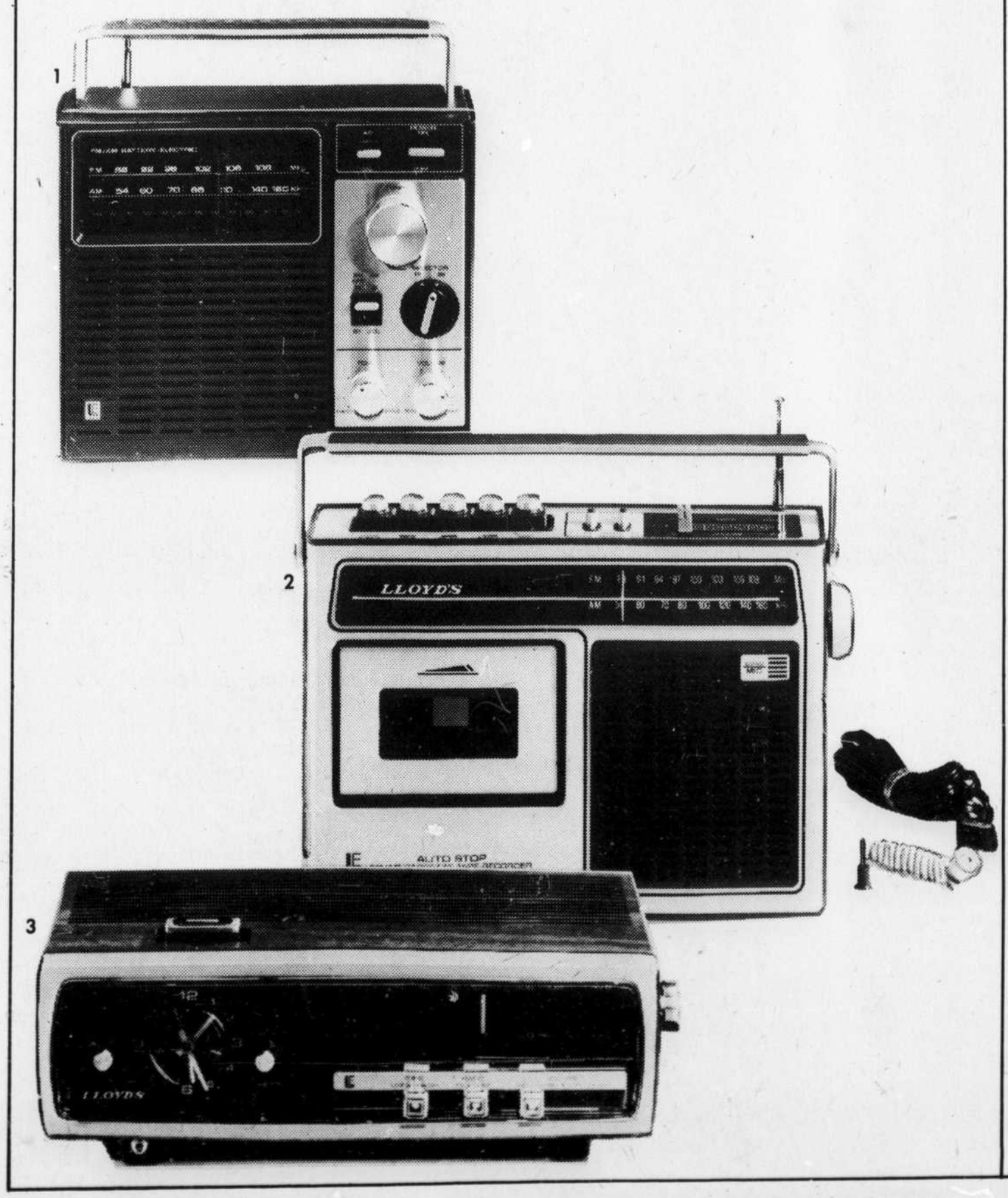

Comptez avec le trio Lloyds !

Du premier au dernier instant de la journée, un membre du trio Lloyds est prêt à vous être utile ou simplement vous divertir.

Radio portative AM/FM Lloyds

29.95

1. Fonctionne sur courant domestique ou piles "C", non incluses. Commandes pour la syntonisation, le volume, la tonalité et la sélection des bandes. Commutateur local/distance pour améliorer la syntonisation AM. Commutateur AFC. Cadran de syntonisation à vernier. Haut-parleur de 3½". Antenne télescopique, écouteur. Coffret en plastique robuste. Env. 9" H x 7" L x 3½" P. Modèle N-715.

Cassettophone/radio AM/FM Lloyds

79.95

2. Micro incorporé, arrêt automatique à la fin du ruban, commande à coulisse pour volume et la tonalité, syntonisation AM/FM par cadran vernier. Haut-parleur 4", antenne FM télescopique. Fonctionne sur piles ou courant domestique. Env. 11¼" x 7⅝" x 3½". Modèle V140.

Radio-réveil AM/FM Lloyds

39.95

3. Horloge et cadran de syntonisation à coulisse lumineux, commutateur de sommeil 60 minutes, choix de réveil au son de la sonnerie ou de la musique. Commutateur de somnolence, commandes à coulisse pour tonalité, sélection des bandes et volume. Haut-parleur de 3½". Env. 12¼" x 5⅜" x 4⅛". Modèle J-224.

Venez ou téléphonez 842-9211
Eaton Centre-ville (5e étage) et à ou par Anjou, Pointe-Claire, Cavendish, Laval, Ottawa, Sherbrooke, Ste-Foy. (260)

EATON

Le petit panier rouge

Noël approche à grands pas! C'est le moment des préparatifs et Eaton a pensé vous faciliter les choses. Ainsi Le petit panier rouge est tout plein de papiers d'emballage, de rubans, de cartes, de décorations originales... toutes ces petites choses qui font naître un sourire au cœur des petits et des grands.

Eaton Centre-ville (5e étage, près des ascenseurs) et à Anjou, Pointe-Claire, Cavendish, Laval, Ottawa, Sherbrooke et Ste-Foy.

Eaton La boîte à cadeaux

Venez voir le Père Noël

Votre grand ami vous attend à son splendide chalet de Noël, au restaurant du neuvième étage chez Eaton, Centre-ville. Du lundi au mercredi de 11h 30 à 16 h 30; jeudi et vendredi de 11 h 30 à 18 h; samedi de 11 h à 16 h. Prenez l'ascenseur express, il vous amène directement au neuvième étage avec seulement un arrêt au cinquième à la Ville des jouets. L'ascenseur express fonctionne du lundi au samedi de 11 h 30 à 14 h 30. Papa, Maman, faites photographier vos enfants avec le Père Noël (1.50 ou 3 pour 4.25 plus taxe), délai d'environ 10 jours pour la livraison.

1

2

La beauté des nouveaux imprimés de Molyclaire, la douceur de l'"Arnel" et des prix spéciaux : quelle aubaine !

Il y a tant à acheter au temps des Fêtes; profitez de ces prix réduits pour offrir les ravissantes tenues de nuit de Molyclaire en triacétate "Arnel". Vous aimerez leurs gais imprimés en bleu, ton or, vert, rose et leur facilité d'entretien. À Noël, faites plaisir à peu de frais.

1. Peignoir à manches trois-quarts et ceinture. Tailles: menue, petite, moyenne, grande.
Prix courant Eaton **20.00**

13.99 ch.

3

4

1. Chemise de nuit assortie au peignoir ci-dessus. Encolure arrondie et volant au bas. Tailles : menue, petite, moyenne, grande et très grande.

Prix courant Eaton **14.00**

9.99 ch.

2. Modèle à ouverture clin d'oeil. Tailles : menue, petite, moyenne, grande.
Prix courant Eaton **13.00**

8.99 ch.

3. Modèle jeune à corsage élastique. Taille unique.
Prix courant Eaton **16.00**

10.99 ch.

4. Pyjama de détente avec attaches à l'encolure et manches trois-quarts. Tailles menue, petite, moyenne, grande.
Prix courant Eaton **25.00**

17.99 ch.

Eaton Centre-ville (4e étage) et à ou par Anjou, Pointe-Claire, Cavendish, Laval, Ottawa, Sherbrooke et Ste-Foy (209). Venez ou téléphonez 842-9211.

Utilisez votre carte-comptable Eaton.

Le magasin EATON, centre-ville, ouvrira une demi-heure plus tôt, samedi le 3 décembre, soit de 9 hres à 17 hres.

EATON